

NÉO-CORPORATISME OU PLURALISME : STRATÉGIES, CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUE ET CADRES DE REPRÉSENTATION

Elen Riot

▶ **To cite this version:**

Elen Riot. NÉO-CORPORATISME OU PLURALISME : STRATÉGIES, CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUE ET CADRES DE REPRÉSENTATION. Gestion et management. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2019. tel-02883116

HAL Id: tel-02883116
https://hal.science/tel-02883116

Submitted on 5 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL
archives-ouvertes.fr

NÉO-CORPORATISME OU PLURALISME : STRATÉGIES, CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUE ET CADRES DE REPRÉSENTATION

Elen Riot

▶ **To cite this version:**

Elen Riot. NÉO-CORPORATISME OU PLURALISME : STRATÉGIES, CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUE ET CADRES DE REPRÉSENTATION. Gestion et management. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2019. tel-02883116

HAL Id: tel-02883116
https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02883116

Submitted on 5 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole Doctorale n°559 de Management Panthéon-Sorbonne

Mémoire de synthèse des travaux en vue de l'obtention du Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de Gestion

NÉO-CORPORATISME OU PLURALISME :
STRATÉGIES, CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUE ET CADRES DE REPRÉSENTATION

2019

Candidate : Elen Riot,
Maître de Conférences,
Laboratoire REGARDS EA 6292,
Université de Reims Champagne Ardennes

Volume 1 – Note de Synthèse

Date de soutenance : 29 Janvier 2019

Membres du Jury

Géraldine Schmidt	Professeur des Universités- IAE Paris	Coordinateur
Philippe Eynaud	Professeur des Universités – IAE Paris	Rapporteur
Bérangère Szostak	Professeur des Université, Université de Lorraine	Rapporteur
Yves Winkin	Professeur, École Normale Supérieure de Lyon Conservatoire National des Arts et Métiers	Rapporteur
Frank den Hond	Professeur, Vrije Universiteit Amsterdam, Hanken School of Economics, Helsinki	Suffrageant
Florence Palpacuer	Professeur des Universités, Montpellier	Suffrageant
Bernard Ramanantsoa	Professeur, HEC Paris	Suffrageant

L’université n’entend donner aucune approbation ni improbation
aux opinions émises dans les thèses et les mémoires ;
ces opinions doivent être considérées
comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord au Professeur Géraldine Schmidt qui a accepté d'encadrer mes travaux d'Habilitation à Diriger des Recherches. Merci pour la confiance qu'elle m'a accordée, la sûreté de son soutien et la finesse de son analyse. Ses conseils ont été précieux et j'ai pu en apprécier la valeur plus j'avançais dans le travail en l'approfondissant.

L'exercice de la HDR s'est situé, pour moi, dans la droite ligne de ma thèse grâce au lien que j'ai toujours gardé avec mon directeur de thèse, Bernard Ramanantsoa. Il a eu l'art d'éveiller mon intérêt pour le domaine de la stratégie et la patience de comprendre mes doutes et mes questions. Cette amitié sincère m'a permis de trouver mon chemin et de rester sur la bonne voie, si l'on dit que la voie est le chemin.

J'adresse également mes remerciements les plus sincères aux Professeurs Frank Den Hond, Florence Palpacuer, Bérangère Szostak et Yves Winkin pour leur temps, leur lecture et leur participation au jury. A différents titres, vos travaux m'ont influencé dans mon parcours et je suis certain que nos échanges continueront à nourrir mes travaux futurs.

Mes co-auteurs et amis m'ont beaucoup apporté par le travail de co-construction et les échanges toujours riches et intenses qu'ils ont occasionné. Je pense en particulier à Emmanuel de la Burgade, Davide Caselli, Fabien Gélédan, Emilie Rheinhold, Elena Raviola et Claudia Schnugg ainsi qu'au groupe de l'AMO d'HEC, Céline Beaud, Laure Célérier, Eve Chiapello, Pauline Fatien-Diochon, Fabien Hildwein et Nathalie Lallemand-Stempak Mes remerciements également à mes collègues, amis et coauteurs de l'Université de Reims qui ont relu ce travail et l'ont enrichi à travers nos travaux, discussions et leurs commentaires. Je pense en particulier à Martino Nieddu (†), Laetitia Lethielleux, Dominique Roux et Frank-Dominique Vivien.

À mes parents.

Quos rami fructus, quos ipsa uolentia rura
Sponte tulere sua, carpsit nec ferrea iura
Insanumque forum aut populi tabularia uidit.

Virgile, Géorgique, II, 309-311.[i]

Table des matières

Introduction **18**

CHAPITRE PREMIER : COLLECTE DES DONNÉES ET MÉTHODE D'ENQUÊTE **21**

1.1. De l'intérêt de la méthode des cas *22*
1.1.1. Le cas et l'analyse comparée 22
1.1.2. Couvrir un champ en saturant l'espace de la collecte 24
1.1.3. L'exposé des faits 25
1.1.4. La cohérence du codage : ultime argument dans le débat critique 25
1.1.5. La neutralité du propos en recherche 27

1.2. Des limites de la méthode des cas *29*

1.2.1. La perspective *29*

1.2.2. L'écriture *30*

1.2.3.La découverte *30*

1.3. L'ajustage du cas à l'enjeu *33*

CHAPITRE DEUX. LA PERSPECTIVE DU CHAMP **45**

2.1. Le champ d'action stratégique : une perspective multi-niveaux *46*

2.2. La question des frontières d'un champ multi-niveaux *47*

2.3. Le rôle du cadre où l'unité d'un niveau ou d'un ensemble *49*
2.3.1. Les cadres officiels 50
2.3.2. Des cadres officieux ou tacites 53

2.4. Néo-Corporatisme et Pluralisme. Deux visions de l'équilibre du champ et le rôle du changement *56*
2.4.1. La crise 57
2.4.2. Le changement 57
2.4.3. La question des normes au cœur des conceptions néo-corporatiste et pluraliste 59

CHAPITRE 3. ACTEURS, CONFLITS ET FINALITÉS **65**

3.1. Les acteurs doués et leur stratégie *66*

3.2. Partage ou identité : quelle est la nature du problème collectif ? *69*

3.3. Quelles perspectives d'avenir ? *70*

3.4. La perspective stratégique *76*

3.5. L'entrepreneur, figure mercuriale, homme solution ? *82*

CHAPITRE QUATRE. NÉO-CORPORATISME ET CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE **87**

4.1. Le modèle néo-corporatiste : l'équilibre du champ et le changement discret *88*
4.1.1. Un modèle pragmatique 88
4.1.2. Un modèle organique 90
4.1.3. L'opposition néo-corporatiste-pluraliste : un clivage dépassé ? 91

4.2. Les modes de régulation *93*
4.2.1. Un changement sous contrôle des métiers 93
4. 2.2. Les différents modes de régulation des acteurs publics et privés 94

4.3 . Le répertoire des tactiques pour conserver le contrôle du champ *95*

4.4. Le cadre (ou le régime) de valeurs des quatre champs que j'ai étudiés *98*

L'agriculture (et en particulier les industries agroalimentaires liées à l'élevage porcin, la vigne (Champagne) et la pêche 100
Le monde du luxe 102
Les services sociaux (et en particulier l'aide sociale à l'enfance) 103
La recherche et l'innovation 106

CHAPITRE CINQ. LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LES PROPOSITIONS ALTERNATIVES AU COEUR DU MODÈLE PLURALISTE DU CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 109

5 .1. Le champ pluraliste 110
5.1.1. L'origine de l'opposition pluraliste contre le corporatisme 110
5.1.2. La question du régime et son offre de stabilité 114
5.1.3. Les tactiques de stabilisation du corporatisme : obstacle au pluralisme 115
5.1.4. Tactiques offensives et stratégie des mouvement sociaux 119

5.2. La nature plurielle des mouvements sociaux ou d'une action de contestation dans le champ d'action stratégique 124
5.2.1. Avant-garde ou soulèvement 125
5.2.2. Conséquentialisme ou préfigurationisme 125

5.3. La nature fragmentée du champ : radicaux et réformistes 127

5.4. La dynamique de contestation, de la source à l'apogée d'un mouvement de contestation 128

5.5. La question des gains d'une action : succès et échec à l'aune des représentations 130

5.7. La dissolution d'un mouvement est-elle un drame ou une solution ? 133
5.7.1. La transmission des idées à travers le temps 133
5.7.2. D'autres organisations en lien avec les mouvements sociaux 134

5.8. Le moment d'après. La stabilisation d'un mouvement social sous la forme d'organisations alternatives 135

5.9. Forme polarisée de stabilisation d'un mouvement social : le camp 144

CHAPITRE SIX. À LA LUMIÈRE DE L'ESTHÉTIQUE 147

6.1. L'artiste et l'œuvre d'art comme célébration 148

6.2. L'artiste et son travail comme manifestation 150

6. 3. La construction d'un espace particulier 152
6.3.1. L'espace comme formes de l'intention 153
6.3.2. L'espace comme perspective 154
6.3.3. L'art comme possibilité de déplacement, d'écart et d'errance 154

6.4. La place de l'art comme espace de confrontation 155

6.5. La place de l'art comme espace de partage 160
6.5.1. Le musée, le lieu du savoir libéré ? 161
6.5.2. Le hors-lieu, l'espace investi par l'art 162
6.5.3. La nature 163
6.5.4. Le montage, l'espace critique de l'art 164
6.5.5. La scène du théâtre, le lieu de la représentation 165

6. 6. Où brille une lumière 169

CONCLUSION 173

Mon programme de recherche à longue échéance 174
Suivre la lumière, un point lumineux 174
Suivre un fil rouge 177

Mes projets à moyenne échéance et ma vision du travail du chercheur au jour le jour 182

ARTICLES d'Elen Riot 185

BIBLIOGRAPHIE 189

La liste complète des articles de l'auteur mentionnés dans ce mémoire est consultable à la fin de ce document.

Table de correspondance synthétique

Chapitres	Articles
1.	12 ; 13 ; 19 ; 26 ; 32 ; 33 ; 35
2.	1 ; 4 ; 8 ; 24 ; 25 ; 34 ; 37 ; 38 ; 39 ; 44 ; 46
3.	3 ; 27 ; 30 ; 31 ; 34 ; 36 ; 37 ; 39 ; 40 ; 41 ; 44 ; 45
4.	10 ; 17 ; 18 ; 20 ; 21 ; 24 ; 25 ; 30 ; 40 ; 41 ; 45
5.	2 ; 5 ; 6 ; 9 ; 11 ; 14 ; 16 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 28 ; 29 ; 42 ; 43
6.	4 ; 5 ; 6. 12 ; 15 ; 16 ; 19 ; 22 ; 23 ; 26 ; 29 ; 32 ; 35 ; 38 ; 42 ; 43

Chapitres	Articles
1. Collecte des données et méthode d'enquête : de l'empan à l'envergure	12 ; 13 ; 14 ; 20 ; 27 ; 33 ; 34 ; 36 La question de la méthode d'enquête, du terrain aux archives et retour ; passer d'une échelle d'analyse à une autre afin de gagner en généralité (l'analyse multi-niveaux et la structure du champ) <u>Images, Sons, Sensations : types de données</u> RIOT, E. (2019), Of Voices, Sounds, Memory and Silence: The Challenges of Aural Data as a Material Resource for Research on Organizations and Institutional Fields, edited by Juliane Reinecke, Roy Suddaby, Ann Langley, Haridimos Tsoukas. *"About Time: Temporality and History in Organization Studies"*, book series Perspectives on Process Organization Studies (P-PROS), volume 10, Oxford University Press (soumis) RIOT E. (2018), « Le Son des Choses : a Grassroots Association dealing with Memory », *Process Symposium*, Thessalonique RIOT, E. et BAZIN, Yoann (2013), Imperceptible or Insensible? The Aesthetics of Gestures, Choices and Moves at Work, *Society and Business Review* <u>Représentation, matérialité et concepts</u> RIOT E. and REINHOLT E. (2018), Commodity Fetishism and Luxury Today in Rancière and Boltanski and Esquerre, EGOS 2018, Tallin <u>Archives, récit, narration (cas) :</u> RIOT E. (2017) , « Champagne Family Houses and the Role of Key Figures in Fixing Collective Memories », Colloque sur le rôle des émotions collectives, Entrepreneuriat familial,EDHEC, Lille, 12 mai 2017, https://www.edhec.edu/fr/efbconference RIOT, E. (2017), *A CSR Patron of the Arts ? When Bernard Arnault Open the Louis Vuitton Foundation.* In Eweje E, G., et Bathurst R., CSR, Sustainability and Leadership, Routledge, London RIOT, E. (2013,) Woman in Love, Fashion Artist or Entrepreneur ? The Edifying, Mistifying Life of Coco Chanel, *Society and Business review, Special Issue on Arts and Management* RIOT, E., CHAMARRET C. et RIGAUD E. (2013), *Murakami on the Bag : Louis Vuitton Facing the Commodity Trap*, Special issue of the International Journal of Retail and

	Distribution Management, *41*(11/12), 919-939.
2. La perspective du champ : l'apport du concept de « champ d'action stratégique »	2 ; 5 ; 9 ; 25 ; 26 ; 35 ; 38 ; 39 ; 40 ; 45 ; 47 Les acteurs dominants face au changement : public/privé ; technologie RIOT E. et B. RAMANANTSOA (2018), « La passion politique des patrons », Numéro Spécial Albert O. Hirschman, *Management International*, Volume 22 - Numéro 2 - Pages 52-69 RIOT E. (2013), The Forrest of Mirrors. Mimesis and Management Control in a Multinational, *International Journal of Work, Organization and Emotion, 6*(1), 58-91. (editor Heather Höpfl). RIOT, E. et de la Burgade, E. (2012), Stamping la Poste, an illustration of the influence of societal effects on strategic change, *Journal of Strategy and Management*, Vol. 5 Iss: 2 pp. 175 – 210. RIOT E. (2017), « Social Impact Bonds : a European Comparison ». 10th EspaNet Conference Bologna, 21-23 Septembre, https://blogg.hioa.no/espanet/2017/05/04/cpf-10th-espanet-italia-conference-21-23-september-bologna/ RIOT E. (2017) , « Les Obligations à Impact Social dans le Domaine de l'Enfance en Danger », GESS, Reims, December 12-13, 2017, http://www.univ-reims.fr/minisite_92/colloque-gess-2017/appel-a-communications/appel-a-communication,20890,34890.html La dissidence, les oppositions RIOT E., SCHNUGG C. et RAVIOLA E. (2018), « Dawning over the Horizon : Artists in the Street, Activists in the Museum » In Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (Ed.), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018) La figure de l'entrepreneur RIOT, E. (2013), *Mascarade Américaine, Portrait de l'Artiste en Entrepreneur*, "Sociétés entrepreneuriales et les mondes anglophones", Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris

	RIOT E. et DE LA BURGADE E. (2013), *Adapter les services à la personne en fonction des besoins exprimés. Analyse de trois bureaux urbains.* « Le cas des services » (ouvrage collectif). Centrale de cas et de Médias Pédagogiques RIOT E. et RAMANANTSOA B. (2011), *Partager le pouvoir : le cas des relations entrepreneurs capital-risqueurs,* in Bloch A., Morin Delerm S. (eds), Innovation et création d'entreprise : de l'idée à l'organisation, Paris : Editions Eska. RIOT Elen, NEF F. (2009), *The Wedding the Carp and the Rabbit: A Realist Stand for an Ontology of Social Facts and Organizational Objects,* AIMS 2008 (Association Internationale de Management Stratégique), Nice, France, May 28 - May 31 2008. RIOT E. (2006), *Entrepreneurs, investisseurs, entre confiance et allégeance : la lutte avec l'ange,* Paris : L'Harmattan, Collection Entreprises et Management
3. Acteurs, conflits et finalités : jeux stratégiques à tous les niveaux	4 ; 28 ; 31 ; 32 ; 35 ; 37 ; 38 ; 40 ; 41 ; 42 ; 45 ; 46 Questions de choix stratégiques débattus et ce qui suscite les choix (et ensuite les débats sur lesdits choix) ce qui explique la nécessité d'analyser les champs d'action stratégiques sur plusieurs niveaux afin de combiner les décisions (liées aux rapports de force et aux représentations dominantes) et la pluralité des perspectives d'acteurs en fonction des positions respectives des parties prenantes. Multiplicité des perspectives. Résistances locales à la vision surplombante des décideurs de la part des acteurs engagés (conflits de temporalité) qui s'appuient sur la performance et le dogme de la croissance : RIOT E. (2019), Bonding with the Children. SIBs in France, *Journal of Urban Studies (special issue on Social Impact Bonds* à paraître) RIOT E. in Métivier, F., Lemaire, P., & Riot, E. (2015). *CIR et R&D: efficacité du dispositif depuis la réforme de 2008* (Doctoral dissertation, Sciences en Marche). RIOT, E. (2013), Sensation in the "Monde des Lettres": The impact of the eBook on the French Publishing Industry, in DeFilippi R. and Wikström, P. (co-editors), *Business Innovation and Disruption in Publishing*, media XXI publisher, Boston, pp 195-243 RIOT, E. (2013), L'édition française à l'heure de la rupture du livre numérique. *Entreprendre & innover*, (2), 31-40.

	<u>Conflits de territoires (frontières spatiales)</u> RIOT E. et RAMANANTSOA B. (2011), *Partager le pouvoir : le cas des relations entrepreneurs capital-risqueurs,* in BLOCH Alain, MORIN DELERM Sophie (eds), Innovation et création d'entreprise : de l'idée à l'organisation, Paris : Editions Eska. RIOT Elen, NEF Frédéric (2009), *The Wedding the Carp and the Rabbit: A Realist Stand for an Ontology of Social Facts and Organizational Objects,* AIMS 2008 (Association Internationale de Management Stratégique), Nice, France, May 28 - May 31 2008. RIOT E., VAARA E. (2007), *The Battle of steel: A post-colonial reading of a cross-border merger,* 23rd EGOS (European Group of Organizational Studies) colloquium, Vienna, Austria, July 05 - July 07 2007 <u>Échec relatif des tentatives de planification et de contrôle des innovations (dynamique temporelle):</u> RIOT, E. (2013), A l'école de l'entrepreneuriat social : Transmission de savoir et action collective autour d'espaces faits pour apprendre *Entreprendre et Innover*, numéro spécial *Entrepreneuriat social,* à paraître au printemps 2013 RIOT E. (2013), The Forrest of Mirrors. Mimesis and Management Control in a Multinational, *International Journal of Work, Organization and Emotion, 6*(1), 58-91. (editor Heather Höpfl). RIOT E. (2012), La stratégie du Titanic : leçon tirée d'un échec d'une formation pour développer l'intrapreneuriat, *Gestion : Revue Internationale de Gestion,* (Vol 36, n°4) : pp.54-60. RIOT, E. et de la Burgade, E. (2012), Stamping la Poste, an illustration of the influence of societal effects on strategic change, *Journal of Strategy and Management*, Vol. 5 Iss: 2 pp. 175 – 210. RIOT E. et DE LA BURGADE E. (2013), *Adapter les services à la personne en fonction des besoins exprimés. Analyse de trois bureaux urbains.* « Le cas des services » (ouvrage collectif). Centrale de cas et de Médias Pédagogiques
4. Néo-corporatisme et champ (filière et métier)	11 ; 18 ; 19 ; 21 ; 22 ; 25 ; 26 ; 31 ; 41 ; 42 ; 43 Ici, le point de vue des acteurs dominants est adopté. Ce qui domine, c'est la logique par secteur d'activités, filière et métiers qui fonde la légitimité dans un ordre néo-corporatiste. Les tactiques et stratégies sont largement semblables pour

	maintenir le statu quo malgré les différences de culture entre secteurs. Services : RIOT E. (2017), *Social Impact Bonds and the Transformation of Social Services fo Children in Danger, « Children in Danger »*, Conference of the Humbolt Institute, Hamburg, Conference on SIB ; April 2017 RIOT E. (2017) , « The Allegory of Prudence : Of Scandals and Banks », Philosophie du Management, Metz, 11-12 Mai 2017, http://www.primal-paris.eu/cinquieme-congres-philosophies-du-management-11-et-12-mai-2017/ RIOT E. (2017), « Social Impact Bonds : a European Comparison ». 10th EspaNet Conference Bologna, 21-23 Septembre, https://blogg.hioa.no/espanet/2017/05/04/cpf-10th-espanet-italia-conference-21-23-september-bologna/ RIOT E. (2017) , « Les Obligations à Impact Social dans le Domaine de l'Enfance en Danger », GESS, Reims, December 12-13, 2017, http://www.univ-reims.fr/minisite_92/colloque-gess-2017/appel-a-communications/appel-a-communication,20890,34890.html Innovation, technologies de pointe : RIOT, E. (2013), Sensation in the "Monde des Lettres": The impact of the eBook on the French Publishing Industry, in DeFilippi R. and Wikström, P. (co-editors), *Business Innovation and Disruption in Publishing*, media XXI publisher, Boston, pp 195-243 C 2 RIOT E. et RAMANANTSOA B. (2011), *Partager le pouvoir : le cas des relations entrepreneurs capital-risqueurs,* in BLOCH Alain, MORIN DELERM Sophie (ed.), Innovation et création d'entreprise : de l'idée à l'organisation, Paris : Editions Eska. RIOT E. (2010), *Le générateur poïétique et le Cube Festival ou regard sur l'ontologie de l'objet social,* in BORILLO Mario (ed), Dans l'Atelier de l'Art - Expériences cognitives, Seyssel : Champ Vallon, Collection Milieux, pp.69-89. Luxe et industries du goût : RIOT, E. (2013,) Woman in Love, Fashion Artist or Entrepreneur? The Edifying, Mystifying Life of Coco Chanel, *Society and Business review, Special Issue on Arts and Management*

	RIOT, E., CHAMARRET C. et RIGAUD E. (2013), *Murakami on the Bag: Louis Vuitton Facing the Commodity Trap*, Special issue of the International Journal of Retail and Distribution Management, *41*(11/12), 919-939. Agriculture: RIOT E. (2017), « The Pig Crisis: The Role of Social Movements in Taking Stock of Environmental Challenges and Maintaining Business as Usual. », Organization studies Workshop, Crete, 20-18-20 mai 2017, http://osofficer.wixsite.com/osworkshop/previous RIOT E. (2017), « La crise du Porc en Bretagne, néo-corporatisme et syndicalisme en Bretagne en 2015 », SFER, Reims, 22-23 Juin 2017, https://www.sfer.asso.fr/event/view/4
5. Au cœur du modèle pluraliste du champ d'action stratégique : Les mouvements sociaux et les organisations alternatives	3 ; 6 ; 7 ; 10 ; 12 ; 15 ; 17 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 43 ; 44 Ici, les différentes formes de mouvements et d'organisations alternatives sont présentées du point de vue des acteurs engagés dans ces groupes. Les points communs entre leurs tactiques et stratégies de dissidences sont mis en lumière de même que la transformation des modes d'action sur la durée. La question de l'aboutissement et de la fin est posée, ainsi que celle des actions prises au cœur de conflits qui les dépassent (d'où la forme paradigmatique du camp, qui manifeste cette situation). Mouvements sociaux RIOT E. (2017), « The Pig Crisis: The Role of Social Movements in Taking Stock of Environmental Challenges and Maintaining Business as Usual. », Organization studies Workshop, Crete, 20-18-20 mai 2017, http://osofficer.wixsite.com/osworkshop/previous RIOT E. (2017), « La crise du Porc en Bretagne, néo-corporatisme et syndicalisme en Bretagne en 2015 », SFER, Reims, 22-23 Juin 2017, https://www.sfer.asso.fr/event/view/4 RIOT E. (2017), « Social Impact Bonds : a European Comparison ». 10th EspaNet Conference Bologna, 21-23 Septembre, https://blogg.hioa.no/espanet/2017/05/04/cpf-10th-espanet-italia-conference-21-23-september-bologna/

	RIOT E. (2017) , « Les Obligations à Impact Social dans le Domaine de l'Enfance en Danger », GESS, Reims, December 12-13, 2017, http://www.univ-reims.fr/minisite_92/colloque-gess-2017/appel-a-communications/appel-a-communication,20890,34890.html RIOT E. et B. Ramanantsoa (2018), « La passion politique des patrons », Numéro Spécial Albert Hirschman, *Management International*, Volume 22 - Numéro 2 - Pages 52-69 RIOT E. (2018), SIB, *Saved by Finance? Empirical analysis and critical perspectives on the interaction between financialization, welfare and welfare*, Autonomia locali e servizi sociali (n.2/2018). Associations RIOT E. (2018), « Long Live Act Up: The Stand of a Movie « 120 Beats per Minute », M@n@gement <u>Organisations alternatives</u> RIOT E., SCHNUGG C. et RAVIOLA E. (2018), « Dawning over the Horizon : Artists in the Street, Activists in the Museum » In Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (Ed.), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018) RIOT E. (2018), « AH-AH Fashion : The Fashion-Victim Tribe and the Hottest-Tips a Show on Folklore Can Give », in Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (ed.) (2018), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018) RIOT E. , (2018), « Anarchist Cooperatives and the Complex Role of Collective Memories in Framing Collective Choices », M. Parker and K. Stoborod, *Anarchism and Management*, Routledge Publishing, London (À paraître) <u>Le camp</u> RIOT E., ASPORD P., DELLER M. et MICAELLI.(2019) , Camp Bastion, *European Management Review* (à paraître au printemps 2019) RIOT E. (2018), Market and Non-Market : Two Changing Forms of Local Trades in Relation to Political Economics. *Vol. 4 Issue 2 of Inter-Disciplinary Political Studies.* RIOT E. (2017), *Social Impact Bonds and the*

	Transformation of Social Services for Children in Danger, « Children in Danger », Conference of the Humbolt Institute, Hamburg, Conference on SIB ; April 2017
6. Valeurs et représentations : les lumières de l'esthétique	5 ; 6 ; 7. 13 ; 16 ; 17 ; 20 ; 23 ; 24 ; 27 ; 30 ; 33 ; 36 ; 39 ; 43 ; 44 Dans cette dernière partie, le rôle de l'esthétique est examiné, dans la mesure où l'on analyse comment donner forme au réel et aussi comment avoir prise sur les représentations. De la création à la réception : l'espace-temps des formes et des motifs de l'art. Choix des alliances : consécration ou résistance. <u>Travail des artistes</u> RIOT E., SCHNUGG C. et RAVIOLA E. (2018), « Dawning over the Horizon : Artists in the Street, Activists in the Museum » In Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (Ed.), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018) RIOT E. (2010), *Le générateur poïétique et le Cube Festival ou regard sur l'ontologie de l'objet social,* in BORILLO Mario (eds), Dans l'Atelier de l'Art - Expériences cognitives, Seyssel : Champ Vallon, Collection Milieux, pp.69-89. RIOT E. (2008), Le petit monde du Cube. Une analyse ethnographique d'un centre d'art numérique en France, HEC (Ecole doctorale GREGHEC, Paris 1-La Sorbonne, HEC, CNAM, Ecole Polytechnique) <u>Formes des représentations en lien avec la question des régimes de valeur :</u> RIOT E. (2017) , « The Allegory of Prudence : Of Scandals and Banks », Philosophie du Management, Metz, 11-12 Mai 2017, http://www.primal-paris.eu/cinquieme-congres-philosophies-du-management-11-et-12-mai-2017/ RIOT E. (2019), Oberkampf and Knoll : Schumpeterian Entrepreneurs, *Entrepreneurship and Regional development* (special issue on « Risk and Adventure » (editors Robin Holt, Daniel Hjorth and Karine Farias) à paraître RIOT E. (2018) , « Long Live Act Up : The Stand of a Movie « 120 Beats per Minute », M@n@gement, vol. 21(3): 1154-1177. RIOT E. and REINHOLD E. (2018), Merchandise Fetishism and Luxury Today in Rancière and Boltanski and Esquerre,

	EGOS 2018, Tallin Lieux de fiction, hétérotopies, dissidences, rencontres entre cultures : RIOT E. (2018), « AH-AH Fashion : The Fashion-Victim Tribe and the Hottest-Tips a Show on Folklore Can Give », in Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (ed.) (2018), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018) RIOT E., (2018) « On the Silk Road with the Ah-Ah : A Tale from the Himalaya », in M. Statler and W. Kuepers, "Leadership and Wisdom: Lessons from Folklore", Routledge, London RIOT E. (2018), « Le Son des Choses : A Grassroots Association dealing with Memory », *Process Symposium*, Thessalonique RIOT E. (2018), « Framed on Stage. The Insight of Merleau-Ponty's Words on the Theatre World », *Séminaire de Paris-Dauphine*, « Workshop on Phenomenology », 1er juin RIOT E. (2018), Ironic Artists (journées de l'Innovation Abbé Grégoire, CNAM Paris, 3 avril 2018)

Introduction

Ce travail est un bilan d'étape. Il m'offre l'occasion de faire le point sur les sujets de recherche qui m'occupent mais aussi sur l'approche qui est la mienne.

Je m'intéresse à la stratégie des différents acteurs qui sont parties prenantes de ce que Fligstein et McAdam (2012) appellent un « champ d'action stratégique ». Ce terme est riche de sens car il place les mouvements sociaux au cœur de cet espace partagé, comme force de transformation mais aussi de contestation (Den Hond et de Bakker, 2007). Le processus de changement n'en est pas moins influencé que par les équilibres concurrentiels et les logiques de chaîne de valeur, et les institutions montrent qu'il n'est pas possible de penser la régulation d'un champ en particulier sans penser le lien entre les différents champs et la société en général. Dans cette logique d'un espace multi-niveaux, afin d'être en mesure de dépasser une logique de l'événement et d'aller en profondeur, mon travail consiste à isoler des pivots de l'action. Ils me permettent de mettre en lumière des transformations qui ont lieu ou pas dans quatre champs que j'ai identifiés en particulier : celui de l'agriculture et de la pêche, celui de l'art et du luxe, celui des services sociaux et celui de la recherche et de l'innovation. À travers les cas spécifiques qui m'ont occupée, je crois pouvoir dire que ces champs se caractérisent par une certaine stabilité : un ordre collectif est en place et il est, dans l'ensemble, respecté.

Cependant, la stabilité (qui n'est parfois apparente) de cet ordre entre en contradiction avec les changements importants de notre environnement qui nécessitent une Transition[ii] c'est-à-dire d'une sortie des modèles visant la croissance comme réponse collective aux changements environnementaux et démographiques. Ces changements importants causent d'ores et déjà ce que Gray et Purdy (2018) analysent comme des « problèmes redoutables » (« wicked problems ») qui imposeraient de nouveaux modes de fonctionnement et en particulier, des alliances entre acteurs jusqu'alors séparés par des frontières et des logiques d'intérêt. Cette nouvelle perspective, plus compréhensive, puisque entrent dans l'analyse plusieurs des champs qui composent la société civile et leur avenir commun, nous contraint à poser un regard nouveau sur la stabilité (même apparente) des champs d'action stratégique et sur le rôle des organisations, en particulier les plus puissantes, dans la société (Stern et Barley, 1996). Alors que, dans un cadre stable, la stabilité d'un système correspond à une forme d'homéostasie, par des temps agités (« unsettled times ») d'après l'expression de Kathleen

Thelen (2009), cette même stabilité peut s'analyser comme une forme d'inertie ou comme des blocages liés au verrouillage de la situation par certains acteurs dominants au détriment du plus grand nombre et peut-être préjudiciable pour tous à plus long terme. C'est ce qui peut amener à se pencher davantage sur la question de la représentation des intérêts mais aussi sur la diffusion des idées et des formes symboliques dans les systèmes pluralistes et corporatistes. Comme le souligne Albert O. Hirschman (2013), les systèmes démocratiques pluralistes se caractérisent par des modes de représentation de tous les acteurs du jeu social. Cette pluralité a pour conséquence directe l'affrontement permanent des intérêts et des préférences, conflits que le système de représentation a pour mission de laisser se développer librement de façon à aboutir à terme à des accords ouvertement consentis. Le fonctionnement pluraliste s'oppose au régime néo-corporatiste où un petit nombre de représentants d'intérêts supérieurs liés à l'origine et à la nature du corps social se cooptent et imposent leurs décisions au plus grand nombre. Mon travail consiste à identifier à quel système de représentation (pluraliste ou corporatiste) correspond un champ donné, et en fonction de la réponse à cette question, de déterminer sa capacité de transformation au regard de la situation présente et de l'urgence.

Dans cette synthèse, mon premier objectif est de mettre en évidence la logique qui a présidé à mon travail d'enquête et d'interprétation. Le premier domaine qu'il m'appartient d'éclairer est la méthode suivie dans le choix des sujets et le traitement des données (chapitre 1). Parce que toutes mes analyses se situent en référence à un champ, plus précisément, à un champ d'action stratégique, je présente ensuite cet objet d'analyse et ses multiples niveaux en relation avec la question du changement (chapitre 2). Avant de présenter deux modèles concurrents pour l'analyse des institutions, le néo-corporatisme et le pluralisme, j'aborde la question de la stratégie et de ses enjeux (chapitre 3). Je m'attache d'abord à identifier les institutions et les acteurs dominants, leurs coalitions et leur capacité de changement (chapitre 4) qui sont centraux dans le modèle institutionnel dans un régime néo-corporatiste. J'adopte cette perspective puis l'autre, dont je suis plus proche. Je me penche alors sur le cas des activistes et des organisations alternatives (chapitre 5) et leurs tactiques pour précipiter le changement dans le cadre du débat public essentiel au champ pluraliste. Là encore, je m'attache à décrire ce qu'implique une telle compréhension des situations, en termes de prises de position. Enfin, je termine par le rôle pour moi central des représentations en m'attachant à l'histoire des idées et des formes esthétiques (chapitre 6) qui permet de prendre position.

Nous concluons sur de futures perspectives de recherche et sur l'avenir de la recherche notamment concernant les futurs docteurs de l'université.

CHAPITRE PREMIER : COLLECTE DES DONNÉES ET MÉTHODE D'ENQUÊTE

Articles : 12 ; 13 ; 19 ; 26 ; 32 ; 33 ; 35

Dans ce premier chapitre, je fais référence à la façon dont j'ai travaillé sur le terrain, puis composé et enfin rédigé la plupart de mes travaux de recherche. Je m'appuie en particulier sur les textes que j'ai consacrés à la méthode que j'utilise pour décrire et interpréter les données de terrain. J'insiste sur les avantages de la méthode des cas, partir d'un cas permet de commencer à rendre compte d'un terrain, mais pour moi, c'est seulement un point de départ. Il y a là un dépassement de la seule méthode ethnographique au sens où pour moi, le sujet qui m'intéresse ne prend réellement forme que quand je parviens à le situer dans un champ multi-niveaux de phénomènes, en tenant compte d'une double perspective, diachronique et synchronique. Je prends le cas d'articles où le récit et la narration occupent une place centrale. Il s'agit davantage de combiner différents niveaux que de monter en généralité, car le but n'est pas de perdre la finesse de la granularité qu'apporte l'observation participante, que je trouve plus fiable que la méthode par entretien, justement par ce caractère sans tamis du contact avec le terrain. J'évoque notamment mes articles où les dimensions visuelles et aurales (voix et sons) sont centrales, il s'agit d'en décrypter influence sensible et insensible. Il s'agit plutôt de prendre en compte toutes les dimensions du phénomène, alors même que certains faits qui ont un caractère pivot ne se révèlent qu'indirectement, car ils agissent à distance, ou ils ont une action discrète, qui révèle son empreinte dans le temps long.

La méthode d'enquête que je choisis est presque toujours la même sur le fonds mais elle varie selon les terrains et elle évolue sur la durée. C'est-à-dire que comme, à de très rares exceptions près, je ne quitte jamais pour de bon un terrain, c'est lui qui donne sa forme à mes recherches. Cette forme particulière du travail découle de l'importance de deux sources d'information essentielles : le terrain et les archives. Elle tient aussi à une façon de travailler que Nathan Wachtel (1998) a identifiée comme « une histoire à rebours »[iii] : elle consiste à remonter du terrain aux archives. Bien que cette méthode puisse s'apparenter à l'écriture de cas, méthode traditionnelle en sciences de gestion, mon traitement de chaque cas correspond davantage à un dispositif singulier, qui me permet de traiter un enjeu que je juge stratégique. Alors que la méthode des cas présente l'avantage de s'apparenter à un modèle standard, bien

identifié par le lecteur dans la discipline, mes enquêtes me conduisent à introduire dans chaque chantier une série de transformations qui me permettent de mieux cerner et exposer l'enjeu qui me semble central. Dans ce chapitre, je présente d'abord en quoi consiste ma méthode des cas et pourquoi c'est presque toujours elle que je choisis pour analyser les enjeux liés aux champs d'action stratégique (1.1.). Ensuite, j'expose les limites d'une méthode des cas classique pour terminer par un bref exposé des possibilités d'ajustage de cette méthode à l'enjeu qui nous intéresse (1.2.). J'évoque plusieurs variations (1.3.) sur la méthode des cas dans mes travaux de recherche. Ces variations correspondent à l'ajustage de la méthode traditionnelle des cas à des sujets aux enjeux spécifiques. Je conclus (1.4.) sur quelques problèmes de méthode qui m'intéressent tout particulièrement à partir de certains travaux passés et en cours.

1.1. De l'intérêt de la méthode des cas

Je choisis en général de travailler à partir de cas. Cependant, ma conception de la méthode des cas n'est que partiellement inspirée par la méthode dominante en gestion. Dans cette discipline, la méthode des cas a été importée des facultés de droit, où elle correspond au mécanisme de la jurisprudence (Anteby, 2013). Il s'agit donc de repérer des situations idéal-typique et de saisir ce qu'il convient de juger en de telles circonstances. Les sciences de gestion substituent leur praxéologie à la question déontique et aux enjeux liés à la licéité. Le cas présente une situation d'action où il convient de réfléchir aux choix qui paraissent les meilleurs et à leur mise en œuvre. Il présente trois intérêts : il permet de comparer (1.1.1), il permet la saturation (1.1.2.) et il facile l'exposé des faits (1.1.3.) auprès d'un public habitué à ce genre d'approche de style (ou d'apparence) empirique. Enfin, il donne de bons arguments pour défendre ses conclusions dans le débat d'idées (1.1.4.), car il permet de justifier les étapes du raisonnement et d'étayer les arguments avancés avec le plus d'objectivité possible. Cela n'empêche pas de se poser la question de la neutralité (1.1.5) du propos.

1.1.1. Le cas et l'analyse comparée

La méthode des cas offre des possibilités qui ne sont pas toujours exploitées autant qu'elles pourraient l'être, par exemple comme elles le sont en histoire des idées, en partant d'une œuvre et d'un concept pour révéler tout un ensemble culturel. La façon dont j'utilise la méthode des cas tient à cette formation initiale que j'ai reçue, celle du comparatisme. La méthode comparatiste est au cœur de cet ensemble que l'on appelle « les humanités », liant

histoire des idées et histoire des formes (histoire de l'art). Elle est également au cœur de l'anthropologie, comme le souligne Claude Lévi-Strauss en citant un prédécesseur, Arnold Van Gennep et son évocation du principe de l'exogamie avec sa récurrence. La référant à la notion d'institution, il situe cette récurrence dans l'espace et dans le temps et en précise la norme explicite, le silence et la mise en pratique qui obéit à des règles complexes : *« L'exogamie a pour résultat et probablement pour but de relier entre elles certaines sociétés spéciales qui, sans cela, n'entreraient pas plus en contact normalement que les maçons de Rouen et les coiffeurs de Marseille. En étudiant de ce point de vue les tableaux matrimoniaux (...) on constate que l'élément positif de l'exogamie est socialement tout aussi puissant que son élément négatif, mais que là, comme dans tous les codes, on ne spécifie que ce qui est défendu (...). L'institution, sous ses deux aspects indissolubles, sert donc au renforcement de la cohésion, non pas tant des membres du clan entre eux, que des divers clans vis-à-vis de la société générale. Il s'établit un chassé-croisé matrimonial, de génération en génération, d'autant plus compliqué que la tribu, unité politique, existe depuis plus longtemps et s'est répartie en un plus grand nombre de fractions, chassé-croisé et mélange alternatif dont l'exogamie assure la régularité et le retour périodique. »* (Van Gennep dans Lévi-Strauss, 2008 : 482).

Ce texte illustre le rôle de la structure, combinant synchronie et diachronie, pour identifier des motifs dans le tissu social. C'est la compréhension du rôle de l'institution qui permet de faire sens de la masse des faits, mais cette compréhension a été rendue possible par la constitution et la lecture minutieuse des « tableaux matrimoniaux » ou le repérage des interactions (Winkin, 1981) en fonction de certaines trajectoires d'action collective.

Cette approche par les structures permet de se centrer sur les motifs communs et les variations tout en partant d'un cas particulier sans pour autant le typifier. Cependant, l'analyse des structures et des motifs ne prend réellement sens que si l'on s'intéresse non pas à un objet ou un sujet mais à un ensemble dynamique, le champ, que je m'apprête à présenter. Je tâche d'établir un pacte de lecture qui engage ma façon d'écrire. En effet, comme le souligne Flyvbjerg (2001), pour être parlant en tant qu'évocation, un cas doit être lié à un enjeu et donc correspondre un dessein de l'auteur, qui est une forme d'engagement.

1.1.2. Couvrir un champ en saturant l'espace de la collecte

Le cas est une méthode qui permet de parvenir à une bonne connaissance d'un terrain dans le détail en l'espace de plusieurs mois ou plusieurs années. Le fait de se concentrer sur un point dans l'espace et dans le temps permet de se donner des jalons pour l'enquête de terrain et des objectifs pour le travail de recherche qui mobilise des concepts ou en tout cas des notions plus abstraites même quand il ne s'agit que de comprendre des corps de doctrine.

Brian Silverman (2005) défend la méthode des cas qui se caractérise par trois traits spécifiques : un cas est limité dans l'espace et dans le temps ; il illustre un sujet d'intérêt du chercheur (qui est précis) et il est complet et couvre intégralement le sujet traité. En lien avec ces caractéristiques, il insiste sur la qualité du travail de recherche par le biais de la méthode. Ainsi, il conseille de choisir un sujet, une théorie et une méthode d'enquête avant de choisir un cas. Il insiste sur le fait que cela permet de monter en généralité mais cela n'a pas de sens si le sujet est anecdotique, comme c'est souvent le cas (d'après lui) avec l'ethnographie (Ibidem : 209).

Il évoquer des critères d'analyse de la qualité d'un travail de recherche en mettant en avant la validité et la fiabilité des données (Ibidem : 210) c'est-à-dire d'une part *« l'adéquation du compte rendu au phénomène auquel il se réfère »* et d'autre part *« le degré de cohérence entre les instanciations de différents observateurs ou par le même observateur en différentes occasions lorsqu'il(s) identifie(nt) une catégorie »*. Ces deux qualités sont rendues possible par un design de recherche adéquat, la fiabilité des données, des postulats théoriques clairs, l'exposition détaillée du processus d'enquête, la crédibilité des conclusions et leur caractère généralisable (Ibidem : 228). Une bonne méthode doit permettre au chercheur de faire le lien entre ses concepts et son terrain, répondre aux objections de ses lecteurs après les avoir anticipées, exposer les alternatives possibles et non retenues et enfin révéler des pratiques et des représentations réelles sur le terrain (Ibidem : 232).

Je considère que bien qu'une intuition initiale amène souvent au terrain, c'est le travail de terrain qui permet de formuler les questions de recherche qui sauraient préexister à cette expérience de première main. Dès lors, la capacité d'identifier les lignes de forces d'un sujet vient souvent d'une enquête sur la durée, qui permet de faire sens de dimensions au départ incompréhensibles. C'est ce qu'évoque Mary Douglas (2003 (1966)) à propos du rôle d'un animal « hors catégorie » donc tabou dans l'ordre des choses, dans son analyse des Lele[iv]: si le Pangolin est sacré, c'est qu'il contredit par sa physiologie le système de catégories de la cosmologie de cette tribu. Ce seul cas permet d'en comprendre le fonctionnement. Une autre

illustration du rôle du déplacement des questions naïves de départ grâce à l'analyse de terrain est proposée par Brian Moerman (1988) dans son analyse des Lue. Il s'étonne que les membres de la tribu Lue ne revendiquent pas toujours cette identité, préférant parfois s'identifier au peuple Thaï dans son ensemble. Ce cas est souvent illustré par le choix de porter ou non le costume traditionnel dans beaucoup de cultures dites « minoritaires ». Il s'agit donc de poser autrement la question de l'appartenance identitaire afin de décrire de manière précise les pratiques et les représentations. Dans le cas de Moerman, c'est ce qui permet de changer de question et de se pencher non plus sur l'identité mais sur les pratiques manifestant l'appartenance : non plus « qui sont les Lue » mais « quand sont les Lue ? » ? Changer de question de recherche en cours de route permet souvent de faire disparaître des représentations préconçues.

1.1.3. L'exposé des faits

Bien que, comme Becker (2002), il relègue au rang des arguments d'autorité le supposé intérêt objectivement supérieur de certains sujets ou le degré extrême d'expertise mis en avant par les gardiens du temple lorsqu'un chercheur extérieur mène l'enquête sur le terrain, Silverman (2003)[v] insiste sur ce que reflètent les différentes possibilités dans l'exposé des résultats en lien avec une posture analytique de recherche qui contrôle les concepts, les méthodes d'enquête et les modes d'écriture. Une belle illustration du rôle de cette cohérence est l'approche originale de la stratégie par Dalvir Samra-Fredericks (1998) qui choisit l'éthno-méthodolologie dans la tradition d'Harvey Sacks pour se pencher sur la parole des dirigeants lors des réunions ou des discours officiels. Ce faisant, la parole matérialise la stratégie mais elle en montre aussi le caractère idéologique et l'impensé. Ce qui fait la force de cette analyse critique du discours, c'est sa sobriété dans l'usage des données collectées (quelques phrases prélevées à l'occasion d'échanges situés dans le temps et dans l'espace) et la cohérence de son analyse en contexte (par opposition à la surinterprétation de phrases prononcées dans des situations trop différentes). Par contraste au travail tenu du codage, Silverman (2003) oppose le travail de recherche à deux écueils : l'approche érudite (trop de connaissances) et l'approche journalistique (défaut d'analyse et/ou manque de données concordantes).

1.1.4. La cohérence du codage : ultime argument dans le débat critique

Le cas permet de mettre en valeur la rigueur d'un travail d'enquête en montrant combien le travail demeure précis malgré l'ampleur de la collecte. À ce propos, Yin (2003) considère qu'il est possible de surmonter les trois critiques les plus fréquemment invoquées à propos de la méthode des cas : son manque de rigueur, son caractère non généralisable, son coût en

temps pour le chercheur et pour le lecteur (notamment dans le cas des enquêtes de terrain conduites par observation participante). D'après lui, la tradition de l'Ecole de Chicago a suffisamment fait les preuves de la valeur de ses méthodes d'enquête et d'exposition : il s'agit de mener l'enquête sur un phénomène réel (« in a real-life context ») et de singulariser un phénomène par rapport à son contexte alors que les frontières ne sont pas claires. Afin de faire face à ce problème singulier, le cas permet d'opérer un choix parmi toutes les variables possibles, de s'appuyer sur plusieurs sources (et pas seulement l'observation participante) et de s'inspirer de développements théoriques antérieurs afin de guider la collecte et l'analyse (Ibidem, 12-13). Par opposition à la méthode ancrée de Glaser et Strauss (1967), il n'est donc pas attendu du chercheur qu'il fasse émerger ses propres concepts depuis ses données empiriques au fil du travail de terrain.

Yin invite tout chercheur à suivre à la lettre un protocole de recherche qui permette d'assurer la fiabilité des résultats du début de la collecte à l'issue du travail de codage (Ibidem : 67). Il évoque un ensemble d'avantages et d'inconvénients pour chaque type de données : la documentation, les archives, les entretiens, l'observation directe, l'observation participante et les objets. Considérant que les avantages et inconvénients respectifs des différentes sources doivent encourager leur triangulation, il définit ce travail comme suit : la collecte d'informations de plusieurs sources différentes mais corroborant le même fait ou phénomène (data triangulation) afin de garantir une validité au modèle d'analyse (construct validity) ce qui suppose une mobilisation d'une large palette de techniques d'enquête de manière concomitante (Ibidem : 100).

Ce même auteur insiste par ailleurs sur la constitution, pour le chercheur d'un « répertoire analytique » (Ibidem : 116) qui permet de mettre en lumière certains phénomènes. Il examine plusieurs types de régularités qui peuvent correspondre à la construction de catégories à partir d'un ou plusieurs cas : la récurrence de motifs (pattern matching), la construction d'explication, le schéma temporel de développement (time-series) et les modèles logiques (qui ajoute aux motifs récurrents l'identification d'une suite d'actions dont la séquence ne varie pas).

Un peu avant, Yin (2003 : 97)[vi] définit la triangulation en lien avec un argumentaire défendant l'usage de sources multiples qui combinent les méthodes de collecte et de tri. Cela permet d'élargir le propos et notamment de combiner les niveaux d'analyse en allant outre les différences et les contradictions initiales. Yin évoque par ailleurs quatre types distincts de

triangulation *: data triangulation, investigator triangulation, theory triangulation and methological triangulation. »* (Ibidem : 98).

Dans la tradition de la méthode comparatiste, il s'agit d'isoler les faits discriminants et récurrents qui constituent des motifs. Yin[vii] évoque un peu plus loin la question des motifs qu'il convient de chercher à faire coïncider par les techniques de codage. Cela peut consister, par exemple, à tester sur plusieurs cas des explications distinctes et choisir celle qui correspond le mieux à toutes les occurrences (correspond à l'ensemble des cas). Il concède que le chercheur exerce toujours un jugement discrétionnaire[viii], ce qui n'aurait pas à se justifier dans la mesure où l'on peut considérer que la recherche en sciences sociales suppose une forme d'engagement (Flyvbjerg, 2001). Mais il considère que cette part discrétionnaire est limitée par le travail de codage. Reste alors à se demande ce qui reste à l'interprétation et qui demeure de l'ordre de la libre appréciation.

1.1.5. La neutralité du propos en recherche

J'ai conscience de faire de la recherche engagée, dans la mesure où je participe souvent aux événements que j'observe et où je prends position, même si je ne formule jamais de préconisations. En cela, je crois contrevenir aux conseils de neutralité et de prudence de Yin, sans pour autant renoncer aux objectifs de réalisme descriptif de l'enquête de terrain (Kunda, 2013 ; Van Maanen, 2011 ; Winkin, 1997). Il me semble que la méfiance par rapport à toute prise de position qui dépasserait une intention d'enquête « pure », tournée vers une compréhension neutre jusqu'à l'indifférence, vient de l'approche de l'étude de cas par Yin, qui correspond essentiellement au modèle des cas de Harvard, tels qu'ils ont été analysés par Michel Anteby (2015). Dans ce modèle, chaque cas présente des situations sociales caractéristiques dans une perspective à la fois claire et pédagogique. Pour les futurs dirigeants, les cas permettent de savoir à quoi s'attendre en l'occurrence et donc quelles sont les réactions à avoir. Cependant, comme le démontre Anteby, cette clarté est trompeuse. Afin de ne pas tomber dans une approche idéalisante du savoir de l'action, ou en tout cas, dans le but de ne pas la laisser trop paraître, une telle conception des cas dissimule les ambivalences et les zones d'ombre en les livrant à l'arbitrage personnel, et donc à la (supposée) supériorité morale, des lecteurs. Le fait de ne pas prendre position sur certains points fait reposer sur l'éloquence une grande partie des choix qui mériteraient d'être explicités par l'artifice de ce qu'Anteby nomme « le silence parlant » : *« L'une des fonctions primordiales du silence est, on le sait, de permettre l'ambiguïté. Le silence parlant autorise lui aussi l'ambiguïté, mais*

avec quelques limites. Ce silence relatif encourage une part de désaccord, tout en réduisant la variabilité des résultats. Au lieu d'éliminer la tension entre capacité d'agir et structure, le silence parlant tend à la préserver dans une certaine mesure. En effet, il implique la participation des membres de l'organisation pour résoudre une énigme silencieuse. L'association entre faculté d'appréciation et rigueur crée, dans ce périmètre, l'amorce d'une dissonance intime : comme rien ou presque ne semble figé, des points de vue divers peuvent coexister au sein des routines concernées. C'est ainsi que le silence parlant autorise la reproduction répétée, et apparemment personnelle, des morales dans ce qui ressemble à des vides. » (2015 : 25). Comme Anteby, je juge illusoire de présenter des cas d'entreprises sans prendre position par rapport à des enjeux structurants comme l'économie politique, où les choix ne dépendent pas uniquement de l'appréciation des circonstances de l'action.

Aussi, pour moi, le cadre clair de l'étude de cas présente donc plutôt un modèle idéal qui permet de respecter les règles élémentaires de collecte et surtout de traitement des données tout en prenant position à l'issue d'une phase d'enquête suffisamment poussée. Ainsi, pour Yin, chaque analyse de cas correspond à des standards de qualité, qui sont garantis par les procédures de vérification respectées par l'auteur d'un cas. Dans le mesure où le cas se veut l'illustration et l'explication d'un fait ou d'un phénomène spécifique, afin de s'assurer de la plausibilité du modèle explicatif, il faut, d'après Yin (Ibidem : 37) avoir pris en compte toutes les données (« *attend to all the evidence* »), envisagé toutes les autres possibilités d'explication, (« *address all major rival interpretations* »), saturé l'analyse à propos de l'aspect le plus important (« *address the most significant aspect of your study* ») et enfin capitalisé sur l'expérience antérieure du chercheur « *use your own prior expert knowledge* »). Pour moi, ces règles correspondent au respect d'une période de suspension du jugement (epokhe). Mais par expérience, même en suivant avec rigueur les règles du métier, je considère que de nombreux obstacles se présentent qui nous compliquent la tâche de l'exposition objective des faits à l'issue de cette phase. Du fait de cette part du métier qui demande « des ficelles » (Becker, 2002), il serait vain de chercher à se le dissimuler et de le cacher au lecteur afin de lui proposer l'aspect lissé qui caractérise la plupart des études de cas à visée pédagogique. Mieux vaut prendre acte de ce fait, quitte à exposer certains dilemmes au grand jour.

1.2. Des limites de la méthode des cas

J'identifie plusieurs limites à la méthode traditionnelle des cas, dans la mesure où ce sont des questions qu'elle présume résolues en suivant une méthode rigoureuse de collecte, alors qu'à mon avis, ces choix ne vont jamais de soi, et font appel à la réflexivité et à l'analyse critique des concepts.

Tout d'abord il faut tenir compte de la perspective (1.2.1) et ensuite du style d'adresse (1.2.2.) c'est-à-dire du choix de la prise de parole par l'écriture, enfin (1.2.3.) du rôle de la découverte..

1.2.1. La perspective

Lorsqu'un cas s'appuie sur un travail de terrain, c'est ce travail qui détermine le reste, cette expérience de terrain prend le pas sur le reste des données, qu'il s'agisse d'entretiens ou de données de seconde main. Se pose donc la question de la perspective, je veux dire de distance au terrain. Cela peut se décrire comme une forme de participation ou d'engagement.

On peut considérer que l'utilité des enquêtes de terrain et la présentation sous forme de cas permet de jeter la lumière sur les dimensions les plus complexes et parfois les plus opaques des situations sociales, celles, et elles sont nombreuses, où il n'est pas possible d'attribuer une cause à des conséquences et des conséquences à une cause, plus spécifiquement celles où l'action collective complique l'identification d'acteurs clefs qui porteraient une responsabilité plus grande que les autres sur le cours de l'action.

Flyvbjerg (2001) insiste sur l'importance du savoir engagé et donc sur l'importance du chercheur sur le terrain afin de légitimer son travail d'enquête.

Lindblom et Cohen (1979) définissent eux aussi le savoir utile en science sociales (« professional social inquiry » (PSI)). Ils objectent aussi bien aux querelles de clocher (parochial views) liées à l'autorité des experts locaux et à l'argument d'autorité du chercheur académique depuis sa tour d'ivoire *(« the mistaken pursuit of authoritativeness »* (Ibidem : 40).

Cela tient au caractère situé et évolutif des enjeux liés à l'expérience de terrain : les problèmes n'y sont pas blottis, en attendant qu'on les découvre, ils sont choisis au moment où ils reçoivent une formulation. Ainsi, *« Si la guerre est généralement considérée comme un problème, certains y voient une solution. »*[ix] (Ibidem : 6). Il faut donc admettre que la distance au terrain, et les relations nouées avec les acteurs façonnent notre façon de poser les questions

et d'identifier des problèmes et des solutions. Cette question de la perspective n'est jamais réglée. Elle détermine aussi l'écriture d'un problème, et donc la relation aux lecteurs.

1.2.2. L'écriture

Le deuxième enjeu, que ne prend pas assez en compte la méthode de cas, est celui de la méthode d'écriture. Elle permet de rendre compte de la nature du tissu social tel qu'il est réellement, qui illustre tout l'intérêt du travail d'enquête de terrain. Comme le souligne John Van Maanen (1988) dans son analyse des différents modes d'écriture en ethnographie, la rédaction d'un cas dépend d'abord et avant tout de la capacité de l'auteur à en démontrer l'intérêt. Il est capable de répondre à la question de la portée, celle du : « Et alors ? » (« So what ? »).

L'un des enjeux significatifs d'un cas consiste donc à démontrer l'importance d'un enjeu et la pertinence de la question posée au lecteur. Contrairement à une approche traditionnelle de la méthode des cas qui vise à éliminer l'ambivalence des enjeux afin de démontrer la supériorité d'un mode d'action ou d'une technique, en l'occurrence, tout l'enjeu est de rendre compte de l'ambivalence et donc de se poser la question de ce que signifie un mode d'action ou de la technique pour ceux qui les emploient et ceux qui les subissent. La méthode de cas permet de définir un objet à taille humaine et d'en raconter l'histoire de manière circonstanciée. Toutefois, l'économie des circonstances est souvent essentielle dans un cas de type classique, puisque son objectif est avant tout propédeutique, il s'agit d'une démonstration ou de l'illustration d'un phénomène par l'exemple. Tout autre forme d'écriture force à prendre position, ce qui met en danger. Or certains sujets contraignent à sortir de cette zone de confort, comme je l'illustrerai dans le chapitre 5 avec le cas des camps.

1.2.3.La découverte

Je repère enfin une autre limite à la méthode des cas traditionnelle. Se voulant empirique, expérimental et non idéologique, le choix du cas ne doit pas, en principe, viser à illustrer ou contredire une représentation dominante ou un corpus idéologique. Cependant, comme le souligne Suddaby (2006) à propos de la méthode dite « ancrée » (grounded theory), cette méthode d'enquête cherche à investiguer un phénomène en évitant délibérément toute caractérisation a priori. Or il est rare de commencer une enquête sans intention ni prévention sauf à tomber de manière fortuite sur l'explication d'un phénomène qui ferait l'objet d'une découverte[x].

Cela implique donc certains choix opérés au fil du travail donc parfois en partie à l'aveugle. D'une part, la démarche expérimentale est difficilement compatible avec l'inscription dans un courant de recherche, où les problèmes sont souvent déjà cadrés d'emblée par l'appartenance à une école. Le chercheur de terrain qui ne prédétermine pas ses questions de recherche part avec un handicap initial. D'autre part, l'approche empirique montre aussi ses limites : il n'y a jamais d'accès immédiat aux données de l'expérience mais les faits sont en partie construits. A un moment, ce sont nos constructions discursives qui servent de prisme, et pas ce qui se passe sur le terrain, comme le rappellent Van Maanen et de Rond (2018) au sujet du livre d'Alice Goffman. La polémique autour des faits révélés sur la condition des habitants des quartiers pauvres aux États-Unis, et sur la légitimité de l'auteur pour évoquer le cas des Noirs Américains, tend à occulter les thèses de l'auteur sur le respect des droits fondamentaux et sur la pauvreté. Non seulement l'auteur prend position, mais elle le fait dans un domaine où elle n'a pas de titre spécifique pour le faire sinon que le ghetto est au coin de la rue d'une ville où elle vit même si les différences de niveaux de vie entre quartiers établissent comme un fossé. En un sens, cette polémique ne permet plus de reconnaître ce travail en l'inscrivant dans une tradition ethnographique et donc occulte l'apport bien réel de cette enquête sur certains points précis notamment sur les relations entre licéité, légalité et codes moraux informels. Je pense donc qu'il est nécessaire de chercher un équilibre entre le monde des faits et celui des idées. J'ajoute que j'y vois une tâche insurmontable si l'on prend un article ou un livre en particulier, et c'est donc ce qui donne tout son prix à un programme de recherche personnel sur la durée et en collaboration avec d'autres chercheurs.

Parce que les questions qui m'occupent mobilisent plusieurs niveaux d'analyse à la fois (du plus individuel au plus collectif), ma démarche d'enquête ne renonce jamais à dépasser le caractère subjectif et émotif (Favret-Saada, 1990) qui vient avec le fait « d'être affecté ». Je pense que la démarche de l'enquête doit permettre d'aller au-delà de l'affect et d'engager une forme de critique de la représentation sans utiliser l'observation participante comme un « leurre » (Winkin, 1997). L'émotion est un moment essentiel, mais je la perçois comme une facette à l'intérieur d'un ensemble où il faut trouver le point nodal entre différents niveaux d'analyse, ce qu'elle ne permet pas. Je trouve assez juste l'évocation des moyens nécessaires à l''étude des mouvements sociaux, qui doit pouvoir s'appuyer sur plusieurs méthodes combinées comme la comparaison de grain fin de terrains multiples, l'analyse des narrations, des réseaux, l'analyse multi-sites ou mobile (Davis, Morrill, Rao et Soule, 2008)[xi] car elles supposent de faire varier les points de vue en gardant à l'esprit une même perspective.

Dans beaucoup de mes travaux[xii], l'observation participante m'ayant rendue sensible à certaines dimensions matérielles et à l'expérience subjective des acteurs, je rencontre des difficultés à combiner ces dimensions, où la perception et la sensibilité sont essentielles avec d'autres données qui sont moins liées à l'expérience directe, comme le cadre des institutions. Il y a donc bien un travail critique de mise à distance qui doit avoir lieu et il ne saurait être préparé par anticipation. Je pense le mener au fur et à mesure, à travers mes efforts pour ancrer mon terrain dans un cadre spatial-temporel qui lui correspond, le cadre multi-niveaux du comparatiste. Le dilemme que nous pose la recherche en sciences sociales ne peut se régler qu'au fil du temps, à mesure que le travail s'accumule. Cela suppose d'avoir une stratégie de recherche en imaginant le plus tôt possible des usages multiples des mêmes enquêtes, avec des niveaux de granularité différents, qui proposent différents angles d'attaque. En effet, chaque terrain est riche d'enseignements mais résiste à la généralisation et aux comparaisons. Par exemple l'observation participante résiste au codage avec d'autres types de données. Il est impossible de coder un terrain comme un texte, comme le fait l'analyse de discours. Il y a donc toujours un montage à opérer entre les parties descriptives, la description de l'action (où la matérialité est première) et les dialogues où les archives (où les mots sont premiers). Dans une seule organisation, Tech, Kunda (1992) résout souvent ce problème de montage par la méthode impressionniste (Van Maanen, 1988) : isoler certaines scènes clefs où les pratiques matérielles et les représentations des acteurs (verbalisées) se concentrent, et souvent, entrent en conflit. Pour comprendre les pratiques et les représentations situées, cette approche en profondeur est indispensable, mais elle fait une large place à l'appréciation personnelle de l'auteur, à l'écrivain. C'est pourquoi ce même Kunda se voit contraint de s'en remettre à un codage plus strict dans un terrain plus large, celui des travailleurs indépendants de la Silicon Valley (Barley et Kunda, 2006). Les pratiques sont cette fois abordées par le biais des questionnaires semi-directifs. Cela met en lumière le dilemme conceptuel kantien : ce que l'on gagne en extension, on le perd en compréhension. Pour des raisons de partage et de travail collectif, le travail sur archives et par entretiens est plébiscité en recherche. Je maintiens pourtant que l'observation participante est une entrée essentielle pour la compréhension d'un sujet et qu'elle demeure indispensable tout au long du travail. C'est pourquoi j'adopte une stratégie de recherche qui combine les approches sur la durée : commencer par les descriptions en profondeur et monter progressivement en généralité par le biais de la comparaison (Burawoy, 1998). Le travail collectif se révèle essentiel pour ce faire.

Je concède volontiers que ce travail est particulièrement délicat dans la mesure où il s'agit de

convaincre le lecteur sans arguments rhétoriques, en particulier l'autorité du « j'y étais » qu'évoque John Van Maanen (1988), car l'on tend à s'en persuader soi-même, que certaines dimensions n'ont pas été perçues parce qu'elles n'avaient pas été mises en perspective. Le faire, c'est démontrer le caractère stratégique du cas. Comme le défend Yves Winkin (1981), je pense donc qu'un travail de recherche qui privilégie l'observation participante peut être personnel sans renoncer à l'objectivité et donc sans forcément teinter l'observation, la description et l'interprétation, de la subjectivité du participant. Je vais à présent m'appuyer sur quelques-uns de mes sujets de recherche pour donner des exemples de mon travail, que j'apparente à l'ajustage des faits et des idées à travers ce que j'appelle des cas.

1.3. L'ajustage du cas à l'enjeu

La méthode des cas traditionnelle impose une forme classique qui fonctionne sur une économie de moyens afin de servir la démonstration. L'unique message délivré par une bonne étude de cas au sens classique du terme tient aux principes de la démonstration inductive selon la méthode empirique. C'est que le cas a une vocation avant tout didactique : il ne s'agit pas d'imposer une analyse mais d'amener le lecteur à la formuler de lui-même de telle sorte que tout lecteur en arrive aux mêmes conclusions. Je pourrais continuer à prétendre que ma démarche, elle, est plutôt de type abductif : il s'agit de conduire une investigation dans un domaine dont les enjeux ne sont pas encore établis de bout en bout. C'est ce que j'ai évoqué dans le cas de ma thèse en insistant sur le caractère pionnier de ma démarche. Un recul de dix ans me permet de reconnaître que ce qui rendait mon travail pionnier était davantage mon manque d'expérience que mon sujet ou ma façon de travailler. Cependant, je perçois déjà un effort pour créer mes propres concepts en les faisant remonter du terrain et c'est une méthode à laquelle je suis demeurée fidèle.

Je dirais donc aujourd'hui que, dans la mesure où je choisis stratégiquement mes enquêtes de terrain en fonction d'enjeux qui m'intéressent et que je souhaite approfondir, c'est d'une part la matière des données collectées et la nature de l'enjeu tel qu'il se découvre à moi qui me conduit à inventer un dispositif d'exposition qui me semble juste. Il est toujours possible de découvrir une conjointure du cas à l'enjeu et de procéder à un ajustage qui permette d'exposer l'enjeu stratégique qui se lit à travers le récit. Cependant, comme je vais l'illustrer à partir d'une série de travaux réalisés à ce jour, d'une part, l'ajustement ne va jamais sans certaines simplifications et d'autre part, ce travail de simplification ne me semble justifié que s'il s'agit d'une étape dans une exploration de l'enjeu. C'est ce qui explique à la fois l'importance des données de terrain dans toute leur matérialité et la richesse d'un terrain qu'une seule étude de

cas ne saurait épuiser. Il faut donc y revenir à la fois parce que l'usage d'une source spécifique suppose tout un apprentissage (par exemple le traitement des données visuelles et sonores) et parce qu'un terrain se découvre et se révèle progressivement. Bien souvent, c'est donc une fois conclu un premier travail de recherche que j'ai le sentiment de réellement comprendre et la méthode d'enquête et le terrain, objet et sujet de mon enquête.

En effet, ce qui fait d'un terrain un objet d'analyse est qu'il ne suffit pas d'établir une description complète et neutre d'un ensemble de situations afin de mettre à jour des relations causales (ce qui correspond à la stratégie visée et mise en œuvre). Mais ce qui fait d'un terrain un sujet d'enquête est le lien à l'action d'un acteur en situation d'observation participante : ce qui légitime la description, c'est la perspective engagée, c'est la participation à l'action afin d'en percevoir et je dirais même, d'en éprouver le moteur et les visées, souvent complexes car changeantes. Toutefois, pour moi, le sujet de l'analyse, c'est bien le jeu d'acteurs et en particulier, celui de certains acteurs que j'identifie comme des pivots. J'ai pour cela trois exemples d'études qui illustrent la façon dont je m'efforce de combiner les différents niveaux d'analyse. Dans ces trois études, je retrouve la même volonté non seulement de combiner différents niveaux mais aussi et surtout, d'en ajouter un ou plusieurs qui font défaut dans les analyses déjà présentes.

Étude 1. : Un mouvement social vu du pont, Sciences en Marche et l'avenir de la recherche scientifique en France (voir aussi l'étude 7 dans le chapitre 3.)

Pour première étude, je choisis l'un de mes travaux de recherche en cours, celui sur le mouvement social « science en marche » dont je fais partie, pour illustrer la difficulté à partir d'une expérience de terrain (de grain fin) pour proposer une analyse multi-niveaux.

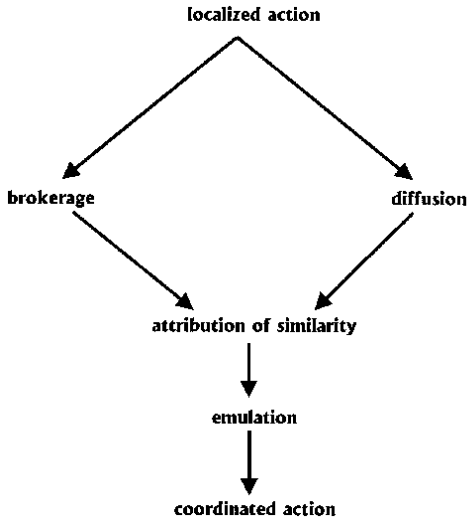
Créé en France en juin 2014 à l'initiative of a Patrick Lemaire, biologiste dans une unité CNRS de Montpellier, ce mouvement a bâti sa dynamique sur la dénonciation de la baisse des budgets d'Etat pour la recherche publique. Il a d'abord organisé un « Tour de France » avec la participation d'une grande partie des laboratoires et institutions de recherche qui se passaient le relai et le soutien de la presse scientifique et généraliste. Le mouvement a lancé trois débats : sur la précarité des contrats de recherche (un chercheur sur trois en France est en CDD ou en contrat précaire), sur la pression à la performance dans les laboratoires et l'accent mis sur la recherche appliquée (ayant un intérêt pour les entreprises) au détriment de la recherche fondamentale, et enfin sur l'insuffisante mobilisation du monde de la recherche en France pour faire face au changement climatique et de contribuer à des solutions face aux grands changements environnementaux et sociaux en cours.

Ce travail d'enquête correspond à une forme de recherche engagée (Flyvbjerg, 2001) mais aussi à un approfondissement d'un champ de recherche que je connais dans la mesure où je mobilise mes connaissances sur le fonctionnement des mouvements sociaux. Mais, afin d'illustrer le domaine d'où émane la contestation et ses enjeux, je m'appuie également sur mes travaux sur l'innovation de pointe et les structures entrepreneuriales comme les start-ups et les incubateurs. Je travaille depuis mon mastère recherche dans ce domaine auquel j'ai également consacré ma thèse. Je connais mieux le secteur des technologies de l'information et de la communication mais je travaille aujourd'hui davantage dans le domaine des biotechnologies et de la bioéconomie du fait des projets collectifs de mon laboratoire. Cela m'a permis de percevoir les tensions de ce milieu entre le public et le privé et entre l'innovation et la recherche fondamentale que je mesure par le contact avec le terrain, dans différentes structures, outre mon milieu professionnel et mon rôle au sein de notre laboratoire et de notre incubateur.

Cette situation explique que je préfère choisir une exposition de type « autoethnographique » (un récit à la première personne, situé, à la manière de Flyvbjerg)[xiii] plutôt qu'une cartographie des structures et de leur dynamique (comme le propose Kriesi) ou bien encore d'un zonage en sphères d'influence centrée sur l'État (comme le propose Tilly). L'une des raisons en est que, pour la cartographie, je perçois la porosité des structures et pour le zonage, j'observe avec Snow (2004b) que l'État, garant des services publics, n'est pas la cible principale du mouvement social. La cible est plutôt les multinationales privées qui bénéficient de la majorité des fonds du crédit d'impôt recherche sans qu'il soit prouvé qu'elles l'utilisent à meilleur escient que les structures publiques, comme l'affirment aujourd'hui bon nombre d'experts préoccupés par la compétitivité du système national d'innovation confronté à une concurrence mondialisée. Le montant du crédit d'impôt recherche aux entreprises étant de 6 milliards d'euros (tel qu'indiqué dans la loi de finances 2018) et les besoins budgétaires des centres de recherche public étant évalués à 2 milliards d'euros supplémentaires par an, le mouvement Sciences en Marche considère ce rééquilibrage comme une péréquation à opérer rapidement au nom de l'intérêt général et il est soutenu en cela par de nombreux élus. Cependant, depuis l'élan de 2014, force de reconnaître que le mouvement a largement perdu en dynamisme. Sa diffusion n'est plus aussi large qu'elle a pu l'être même si SeM fait l'objet d'une plus grande reconnaissance qu'en ses débuts dans des milieux de spécialistes des questions de budget et de recherche.

Ma description du schéma d'expansion puis de rétractation du mouvement tient compte avant tout d'une dynamique d'adhésion et de la succession des offensives tactiques dans une

stratégie de conquête. Face à cette stratégie, les antagonismes se manifestent de manière discrète, bien souvent pas le choix de ne pas reconnaître la critique et donc de s'abstenir d'y répondre.



(In McAdam, Tarrow and Tilly, 2004 : 333)

Schéma 1. La dynamique de diffusion d'une action locale pour expliquer la force d'un mouvement social

De ce fait, le schéma d'analyse que je mobilise (schéma 1. Ci-dessus) inspiré de Mc Adam, Tarrow et Tilly (2004) a un caractère moins ordonné, dans la mesure où il s'agit d'un schéma de diffusion qui part d'une situation locale, que la cartographie (schéma 2. Ci-dessous) qui se concentre sur les dynamiques de structures déjà installées.

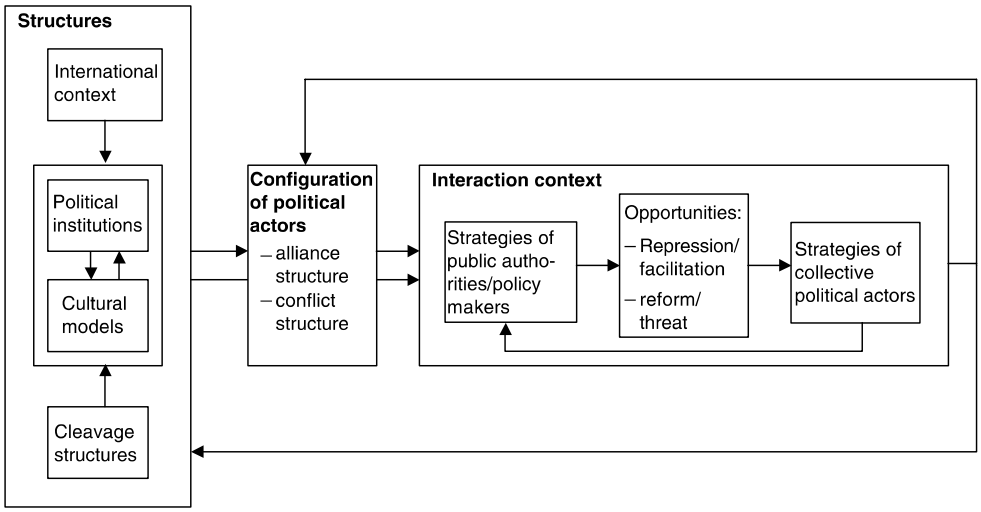


Figure 4.1 A framework for the study of the political context.

(Kriesi in Snow, Soule and Kriesi, 2004: 70)

Schéma 2. La cartographie des structures dans le champ

Le schéma de diffusion est aussi moins hiérarchisé que le zonage (schéma 3) dont on voit bien qu'il est structuré d'emblée comme un schéma d'analyse multiniveaux qui comporte une hiérarchie (liée à la centralité).

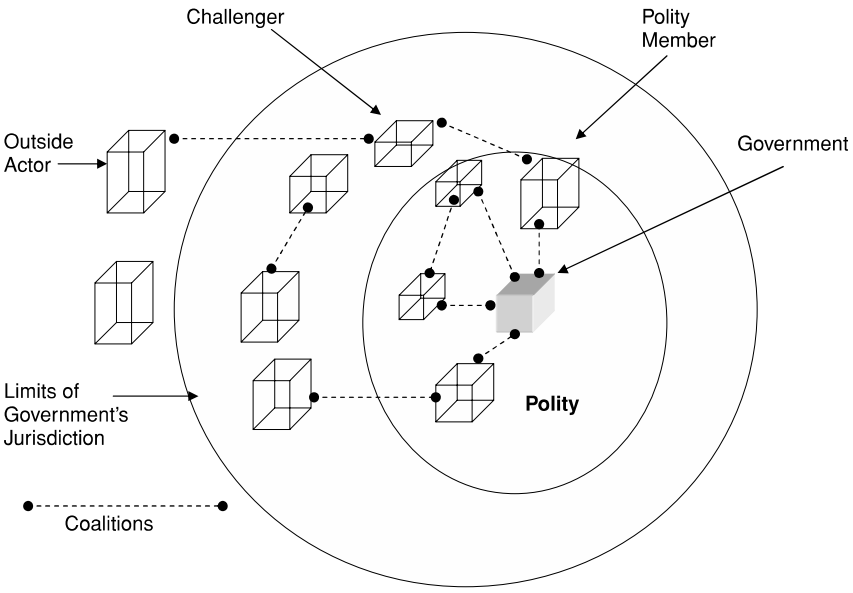


FIGURE 1.1. Tilly's Simple Polity Model. *Source:* Doug McAdam et al., *Dynamics of Contention*, p. 11. Copyright © 2001 Cambridge University Press. Reprinted with permission.

Schéma 3. Les mouvements sociaux autour d'un centre névralgique, le gouvernement (l'État).

Ces deux schémas permettent d'articuler plusieurs niveaux. Cependant, je choisis en général un schéma d'analyse comme celui présenté plus haut (schéma 1) dans la mesure où les mouvements que j'étudie depuis le terrain partent de stratégies d'acteurs locaux, voire marginaux, qui cherchent à gagner de l'influence en combinant plusieurs tactiques en direction de possibles soutiens et en visant différentes cibles, souvent des intérêts privés (Den Hond et de Bakker, 2012) plutôt que le seul État.

De fait, cette action, pour laquelle j'avais été missionnée, était à la fois fondée sur les modes d'organisation de notre laboratoire (notre organisation), sur un réseau de collaborations locales durables avec d'autres laboratoires (notamment en géographie et en mathématiques appliquées) au sein de notre université, sur les syndicats et aussi des confédérations nationales (comme la FSU-Fédération syndicale unitaire ou la CFDT- confédération française démocratique du travail), sur des alliances avec des syndicats étudiants comme l'UNEF (union nationale des étudiants de France) et des partis politiques : nous tablions sur la portée d'un mouvement social d'envergure nationale comme Sciences en Marche pour défendre la cause des docteurs de l'université mais aussi, et plus généralement, la place des sciences et l'accès de tous au savoir.

L'idée est de faire remonter des propositions de la base, puisqu'une résistance productive existait déjà (Courpasson, Dany et Clegg, 2012). Il s'agissait aussi de trouver des convergences avec d'autres types de structures de la recherche, notamment afin d'inclure les acteurs les plus précaires, ceux que nous appelions « les précaires de la recherche » (Mair, Marti et Ventresca, 2012).

Il fallait tenir compte d'un contexte passé dont je n'étais pas familière mais qui avait considérablement marqué beaucoup de mes collègues. Or il conditionnait manifestement leur grille de lecture des événements : les grèves massives lors de la loi LRU (Loi relative aux Libertés et aux responsabilités des universités de 2007) et l'échec d'un mouvement semblable à Sciences en Marche, « Sauvons la Recherche ». Perçu comme réformiste, la présence de nombre de ses membres dans les instances de gouvernement de la recherche et parmi les élus du Parti Socialiste (alors parti de gouvernement) décourageait beaucoup d'enseignants-chercheurs de renouveler l'expérience. Ils croyaient à une forme de « sclérose de la critique » (Parker, 2010) puisque le mouvement avait commencé en protestant contre l'austérité budgétaire, ce qui était perçu comme un manque de radicalité. Un autre problème de taille par rapport aux représentants syndicaux était le choix de SeM de s'adresser aux salariés du privé comme du public en réalisant ses enquêtes de terrain. Le fait de défendre les chercheurs ayant des contrats en droit privé comme les chercheurs du public était perçu comme une attaque contre le statut et le mouvement était soupçonné de rentrer dans la logique du ministère afin de mieux négocier le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Du fait de mon parcours antérieur, j'avais justement ce profil issu de « l'University Ltd., business school » et j'en utilise, il est vrai, les techniques de réseautage, notamment au niveau européen.

Du fait de toutes ces causes de réticence, lors du passage de la délégation SeM dans notre université (à l'occasion du Tour de France d'octobre 2014), la présidence Snesup de l'université était présente au grand complet, mais les autres collègues n'avaient pas fait le déplacement. L'université étant alors au bord de la banqueroute, la critique de la politique d'austérité du ministère était particulièrement bienvenue. C'est un exemple parmi d'autres du caractère systématiquement bancal et fragile de l'architecture multi-niveaux d'un mouvement. Pour qui construit au cœur de cette tour de Babel, il n'y a jamais d'alignement, jamais d'appuis acquis, jamais d'accords autres que transitoires.

Cela ne nous a pas empêché de réunir des milliers de personnes à Paris le 16 octobre 2014 puis de nous lancer dans une série de contre-expertises concernant le budget de la recherche (public et privé) en obtenant l'accès à des données d'accès restreint après l'examen de notre demande par le comité du secret à Bercy (ministère des finances) en obtenant le relai de la

presse nationale pour nos rapports. Nous avons ajouté à ces deux tactiques (la manifestation et l'investigation) trois autres tactiques : les alliances à l'internationale (à l'occasion de la marche pour les sciences et celle pour le climat), l'essai d'une coopérative (coopetic) pour les chercheurs précaires et la réunion de toutes les académies savantes de France le 13 septembre 2018 dans le but d'imiter la NAS (National Academy of Science) aux Etats-Unis qui défend le budget de la recherche et diffuse le savoir scientifique.

Étude 2 : L'usage de l'Histoire, vérités et fictions dans les industries du luxe

La plupart des auteurs évoquent quatre façons de faire de l'Histoire dans le domaine de la stratégie et des sciences de l'organisation, alors que la plupart du temps, cette approche est principalement seconde et associée à la mise en récit. Outre la narration, l'Histoire peut être une méthode d'évaluation, un mode d'explication, et une façon d'introduire des concepts.

À titre d'illustration, je propose d'évoquer le cas du secteur du luxe parisien, j'avais pu visiter un atelier et échanger avec la créatrice, Anne-Valérie H., je me souviens encore de la demi-douzaine de stagiaires japonaises qui coupaient de l'Organza blanc sur de grandes tables, montant et descendant de la mezzanine sans un bruit, sauf celui des grands ciseaux qui crissaient sur l'étoffe), puis j'avais été confrontée à la proverbiale culture du secret de cet univers. Le secret tient en partie aux questions de production et de conditions de travail dans la profession, en partie au fait que dans le régime de propriété intellectuelle de Locarno, la création originale de ce domaine n'est protégée que sur quelques points précis mais aussi, et surtout, par un désir de maintenir à distance pour préserver l'aura, le rêve. C'est cette dernière dimension qui est finalement la plus intéressante, car pour le reste, les films d'atelier et d'usine, de bureaux, de coulisses de défilés, par exemple les séries de Loïc Prigent ou les photographies d'Irving Penn, suffisent pour comprendre ce qui s'y passe. Je me suis donc concentrée sur l'analyse des expositions d'objets dans les boutiques du Triangle d'Or parisien, à l'étranger, et surtout dans les musées et à travers les industries culturelles.

Les marques de luxe jouent sur l'émotion pour exercer une influence (Aspers, 2012 ; 2008). Comme le souligne Roland Barthes (1982), dans leurs images, elles savent combiner « studium » et « punctum », ce qui informe et ce qui touche. Il y a une première façon de faire de l'Histoire, qu'elles mobilisent déjà beaucoup : la mise en récit d'une marque, associée à un nom (le créateur). J'ai cherché à évaluer cette façon de raconter l'Histoire, qui revient souvent

à démontrer que le créateur est celui qui a fait l'Histoire, et que tout s'y passait autour de celle de sa Maison.

Mais pour moi, étudier l'Histoire à partir du récit des marques (haute couture, accessoires de luxe, champagne), est plus qu'une recherche consistant à comparer leurs différents types de récits (en fonction des auditoires). Il s'agit de mobiliser d'autres sources, comme l'Histoire savante et les archives et comparer de façon à mettre en perspective le développement de cette « histoire de marque », en expliquer les transformations et les variations (souvent dictée par la conquête de marchés à l'international), comprendre la conception de la culture qui s'en dégage (Appadurai, 1988), le sens de l'ordre de la hiérarchie sociale (Fontaine, 2018), les codes de la sensation (Aspers, 2010) et les concepts liés à la consommation ostentatoire (Douglas et Isherwood, 1982). Cette dernière dimension de l'histoire en fait, pour moi, plus qu'une analyse de l'usage rhétorique de l'histoire (Suddaby et Greenwood, 2005) mais, dans la mesure où il ne s'agit pas d'abord de mots mais d'impressions et d'effets, ce serait plutôt une histoire fragmentaire des formes et des idées qui donnerait toute sa place à l'esthétique.

C'est ce qu'illustre le schéma ci-dessous où l'on voit coexister plusieurs approches de l'histoire et plusieurs théories. Par contraste avec l'approche initiale de Mc Lean, Harvey et Clegg (2014), j'ai pris en compte le caractère engagé de la lecture des faits, qui implique que s'opposent des approches critiques s'opposent aux versions officielles. Ici, j'ai pris l'exemple des marques de luxe qui mobilisent l'histoire, la mémoire collective et les traditions. Comme je l'illustre dans le tableau suivant (schéma 4), quatre lectures possibles du même cas historique sont possibles.

		OBJECTIF	
		Exposé des faits	Interprétation
Sciences sociales	MODE	Évaluation L'Histoire sert de pierre de touche pour la théorie Exemples: la mondialisation heureuse du tourisme et des marchés de produits accessibles partout dans le monde Critique: la vie sociale des objets dans la mondialisation, le développement durable	Explication L'Histoire sert à développer une théorie du processus de changement social Ex: Le luxe devient accessible à tous grâce à la croissance Critique: analyse de la nature de la croissance et du partage des richesses (rôle des inégalités)
	Récit	Conceptualisation L'Histoire sert à générer de nouveaux construits théoriques Ex: La « démocratisation du luxe » (design, masstige) est un signe du progrès humain Critique: le fétichisme de la marchandise, le concept de luxe (la dépense, le surplus, la consommation ostentatoire)	Narration L'histoire sert à expliquer la forme et les origines de phénomènes contemporains jugés significatifs Ex: la création des marques de luxe par des entrepreneurs Critique: contre-récits (par exemple l'histoire de la disparition de la couture parisienne, la mécanisation et la délocalisation)

(Inspiré de Mc Lean, Harvey and Clegg, 2014 : 21)

Schema 4. Usage de l'Histoire pour le luxe

Sur ce même thème de l'histoire, dans un article sur l'économiste Joseph Schumpter (à paraître), j'insiste sur le caractère daté de certains arguments empruntés à l'histoire dans l'économie politique. Dans un autre article, écrit à quatre mains avec Emilie Reinhold (à paraître), nous montrons au contraire qu'un concept historiquement situé, comme le fétichisme de la marchandise, trouve une forme de pertinence dans le contexte de la crise du climat et à l'heure du « luxe démocratique ». Plus largement, beaucoup de mes travaux de recherche m'obligent à aborder cette question de la « rémanence » (Foucault, 1994[xiv] ; Didi-Huberman, 2016), des vestiges (Didi-Huberman, Lambert et Niney, 2008[xv]) de recherches antérieures qui ne sont jamais complètement contenues dans les archives. Il me semble donc, pour résumer, que l'usage de l'Histoire impose une approche discriminante des faits et la collecte de données de première main me permet de mesurer les orientations déjà présentes dans les données de seconde main. En conséquence, un autre domaine de réflexion qui m'occupe beaucoup est le rôle des données de première main et leurs modes de transmission.

Étude 3 : Le cas de la voix

J'ai commencé à travailler sur la question de la voix parce que je voulais rendre compte du travail de collecte d'une association dont j'ai pris la vice-présidence. « Le son des choses » collecte et restitue la mémoire dans la région Grand Est et en particulier en Champagne-Ardenne. C'était la première fois que j'avais accès à une base de données orales de grande ampleur et encore inexploitée par les chercheurs car elle n'avait pas été ou collectée ou

récolée par les archives. J'ai pu écouter des dizaines d'entretiens sur des sujets comme la viticulture en Champagne et le déclin de l'industrie textile, pilier du Colbertisme, depuis les années 60. Mon premier constat concerne la transformation introduite par les outils de collecte des voix et du son aujourd'hui disponibles. Le numérique et plus spécifiquement le multicanal a permis un saut qualitatif surtout dans le domaine amateur.

Jack Goody (2006) évoque ainsi le rôle qu'a joué le Nagra[xvi] (permettant des enregistrements de qualité hors du studio) pour les chercheurs depuis les années 1960. Cette technique de capture sonore, qui s'est peu à peu diffusée, permet d'utiliser une nouvelle palette de techniques qui, sans régler les problèmes d'analyse, oblige à penser le texte autrement, comme autant de versions, et de compréhensions possibles du monde, plutôt que comme un codex. Les enregistrements successifs révèlent les différentes versions comme autant de variations autour d'un thème commun, illustrent les limites des versions "codex" écrites pour rendre compte de traditions orales vivantes dans leur contexte.

Sans même entrer dans la question de la tradition, concernant le seul témoignage, les enregistrements révèlent la richesse de la polyphonie énonciative, le style de parole et l'esprit de la langue et plus subtil encore, le grain de la voix. Comment savoir s'il faut ou non introduire le parler des métiers, la maladresse dans l'expression (qui peut aussi être une forme d'adresse langagière quand elle est bien comprise) dans le texte, comment savoir s'il faut citer un acteur, ou des échanges entre acteurs, les dialogues en direct ou à distance, à travers le temps ?

Beaucoup de travaux de recherche évoquent « la voix des acteurs », mais ils s'en tiennent souvent à une évocation abstraite, ou bien ils insistent sur l'opération entre discours étique et discours émique. Beaud et Weber (2010) en soulignent l'importance dans la sociologie des professions. Cependant, rares sont ceux qui, comme le fait Becker (2002) ou Van Maanen (1978) laissent leurs lecteurs découvrir à travers l'épaisseur des phrases le sens que les acteurs y mettent (je pense en particulier à l'expression des étudiants en médecine durant leurs gardes, qui désignent du terme de « crock » les patients qui les appellent sans cesse à leur chevet et qui n'ont jamais rien). A travers la question de la voix, se pose aussi la question du témoignage et du droit de réponse. Plus la voix de l'autre est prise en compte, plus celui qui l'écoute reconnaît sa dette et moins il peut imposer une fermeture du débat qui lui offrirait le dernier mot. Restituer au plus près la parole d'autrui revient à se priver de la distance protectrice du jugement surplombant.

Yves Winkin (1996) et Caroline Brettell (1993) abordent tous deux de façon très directe cette délicate question de la « politique du travail de terrain » quand tout acteur participant, en plus de l'auteur, peut revendiquer son témoignage et s'opposer au texte qui en fait le compte-rendu. Brettell évoque des problèmes distincts liés à la réponse polémique des acteurs de terrain, des experts locaux (par exemple, s'il existe déjà un chercheur spécialiste du terrain et qui tire son expertise de son ancrage local et de son appartenance au groupe et enfin le rôle des médias qui, sans un effort de vulgarisation du travail de recherche, peut en déformer la teneur et parfois déclencher, par cette mise en lumière, des réactions de rejet chez les lecteurs du compte-rendu, un rejet qu'une rectification de l'auteur ne peine pas toujours à calmer. Brettell souligne que l'une des difficultés posées par l'enquête ethnographique est qu'elle tend à renvoyer les acteurs à des questions portant sur leur identité, et elle suggère aux auteurs de se préparer à devoir répondre de leurs textes sur ce sujet sensible car ils sont de plus en plus souvent lus et contestés par ceux qui les ont reçus et renseignés sur leur terrain d'enquête.[xvii]

Pour le chercheur de terrain, quel que soit le cas, quelque chose de plus se joue lorsque l'on écoute la voix et ses intonations particulières. Il y a là une dimension qu'il est impossible d'oublier, et dont il est très difficile de parler ou d'écrire. Cette relation sensible incite au respect de la parole donnée.

Cela rend encore plus important l'enjeu dont j'étais partie au début de ce travail sur les témoignages : comment expliquer que si peu de données sonores soient archivées et mises à disposition du public une fois un travail de recherche terminé ? Comment expliquer ce retard dans les moyens mis en place par les archives nationales et ce qui s'apparente à une forme de protection des sources de la part des chercheurs ? Dans la plupart des études de cas et des disciplines auxquelles elles se rattachent en gestion, les termes de récolement (vérification de l'intégrité des collections d'une bibliothèque, d'un fonds documentaire.) et même de collectage (faire une collecte de choses, les recueillir*)* restent encore des notions moins familières que celle de collecte de fonds.

*

* *

Ces trois études illustrent l'importance de trouver un ensemble conceptuel capable de combiner plusieurs niveaux d'analyse. Je pense ne pas trop déroger aux traditions de ma

discipline, la stratégie, en choisissant pour ce faire le champ. C'est à l'usage de ce cadre d'analyse dans mon travail que le chapitre suivant est consacré.

CHAPITRE DEUX. LA PERSPECTIVE DU CHAMP

Articles : 1 ; 4 ; 8 ; 24 ; 25 ; 34 ; 37 ; 38 ; 39 ; 44 ; 46

Dans ce deuxième chapitre, je m'appuie sur deux approches spécifiques afin de rendre compte de l'action collective au sein d'un champ. La première approche se centre sur la stabilité du champ et les modes de contrôle des acteurs dominants en son sein. Cette approche est néo-corporatiste, elle considère que les choix sont gouvernés par le respect des règles et des normes existantes, en fonction d'une hiérarchie qui ordonne les modes de représentations légitimes. C'est le cas de plusieurs grands groupes que j'ai décrits dans mes travaux de recherche. Par opposition, l'analyse pluraliste du champ dessine un champ beaucoup plus ouvert. C'est pourquoi Fligstein et McAdam parlent d'un champ néo-corporatiste. Ils accordent une grande importance aux mouvements sociaux et aux acteurs qui agissent en leur propre nom, sans représentation officielle ou en constituant un mouvement qui se constitue peu à peu par son mode d'appartenance et de représentation.

Je m'apprête à exposer les objets et les concepts qui permettent d'analyser un champ d'action stratégique. Je crois ma perspective caractéristique d'une approche stratégique, dans la mesure où ce sont les jeux d'acteurs et les rapports de force au sein d'un champ qui m'intéressent principalement afin de comprendre sa dynamique. Le fait d'introduire d'autres acteurs, comme les activistes, influe sur mon analyse des enjeux, car c'est davantage en termes de choix et d'orientation de l'action collective, au regard de l'économie politique que j'analyse les interactions, qu'en termes de rapports de marché. Je peux par ailleurs indiquer que la dimension qui concentre mes efforts d'observation et d'exposition, dans ces interactions entre acteurs, c'est celle des représentations.

J'utilise l'ambivalence de cette notion de représentation qui renvoie à plusieurs phénomènes distincts qui caractérisent la dimension sociale du champ : il y a d'abord l'exercice du pouvoir dans le cadre de la démocratie représentative qui passe généralement par l'élection ou le choix

de représentants des citoyens et/ou des corps constitués. Il y a ensuite les représentations comme images mentales, perspectives sur le monde qui caractérisent et manifestent l'appartenance à une culture ou à au moins un ensemble culturel (non-exclusif). A l'intérieur de cet ensemble, l'on peut encore identifier le rôle central dans les interactions de ce que Goffman (1957) nomme « la présentation de soi ».

Comme je vais m'efforce de le démontrer plus avant, si je crois possible un usage légitime de cette notion plurielle de représentation sans en exploiter outre mesure l'ambivalence, c'est que le caractère discret du phénomène impose un lien consubstantiel à l'ensemble de ses manifestations : se faire représenter pour exercer le pouvoir suppose une certaine représentation de l'exercice du pouvoir et un rapport à soi qui tolère l'altérité du corps représentant. C'est pour moi ce qui permet de comprendre les perspectives d'acteurs et leurs choix stratégiques dans un champ donné.

Je commence par rappeler la définition d'un champ d'action stratégique selon Fligstein (2.1.). Je m'intéresse ensuite aux différents mécanismes de régulation d'un champ (2.2.) dont le marché. Ensuite, j'aborde la question des modèles néo-corporatiste et pluralistes (2.3.) qui s'opposent sur la nature du changement. J'insiste sur le niveau micro et la question des acteurs et des représentations, qui va des normes aux valeurs (2.4.). Je termine ce chapitre par la question de l'anticipation et des postulats qui fondent la promesse de résultat (2.5) et je me penche sur le rôle de l'entrepreneur, figure mercuriale, qui semble à elle seule capable de résoudre les contradictions des champs d'action stratégique.

2.1. Le champ d'action stratégique : une perspective multi-niveaux

La plupart de mes articles analysent une situation au niveau du champ d'action stratégique. Fligstein et McAdam (2012 : 3) le définissent comme un espace de niveau intermédiaire ou un ensemble de parties prenantes interagissent au fondement de la vie politique et économique dans l'économie, la société civile et l'État[xviii].

Plus spécifiquement, le champ est un ensemble de niveau intermédiaire qui correspond, dans mes travaux de recherche, à l'espace qui correspond aux quatre secteurs d'activité que j'analyse à différents niveaux : l'agriculture et la pêche, l'art et le luxe, les services sociaux (le sous-champ de l'aide sociale à l'enfance) et l'innovation et la recherche. La plupart des terrains que j'observe appartiennent à l'un de ces quatre champs et se situent en France, cependant, même en prenant seulement en compte la chaîne de valeur, qui déjà est une vision

simpliste de l'ensemble des interactions entre acteurs d'un même champ, il est impossible de circonscrire les phénomènes observés au cadre du territoire national. Par ailleurs, comme la plupart des champs que j'observe sont anciens, il faut tenir compte d'une transformation à la fois synchronique et diachronique.

Dans le vocabulaire de Fligstein et McAdam, l'on peut identifier des forces qui tiennent et qui agitent le champ : les acteurs dominants, les acteurs marginaux et des unités de gouvernance, le social, l'environnement plus large, les chocs exogènes, la mobilisation, le déclenchement, les épisodes et la conclusion de conflits » (Ibidem, 8-9). [xix]D'autres forces stabilisent le champ comme une même compréhension de l'action et de ses enjeux[xx]. Cela implique un cadre consensuel et une logique d'action collective.[xxi] Le fait que cette représentation commune du champ soit partagée ne présume en rien de l'adhésion des acteurs à cet ordre des choses et à ses valeurs. Cela veut dire qu'ils l'interprètent de manière similaire du point de vue des faits : c'est ce qui permet à un activiste de poser une action efficace, car il comprend les implications de tel ou tel choix. C'est pourquoi les acteurs qui dominent un champ installent leur position en imposant leur ordre (un ordre de gouvernance interne du champ) et président à la définition des normes qui contrôlent les conduites de tous ceux qui souhaitent conserver leur place dans le champ.

2.2. La question des frontières d'un champ multi-niveaux

Pour l'analyse, l'un des problèmes essentiels de l'analyse d'un champ en est le caractère multi-niveaux. Il impose d'établir des limites en termes d'extension, faute de perdre en compréhension. Cependant, établir des limites arbitraires peut isoler un champ des forces-mêmes qui le conditionnent. Il existe plusieurs méthodes pour le borner. L'on trouve chez Geertz (1973) la notion de zone culturelle. Seule la culture, qui correspond à une forme de texte ou de script, permet d'identifier un ensemble où les interactions entre les acteurs révèlent une commune compréhension et des situations en partage. Ce même auteur évoque également la question des frontières temporelles. Ainsi, dans son texte « Person, time and conduct in Bali » (1973) les cycles indiquent un certain type de temporalité partagée de manière régulière. Il s'agit d'identifier cette sorte de permanence discrète qui sous-tend un ensemble de routines. Le cœur de l'analyse porte sur les pratiques et les représentations qui, si elles ne disent pas quelle heure il est, disent au moins la nature du temps.[xxii] Cette approche demeure relativement floue en termes d'espace-temps parce qu'elle propose de penser les

liens d'appartenance simplement en termes de rythme. Je préfère cependant cette approche à cette autre où dans *Centers, Kings and Charisma*, Geertz (1977) fait référence au déplacement du chef sur son territoire : c'est un point mouvant dans l'espace et qui pourtant en est toujours le centre. Il me semble difficile d'admettre que quelle que soit la culture, ce qui en fait l'unité, ce soit la reconnaissance du pouvoir symbolique d'une élite qui en formerait le pivot[xxiii]. Ainsi, quand Louis Marin (1988) évoque la figure du Roi en majesté à Versailles, qui, au-delà de sa personne, incarne un appareil de pouvoir, il parle bien d'une époque révolue et non de l'invariant structurel d'un système de représentation.

Je me réfère donc seulement à cette première notion de cadre commun comme rythme et comme représentation pour poser les frontières du champ (Snow, 2004a). Il m'appartient ensuite de caractériser ce rythme. C'est l'équivalent de ce que Mintzberg identifie à l'idéologie pour l'organisation et cette notion manque de netteté quand elle n'est pas décrite au cas par cas. Cependant, la matérialiser ou lui donner une essence éloigne de la réalité du phénomène. Par exemple, beaucoup d'auteurs, comme Sassen (1988) réfléchissent en termes de zones d'influence, opposant espaces centraux et périphéries. Or dans bon nombre des cas que j'étudie, il existe différentes polarités, autres que celles des mégalopoles et leurs périphéries. De même, Mc Alister (2001) propose d'établir des « géographies morales » qui permettent de se situer dans des zones d'influence où les pratiques sont homogènes et permettent d'interpréter des zones d'influence commune sans faire référence à des notions comme la nation ou la communauté. Cela suppose d'identifier une empreinte commune vraiment distinctive et uniforme.[xxiv] D'après l'auteur, une forme d'identité commune se dégagerait dans les débats publics, les images, les émotions et la façon dont les acteurs se comportent. Je juge difficile de déterminer ce qui semble correspondre à une identité culturelle commune, en quelque sorte un syncrétisme de plusieurs influences dans un monde global. J'ai tendance à préférer, à des dimensions qui font appel à l'identité, un cadre commun consciemment manifesté par des représentations comme les formes et les concepts, sachant que d'une part ils se transforment et que d'autre part ils se combinent et s'affrontent parfois. C'est ce que Fligstein et Mc Adam appellent (2012 : 293) *"la conception dominante de contrôle"* dans le champ. Il croise et combine plusieurs cadres et par ailleurs, les frontières des champs peuvent se révéler poreuses. C'est une question que je pense avoir illustrée dans plusieurs travaux, par exemple, l'usage de la « mimésis » au sein d'une multinationale comme Saint-Gobain (la compagnie des maîtres-verriers et leur idéal de transparence des comptes dans tous les pays et tous les domaines) ou encore l'unité et les rivalités au sein d'une filière

(comme celle du porc industriel) ou dans un camp (la ZAD de Notre-Dame des Landes ou Camp Bastion, le centre des forces armées des Nations Unies en Afghanistan). Je pense que les questions de périmètre, de frontières et les contestations du cadre ne remettent pas en question l'organisation en termes de champ d'action stratégique. Elles illustrent seulement des dynamiques et des représentations situées.

2.3. Le rôle du cadre où l'unité d'un niveau ou d'un ensemble

Le cadre de l'action est souvent assimilé au sens (Weick, 1995), et plus spécifiquement, il est décrit comme un processus d'organisation dirigé (Weick, Sutcliffe et Obsfeld, 2005 : 1455-1456). Certains auteurs s'intéressent au lien entre les contradictions perçues par les individus (ambivalence, dissonance cognitive et émotionnelle, hypocrisie, ambiguïté et équivoque) et des situations organisationnelles (ambivalence, dualité, paradoxe, hypocrisie organisationnelle, dialectique et caractère ambidextre) pour comprendre les tensions et les modes de résolution des conflits (domination, compromis ou évitement) (Ashforth, Rogers, Pratt et Pradies, 2014). D'autres auteurs posent le problème des limites de la raison pratique en faisant appel à une attitude, la sagesse (Weick, 1998) ou à un effort concerté de mobilisation, la « phronésis » (Flyvbjerg, 2006) qui repose sur un cadre ouvert à la critique (Flyvbjerg, 2001).

Il me semble que ce terme de savoir critique remet en perspective les approches en termes de sens qui sont suggérés au niveau des individus et des organisations dès lors que le niveau d'analyse est le champ. Ce que montrent Fligstein et McAdam (2012), c'est que dans un champ d'action collectif, il est impossible de penser le cadre en termes d'accord ou d'harmonie sans considérer aussi la part de doute qui cause les conflits. Dans une approche empruntée aux analyses des mouvements sociaux, « l'articulation d'un cadre » implique donc de faire le lien entre les événements, les expériences et les idées et de les cordonner. En les intégrant, le sens apparaît et les acteurs peuvent partager une même expérience. « L'élaboration d'un cadre » décrit un processus qui consiste à discriminer « ce qui compte » et d'établir une hiérarchie entre les enjeux (Snow, 2004)[xxv], ce qui permet de donner une pertinence aux priorités de l'agenda.

Grâce à cette notion de cadre, il devient possible de découper plusieurs différents niveaux d'analyse au sein d'un même champ en les caractérisant comme des ensembles, plutôt qu'en tentant d'enfermer dans une seule frontière un champ multi-niveaux. Ainsi, comme l'ont

montré et Boyer et Freyssenet (2000) et Hall et Soskice (2001), un champ se place sous l'influence des modèles nationaux, ceux qui définissent encore en grande partie le cadre de la loi. La référence aux institutions qui constituent le modèle national permet donc de considérer plusieurs niveaux tout en se situant à un niveau intermédiaire, celui du champ. Je pense qu'on peut situer certains phénomènes dans des cadres clairs officiels (2.3.1.) et d'autres dans des sphères moins contrôlées (2.3.2.).

2.3.1. Les cadres officiels

Ce qui est particulièrement délicat, c'est de définir les frontières d'un ensemble mouvant, avec ses dynamiques. Comme le souligne Bateson (1987 (1972)) avec sa notion de schismogénèse (le processus de différenciation qui transforme un ensemble stable (l'ethos ou l'eidos)) la permanence et l'impermanence se complètent et la référence collective peut faire l'objet d'un consensus tacite (Winkin, 1981). Les modèles nationaux permettent d'identifier sur une longue durée les modes traditionnels de régulation des conflits dans les champs donnés. Bien que les champs et leurs acteurs n'obéissent pas directement au modèle central identifié à un État-Nation, ce contexte exerce une influence suffisamment importante pour que l'on puisse établir une typologie de modèles nationaux, ainsi dans le champ de la protection sociale (Esping-Andersen, 2013) ou de la recherche et l'innovation (Amable, 2006). Or, comme l'observent ces auteurs, le cadre national ne permet plus guère de comprendre un champ donné, dans la mesure où les échanges ne s'y limitent pas.

Ainsi, l'on peut identifier des dynamiques plutôt que des frontières. D'après Fligstein et McAdam (2012), trois modes types d'échanges résument les grands modes d'organisation du pouvoir : la force, la compétition et la coopération. La stabilité du champ en dépend[xxvi].

Aucun de ces mécanismes ne saurait s'arrêter à des frontières territoriales ou à des zones d'influence fixes. Ils correspondent davantage à des mécanismes de régulation. L'un des mécanismes de régulation le plus souvent utilisé est le marché car il offre une grande variété de combinaisons possibles entre force, compétition et coopération. Il faut, pour en déterminer la composition, identifier les différentes parties prenantes et leurs positions dans la négociation ce qui suppose d'identifier plusieurs échelles (Beckert et Aspers, 2011) et le déroulement spécifique des processus d'évaluation qui dépend fortement des rapports de force et des négociations entre acteurs (Kornberger, 2017). De même qu'il n'est pas possible de limiter le jeu des institutions aux frontières nationales, il n'est pas non plus possible de limiter les négociations aux frontières d'une industrie. Comme je l'ai montré dans le cas des services sociaux (Riot, 2018), ils se situaient sous l'influence conjointe des domaines plus larges du

« médico-social » et de la justice (acteurs locaux et nationaux) et la logique prudentielle des compagnies d'assurance et des banques (acteurs globalisés) s'impose de plus en plus en sus des précédents, l'adoption du dispositif des obligations à impact social le signale. Il faut donc opérer un choix de découpage ad hoc par une action de subversion des frontières posées par les secteurs et les chaînes de valeur.

Un champ d'action stratégique est souvent plus turbulent qu'champ identifié à un simple secteur industriel. Par exemple, le champ d'action stratégique tel que défini par Fligstein et McAdam (2012) est plus riche et plus complexe que le champ défini habituellement en référence aux seules institutions. Il inclue notamment les mouvements sociaux, dont la légitimité peut être contestée et provoquer une rapide disparition mais surtout supprimer ce niveau plus ouvert interdit de comprendre ce qui s'y joue vraiment. Ainsi, comme le montrent Den Hond et de Bakker (2012) en évoquant un effet « boomerang », en portant leur action dans différents pays pauvres où opèrent les multinationales, les activités des pays riches peuvent confronter les dirigeants avec les faits que dissimulent leurs rapports annuels en termes d'engagement pour la planète. Par rapport au champ traditionnel de l'action stratégique, cela suppose de prendre en compte plusieurs niveaux d'action ce qui suppose d'entrer dans des justifications en termes d'influence comparée et supposée.

Étude 4 : Le cas du vote de la loi Macron

L'un des meilleurs exemples de l'analyse de l'influence dans un champ d'action stratégique, parmi mes travaux, est celui de l'étude d'une loi (un travail mené avec Bernard Ramanantsoa). Dans le cadre de l'analyse de la loi Macron, j'ai pu constater que seul le champ d'action stratégique permettait de comprendre le contexte de la loi, alors même que le contexte des négociations tripartites ne prenait officiellement pas en compte les mouvements sociaux. Or la principale opposition à la Loi Macron (2015) rebaptisée par les slogans de rue « la loi des patrons » qui avait pour objectif affiché de « libérer les énergies » en dérégulant tous azimuts n'est pas venue des syndicats (affaiblis) mais de mouvements sociaux, par exemple la coalition internationale d'activistes pour s'opposer à la loi sur le secret des affaires issue d'un directive européenne ou le réseau des associations environnementales qui ont eu plus de difficultés à se faire entendre sur des sujets techniques liés à la réforme du code rural comme l'illustre le schéma ci-dessous.

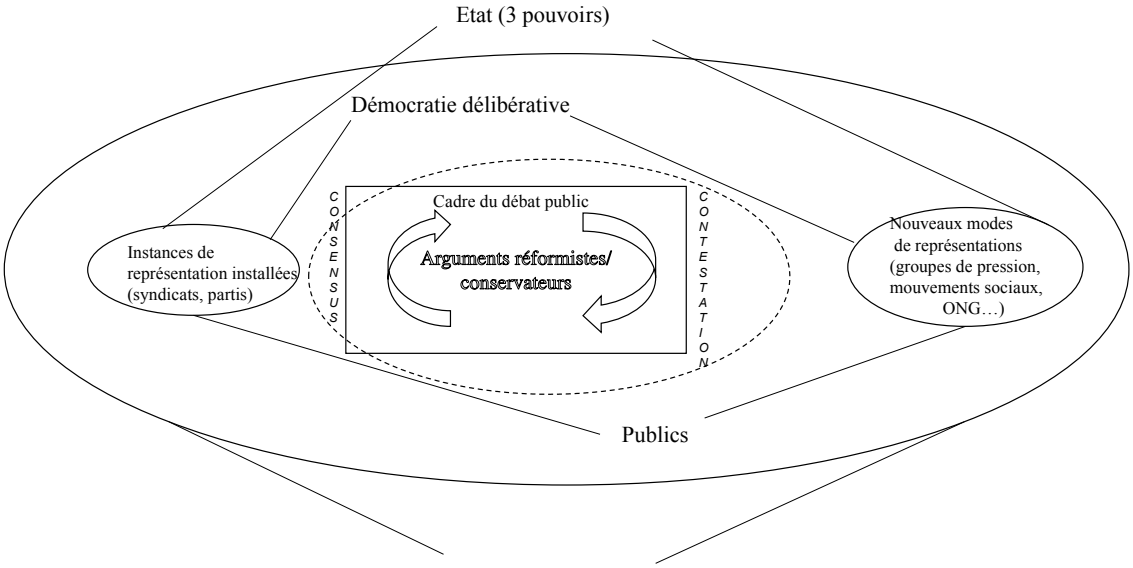


Schéma 5. Le champ de l'économie nationale au moment du vote de la loi Macron.

La couverture médiatique de la loi, qui était presque inexistante lors de la préparation et discontinue au fil des six mois d'examen permettait d'identifier une « crise » de la représentation sur plusieurs enjeux. La question centrale, restée sans réponse, portait sur la faiblesse des syndicats de salariés face au patronat. Seule l'analyse plus poussée du déroulé des auditions, des commissions et des débats parlementaires permettait d'identifier le rôle central des groupes d'intérêt et des mouvements sociaux ainsi que leurs tactiques spécifiques et leur évolution au cours de la préparation, de l'examen, du vote et de la mise en application de la loi par décrets. Enfin, ce diagnostic permet d'anticiper l'application et l'influence de la loi dans des domaines très différents en fonction de la détermination de ses zélateurs à la mettre à profit.

L'une des différences entre le champ d'action stratégique et un champ tel qu'il est défini de manière plus restreinte, aux parties prenantes comme les organisations et les institutions, vient de la difficulté à l'inscrire dans ce que Levy et Spicer (2013) désignent, après Appadurai (1986) comme « un régime de valeurs ». Il transcende différents champs dont les frontières semblent poreuses lorsque l'on considère les débats autour des articles de la loi. Les acteurs s'opposent autour d'ensembles de représentations.

Appadurai (1986 : 570)[xxvii] définit ce régime de valeurs sur le principe. Il le voit opérer comme un ensemble large d'accords sur ce qui est désirable, par exemple, dans le système du potlatch, quelle quantité de biens et de produits doivent être échangés et dans quelle

proportion. L'échange économique est donc assis sur un ensemble de normes et de valeurs culturelles. Partant du secteur de l'énergie, Levy et Spicer (2013 : 673) spécifient trois dimensions pour caractériser ce régime : un champ d'acteurs, un mécanisme de gouvernance et la stabilité de certains aspects liés à la définition de la valeur.

2.3.2. Des cadres officieux ou tacites

Si l'analyse multi-niveaux d'un champ est inévitable pour comprendre ce qui s'y passe, cela suppose aussi d'opérer des choix en fonction de dimensions moins aisées à percevoir au premier abord. De plus en plus, les organisations dans un champ donné ont des actions qui dépassent les frontières qu'elles se fixent à elles-mêmes, par exemple quand elles évoquent le cadre de leur secteur d'activités. Je peux à ce sujet prendre le cas de la fondation Avril-Sofiprotéol, une puissante multinationale spécialisée dans les semences et qui, dans le cadre de sa fondation d'entreprise, a décidé d'investir dans des obligations à impact social spécifiquement destinées aux enfants défavorisés des zones rurales en France en partenariat avec l'État et certaines régions. Ce simple exemple nous montre qu'il faut envisager un répertoire d'actions plus large que ce qui est généralement mis en avant dans la littérature sur la communication d'entreprise.

Comme le souligne Snow (2004a), il est artificiel de distinguer les strates d'un cadre défini en référence à l'idéologie, c'est-à-dire aux idées et aux valeurs. Il propose de combiner des concepts tels que les réseaux souterrains, les structures en suspens, les zones libres et les oppositions établies par Goffman entre scènes publiques et coulisses[xxviii]. Dans l'optique d'une analyse stratégique, une enquête de terrain profite de ces concepts pour réaliser une description de grain fin qui s'inscrit dans une interprétation plus large, par exemple à l'aune de la stratégie globale d'une entreprise. Une situation ou un choix en particulier permettent d'identifier le jeu de ces niveaux multiples car ils reflètent des choix stratégiques auxquels les acteurs sont confrontés en situation. Une approche qui se voudrait plus simple ou d'emblée plus générale ferait l'impasse sur certaines dimensions essentielles, plus précisément celles qui ne font pas l'objet d'une communication officielle par l'entreprise ou toutes les situations où rien n'est fait alors que l'on pourrait s'attendre au contraire.

Par exemple, l'on sous-estime aisément le choix délibéré de garder le silence sur certains choix de crainte d'attirer l'attention. Or, d'après Lok et de Rond (2013) la stratégie passe aussi par des activités discrètes et silencieuses, c'est notamment le travail « des gardiens du

temple » pour favoriser l'équilibre (maintenance) d'une institution face à l'entropie[xxix]. De même, les zones grises ou zones d'ambivalence sont essentielles en interne pour garantir une forme de jeu ou de paix sociale, comme dans le cas de ces héritiers des sublimes, les métallurgistes de la Snecma, qui voient leur rôle se réduire du fait de l'automatisation des modes de production des moteurs (Anteby, 2008)[xxx]. Les zones grises semblent non moins nécessaires à des niveaux plus élevés que dans les ateliers d'usine. Cela explique, par exemple, que dans le cas des actions en termes de développement durable, la communication autour de cet engagement sur le terrain puisse se révéler délicate. J'ai consacré plusieurs travaux à ce sujet car il me semble emblématique de la situation de changement global que nous traversons et de l'ambivalence des acteurs dominants du secteur, les multinationales qui gèrent les marques sous forme d'un oligopole à franges.

Étude 5 : Le luxe et le développement durable, lorsque la norme casse les codes

Le film de l'inauguration de la Fondation Louis Vuitton à l'automne 2015 montre le Président de la République, Bernard Arnaud, sa famille et ses invités errer, funèbre cortège, entre des fragments de météorite et des images de fonte de banquise en noir et blanc et en gros plan telles autant de plaies béantes dans le nouveau bâtiment HQE de Franck Gehry. Un peu plus tard, les premiers visiteurs font grise mine : ils s'attendaient à plus de luxe. Dans le cas des entreprises de luxe, Morsing, Schultz et Nielsen (2008) parlent des effets « double bind » de la communication portant sur le développement durable auprès de la clientèle du luxe. Ou bien les clients perçoivent une contradiction entre le caractère hédoniste de leur consommation et le rappel d'une règle de responsabilité sociale et environnementale, ou bien les clients trouvent de l'intérêt à l'information mais l'estiment incomplète, souhaitant en savoir davantage. L'on peut donc imaginer que c'est davantage pour se mettre en conformité avec des standards définis dans d'autres secteurs d'activité que des groupes comme LVMH et PPR ont mis en place des actions en faveur du développement durable que pour répondre aux attentes de leurs clients. Elles l'ont fait, comme j'ai eu l'occasion de l'illustrer dans le cas de la Fondation Louis Vuitton (Riot, 2017) en utilisant l'art afin de s'approprier certaines tactiques de rue des activistes et certaines images de la planète utilisées par les ONG dans le but de défendre l'environnement (par exemple le cadre de vie des tribus amazoniennes, l'arctique ou l'océan). Elles ont également investi de nouveaux espaces en devenant sponsors de musées d'ethnographie, d'histoire naturelle ou de géologie. Ce seul phénomène impose d'ouvrir le champ à de nouveaux acteurs que ceux qui y étaient jusqu'alors présents.

Toutefois, je tâche de montre, dans plusieurs analyses de marques de luxe française, que les codes du luxe imposent un univers de la dépense (cette « part maudite » qu'évoque Bataille (2003 : 1949) du fait d'un surplus d'énergie à dépenser[xxxi]) qui est pour moi incompatible avec les valeurs portées par le développement durable. Comme le soulignent Fligstein et McAdam (2012), qui s'inspirent de Bourdieu, le cadre d'un champ d'action stratégique se caractérise par sa nature discrète, voire discrétionnaire. Pour les inclus, il est est connu, pour ceux qui sont à la marge, il est une présence tangible dont il faut tenir compte mais l'on ne maîtrise ni les usages ni les codes.

Plus généralement, dans le cas des entreprises bénéficiant d'une reconnaissance symbolique, par exemple un label ou une accréditation, la stratégie peut consister à passer sous silence ce succès de crainte d'attirer l'attention sur l'ensemble de leurs activités dont ils ne peuvent garantir la parfaite conformité aux critères de responsabilité sociale et environnementale dudit label. Les dirigeants craignent d'attirer l'attention et d'être taxés d'hypocrisie dès qu'un manquement sera découvert. Leurs précédents investissements en communication risqueraient d'être réduits à néant (Carlos et Lewis, 2017)[xxxii]. Plus les entreprises seraient engagées dans des actions en faveur du développement durable, plus elles en mesuraient la complexité et plus elles se montreraient prudentes.

Le « silence stratégique » qu'évoquent les auteurs peut renvoyer aussi bien à une situation d'ensemble déséquilibrée qu'à un processus de transformation avec des changements en cours, comme un effort de mise en conformité qui requiert le temps de la mise en œuvre. La rapidité et l'ampleur de la transformation dépendent des moyens dédiés en interne mais l'on peut imaginer que ces moyens dépendent aussi des pressions extérieures exercées sur l'organisation.

L'on doit donc tenir compte de l'effet d'expérience qui transforme les relations entre les États, les multinationales et les activistes, « l'internationalisme complexe » qui a introduit de nouveaux acteurs dans les négociations internationales.

Ces échanges sur la durée tendent à créer une histoire commune et une expérience multi-terrains sur certains sujets, comme les droits de l'homme dans le cas d'Amnesty international. Aussi, parce qu'il semble désormais bien naïf de chercher à se composer une image grâce à des actions prises en faveur du développement durable et de l'éthique (Den Hond, 2009), la prudence consiste à ne pas s'exposer en s'attribuant des mérites qui pourraient faire l'objet de contestations. Le choix d'une maîtrise des effets d'annonce sur la durée peut être illustrée par des cas où des multinationales auraient fait le choix de communiquer auprès de certains

publics, l'effet boomerang des actions de coopération menées par des groupes au niveau international peut les conduire à réviser cette stratégie (Den Hond & De Bakker, 2012).

Le cas des régimes de standards tripartites (tripartite standards régimes) dans les industries agro-alimentaires (Loconto, Stone et Bush, 2012) est un cas d'école d'une situation où les groupes d'intérêt des industries agro-alimentaires codéterminent avec les États, tout un système de normes, de règles et de certifications. Ce travail de définition des normes techniques est indispensable et rend possible les échanges. Néanmoins, les auteurs soulignent que lorsqu'il existe un conflit de normes entre des groupes industriels et des défenseurs de l'environnement, c'est généralement la norme industrielle qui l'emporte : ainsi pour faire face à la menace d'une bactérie (e-coli) sur des plantations d'épinard en Californie, une certification fondée sur des standards industriels fut mise en place. Elle correspondait à la logique des deux firmes qui achetaient 80 pour cent des produits : Dole and Fresh Express. (Stuart, 2010). Cette norme sanitaire, fondée sur la prévention des risques et décidée en commission, prévoyait de supprimer les mares et bassins à proximité des cultures. Or cela entrait en conflit direct avec la vision des défenseurs de l'environnement qui jugeaient les bassins versants essentiels aux écosystèmes.[xxxiii] Mais les militants écologistes pesaient peu économiquement et le contrôle du risque sanitaire l'a emporté.

Le cas du régime tripartie est un cas parmi d'autres « d'internationalisme complexe » (Tarrow et Della Porta, 2005) où les Etats ont perdu leur monopole sur les discussions internationales aux profits des organisations supranationales et des ONG. Agricolianski (2013) met l'accent sur deux phénomènes récents, sans présager des effets de cette nouvelle donne pour les activistes[xxxiv]. Il évoque le cas d'espaces protégés, « les barrières de corail » ("coral reefs" (Tarrow 2005 : 27)) où les ONG et les IGO (« international governmental organizations » ou « organisations gouvernementales internationales ») peuvent plaider leur cause et définir un cadre commun d'action, comme les conférences des Nations Unies. Il évoque aussi l'usage de l'effet boomerang par les activistes qui visent les multinationales. Cette situation complexe me conduit à opposer deux approches qui privilégient ou le changement ou la stabilité pour faire une analyse stratégique du champ.

2.4. Néo-Corporatisme et Pluralisme. Deux visions de l'équilibre du champ et le rôle du changement

J'identifie deux grandes conceptions de la situation institutionnelle d'un champ. Il peut être stable car contrôlé par des acteurs dominants dans le cadre des institutions ou il peut être

turbulent. Cependant, c'est là que s'introduit nécessairement un jugement de valeur sur la nature de cet équilibre et de ce changement. Ou bien l'on considère que les institutions et la stabilité priment (l'approche néo-corporatiste), ou bien qu'elles régulent plus ou moins et temporairement un processus de changement permanent (l'approche pluraliste). Ces deux approches attribuent un rôle différent à la crise (2.4.1), au changement (2.4.2.) et à la norme (2.4.3.) alors même que ces trois notions demeurent centrales dans les deux cas.

2.4.1. La crise

Un champ peut se caractériser par sa stabilité ou par ses transformations. Le champ peut être en état de turbulence du fait de phénomènes extérieurs (chocs exogènes) et/ ou de transformations intérieures, en particulier entre des acteurs historiques bien installés et de nouveaux venus. Enfin, le champ peut être en état de crise du fait du déclin d'acteurs pivot, en particulier de ceux que l'on nomme des institutions. La notion de crise, ses tenants et ses aboutissants, se définissent comme suit : il ne s'agit pas d'un conflit habituel, la menace pèse sur le champ qui se révèle inutile, les acteurs dominants ne parviennent plus à émerger et à en défendre les principes et les règles, leurs actes ne se distinguent plus vraiment de ceux des acteurs dominés et contestataires (Fligstein and McAdam, 2012 : 176)[xxxv].

Alors que dans une conception néo-corporatiste, la crise est une rupture avec le passé (ce qui est connu), pour les pluralistes que sont Fligstein et McAdam, la crise annonce les transformations qui vont faire l'avenir. Une « crise » n'est donc pas, en soi, bonne ou mauvaise dans l'absolu. En outre, il est difficile de présager de ses effets à terme (s'agit-il d'une crise structurelle ou pas). Il faut pour cela préciser à quelle notion du changement la crise se réfère.

2.4.2. Le changement

La question du changement est devenue centrale pour comprendre le rôle des institutions : d'après Greenwood et Hinings (1996), cette question du changement et de la stabilité est le point commun qui permet de faire converger l'ancien institutionnalisme à la Selznick, qui traite des valeurs, des interactions informelles et localismes, et le nouvel institutionnalisme qui se centre sur la légitimité, les encastrements, les scripts et les routines.

Afin de mesurer le changement, il est possible d'identifier des changements radicaux par opposition à des changements mineurs, non déterminants. Ainsi, Bateson (1987) oppose deux ordres de changement, le changement de premier ordre, un ajustement qui garantit l'homéostasie (la stabilité d'ensemble par les boucles de rétroaction du système), et le changement de second ordre, qui opère sur le modèle d'un saut, en rupture avec l'ordre existant par rapport au modèle adaptatif précédent. Les organisations, ou les systèmes apprenants, combinent les deux orchestrant comme une suite ininterrompue de problèmes et de solutions[xxxvi]. Pour les tenants du néo-corporatisme, le changement de premier ordre est plus important car il garantit la pérennité.

Moins sensible de l'extérieur, le changement discret, qui permet la régulation, peut échapper aux observateurs, qui y voit un argument en faveur de la transformation spontanée des institutions, garante de l'ordre établi. Thelen nous invite à suivre de près l'adaptation de ces systèmes aux changements dans leur environnement politique, économique et social plutôt que les effets médiatiques des mouvements de contestations.[xxxvii]

C'est pourquoi l'on peut compléter le type de changements existants comme l'indique le schéma ci-dessous proposé dans un autre texte du même auteur.

		Résultat du changement	
		Continuité	Discontinuité
Processus de changement	Incrémental	Reproduction par adaptation	Transformation graduelle
	Abrupt	Survie et récupération	Rupture et remplacement

Schéma 6 :

Type de changement institutionnel (Repris de Streeck et Thelen, 2005 : 9)

Pour des institutionnalistes qui sont influencées par leurs travaux sur le néo-corporatisme comme Streeck et Thelen, l'équilibre et la pérennité d'un champ dépendent d'acteurs traditionnels capables de le faire évoluer sans heurt. Or parfois le changement dans le non-changement peut correspondre à ce que Geertz décrit comme une forme d'involution, car il résiste contre des changements extérieurs réels. Dans le cas de l'agriculture traditionnelle en Indonésie, les paysans ont collectivement tenté de maintenir identiques leurs pratiques alors même que le colonialisme et les échanges globalisés les rendaient caducs. Ce maintien coûte que coûte des pratiques et des représentations correspond donc à une « involution », une forme de complexification de ce qu'il appelle les motifs (patterns) comme autant de variations

sur les mêmes formes (Geertz, 1963). Il évoque la sophistication des motifs dans l'art maori, mais aussi des pratiques qui consistent à couper les cheveux en quatre, une forme d'incapacité à découvrir ou assimiler d'autres formes[xxxviii]. Ce qui s'apparente à une forme de décadence illustre par défaut le rôle central de la critique, elle passe d'abord par une analyse de l'idéologie dominante face à laquelle s'élève la ou les voix de la contestation. C'est donc par ce débat d'idées, au regard de son expérience et de ses représentations de la situation, qu'elle peut se structurer et définir son cadre d'analyse ce qu'interdisent les consensus qui ont créé des rentes de situation, même quand elles deviennent de moins en moins confortables. Fligstein et McAdam (2012) parlent, après d'autres analystes, d'une forme de blocage mental ou de « fausse conscience » que les mouvements sociaux aident à dépasser en ouvrant la voie à des transformations radicales. Cela suppose d'envisager le changement de second ordre, qui passe par un saut ou un sursaut hors du cadre.[xxxix] Contrairement à Thelen et aux néo-corporatistes, ils ne pensent pas qu'un tel changement puisse avoir lieu spontanément.

La notion de changement voit donc s'opposer deux conceptions du champ avec leurs modèles normatifs de sa dynamique : dans le modèle néo-corporatiste, le changement dans le champ obéit à un processus naturel et contrôlé (sans heurt) tandis que dans le modèle pluraliste, la santé démocratique impose le conflit au cœur du champ comme moteur du changement. Cela suppose de définir la norme de manière plus ou moins ouverte.

2.4.3. La question des normes au cœur des conceptions néo-corporatiste et pluraliste

Comme l'illustre ce moment spécifique que l'on identifie comme une « crise » du champ, c'est souvent lors de cette cristallisation de l'attention qu'afin de comprendre les équilibres du fonctionnement institutionnel d'un champ, l'on s'intéresse aux normes. C'est une situation paradoxale, car cette attention soutenue peut les fragiliser, les normes sont supposées aller de soi. Mais peut-on jamais parvenir à un état où elles ne se manifesteraient plus, où elles s'identifieraient à un état de nature dans la sphère sociale ? C'est en tout cas l'idéal corporatiste que d'y parvenir. Le modèle pluraliste, lui, ne conçoit la norme qu'en référence à des zones de débat et d'affrontement, ce qui explique leur intérêt pour le changement de second ordre.

Dans une vision néo-corporatiste, pour régler une crise, le but est d'amener tous les acteurs assemblés autour de la table de la commission à s'entendre sur une norme commune qui sera

officielle et fera référence. Souvent, c'est l'État qui en devient garant. Selon cette approche, les normes sont toujours l'objet de négociations, mais ces négociations ont pour but de tomber finalement d'accord en se référant à un ordre supérieur, celui d'une profession, avec ses techniques et ses traditions, ou plus généralement, celui du monde, telle qu'il est défini par exemple par la République ou le Saint-Siège.

Pour le modèle pluraliste au contraire, plusieurs normes peuvent coexister et il semble illusoire de chercher à s'accorder sur un ensemble de normes définies dans le cadre d'un champ comme unique niveau avec des représentants et un seul garant. Quand les normes sont construites selon le modèle corporatiste, elles servent donc à un certain nombre d'acteurs dominants dans un système à imposer leur pouvoir en édictant des prescriptions et des interdits : *« Nous sommes entrés dans un type de société où le pouvoir de la loi est en train non pas de régresser, mais de s'intégrer à un pouvoir beaucoup plus général : en gros, celui de la norme. »* (Foucault, 1975 : 75). Dès lors, les normes sont productives de comportements et d'actions : *« Les normes sociales renforcent, par les disciplines qu'elles engendrent, la productivité individuelle et collective. »* (Le Blanc, 2002 : 262). On peut même aller jusqu'à dire que les normes sont productives de sujets et de subjectivités : *« Plutôt que de demander à des sujets idéaux ce qu'ils ont pu céder d'eux-mêmes ou de leur pouvoir pour se laisser assujettir, il faut chercher comment les relations d'assujettissement peuvent fabriquer des sujets. »* (Foucault, 1989 : 85)

En se plaçant au cœur de l'identité et se proposant comme étalon réunissant le subjectif et l'objectif, le propre d'un pouvoir normatif et normalisateur qui cherche à imposer une norme unique est de dissimuler ce que l'imposition de ces normes uniques peut avoir d'artificiel et arbitraire. Il s'en remet à une nature ou à une valeur supérieure qui fonde son régime. C'est le propre d'un pouvoir moderne, ce que Foucault nomme « le biopouvoir ». Pour Foucault, cette transformation de la modernité s'accompagne de trois phénomènes : l'inversion fonctionnelle des disciplines, l'essaimage des mécanismes disciplinaires, l'étatisation des mécanismes disciplinaires. La norme permet de monter en généralité afin de dépasser les contradictions, et l'instance centrale, pour Foucault, est l'État.

Dans un système que j'appelle néo-corporatiste, il existe des marges limitées de négociation des normes, mais le but est d'abord et avant tout de défendre l'établi. Dans un modèle pluraliste, au contraire, l'on doit imaginer de très nombreuses normes, dont certaines sont des normes vitales, qu'il appartient aux seuls individus de définir. Le lien entre la manifestation physique du phénomène et les choix éthiques qui s'imposent nous amène aux enjeux liés à la

responsabilité sociale des entreprises et au développement durable comme je vais l'illustrer par l'une de mes études.

Étude 6 : Les obligations à impact social dans le domaine de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)- à combiner avec l'étude 11 qui mobilise également cet exemple.

Les obligations à impact social préconisent des investissements ciblant des populations spécifiques (délinquants, chômeurs) avec des actions sur trois ans, s'appuyant sur des approches comportementalistes. Je me suis intéressée au cas de ces investissements dans le domaine de la prévention dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance. Ces interventions ne font pas appel au juge pour enfants en l'absence de tout crime ou délit avéré. J'ai pu observer qu'une norme sociale était mise en avant : celle du maintien du lien familial (par opposition au placement). D'après moi, à en juger par les déclarations des acteurs, cette norme se référait à des normes utilisées en santé mais qui avaient été l'objet des travaux critiques de Georges Canguilhem et Michel Foucault.

Dans cette tradition vitaliste qui remonte à l'Antiquité et en particulier aux Stoïciens, le philosophe et médecin Georges Canguilhem a ainsi décrit comment différentes normes se combinent dans le domaine de la santé, le domaine du corps étant humain étant probablement celui où les enjeux de frontières et d'autorisation en référence à des normes se posent de la manière la plus délicate afin de définir des droits et des devoirs et de justifier ou de proscrire certaines actions.

Dans le cadre de ce nouveau dispositif de taille modeste car expérimental, les acteurs de l'aide sociale étaient invités à identifier des symptômes familiaux, de l'ordre de la douleur. La question de la douleur (Canguilhem, 1957 : 57) permet de rendre immédiatement sensible, en médecine, la limite de la norme[xl]. D'après Canguilhem, c'est d'une approche positiviste de ce diagnostic en santé que la norme sociale déroule. Il se livre donc à une généalogie qui permet de déconstruire l'apparente simplicité de la norme unique : elle passe par la définition d'un standard, la mise en place de solutions techniques, la prédiction de leurs effets et enfin leur mesure en termes de performance quantifiable[xli]. C'était, en l'occurrence, la mesure d'impact suite à la thérapie familiale.

Le pathologique n'est plus qu'une simple variation du normal et ne vaut plus comme écart, erreur. Comme cette vision n'est pas concrète mais idéelle, il y a d'emblée un problème de critère pour le normal (Canguilhem, 1957 : 22) mais la méthode expérimentale et ses

protocoles se proposent de résoudre cette difficulté en posant un critère unique, identifié à la moyenne.

Cette vision positiviste fige la norme en un idéal unique, qui est la rencontre parfaite entre l'observation empirique et la théorie. Afin de mieux le contrôler, elle appauvrit le réel[xlii]. Cependant, cela permet de traduire la crise sociale en termes financiers et de créer des produits financiers avec un niveau de risque/rentabilité homogène. Bien que sensibles au caractère artificiel de leur catégories, les participants au projet d'obligations à impact social y voyaient une condition pour des acteurs dont le soutien financier pouvait se révéler décisif en temps d'austérité budgétaire. Du reste, les auditeurs et les experts me demandaient de prendre position en dénonçant les normes qui étaient ainsi instaurées et en leur proposant des alternatives. Je n'étais pas capable de le faire, et je n'étais pas non plus capable de m'opposer à leur argument d'extrême urgence pour certains enfants plus exposés que les autres, mais aussi plus facilement sortis d'affaire pour lesquels, d'après les travailleurs sociaux, aucun dispositif spécifique n'était jusqu'alors autorisé dans la mesure où la loi stipule une égalité de traitement pour tous les bénéficiaires.

J'ai pu à cette occasion mesurer combien il y a un danger à ce travail critique de la connaissance. Le propre de l'homme, c'est d'utiliser la connaissance pour choisir des normes alors même qu'il a conscience que des séries de normes tentent de s'imposer à lui. Qu'est-ce qui fait la norme alors ? C'est le fait d'une décision qui *« affirme une intention normative et prend une décision normalisatrice ou normalisante. »* (Canguilhem, 1942 in Le Blanc, 1998 : 18). Dès lors, la seule solution, c'est d'admettre l'existence de plusieurs normes à la fois parmi lesquelles il faut toujours choisir : *« L'homme normal, c'est l'homme normatif, l'être capable d'instituer de nouvelles normes, même organiques. Une norme unique de vie est ressentie privativement et non positivement. »* (Canguilhem, 1957 : 87). Dans cette conception pluraliste d'un champ où plusieurs acteurs interagissent, toute norme est donc d'abord l'objet d'un choix stratégique, puis elle demeure au cœur de conflits de valeur. Pour autant, il faut bien pouvoir poser une hiérarchie dans les normes faute de tomber dans le relativisme.

*

* *

La nature du champ et l'articulation de ses différents niveaux demeure donc problématique : ou bien elle correspond à des ensembles de normes strictes ou bien plutôt à des combinatoires

de hasard. Une approche intermédiaire (Streeck et Thelen, 2005), qui cherche à réconcilier la conception néo-corporatiste et la conception pluraliste du champ avec ses normes propose deux ouvertures intéressantes pour monter en généralité, introduire une hiérarchie institutionnelle des normes, sans pour autant affronter un rapport de force. Ce faisant, ces auteurs ouvrent deux brèches dans la rigidité du modèle néo-corporatiste : l'évolution au fil du temps et la négociation de certains aspects des normes. Toutefois, elles ne me semblent pas suffisante pour rendre cela possible. La première ouverture consiste à mettre en avant la transformation progressive des normes en lien avec la prise de conscience collective des transformations du monde : cela ferait des normes des objets transitionnels, ce qu'à mon avis, elles ne sauraient être. L'autre ouverture consiste à monter en généralité en soumettant les normes à des parties prenantes toujours plus nombreuses mais sans pour autant les vider de leur substance. Elles peuvent être adaptées à des groupes plus larges. Il existe une limite au-delà de laquelle les institutions humaines ne peuvent plus se dépasser et s'inclure. Prenons le cas des traités internationaux. Il n'y a pas d'au-delà des traités internationaux dans un monde globalisé : on ne peut pas monter davantage en généralisation. Dans leur analyse de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), Strang and Chang's (1993 : 242) tentent d'expliquer pourquoi les nations choisissent d'entrer dans des conventions internationales. Ils pensent qu'elles leur offrent un espace en dehors de la politique nationale et ses rapports de force traditionnels, s'inscrivant dans un « royaume des droits fondamentaux universellement reconnus » qui « échapperait aux logiques partisanes ».[xliii] Toutefois, comme le montrent Hermitte et Noiville (2002) qui pointent les divergences entre des traités internationaux pour d'identiques questions de licéité par exemple dans le cas des organismes vivants modifiés (OVM) entre le traité de Carthagène et celui de Marrakech, la biodiversité et le commerce s'opposent sur les priorités[xliv]. Aussi, alors que la référence à une « Constitution » pouvait sembler un acte unique, profondément original, au moment de la Révolution Française, a perdu de sa force étant donné l'abondance des « constitutions » aujourd'hui comme l'illustre le schéma ci-dessous.

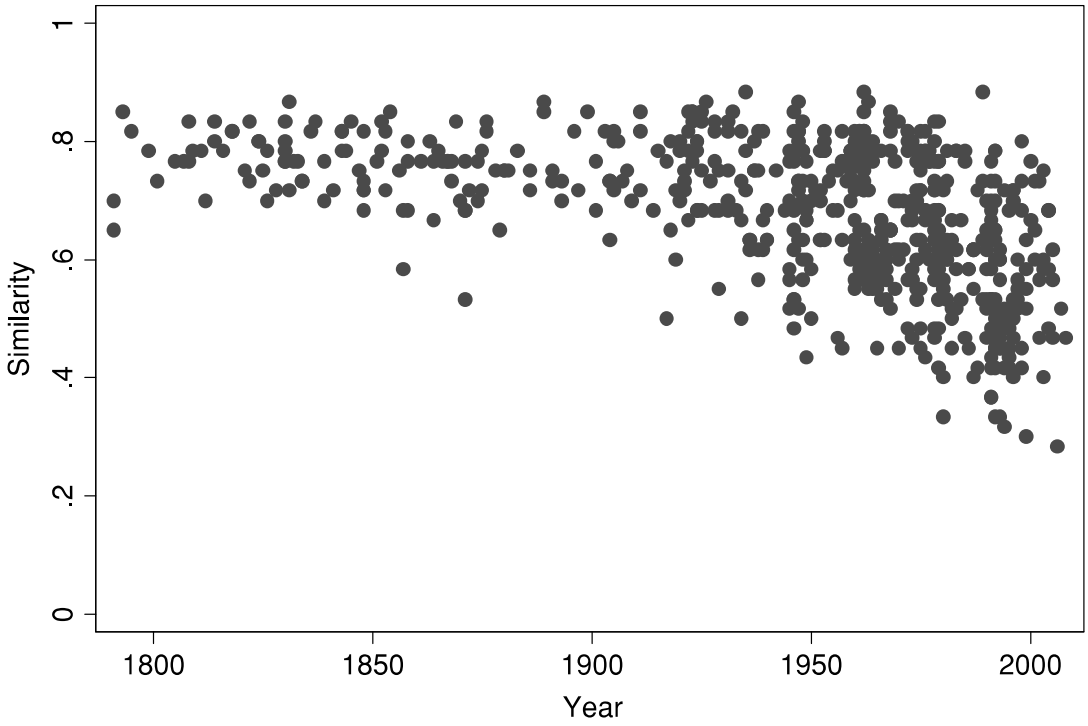


FIGURE C.1. National Constitutions and the French Declaration of Rights. *Source:* Data provided courtesy of Zachary Elkins and Tom Ginsburg, "Constitutional Convergence in Human Rights? The Reciprocal Relationship between Human Rights Treaties and National Constitutions," from their unpublished paper. Available at www.comparativeconstitutionsproject.org (2009).

Schéma 7. Le nombre de constitutions nationales et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en lien avec la première constitution de la République Française reprise de Tarrow (2013 : 263).

Il faut donc faire un choix et en admettre le caractère stratégique, car il s'agit d'une évaluation, d'un jugement de valeur (Kornberger, 2017). Si donc l'on considère que, quel que soit le niveau de généralité où l'on se place, aucune norme ne s'impose et ne permet de faire l'économie d'un examen des valeurs. Si l'on maintient que ces normes ne sont pas relatives (au sens où elles ne correspondent que partiellement à une construction sociale), alors il demeure bien toujours deux façons de se référer à la norme : en la référant à un ordre antérieur ou en la posant en référence à un état présent qui présage de l'avenir. C'est l'opposition que j'établis entre le modèle (néo-) corporatiste et le modèle pluraliste. Avant d'aborder ces deux approches du champ, je vais à présent identifier un ensemble de problèmes qui imposent de choisir entre les deux.

CHAPITRE 3. ACTEURS, CONFLITS ET FINALITÉS

Articles : 3 ; 27 ; 30 ; 31 ; 34 ; 36 ; 37 ; 39 ; 40 ; 41 ; 44 ; 45

Dans ce troisième chapitre, je souhaite aborder les questions spécifiques qui constituent, d'après moi, une approche stratégique des questions. La stratégie vise l'essentiel, puisqu'il y est question de la vie, de la survie et de la mort. De ce fait, le caractère conflictuel des enjeux y est par nature très prononcé. Là où bon nombre de mes travaux s'apparentent à la stratégie mais se situent en marge des tenants de la discipline, c'est dans les questions qui s'ouvrent au sujet de l'économie politique. Je pars des conflits de position entre acteurs, et en particulier, de la résistance par un certain nombre de parties prenantes aux décision des décideurs. Cette résistance prend souvent racine dans une situation vécue, et elle devient une position quand un collectif se constitue qui la défend. La plupart des travaux en stratégie ne posent pas ces questions de débats sur les valeurs, par exemple le dogme de la croissance ou les changements liés à la nécessité d'envisager au moins l'option d'une transition à partir du modèle de la croissance, ils s'appuient sur les postulats de l'économie néo-classiques et se concentrent sur certaines variables qui semblent opérationnelles, renvoyant l'ensemble des autres paramètres à des questions d'externalités. Néanmoins, bon nombre de travaux dans le champ de l'institutionnalisme s'y intéressent, car, à un niveau plus général, la nature du changement est en jeu. Certains de mes articles se centrent sur cette question du choix et des contestations possibles de la logique qui en fonde la légitimité. De même, bon nombre d'articles qui se centrent sur les organisations, décrivent des choix qui mettent en lumière le caractère situé des choix sur les valeurs et les représentations. L'on voit s'opposer les logiques d'acteurs. Dans bon nombre d'articles, je m'intéresse en particulier au rôle du décideur, ou de l'entrepreneur, qui est amené à incarner et à dire la vision de l'organisation, afin de mieux comprendre la nature des choix stratégiques et en tout cas comment s'exprime ce qui peut s'apparenter aussi bien à ces choix clairs qu'à une absence de choix.

Avant de décrire l'action en fonction des acteurs qui sont les principaux protagonistes des approches néo-corporatiste et pluraliste du champ, à savoir les acteurs installés et les mouvements sociaux, je vais présenter plus en détail quelques questions essentielles qui se posent lorsque l'on étudie un champ sous plusieurs niveaux. Ce sont plutôt des angles d'attaque des problèmes, ou des lignes de fuite dans la plupart des analyses de champ en

stratégie qui méritent réflexion. Ils sont présents dans les deux approches, néo-corporatiste et pluraliste, et y introduisent des clivages ou plutôt des lignes de partage.

Le premier enjeu (3.1.) est d'assigner un rôle aux acteurs sociaux doués, ou pivots au niveau d'analyse qui suppose le grain le plus fin pour la description. Quel est le poids du micro-niveau par rapport à notre analyse de grain moyen, et peut-on jamais dépasser la perspective d'acteur ?

Le second enjeu (3.2.) est de déterminer la nature du problème collectif, de quoi parle-t-on au bout du compte : s'agit-il d'un conflit de partage ou d'un conflit d'identité ? Cette question se pose à tous les niveaux d'analyse, comme les conflits, mais les solutions, elles, diffèrent selon la nature du problème.

Le troisième enjeu (3.3) suppose de se situer dans une perspective sinon eschatologique, du moins au regard d'un scénario plus probable que les autres de l'évolution du monde. Cette fois, l'on se place à un point de vue plus large que celui du champ d'action stratégique, mais dans la sphère de l'économie politique, commune à tous les champs car elle implique une direction commune à plus long terme.

Le quatrième enjeu (3.4.) consiste à prendre position en tant que stratège par rapport à cette discipline stratégique. Dans un champ d'action stratégique, l'analyse a-t-elle pour but, comme c'est le cas en pratique, de guider l'action du point de vue d'un acteur, ou plutôt de discriminer entre les stratégies d'acteurs celles qui semblent les plus légitimes ? Et en ce cas, quelle place donner à la vérité et à la justice en plus de l'examen de l'efficace de l'action ?

Le cinquième enjeu (3.5) suppose de s'interroger sur la pertinence de la solution souvent choisie pour faire face aux quatre enjeux précédents sans réellement prendre position : sortir l'entrepreneur de son chapeau. Que représente l'entrepreneur dans le champ d'action stratégique ?

3.1. Les acteurs doués et leur stratégie

La plupart de mes enquêtes de terrain me conduisent à prendre en considération les perspectives d'acteurs. Je peux même dire que je ne sais pas comment comprendre un ordre ou un régime de valeurs sans passer par les représentations et les pratiques que je peux observer. Toute la question est de savoir quel poids il vaut leur accorder par rapport au jeu collectif. Quel rôle attribuer à l'action individuelle, quand, du point de vue du chercheur de

terrain, il est très difficile de regarder au-delà ? Le chapitre antérieur a illustré les débats autour du cadre de l'action collective et des normes en termes d'uniformité et de consensus. Une réponse possible serait d'admettre que la stratégie s'inspire de différentes disciplines comme la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'économie, et que l'influence plus ou moins grande de telle ou telle approche détermine le poids, la place et le rôle de l'individu. Il pourrait donc exister différentes focales et certains approches stratégiques où le leadership, par exemple, jouerait un rôle pivot. Cependant, choisir une perspective d'acteur pour déterminer le sens de l'action revient à passer sous silence toutes les autres, une approche qui vise la cohérence, mais je préfère une approche multi-niveaux.

En termes d'action, dans la mesure où un acteur représente un groupe ou un collectif, les pratiques individuelles ne s'opposent pas aux pratiques collectives, elles les composent, il est donc artificiel de les dissocier, pourtant, c'est, à un certain moment, en observant les pratiques situées que l'on peut approcher une vision objective des conséquences du respect d'une norme : ce qui compte, ce n'est peut-être pas tant la norme que la façon dont les acteurs la respectent et l'écart à la norme comme l'a montré Lispsky (1980) en étudiant la marge discrétionnaire dont jouissent les petits fonctionnaires car ils sont les seuls à être au contact direct des usagers et donc à comprendre finement l'application et les zones grises du droit. Ainsi Den Hond (2003) observe le rôle décisif des pratiques individuelles dans l'usage excessif des pesticides. Pour parvenir à contrôler la pollution, il faut tenir compte à la fois de la composition de ces produits, de leurs effets combinés et de leurs effets combinés quand la dose prescrite est systématiquement dépassée (in den Hond, Groenewegen and Straalen, 2003), sans compter d'autres facteurs liés au milieu. Outre le fait que chaque acteur social est un agent du changement en cours, même lorsqu'il est discret, il existe des situations que l'on ne comprend qu'un identifiant un certain nombre d'acteurs qui jouent un rôle pivot. Cela nécessite une enquête et une analyse de grain plus fin dans le but de comprendre les changements qui ont lieu. L'une des distinctions entre les acteurs tient à leurs ressources et en particulier à leur capital social, gage de leur influence dans un champ organisé dont ils maîtrisent la logique interne.

Si l'on choisit la vision néo-corporatiste d'un champ, il est légitime d'identifier d'emblée des acteurs plus légitimes que d'autres car ils sont les garants des institutions. Sans faire exclusivement référence à la hiérarchie, les acteurs qui comptent sont les acteurs qui décident et qui imposent « l'ordre du discours » (Foucault, 1973). Ce qui explique la puissance et la cohésion des acteurs centraux dans un champ néo-corporatiste, c'est qu'ils disposent de

ressources qu'ils choisissent de mettre en commun car elles sont complémentaires. L'une des conséquences de cette mise en commun des ressources est la création (ou le renforcement) d'un capital social. Cependant, la nature de cette ressource est difficile à définir dans la mesure où elle ne se révèle que par la connaissance du champ, comme le constatent Fligtsein (2008) et Fligstein et McAdam (2012).[xlv]

C'est pourquoi il serait erroné de croire que les acteurs sociaux les mieux installés soient hostiles au changement. Avoir des ressources permet de faire face aux changements, qu'on les crée ou qu'on les subisse. Ces changements sont attribuables à une action collective entre des acteurs que leur coopération renforce et place en position de transformer la situation afin de la rendre plus conforme à leur vision et/ou plus favorable à leurs intérêts. C'est même dans des situations de changement, voire de crise, que le rôle joué par les individus habiles socialement apparaît le plus marquant car ils peuvent « innover, propager et organiser le champ d'action stratégique »[xlvi].

Toutefois, les acteurs habiles socialement sont également centraux dans des situations de stabilité du champ car ils permettent de la maintenir grâce aux ressources dont ils disposent quand ils agissent en coalition et défendent le but de leur groupe dominant de manière systématique et soudée si bien qu'ils peuvent même dissuader les oppositions de tenter une action de déstabilisation. (Ibidem : 202).[xlvii] L'on perçoit bien là que la perspective dominante est celle qui détermine le processus.

Dans le cas d'une vision pluraliste, l'identification d'acteurs « doués » est beaucoup plus ouverte, donc plus complexe. Je parle d'acteurs « doués » en société au sens où Alice Miller (1981) parle « d'enfants doués », non pas investis d'une qualité supérieur mais poussés par leur famille à prendre en charge les autres, ce qui peut s'apparenter à la fois à une chance et à un fardeau du fait du poids de cette responsabilité. Du reste, ces acteurs doués sont placés en situation de pivot et interagissent avec d'autres acteurs doués en tant que représentants de leur groupe. Je ne distingue pas, dans la plupart de mes enquêtes de terrain, de nécessité spécifique qui permettrait de tirer des lois de ces relations entre acteurs au sein des différents champs. Par contre, je vois comment la méthode d'enquête peut mettre à jour ces liens et même identifier des acteurs pivots qui permettent de comprendre la dynamique des situations. C'est pourquoi l'analyse comparée peut s'avérer essentielle pour passer d'une logique de perspective à une logique de processus, comme le suggère Burawoy (1998) dans sa méthode de cas « étendue ». Il serait fastidieux de répertorier et de restituer tous les savoirs situés en contexte : il faut donc opérer une réduction qui permette d'identifier de manière clinique

quelles sont les forces dominantes et user de la réflexivité pour en identifier la direction.[xlviii] Cette *« agrégation du savoir situé dans un processus social »* s'impose dans la mesure où l'approche pluraliste ne reconnaît plus la légitimité supérieure d'un acteur plutôt qu'un autre en fonction de sa position sociale. Donc comme le disait Foucault : « *« Les gens savent ce qu'ils font ; ils savent souvent pourquoi ils font ce qu'ils font ; mais ils ne savent pas ce que fait ce qu'ils font. »*[xlix] Le travail du chercheur est, par le biais du cas, de tâcher de découvrir les effets de l'action collective des acteurs que Burawoy nomme un processus et qui se manifeste souvent par le discours.

Établir ce lien entre les actes, les pratiques et les discours est essentiel pour expliquer le lien entre le choix stratégique et sa dimension politique, que l'on peut qualifier d'idéologique. D'après moi, c'est précisément ce lien entre le discours et l'action et entre stratégie et politique qui permet d'opposer une vision néo-corporatiste et une vision pluraliste d'un champ. Dans l'ordre néo-corporatiste, le double lien est supposé naturel et supérieur, il est hors temps et espace car il demeure inchangé. Il est donc vain et dangereux de le contester puisqu'il s'agit d'un fondement naturel. Au contraire, dans une approche pluraliste, le jeu entre acte et représentation et le passage de la stratégie au politique fait l'objet de débats permanents, et c'est la résolution, opération à la fois temporaire et permanente, des conflits qui permet une forme de continuité entre les différentes perspectives sur la durée. Tous les acteurs sont en principe engagés dans la formulation des choix et leur mise en œuvre et ils participent d'une évaluation des conséquences.

3.2. Partage ou identité : quelle est la nature du problème collectif ?

La question de la légitimité des acteurs doués, ceux qui se trouvent en position de pivot, et donc en situation de décider pour d'autres, prend tout son sens quand l'on identifie les causes d'affrontement entre les individus et entre les groupes. Dans beaucoup de cas, situés dans le champ d'action stratégique, le choix qui concentre l'attention consiste à opérer un partage entre acteurs et entre groupes.

Hirschman précise d'ailleurs que c'est justement pour cela il juge le modèle démocratique pluraliste meilleur que les autres, parce qu'il passe systématiquement par la confrontation ouverte pour définir un intérêt général qui d'après lui ne se résume pas à la somme des intérêts particuliers : c'est beaucoup plus mouvant que cela, et il faut faire la part de l'altruisme et du partage dont il définit la science comme celle de la « débrouillardise » (« the science of muddling through ») (Hirschman, 2013: 457)[l]. Toutefois, il considère que les

conflits sont vitaux pour la démocratie, et non délétère, mais qu'il y en a de deux types : ceux fondés sur le partage (la distribution, au niveau des classes, des secteurs et des régions, et les autres, identitaires (au niveau ethnique, linguistique et religieux). Or il est plus facile de trouver un compromis sur le partage (la question du « more or less » de la répartition) que sur la question de l'identité (qui suppose l'exclusion « ou bien ou bien »). En cela, Hirschman s'oppose aux marxistes qui jugeaient le conflit de classes central. Il craint que les conflits identitaires, de plus en plus nombreux, n'enrayent le système de gestion des conflits de la démocratie.

Je précise ici que la plupart des conflits qui m'occupent, et qui expliquent mon choix de certains champs d'action stratégique, voient se multiplier des conflits fondés sur l'identité, et j'observe que ces enjeux identitaires émergent progressivement à mesure que des conflits de partage peinent à être résolus ou s'avèrent mal résolus ce qui tend à constituer les groupes en blocs de revendication. L'une des raisons qui durcit ces questions est, d'après moi, des choix implicites en termes d'économie politique, cause de clivages durs à l'heure où les choix de politique publique qu'imposent les changements écologique et démographique forcent à trancher sans pouvoir ménager les susceptibilités. Comment faire remonter les choix stratégiques à des choix en matière d'économie politique ? Il s'agit d'abord de penser à plus long terme.

3.3. Quelles perspectives d'avenir ?

L'une des questions qui n'est jamais élucidée de manière explicite dans les analyses stratégiques est la question de l'orientation globale des événements du monde. A l'image des cas de Harvard dont parlent Anteby (2015), la stratégie n'a pas, officiellement, de perspective eschatologique car elle est agnostique. Dans le champ tel que le définit la stratégie d'entreprise officiellement, elle ne s'appuie pas sur l'économie normative mais sur les faits empiriques de l'économie descriptive. L'argument souvent repris est que pour pouvoir trancher au niveau qui est le sien, le stratège doit renoncer à prendre position sur des enjeux a priori indécidables, car de nature idéologique. C'est parce que stratège a plus ou moins pour mission officielle de trouver une forme d'optimisation des moyens disponibles actuels et potentiels afin de réaliser les missions de l'organisation, d'atteindre les buts de l'organisation (définis par ses dirigeants), etc. Il a donc une obligation d'efficacité, voire d'efficience dans la réalisations de buts sur lesquels in n'a pas été forcément décideur.

Or il n'est plus tenable d'éluder cette question d'économie politique dans ce que Fligstein et McAdam désignent comme un champ d'action stratégique. L'une des raisons vient des positions d'acteurs, qui, quand il est question de négocier, mettent en avant des arguments de l'ordre de l'économie politique. Mais aussi bon nombre de conflits, se référant à des questions d'identité pour fonder des droits, posent les questions en se référant aux institutions qui les constituent comme multi-niveaux. Ainsi, des chercheurs se centrant sur les questions du 'public choice » citent-ils le cas d'un mémorandum de la Banque Mondiale qui expose, de manière pragmatique, l'argumentaire justifiant de délocaliser les industries polluantes vers les pays les moins développés : les problèmes est qu'invoquer dans ce cas précis le droit à l'accès à certains biens, les raisons morales, les droits sociaux, l'absence de marché efficient pourrait se retourner contre la politique choisie par la Banque Mondiale en général (in Hausman, McPherson, et Satz, (2016 : 20).[li] Ces mêmes auteurs identifient à un regain de la doctrine utilitariste depuis les années 80 le choix idéologique de poser des questions de justice sociale en termes relativistes, qui les réfèrent exclusivement au marché des préférences individuelles et aux négociations de gré à gré alors même que les théories de la justice, comme celles de John Rawls, dans les années 1970, posaient très clairement des limites au marché[lii].

Comme il n'est pas possible de rester neutre, la position du chercheur n'est pas celle d'un consultant ou d'un arbitre, il s'agit d'une perspective dont l'orientation est fixée de manière autonome selon les principes d'une critique rationnelle. Dès lors, deux débats reviennent de manière récurrente au fil des cas que j'analyse, et je pense important de m'y référer ici. Il s'agit des partenariats public privé et de la théorie de la croissance endogène.

Le premier débat porte sur les grands projets et les partenariats public privé. Ils partent du principe qu'il existe un alignement des intérêts des deux parties notamment du point de vue du territoire national, car il s'agit souvent de grands projets d'infrastructure. La plupart des cas que j'ai traités dépendent très largement de politiques publiques, notamment pour les infrastructures et le soutien à l'industrie nationale dans le cadre de la mondialisation. Les grands projets, qui prennent le relai du plan, supposent d'anticiper un ensemble de risques afin de justifier la participation de l'État à des projets d'intérêt général. Cela tient au rôle central de l'État qui est à la fois donneur d'ordres et arbitre. Cela suppose un parti pris optimiste ou pessimiste : c'est l'objet du conflit entre Hirschman et Flyvbjerg. Pour défendre des politiques publiques généreuses, les tenants des politiques keynésiennes ont souvent fait

l'objet d'attaques concernant la réalité de leurs promesses une fois les travaux réalisés : ils pointaient les surcoûts et les retards de livraison. Hirschman opposait à ces arguments des imprévus préjudiciables celui des bienfaits découverts en cours de route. Flyvbjerg, à l'issue d'une revisite des cas proposés par Hirschman à l'appui de son propos, revient sur ce credo optimiste de la « main invisible » bienveillante en l'estimant infondé[liii] ou plus exactement, il subodore que ladite « main invisible » est plutôt malveillante si l'ultime argument du planificateur est, après coup, d'assurer que si tous les problèmes avaient été anticipés, jamais ledit projet n'aurait pu avoir lieu et qu'il présente quand même des avantages. D'après lui, l'échantillon d'Hirschman était biaisé afin de justifier le coup de force des planificateurs, qui est en réalité une forme de « falsification des faits » (fallacy) (Flyvbjerg et Sunstein, 2015). Il identifie des divergences d'intérêt entre parties prenantes. Il suggère donc une analyse plus objective des risques (Flyvbjerg, Bruzelius et Rothengaggeter, 2015) qui repose sur de nouveaux outils comme les big data et prennent toute la mesure des risques que l'on peut anticiper afin de fonder des raisonnements rationnels. Dès lors, un sujet particulièrement intéressant est d'observer comment les partisans de la prudence, du « non-agir » et de l'abstention peuvent faire valoir leurs arguments alors qu'ils sont souvent accusés de mettre des freins à l'activité économique et à la croissance par leur pessimisme.

A un niveau d'analyse plus abstrait, qui est celui de l'économie politique, un autre débat est intéressant à suivre en termes de choix. La théorie actuellement dominante pour justifier les choix des pays développés est la théorie de la croissance endogène. Faut-il investir dans l'innovation afin de soutenir la croissance ? Opérant une forme de consensus entre les théories de Schumpeter et de Keynes, elle défend des investissements publics de soutien à l'innovation. L'innovation est le relai de croissance que la désindustrialisation du régime-post fordiste rend indispensable (Boyer et Didier, 1998 ; Aghion, et Howitt, 1998). Dans la lignée de Michel Albert (1991), certains auteurs ont tempéré ce modèle en insistant sur les variétés de capitalismes (Amable, 2000 ; Amable, Barré et Boyer, 1997) tout en maintenant le rôle central de l'investissement public dans l'innovation pour soutenir la croissance. Dans une approche historique, Pierre Dockès (2015) permet d'élargir encore le débat autour de la croissance endogène, en opposant à la vision de la croissance par les efforts conjugués de acteurs privés et de la relance publique une vision plus sombre : celle de la stagnation séculaire. Dockès rappelle que lors de débats publics allant du New Deal aux premières années du Baby-Boom (1930-1950), les défenseurs de cette théorie d'une longue stagnation aux États-Unis l'avaient souvent emporté. Ce débat n'est pas sans actualité aujourd'hui,

souligne Dockès : un économiste comme Larry Summers évoque les thèses d'Alvin Hansen pour prédire aux pays développés la même croissance que celle du Japon dans les années 90 du fait d'une démographie stagnante et d'un excès d'épargne lié à la montée des inégalités économiques. *« Faut-il en tirer la leçon qu'un changement de l'ordre productif mondial pourrait développer une nouvelle « grande vague » de croissance, ou que l'âge d'or a été une étrange parenthèse, que les stagnationnistes des années 1930 avaient en quelque sorte raison avec cinquante ans d'avance ? »* (Dockès, 2015 : 969). Sans chercher à décider, l'on peut remarquer que la plupart des grands programmes de financement de l'innovation ont choisi le postulat optimiste de la croissance endogène et que bon nombre de grands programmes d'investissement au niveau national définissent la concurrence internationale des entreprises en référence à la notion d'innovation qui agirait comme une main invisible bienveillante. Rien n'indique cependant que ce constat soit unanimement partagé. Comme le montre l'une de nos recherches en cours, engagée sur le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), cette vision pourrait jouer, dans le discours de certains acteurs, le rôle de prophétie auto-réalisatrice et légitime des investissements publics toujours plus importants afin de soutenir les dépenses intérieures, de recherche et développement des entreprises (DIRDE) sans qu'il soit exclu qu'il n'opère pas plutôt par effet d'éviction (Métivier, Lemaire et Riot, 2015). Mon enquête de terrain semble en effet confirmer que la pression des actionnaires joue sur les stratégies des entreprises qui diminuent leurs investissements dans l'innovation, dont le risque est jugé trop élevé au regard des profits attendus.

Étude 7 : Le financement de la recherche et le rôle de l'innovation dans la croissance endogène

Il n'est pas inutile d'expliquer comment j'ai pris conscience de ce problème des perspectives de long terme et de l'économie politique. J'ai été amenée à travailler sur le crédit d'impôt recherche (CIR) et sur les politiques de recherche en France dans le cadre d'un mouvement social lancé en 2015, « Sciences en marche ». L'une des demandes de ce mouvement était d'obtenir des informations plus précises sur les investissements publics dédiés à la recherche et en particulier à la recherche publique, beaucoup de données agrégeant la part du public et du privé dans le cas de l'innovation (les domaines de la science appliquée). L'enjeu était de mesurer le poids des différents champs de la recherche scientifique (Bourdieu, 1997 : 3)[liv]. La question pour nous, chercheurs dans des institutions de recherche publique, était de pouvoir évaluer l'affirmation de la secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche qui

affirmait que la baisse des budgets publics était compensée par la hausse des crédits privés dédiés à l'innovation ;

Plus précisément, parce que le groupe de travail réunissait des collègues de différentes disciplines, nous cherchions à compléter et comparer nos informations respectives sur les différentes institutions et sur leurs homologues à l'étranger. Or nous ne trouvions pas toutes les informations voulues sur le site du ministère et dans les rapports successifs pour nous situer et situer les institutions dans le champ de la recherche afin de mesurer leur autonomie et leur capacité d'action en nous basant sur leurs ressources et leur évolution au cours des dix dernières années. Avec un groupe de collègues, nous avons finalement obtenu (de haute lutte) l'accès aux bases de données en passant par le « comité du secret » du CASD (Centre d'accès et de sécurisation des données) et nous avons déposé un projet ANR (Agence Nationale de la Recherche) qui a été rejeté mais que nous avons poursuivi par nos propres moyens.

Nous avons en particulier poursuivi le travail en commun, mes quatre collègues économètres sur les bases de données et moi sur le terrain : Pierre Courtioux, Emmanuelle Gautherat, Isaac Houeto, Antoine Rebérioux. Suite à des échanges particulièrement houleux à France Stratégie (ex-commissariat au Plan) où nous avions été conviés à une séance de restitution de travaux au titre de représentants de « Sciences en Marche » (mouvement social dédié à la défense de la recherche publique), nous avons identifié un credo qui était celui de la croissance endogène (voir plus haut) où l'innovation joue un rôle essentiel.

J'ai donc poursuivi l'enquête par une série d'entretiens auprès des acteurs concernés au premier chef par le CIR, et notamment auprès des ministères concernés (Enseignement supérieur et recherche, Industrie et Finances) pour comprendre comment était produite et mesurée l'innovation, source de croissance endogène. J'ai découvert à cette occasion que, quoique la théorie de la croissance endogène ne soit pas identifiée comme telle, son principe vulgarisé (celui du lien entre croissance et dépenses en innovation) constituait ce qu'Emrah Aydinonat (2008), dans la suite de Lewis, identifie comme un mécanisme de coordination de l'ordre de la croyance et qui est au fondement de l'explication des conséquences inattendues de leurs politiques par les économistes[lv]. Une tendance dominante s'instaure qui règle les conduites d'action sans que cette règle de conduite soit réellement posée comme telle. Dans ce cas, il ne s'agit pas réellement de la répétition d'un mécanisme antérieur[lvi]. Il s'agit plutôt d'une règle implicite commune qui table sur la réalisation d'un phénomène de nature très général, la croissance, dont la matérialisation se révèle plus ou moins aléatoire et intangible.

Bien que la théorie de la croissance endogène se propose comme une explication concrète de la « manne » qui demeurait inexpliquée dans les modèles de l'économie classique de l'innovation du modèle néo-classique, c'est d'abord un effet de la rhétorique économique, selon l'expression de Robert Solow (1988)[lvii] que de postuler l'existence de cette manne. Je pense que cette théorie de la manne de la croissance est très influente en stratégie mais rare sont les travaux qui s'intéressent à ce postulat économique (Dockès, 2015) et à l'influence des théories économiques sur la stratégie en général.

Comme j'ai été introduite à cette vision de la croissance endogène dans le cadre d'une polémique, je pense que l'on peut aussi voir dans cette théorie une forme de « savoir » auxquels s'affrontent d'autres savoirs. Je tâche, dans cette longue enquête de suivre les conseils de Foucault qui suggère de faire apparaître *"les savoirs assujettis" c'est-à-dire "des blocs de savoirs historiques qui étaient présents et masqués à l'intérieur des ensembles fonctionnels et systématiques et que la critique a pu faire réapparaître par les moyens, bien entendu, de l'érudition"* mais également *"toute une série de savoirs non conceptuels, comme savoirs insuffisamment élaborés, savoirs naïfs, savoirs hiérarchiques, savoirs au-dessous du niveau de la connaissance ou de la scientificité requise (...) la réapparition de ce que j'appellerais "le savoir des gens", et qui n'est pas du tout un savoir commun, un bon sens, mais au contraire, un savoir particulier, un savoir local, un savoir différentiel, incapable d'unanimité et qui ne doit sa force qu'au tranchant qu'il oppose à tous ceux qui l'entourent ; c'est par la réapparition de ces savoirs locaux des gens, de ces savoirs disqualifies que s'est faite la critique."* (Foucault, 2001 : 164). Cela suppose une troisième voie entre l'empirisme et le nominalisme : la généalogie. Dans *"une activité (...) généalogique (...) il s'agit de faire jouer des savoirs locaux, discontinus, disqualifiés, non légitimés contre l'instance théorique unitaire qui prétendrait les filtrer, les hiérarchiser, les ordonner au nom d'une connaissance vraie, au nom des droits d'une science qui serait détenue par quelques-uns. (...) les généalogies, ce sont très exactement des antisciences (...) il s'agit de l'insurrection des savoirs, non pas tellement contre les contenus, les méthodes ou les concepts mais une insurrection d'abord et avant tout contre les effets de pouvoir centralisateurs qui sont liés à l'institution et au fonctionnement d'un discours scientifique organisé à l'intérieur d'une société comme la nôtre."* (Foucault, 2001 : 165). Ainsi, je confronte la théorie de la croissance endogène (apparue au début des années 80) aux théories antérieures, alternatives, et aux pratiques de terrain, en cherchant à savoir jusqu'à quel point les principes de cette

théorie sont conscientisés et appliqués ou s'il s'agit juste d'une vulgate que peu d'acteurs maîtrisent (ce qui semble bien émerger du terrain à ce stade de l'enquête).

*

* *

Je trouve que la perspective stratégique suppose de tenir compte de l'histoire de la constitution des savoirs techniques, scientifiques et pratiques, et que cette approche généalogique n'est pas incompatible avec l'approche qui est celle de la discipline stratégique dans la mesure où elle consiste souvent à identifier les effets qui opèrent réellement, à discriminer ces forces qui agissent de toutes les autres qui sont affichées ou évoquées afin d'en repérer les motifs et d'en anticiper les conséquences.

3.4. La perspective stratégique

Malgré sa réelle influence, l'économie politique est bien différente de la stratégie qui part, elle , de la perspective située de l'action[lviii]. Ce qui caractérise pour moi la stratégie par rapport aux autres domaines de la gestion, c'est qu'elle s'intéresse à l'organisation et à l'administration collective par l'anticipation. Elle se situe toujours dans une approche prospective : même quand elle établit un bilan d'étape, elle est toujours déjà d'emblée dirigée vers l'avenir. Cela explique un regard mobile, qui cherche à embrasser le champ mais qui reste situé, attentif à son environnement immédiat, celui de l'organisation. Dans une vision classique, volontairement restreinte du champ, celui des entreprises, les acteurs officiellement en charge de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie sont des dirigeants. Leur rôle officiel est de s'occuper de la stratégie : ils administrent leur entreprise et ils impulsent collectivement le mouvement en lui donnant une direction. Mais dans le « champ d'action stratégique », l'élaboration de la stratégie est nécessairement moins identifiée à certains contextes et certains acteurs. Il ne suffit pas de tâcher d'anticiper l'action dans le champ concurrentiel, il s'agit plus spécifiquement d'identifier un cours préférable de l'action future dans un temps relativement long, en général à cinq ans. Il s'agit de comprendre le cours général de l'action en relation avec ce qui a été défini plus haut comme le cadre, l'ensemble des conceptions dominantes et des positions divergentes (d'après l'approche de Fligstein et Mc Adam) ou le régime de valeurs (dans une approche plus institutionnaliste et stable).

Cela impose de discriminer entre plusieurs possibles bien que ces possibles ne se rattachent au réel que par un degré plus ou moins grand de probabilité. Ils doivent pour ce faire convaincre l'ensemble des acteurs engagés dans l'action que celle-ci est porteuse d'un avenir prometteur : il y a une promesse de résultat et une promesse de partage de ce résultat. C'est la téléologie, ou la science de la finalité de l'action qui détermine la nature de cette promesse. Je pense que ce qui fait la spécificité de la stratégie aujourd'hui, car elle a existé dans d'autres contextes, c'est qu'elle se pense sur le modèle défini par les grandes multinationales. Elle opère à partir de grandes quantités de données très précises en s'appuyant sur trois modes de catégorisation ou ensemble de mesures : le contrôle de gestion (qui s'ancre dans le présent), la finance (qui spécule sur l'avenir mais en limitant les scénarios éligibles) et enfin la politique (qui se situe dans le temps long des institutions garantes des valeurs). L'art de la stratégie consiste à articuler une promesse dans cet espace gardé par des catégories qui lui demeurent partiellement étrangères dans la mesure où elle est d'abord et avant tout une science de l'action et pas une science de la mesure.

Cependant, une fois qu'on a dit que la stratégie est une science de l'action, il reste encore beaucoup de précision à donner. C'est pourquoi je mobilise certaines approches de la stratégie pour comprendre les actions dans le champ d'action stratégique que décrivent Fligstein et McAdam en complément de leur analyse des jeux d'acteurs. J'identifie trois façons d'approcher la stratégie et d'identifier l'enchaînement des tactiques sur la durée selon que l'enjeu est celui de la concurrence (Porter, Welch), celui de la cohérence interne des forces (Mintzberg, Weick), ou celui de la compréhension, le lien entre la pensée et l'action (Child, Rumelt, Holt et Chia).

La première approche, l'approche dite concurrentielle de la stratégie, les tactiques s'enchaînent comme une série de faits d'armes entre des camps opposés. Cette symétrie est très utile pour comprendre le rythme des échanges. Pour Porter, les cinq forces concurrentielles supposent, pour un acteur, d'atteindre une taille critique et d'ériger des barrières à l'entrée notamment en établissant des droits de propriété qui bloquent l'accès. Cependant, comme l'illustrent les cinq questions de Welch (à quoi ressemble le champ concurrentiel, à quoi s'occupent vos concurrents en ce moment, qu'est-ce qui vous occupe, qu'est-ce qui vous fait faire des cauchemars et, moyennant quoi, quel est votre action gagnante ?) (Bartlett et Wozny, 1999), le mode d'action sous-jacent est davantage une forme de « Tit for tat » qu'un jeu plus ouvert car, implicitement, les acteurs sont déjà installés et

puissants dans le champ. La tactique principale consiste à définir une stratégie concurrentielle qui ne soit pas imitable et qui soit défendable sur la durée en tenant compte du « kairos » (Raphals, 2018), le temps de l'action opportune de chaque action.

Dans une deuxième approche, pour aller au cœur de la stratégie, il faut encore expliquer par quelles ressources les acteurs sont en mesure de mettre en œuvre des stratégies. Les tactiques émanent des routines des acteurs et sont cohérentes avec un historique des relations internes aussi bien qu'externes. En combinant au sein de la stratégie les « Cinq P » (plan, ploy, motif, position et perspective) ou la manœuvre (ploy) est juste une « manœuvre pour prendre de court l'adversaire » et la perspective « pas seulement un choix de position mais une façon fine (ingrained) de voir le monde » (Mintzberg et Quinn, 1992) s'adressent davantage à des dirigeants qui doivent construire des représentations afin de convaincre leurs troupes et de faire face à des jeux politiques en interne. Ainsi Mintzberg (1989) identifie-t-il onze types d'affrontements internes différents et il prend même la peine de montrer comment ils se succèdent et se répondent *(« insurgency game, counter-insurgency game, sponsorship, alliance buiding, empire building, expertise game, lordship game, live vs. Staff game, strategic candidate game (lutte d'idées), whistle-blowing game, young turks game »).* Comme le soulignent Lock et de Rond (2013) dans la tradition de Weick (2000) et du sens de l'action, l'enjeu est de maintenir la cohésion des troupes par un jeu d'influence ou ce que Weick nomme l'attention collective (« collective mindfulness »). Le champ d'action stratégique permet d'illustrer comment, à travers ces conflits d'acteurs, transcendant les frontières des organisations et des camps, l'attention collective est mobilisée autant par les jeux tactiques que par les enjeux en référence aux valeurs. Par exemple, des analystes qui ne partagent pas la même vision de la société, Crozier et Friedberg (1977) et Burawoy (1979) montrent que les relations d'acteurs tiennent autant à leurs positions, à leurs situations respectives qu'à une histoire des prises de position et de conflits du travail. Il faut garder cet équilibre en tête, comme une mémoire, tout en se projetant dans l'action.

Une troisième approche de l'action consiste à se concentrer sur la nature du choix et à privilégier la rigueur dans l'examen du contexte d'ensemble afin de donner forme à l'environnement (Child, 1972). Cette mise en forme est plus ou moins assimilée à une façon de le concevoir, de se le représenter, plutôt qu'à une transformation d'ordre matériel. Ainsi Rumelt (2011) considère que le noyau stratégique se compose de trois simples éléments : le diagnostic qui définit la nature du défi (challenge), le plan d'action et une liste d'actions

spécifique qui renseignent sur sa mise en œuvre. Il oppose très clairement cette analyse (conceptuelle), celle qui permet sa mise en œuvre dans un environnement changeant des discours creux *(« mom-and-apple-pie values, fluffy packages of buzzwords, motivational slogans and financial goals »*). Pour Rumelt, la stratégie s'impose comme le partage d'une intention rationnelle qui va de pair avec une représentation précise de la réalité de la situation. Cette approche place au second plan les menées des uns et des autres en termes de conflits.

Suddaby (2010) insiste lui aussi sur l'importance de la clarté dans l'analyse conceptuelle (construct clarity) mais se place du point de vue de l'observateur extérieur qui en rend compte, alors que Holt et Holt et Chia (2009) insistent sur le caractère factice de la compréhension et de l'exposition des problèmes en stratégie pour l'ensemble des stratèges. Il y a cependant une distinction à faire dans ces positions. Alors que l'approche institutionnaliste de Suddaby consiste à se concentrer sur les représentations d'acteurs et leur efficace en tant que construction sociale, l'approche philosophique de Chia et Holt consiste plutôt à se débarrasser d'une illusion métaphysique omniprésente, celle de la planification et de l'application d'une vision que l'on s'efforce de rendre conforme à une forme de rationalité illusoire. Ici c'est une forme de style de pensée, de logique qui est au cœur de la stratégie.

Par rapport à cette vision philosophique de la représentation des problèmes, Suddaby pose le problème de la stratégie en termes constructionnistes : ce qui fait obstacle à la compréhension, ce n'est pas la réalité mais sa conception par les acteurs et leurs pratiques. Ce qui fait l'essentiel du propos chez les auteurs classiques en stratégie, l'action, devient un élément parmi d'autres dans un vaste ensemble de représentations. L'on comprend alors que les chercheurs, qui sont producteurs de concepts, portent pour lui une lourde responsabilité dans la confusion de l'ordre des représentations. Bien qu'il soit illusoire de leur demander de porter un discours de vérité (au sens absolu du terme) et donc de croire à la supériorité de leurs analyses, il demeure essentiel, pour le débat d'idées, qu'ils fassent preuve de plus de cohérence dans leur usage des concepts afin de bénéficier des recherches antérieures[lix]. C'est donc d'abord et avant tout par une meilleure maîtrise de son armature conceptuelle qu'une théorie se révèle supérieure aux autres, par son pouvoir d'abstraction et sa justesse par rapport aux phénomènes[lx]. Dans cette logique, pour Greenwood, Suddaby and Hinings (2002), s'il y a changement du champ, ce sont d'abord et avant tout les acteurs qui ont une théorie du changement dont ils évaluent la pertinence (Suddaby, Viale et Gendron, 2016). Ainsi, fidèles aux leçons de Pierre Bourdieu, Lawrence, Suddaby et Lecas (2011 ; 2009) insistent-ils sur le

rôle des acteurs et de leurs représentations dans la théorie institutionnaliste. Ils proposent d'en retracer la genèse historiquement afin de mettre en lumière le caractère construit des institutions, par le discours (Suddaby et Greenwood, 2005 ; Suddaby, Foster et Quinn Trank, 2010) et par des pratiques et des traditions (Suddaby, Foster et Mills, 2014). Il serait intéressant de lui combiner l'analyse des tactiques évoquée plus haut. Si j'opère un bilan de cet aperçu, j'en tire plusieurs leçons.

Les deux premières approches voient la stratégie d'un point de vue empirique, tandis que la troisième préfère une approche par la méthode que j'identifie à une forme de nominalisme, dans la mesure où il s'agit d'abord et avant tout de clarifier le lien entre les actions et les représentations dans l'espace régulé de ce que Foucault nomme « l'économie de la vérité ». Dans chacune des conceptions de la stratégie que nous avons exposée, seulement un certain type de situations attirent l'attention des auteurs ou plutôt, comme le suggère Eviatar Zerubavel, il faut se demander pourquoi d'autres dimensions de la stratégie comme action intentionnelle demeurent invisibles malgré leur présence objective et suggère de conduire *« une épistémologie de l'ignorance »* (Zerubavel, 2015 : 6).[lxi]

Étude 8. : Le changement de statut à la Poste

Nous avons, Emmanuel de la Burgade et moi, fait l'expérience du caractère simplificateur et exclusif de la stratégie à l'occasion d'une invitation au Mastere en Business Administration de HEC. Il s'agissait d'un module en présence de cadres supérieurs expérimentés qui approfondissaient leurs compétences en marketing et en stratégie. L'idée était de présenter le résultat de notre enquête sur le terrain (dans les bureaux de poste de Rennes et aussi dans différentes directions régionales) et de recueillir leur témoignage. Nous étions alors au printemps 2016 et les réorganisations avaient été nombreuses depuis le changement de statut (l'introduction du régime de concurrence selon la directive européenne sur les services publics) six ans plus tôt. Ayant suivi la longue grève des postiers du 92 au cours de l'année précédente, je dois avouer que j'étais encore sous l'influence de ce mouvement syndical. Néanmoins, j'avais pris soin de n'évoquer que des problèmes d'organisation qui étaient également relayé dans les médias nationaux. Par ailleurs, Emmanuel de la Burgade, spécialiste du contrôle de gestion, avait travaillé avec la direction de la Poste, et cela contrebalançait ma perspective. Conscients de la difficulté à faire passer notre message principal sans remettre en question la stratégie que ces cadres dirigeants étaient en charge de mettre en œuvre (soucieux plus précisément, de ne pas les placer en situation de « double

bind »), mais par ailleurs, curieux de compléter les perspectives d'acteurs sur des situations qui avaient été évoquées sur le terrain, nous avons évoqué un enjeu spécifique. Nous avons demandé à ce groupe, en guise d'introduction, jusqu'à quel point ils pensaient qu'une stratégie pouvait être menée sans le soutien de la majorité des salariés. À ce moment, le groupe s'est clairement scindé en trois. Le groupe des « réformateurs » a évoqué un certain nombre de réformes et leur mise en œuvre qui n'avaient pas été suivies d'effets car elles avaient constitué des blocs de résistance. Un deuxième groupe (celui des « optimistes réformateurs ») a tâché de souligner que des solutions avaient été adoptées, à la suite de résistance de la base, qui avaient été comprises et surmontées (ce à quoi le premier groupe a opposé certaines réalités). Suite à quoi un troisième groupe (le triumvirat conservateurs) a clairement mis un point final à ce débat en invoquant son expérience dans l'entreprise (une vie au service de la poste) et la nécessité de se désengager rapidement de l'activité courrier du fait des résultats financiers catastrophiques. Ce groupe a indiqué que le champ dans lequel évoluait la Poste n'était plus le giron de l'Etat mais une concurrence mondiale avec des acteurs de la taille d'Amazon. Ils jugeaient ridicule d'évoquer la question des conditions de travail des facteurs, protestant contre leurs collègues qui n'avaient pas à évoquer publiquement de tels problèmes, comme s'ils avaient de l'importance. L'un des hommes a tonné : *« La Poste n'est pas (plus) leur maman »*. Quand nous sommes sortis de la salle, Emmanuel et moi avions tous les deux la chemise collée au dos tant nous percevions la tension. C'est ce groupe qui a protesté auprès de l'administration des études à la suite de notre intervention, dénonçant la venue d'intervenants missionnés par des syndicats radicaux et contestataires, soit une forme de provocation. Le gestionnaire du diplôme a promis que nous ne reviendrons jamais plus. Il nous révéla que nous venions de déclencher une réaction « somatique ». Autrement dit, notre approche de la stratégie de la Poste par l'organisation (et la mise en œuvre) se heurtait à la question du cap qui avait été fixé, et qui rendait donc à la fois problématique, secondaire et négligeable, les blocages internes auxquels la mise en œuvre de la stratégie donnait lieu. Pour les acteurs de terrain, il n'était pas possible de se situer à plusieurs niveaux, celui de l'organisation depuis la base, et celui du champ. Il ne leur était pas possible non plus d'appliquer une stratégie en admettant au même moment qu'elle suscitait une hostilité considérable au sein de l'organisation. Nous cherchons depuis le début, sur ce terrain, comment y parvenir.

*

* *

Sans prendre parti pour l'une ou l'autre des approches, pour moi, elles doivent se combiner, je pense que c'est le fait de s'efforcer de prendre en compte un champ et son caractère multi-niveaux qui impose et compose un certain style de stratégie à partir d'un enchaînement de tactiques. Pour comprendre cette suite d'action, il faut se poser à la fois des questions pratiques et des questions de représentations. Ce qui concentre mes efforts, c'est la nature mouvante de ce champ. De ce fait, ma conception est donc plus proche de ce que décrit ce stratège spécialiste de la stratégie navale dans la mesure où, pour moi, l'essentiel de l'action oppose d'une part un groupe qui a le contrôle des « lignes de passage et de communication » (Corbett, 2002) qui permet de conserver « la maîtrise de la mer » (ou s'il l'on préfère ici « le contrôle du champ ») et d'autre part un ensemble de groupes qui sont à l'offensive pour lui faire perdre cette maîtrise, et potentiellement, la prendre.

Dans ce paysage mouvant, on peut donc, comme le font Fligstein et McAdam (2012) identifier deux camps avec leurs perspectives, ceux qui sont dans une posture plutôt défensive (les 'incumbents') et ceux qui sont à l'offensive (les 'challengers'). Chacune a son avantage : la première est plus forte, et la seconde plus efficace. La première est immobile, elle attend le moment opportun (kairos) et peut profiter d'une stratégie indirecte pour peu qu'on lui laisse le temps et les moyens de la « flotte en vie » (fleet in being) L'on doit cependant observer la suite d'un affrontement entre deux ou plusieurs acteurs non pas comme des stratégies de position, dans la mesure où c'est la suite des échanges qui détermine la position offensive ou défensive. Ainsi, peut-on observer le rôle des contre-attaques, des diversions et des alliances dans ce cadre stratégique pour observer le mouvement sans prendre parti. Il est parfois utile d'observer l'action d'un point de vue particulier, afin de s'appuyer sur un récit de l'action en mouvement. C'est tout l'intérêt de la figure de l'entrepreneur.

3.5. L'entrepreneur, figure mercuriale, homme solution ?

Pour comprendre les choix stratégiques sans faire devoir m'en référer d'abord aux fonctions hiérarchiques et au leadership (le problème évoqué dans le cas de la Poste, dans l'étude 8), j'ai souvent mobilisé le champ de l'entrepreneuriat et la figure de l'entrepreneur. Il est un personnage de récit et c'est pourquoi il présente plusieurs avantages : celui de circuler dans et entre les organisations et les secteurs et celui de cristalliser l'attention sur l'action décisive, celle qui correspond au pivot mentionné plus haut. Par ailleurs, il s'agit d'une figure dont l'histoire renvoie à des croyances et des époques de l'économie politique. Si j'ai souligné les

travers de l'idéalisation de la figure épique de l'entrepreneur à la Schumpeter (Riot, 2018 ; 2009), je mesure aussi l'intérêt de ce rôle pour traiter de la question du changement dans le champ d'action stratégique et dans des périodes de turbulence comme la nôtre.

La figure de l'entrepreneur permet de mettre le champ en perspective autrement que lorsque l'on s'intéresse aux jeux de pouvoir entre structures. C'est un choix qui correspond aux structures de la représentation et qui permet de focaliser l'attention, (Zerubavel, 2015)[lxii] de peindre ou de raconter une histoire avec une figure centrale comme perspective. Il devient possible de s'attacher à la personnalité de l'entrepreneur en décrivant tout un contexte de l'action dans sa dynamique de changement (Mc Lean, Harvey et Clegg, 2014).[lxiii]

Il peut permettre de comprendre la notion d'opportunité, qui est ce qui distingue l'entrepreneur qui réussit de l'ensemble des entrepreneurs potentiels mais qui permet aussi de donner toute sa place au contexte de l'action et au timing (kairos) de l'action (Wadhwani et Jones, 2013)[lxiv]. L'entrepreneuriat laisse place à une forme d'interprétation ouverte de ce qui fait une époque et son changement en établissant un ensemble de catégories spécifiques que forgent les acteurs eux-mêmes pour orienter et justifier leurs choix (Ibidem)[lxv] au regard d'un contexte politique.

L'entrepreneur est donc une figure située, une figure d'époque. L'histoire du terme en témoigne. Au départ, comme l'a montré Hélène Vérin (1982) dans sa généalogie de cette figure depuis l'âge classique, l'entrepreneur figure un homme de l'art à qui l'on confie un chantier et qui s'attire la confiance des commanditaires par sa capacité à le mener à bien dans les règles de l'art et dans les délais impartis. Il y a déjà dans cette relation les bases du lien entre donneur d'ordres et exécutant que j'ai retrouvées dans mon enquête sur les entrepreneurs et les investisseurs en capital-risque. Réunissant les différentes corporations et métiers et pénétrant dans leurs mondes de production (Storper et Salais, 1997), il est celui qui réduit en art, un terme qui revêt deux significations : *« (...) du latin ad artem redigere : rassembler des savoirs épars, fragmentaires et souvent non-écrits, les mettre en ordre méthodique à l'aide des mathématiques, de la rhétorique, de la figuration. Contribuer ainsi au bien public. ».* (Vérin, 2003 : 7). Comme le soulignent Jacob et Vérin (1995), l'entrepreneur témoigne de l'inscription sociale du marché. Tout comme la Renaissance était une époque où le public se pressait devant ce qui nous semble aujourd'hui de très énigmatiques théâtres de machines, où l'on pouvait observer le fonctionnement de la

mécanique, l'entrepreneur est une figure qui permet d'entrer dans la mécanique de marché conçue par le système de concepts des économistes.

Par rapport à cette définition classique, Swedberg (1991) montre comment au début du XXème siècle un économiste comme Schumpeter introduit, en tout cas dans ses textes de jeunesse, une variante qui devient rapidement essentielle : l'entrepreneur n'est plus celui qui construit, l'ingénieux bâtisseur, mais celui qui détruit le carcan des normes établies et qui en affranchit par là-même tous les autres (parfois en les dominant au moins un temps). C'est lui qui incarne les changements radicaux qui régénèrent le capitalisme et font de lui un système capable de renouvellement, ce qui équilibre le processus d'accumulation dénoncé par Marx. Il propose une direction pour l'évolution (Dockès, 1998), une histoire raisonnée qui est aussi une économie historique (Dockès et Rosier, 1991). Je pense avoir abordé cette question de la destruction créatrice dans beaucoup d'articles consacrés à la figure de l'entrepreneur-artiste et de l'artiste-entrepreneur comme figures de la contestation d'un ordre de valeurs installé.

La troisième variante de l'entrepreneur, celle qui a cours à ce jour, tempère ce caractère de l'esprit fort à qui tout réussit par deux nouvelles dimensions déjà présente dans les textes ultérieurs de Schumpeter : non seulement l'entrepreneur n'est plus bâtisseur comme chez les Classiques, mais il n'est pas non plus forcément destructeur ce qui lui ôte toute efficace pour le doter d'un simple statut allié à une forme de vertu ou de force de caractère (l'indépendance, la débrouillardise et le courage). L'entrepreneur est toujours une force de l'histoire monde (Dockès, 1999) mais il en incarne à la fois l'ordre et les désordres (Dockès, 2002). Le statut et la vertu vont de pair et culminent dans la figure de « l'autoentrepreneur », artiste de soi-même, qui présente la particularité de n'avoir que des devoirs (celui de créer de la valeur économique en assumant un risque personnel) et de n'avoir, en contrepartie, droit à aucune prestation sociale en cas d'échec (ce qui est fréquent). Les figures de l'entrepreneur, du chercheur, de l'inventeur et de l'artiste sont présents dans beaucoup de mes travaux.

En tant que vecteur d'innovation, loin de surprendre par le caractère inattendu de sa stratégie, l'entrepreneur est le moteur d'un changement dont la nature n'est pas réellement identifiée (elle n'a pas à l'être), l'entrepreneur est devenu une figure parfaitement légitime socialement et en particulier compatible avec le champ tel qu'il est pensé par les institutionnalistes et les néo-corporatistes.

C'est ce qui pour moi peut poser problème dans l'évocation d'une norme morale qui s'imposerait lorsque les valeurs entrepreneuriales sont officiellement mises en avant en même temps que l'innovation. Cette représentation tend à individualiser l'action (et la

responsabilité) en postulant la stabilité du champ dans lequel elle s'inscrit alors qu'il faudrait plutôt analyser l'entrepreneuriat comme un effort collectif alternatif qui n'est pas si éloigné des mouvements sociaux : comment et par qui un marché nouveau est-il créé ? Weber, Heinze et de Soucey (2008)[lxvi] suggèrent d'élucider trois questions pour comprendre comment un champ se crée et se compose et quels mouvements les structurent : comment les entrepreneurs sont-ils eux-mêmes produits, qu'est-ce qui détermine leur apparition dans le champ et quelles relations établissent-ils avec leur public ? Cette analyse de la création collective rejoint les analyses de Canguilhem pour dessiner un rôle social de l'entrepreneur.

Par ses inventions, l'entrepreneur illustre, à son échelle, le fonctionnement social dans la mesure où : *« Une société est à la fois machine et organisme. Elle serait uniquement machine si les fins de la collectivité pouvaient non seulement être strictement planifiées mais aussi pour être exécutées conformément à un programme. »* (Canguilhem, 1957 : 91). Il laisse ouverte la possibilité d'inversion de la norme : *« La norme en dépréciant tout ce que la référence à elle interdit de tenir pour normal crée d'elle-même la possibilité d'une inversion des termes. »* (1957 : 177). Il montre des possibilités d'écart : *« Il y a pour chaque fonction et pour l'ensemble des fonctions une marge où joue la capacité d'adaptation fonctionnelle du groupe ou de l'espèce. »* (1957 : 92). Et il ne craint pas l'errance : *« La vie a abouti avec l'homme à un vivant qui ne se trouve jamais tout à fait à sa place, à un vivant qui ne se trouve jamais tout à fait à sa place, à un vivant qui est voué à errer et à se tromper. »* (Foucault, 2001 (T4) : 774). Au contraire, l'errance et l'erreur sont des conditions de la découverte :*« L'homme se trompe quand il ne se place pas à l'endroit quand il ne se place pas à l'endroit adéquat pour recueillir une certaine information qu'il recherche. Mais c'est aussi à force de se déplacer qu'il recueille cette information. » « La connaissance est donc une recherche inquiète. »* (Canguilhem, 1969 : 364). L'entrepreneur se présente comme un prototype de l'acteur engagé et capable de transformer son environnement. Cependant les quatre points précédent montre combien cet artifice, le choix du personnage entrepreneurial, n'est jamais qu'un choix de focale qui ne change rien à la complexité du milieu, le champ. Il concentre les cinq questions de ce chapitre.

Parce qu'il permet de mieux comprendre comment opèrent les normes, l'un des sujets les plus intéressants à traiter aujourd'hui est de décrire et d'interpréter comment des coalitions d'acteurs dans des camps opposés s'influencent mutuellement par leurs stratégies. Ainsi, plutôt que de chercher à analyser l'équilibre d'un champ en fonction l'idéal de convergence des intérêts, le modèle du pacte « gagnant-gagnant » qu'il est difficile de comprendre sur une

longue durée (comment pourrait-il rester garant de la stabilité de l'ensemble des intérêts particuliers ?), je juge plus fructueux d'observer des coalitions d'intérêt, parfois hétéroclites, qui peuvent se légitimer aussi bien par la volonté d'inclure de nouveaux acteurs dans son camp que par le désir d'en exclure d'autres, en les affrontant. Par exemple, il me semble important d'analyser un certain nombre d'alliances entre acteurs publics et privés comme le résultat de contestations propres au champ plutôt que comme des alliance qui aligneraient les intérêts. C'est donc les querelles intestines qui conduisent les acteurs dominants à s'organiser pour faire bloc contre l'agresseur, et, a contrario, c'est le sentiment de faire face à un bloc d'acteurs dominants, de nature oligarchique, qui peut pousser des acteurs contestataires radicaux et réformistes à s'unir afin de défendre leurs droits dans une démocratie pluraliste. J'indique là ma préférence toute personnelle pour une approche pluraliste du champ qui donne toute sa place au changement radical, car, comme l'indiquent certains analystes, si le changement est permanent et s'il n'y a pas de limite à la participation à l'action, toutes les forces en présence comptent : les activistes protestataires comme les élites, les réformistes, les radicaux comme les réactionnaires (Weber, Heinze et DeSoucey, 2008)[lxvii] même des acteurs qui peuvent sembler parfaitement périphériques et qui ne se manifestent pas de manière ostensible peuvent avoir une influence réelle et jouer un rôle actif et décisif, par leur nombre, dans la Transition.

Ayant à présent exposé les questions liées à la stratégie, en soulignant qu'elles supposent une approche multi-niveaux, je choisis maintenant de me concentrer sur l'opposition entre deux approches institutionnalistes du champ : l'approche néo-corporatiste et l'approche pluraliste. L'une cherche des solutions aux problèmes que je viens d'exposer en s'assurant de la stabilité du champ par une forme de consensus. L'autre, l'approche pluraliste, observe les ouvertures au sein du champ d'action stratégique et interroge leur capacité à changer les règles du jeu et les rapports de force en fonction de ce qu'appelle la situation vécue collectivement.

CHAPITRE QUATRE. NÉO-CORPORATISME ET CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE

Articles : 10 ; 17 ; 18 ; 20 ; 21 ; 24 ; 25 ; 30 ; 40 ; 41 ; 45

Dans ce quatrième chapitre, j'adopte le point de vue des acteurs dominants. Ce sont eux qui m'ont donné l'accès à leurs organisations, qui sont le plus souvent grandes et puissantes. J'adopte la logique sectorielle qui est celle des acteurs les plus installés pour décrire des changements dans les secteurs des services, de l'innovation, du luxe et de l'agriculture que j'ai eu l'occasion d'étudier. Je décris la stratégie et les tactiques des acteurs afin de défendre le statu quo mais aussi afin d'être en capacité d'évoluer.

J'ai montré combien les représentations du champ déterminent son analyse. Des choix implicites sont opérés, qu'il importe pour moi de rendre plus explicites au regard de leur influence. Dans ce chapitre, j'expose les principes du néo-corporatisme et j'en identifie l'influence sur les quatre champs d'action stratégique sur lesquels j'ai travaillé au cours de ces dix dernières années. Je les considère comme unifiés par une perspective commune et relativement stables ce qui correspond à une approche néo-corporatiste. Dans le chapitre suivant, je m'attacherai à adopter une perspective pluraliste, au contraire. Je dois préciser qu'un nombre limité de travaux a consacré cette opposition depuis une trentaine d'années. Le débat entre les deux camps opposés semble avoir atteint son apogée à la fin des années 90, moment où il a été mobilisé pour réfléchir sur la transition des ex-pays de l'Est vers l'économie de marché. Je lis cependant les débats entre Fligstein et Thelen sur la nature du changement dans un champ comme la poursuite, à fleuret moucheté, de ce débat.

Je présente d'abord (4.1.) les principes d'un champ stable et équilibré dans une approche néo-corporatiste, où la stabilité des institutions garantit l'harmonie du système collectif. Dans un deuxième temps (4.2), j'identifie les modes de régulations puis quelques-unes des tactiques mise en œuvre par les acteurs au sein d'un champ (4.3) afin d'en assurer la stabilité en général et de garantir l'avenir les concernant plus spécifiquement. J'identifie ensuite le cadre qui uniformise les tactiques et permet des stratégies cohérentes (4.4.). J'y propose une analyse plus détaillée de la dynamique de quatre champs que j'ai entrepris d'investiguer en relation avec ce que j'appelle leur cadre. Chacun illustre une forme d'évolution où les institutions demeurent en place mais où des questions de représentation se posent.

4.1. Le modèle néo-corporatiste : l'équilibre du champ et le changement discret

Je présente d'abord le modèle néo-corporatiste comme un modèle qui se veut avant tout pragmatique, fondé davantage sur l'organisation collective que sur un ordre de valeurs. (4.1.1.). Cependant, cet argumentaire visant à défendre une forme de neutralité axiologique cède devant l'évidence et il convient de se pencher sur la façon dont le néo-corporatisme justifie sa défense d'un modèle social (4.1.2.) avec un partage plus équitable des richesses face à un modèle libéral, dérégulé. Enfin, les tenants des approches institutionnalistes évoquent l'opposition néo-corporatisme-pluralisme comme une époque révolue (4.1.3.), dans la mesure où il existerait désormais une convergence entre régimes nationaux ce qui est, là aussi, discutable.

4.1.1. Un modèle pragmatique

Le néo-corporatisme est d'abord et avant tout un modèle qui se veut empirique et pragmatique et qui, d'après l'un de ses défenseurs, a souffert d'être interprété à l'aune de plusieurs formes *« comme l'idéologie, la culture politique, les formes d'État, d'économie ou même de société »* (Schmitter, 1996 : 3)[lxviii]. Ainsi, Williamson (1985 : 89) rappelle que le corporatisme est un mode d'organisation du champ issue des traditions solidaristes (Durkheim), catholiques et catholiques-solidaristes et qu'à ce titre, elle se fonde sur des principes moraux et la justice sociale. Ce rappel répond aux nombreux travaux qui étudient les liens entre corporatisme et régimes autoritaires.

Pour de nombreux auteurs favorables au modèle néo-corporatiste, pour vraiment le comprendre, il faudrait oublier cette filiation, celle d'un corporatisme souvent identifié aux régimes autoritaires comme ceux qui se sont imposés en Europe à partir des Années Trente, et se concentrer sur les formes plus récentes du paritarisme à la scandinave alors même qu'ils ont en commun bon nombre de principes. Certes, en s'en tenant aux structures et aux procédures (Falkner, 2006 : 225)[lxix], il est possible de mettre en avant des différences au cas par cas, mais il devient alors difficile de proposer une théorie générale du champ et du changement.

Or la défense du modèle ne s'en tient que rarement à une vision de la stratégie qui se centrerait sur les modes d'organisation en faisant l'économie des dimensions politiques, l'on

voit d'ailleurs très mal comment ils le pourraient. Par exemple Schmitter (1974) observe que, face à la décadence du modèle pluraliste traditionnel et plus spécifiquement, pour des États confrontés à la multiplication de la contestation et des conflits sociaux dans les années 60, le fait d'identifier des groupes d'intérêt et d'en faire des partenaires permet d'équilibrer la régulation en la décentralisant en fonction des secteurs de compétence. Les groupes ne reçoivent ce monopole consultatif et décisionnaire que parce qu'ils travaillent de concert chacun sur leur secteur de compétence et ils le conservent en utilisant un mode démocratique de gouvernance.[lxx]Williamson (1985 : 148) souligne que si l'État veille à l'équilibre entre les intérêts particuliers représentés et ses propres représentants, ils reçoivent par là une forme de « monopole de représentation » qui leur interdit toute turbulence. D'une certaine façon, ce contrôle fait des représentants des groupes d'intérêt des affidés tenu à une forme de devoir de réserve, comme les fonctionnaires.

A ce propos, Olson (1986)[lxxi], qui défend, lui, le modèle pluraliste, précise que son problème est précisément d'éviter la forme de stabilité que vise Schmitter dans la mesure où toute situation de monopole dans quelque domaine (au motif que certains acteurs seraient plus compétents et plus concernés) que ce soit introduit cette forme de figement qui caractérise l'hégémonie. Pour certains tenants du modèle pluraliste, la cible de leur critique est ce que l'on appelait alors, au temps de la Guerre Froide, « le complexe militaro-industriel ». L'État gagnait les groupes industriels à sa cause et les amenait à entrer dans le « Grand Jeu » (Schmitter, 1985). Pour les néo-corporatistes, le modèle pluraliste est dépassé car il a montré que faute d'établir une régulation pérenne sous l'égide d'un État fort et de groupes d'intérêts puissants, le désordre gagne. Ils opposent notamment aux débats des partis politiques les négociations entre syndicats et représentants des groupes d'intérêt dans la mesure où ce qui fait la légitimité de ces représentants, c'est qu'ils s'expriment sur un domaine où ils sont les premiers concernés. Ils défendent chacun leur profession (Almond, 1983). D'après eux, limiter des choix politiques aux acteurs compétents doit permettre de prendre des décisions raisonnables et consensuelles sur la durée en posant l'État en situation de simple arbitre dans le *« système des intérêts représentés de manière singulière, obligatoire, hiérarchique, non concurrentielle et ordonnées par des catégories définies par l'État, des brevets sinon créés du moins licenciées par lui »* (Schmitter, 1974 : 93)[lxxii].

Un auteur comme Hirschman (2013) s'oppose lui aussi à cette vision néo-corporatiste car il pense qu'en réalité elle consiste à exclure du champ (et donc de la représentation) des groupes sociaux qui n'auraient pas été identifiés officiellement comme des groupes d'intérêts et donc

à limiter tous les débats à la mise en concurrence régulée par l'État des intérêts particuliers de ces différents groupes. Autrement dit, il est vite dépassé. Mais faute de critère, le pluralisme ne dit pas comment et par quel truchement ou quelle médiation l'on peut légitimement choisir d'intégrer ou d'exclure lesdits groupes d'intérêt en fonction des circonstances et/ou des préférences. L'on peut donc, en retour, lui faire reproche d'une forme de relativisme (Sternhell, 2009)[lxxiii] : tout le monde peut donner son avis sur tout et personne n'est plus légitime d'emblée.

À cette accusation, les philosophes des Lumières ont répondu avec vigueur en mettant au cœur de la perspective ouverte du pluralisme la responsabilité individuelle et collective liée à l'exercice de la raison et du sens critique. Autrement dit, il ne s'agit, pour le pluraliste, de laisser la place au chaos faute d'opérer un choix, mais il importe plutôt de laisser à la libre appréciation le temps de la réflexion souligne Sternhell en se référant au texte de Kant « Qu'est-ce que les Lumières ».[lxxiv] Il n'existe pas, a priori, de sujets qui pourraient faire l'économie d'un tel examen, et personne dont le jugement puisse s'imposer sans argumenter si tous les citoyens sont désormais adultes et capables d'exercer leur jugement.

Cependant un bon argument demeure encore, contre le modèle pluraliste dans sa version libérale, celle d'Olson (1965) par exemple. C'est le déséquilibre des groupes sociaux quand il s'agit de négocier. Les pluralistes peuvent bien promettre que tous les intérêts sont représentés, en réalité, ils ne veulent pas avouer que dans leur système, c'est finalement la loi du plus fort (le consensus des élites) qui finit par l'emporter. C'est ce que mettent en avant les défenseurs marxistes (ou néo-marxiens) du néo-corporatisme : pour Olson, au niveau national, le monde des affaires n'est pas particulièrement puissant lorsqu'il s'agit des négociations collectives, alors qu'Offe et Wiesenthal (1985)[lxxv] pensent au contraire que la force du capital surpasse celle des travailleurs. Les forces du capital sont organisées et se coalisent afin de mettre les travailleurs en compétition. D'après eux, seul le néo-corporatisme seul peut garantir une compensation de cette faiblesse en les renforçant dans la négociation grâce au soutien de l'État au plus grand nombre. C'est un exemple que j'ai traité avec le cas du syndicat majoritaire dans l'élevage en Bretagne (la FNSEA) et dans l'analyse du vote de la loi Macron.

4.1.2. Un modèle organique

Dans le régime que défend le néo-corporatisme, l'implication de tous les corps sociaux dans les décisions est une preuve de son caractère organique, ils sont les parties liées d'un tout qui

recherche un équilibre naturel. Crouch et Streeck (2006)[lxxvi] vont même jusqu'à revendiquer pour le corporatisme des succès attribués au pluralisme. Ces auteurs estiment qu'une présentation idéologique de la part des responsables syndicaux avaient présenté comme les bienfaits du pluralisme ce que seul un système néo-corporatiste avait rendu possible en permettant à l'État (et plus exactement au gouvernement formé par les sociaux-démocrates) de soutenir les syndicats de salariés dans la négociation face au patronat. C'est une vision que j'ai illustrée dans un récent travail sur les nominations et les disgrâces à la tête des institutions culturelles et artistiques en France. Les critères de la profession y sont très présents.

Quand le modèle pluraliste voit dans le champ une série de conflits qu'il faut laisser opérer afin de garantir l'égalité des acteurs dans le champ, le modèle corporatiste considère que les intérêts de tous les acteurs sont mieux servis s'ils sont tous représentés, or des conflits ouverts et des changements brutaux menacent cet équilibre du champ. C'est également la vision de Steinmo, Thelen et Longstreth (1992) et Streeck et Thelen (2005) quand ils évoquent les changements discrets dans le champ servi par la capacité de transformation lente des institutions. Par opposition, prenant le cas de l'émergence de mouvements ethniques en Amérique du Sud, Thelen et Mahoney (2015 : 23)[lxxvii] évoquent la destruction du système corporatiste par les réformes « néo-libérales » qui ont eu pour effet de détruire l'ordre établi des solidarités et de pousser les groupes les plus vulnérables à des postures identitaires radicales qui les marginalisent encore davantage. Cependant, ces auteurs n'expliquent pas sur quelles bases ils fondent le caractère organique des coalitions.

4.1.3. L'opposition néo-corporatiste-pluraliste : un clivage dépassé ?

Beaucoup d'auteurs institutionnalistes jugent le débat autour des avantages et des inconvénients du néo-corporatisme aujourd'hui dépassé, et à vrai dire c'est un débat a connu son efflorescence après la chute du mur de Berlin, au moment des « économies en transition ». D'après Thelen (1994), la comparaison des types de modèles nationaux sur une échelle allant des plus libéraux aux plus coordonnés (sur le modèle néo-corporatiste) se concentre sur le changement des institutions permet d'aller au-delà de l'approche du corporatisme de la social-démocratie scandinave (modèle social qui accorde une place importante aux syndicats et donc aux salariés) et une gradation des pays européens en fonction de cette part permettait de définir les pays sur une échelle comparée allant des plus régulés ou coordonnés (par l'État) aux plus dérégulés et libéraux. Pour Streeck et Thelen (2005 : 19) le « déplacement » d'un champ par des mouvements sociaux radicaux

qu'évoquent Fligstein (1990 ; 1997) et Schneiberg et Soule (2005) de manière récurrente est trop surestimé parce qu'il est très visible. Or il n'est jamais qu'un cas particulier, une situation extrême, parmi tous les changements graduels possibles liés aux institutions comme la superposition de modèles institutionnels, la dérive, la conversion et la disparition lente (Streeck et Thelen, 2005 : 30). D'après ces auteurs, des situations de superposition, de dérive, de conversion et d'épuisement des modèles institutionnels sont beaucoup plus fréquentes. Elles permettent des maintiens de régime : il est vrai que peu de champs entrent en crise ou se trouvent dans des situations de très grande turbulence.

Ces mêmes auteurs suggèrent donc de penser plutôt en termes de régulation et de conventions[lxxviii]. De fait, dans la tradition d'un François Perroux[lxxix], Boyer et Orléan (1991) évoquent eux aussi le rôle essentiel de la régulation et des conventions (portées par des revendications corporatistes et néo-corporatistes dans les négociations salariales dans le système fordiste, et ils désignent le moment postfordiste (depuis les années 70) comme une crise de ce régime fordiste car aucun compromis (Boyer, 2015) aux différents corps représentatifs de la société ne vient s'y substituer en proposant une alternative au modèle salarial.

Il n'est pas jusqu'à Fligstein et McAdam (Fligstein et McAdam, 2012 : 84-85)[lxxx] qui suggèrent de trouver un terrain commun entre les deux écoles analysant la dynamique du champ, un équilibre ponctué entre des périodes de relative stabilité des institutions et des périodes plus fluides où des mobilisations peuvent faire bouger radicalement les lignes et transformer le fonctionnement du champ et des institutions. Quoique l'argumentaire soit habile, je pense toutefois qu'il existe une différence fondamentale entre les deux approches dans la mesure où l'une commence par analyser la stabilité des institutions et l'autre les mouvements sociaux issus de la fragilité des accords entre acteurs dans un champ donné du fait de l'aléa des circonstances et des transformations sociales. Cette opposition est peut-être structurante d'une pensée du tout puisqu'on pourrait presque en trouver la trace dans l'opposition entre la pensée de Parménide et celle d'Héraclite. Pour moi elle explique les divergences entre approches néo-corporatistes et pluralistes en termes de représentations dominantes : la première voit d'abord la permanence et la seconde d'abord l'impermanence.

4.2. Les modes de régulation

Dans une approche néo-corporatiste, le but est de stabiliser les équilibres dans le champ par le biais d'institutions et d'accords consensuels. Je présente d'abord les arrangements entre tous les acteurs afin de réguler le champ (4.2.1) et j'insiste ensuite sur des différences entre les acteurs publics et privés (4.2.2.) dans cet ensemble, ce qui présage d'un certain nombre de tensions entre les intérêts des parties prenantes et de leurs représentants.

4.2.1. Un changement sous contrôle des métiers

Dans la mesure où les néo-corporatistes sont attachés à la stabilité du régime et de ses institutions, le changement est perçu comme une menace face à l'ordre des choses. Il peut cependant présenter des avantages, par exemple le progrès technique en lien avec les métiers.

Les néo-corporatistes se réfèrent souvent au modèle des guildes et des corporations, en particulier dans la France de l'Ancien-Régime (Kaplan, 2001a). Ils indiquent par là leur attachement à la représentation directe des élites de la société civile contre un pouvoir dominant (par exemple le discours régionaliste qui s'insurge contre « l'État jacobin ») ou des forces d'occupation étrangères pour un pays (par exemple les bourgeois de Calais face aux Anglais). Pour les partisans du modèle néo-corporatiste, ce qui fait la force du groupe, c'est sa cohésion face à « l'autre ». Cette capacité de résistance collective soude des acteurs dont les intérêts ne sont pour autant pas nécessairement alignés. Dans son approche méso-niveau, le néo-corporatisme propose un tableau assez fin de ces clivages et de ces alliances, puisque son but est de parvenir à les adoucir ou du moins à les équilibrer durablement.

Comme le montre un spécialiste de Machiavel (Najemy, 1982) dans le cas de la République de Florence au treizième siècle, il existe une nette opposition entre le modèle corporatiste porté par les guildes marchandes et le consensus défendu par l'élite négociante (et princière). Mode de conquête de l'autonomie de la classe bourgeoise des villes, le corporatisme ici s'adapte et construit les institutions, la structure sociale, l'évolution politique et les valeurs collectives d'après cet auteur. Najemy note que ce mode d'organisation organique de patronage à la romaine prôné par les familles de marchands passe par la représentation dans les assemblées afin d'être au cœur de l'appareil de pouvoir. Leurs représentants finissent par exercer, par le biais de consuls, des fonctions consultatives et délibératives au sein des assemblées. Elles se ferment à un certain nombre de guildes mineures par souci de restreindre et de contrôler leur corps représentatif au priorat. Pour autant, elles sont définitivement

affaiblies quand l'oligarchie impose une norme élitaire par la violence (grâce à des soutiens extérieurs) à la fin d'un siècle de conquêtes progressives des guildes.

Berger (1972)[lxxxi] illustre ce même phénomène de l'emprise des élites malgré la résistance locale des groupes d'éleveurs pour le modèle de l'agriculture en Bretagne, dominé par le Comité de Landernau (qu'elle appelle « Central Office » dans le texte qui suit), alors qu'elle est un temps interrompu par une coordination sous l'égide de François Tanguy-Prigent soutenu par un mouvement syndical réunissant ouvriers et paysans. L'on peut identifier dans ce siècle de transformations progressives du pouvoir politique à Florence et dans l'essor des industries agro-alimentaires en Bretagne une même vision du progrès dans une vision néo-corporatiste : le changement institutionnel doit se faire de manière insensible, l'adoption de certains modes de régulation se fait de manière discrète.

4. 2.2. Les différents modes de régulation des acteurs publics et privés

Bien qu'ils aient partie liée dans un champ corporatiste, il existe différents acteurs et leur relation aux règles diffère, même s'ils en sont en théorie collectivement producteurs.

Bien que de nombreuses alliances notamment les partenariats public-privé insistent sur les points communs entre les partenaires, il est important de faire la distinction entre la nature des acteurs publics et des acteurs privés en tant que partie prenante. Ils ne représentent pas les mêmes intérêts et ils n'appartiennent pas au même temps et au même espace, dans la mesure où le caractère public d'une organisation l'apparente à un ensemble d'institutions autres que le marché. Cela implique un rapport distinct au changement, que l'on peut décrire à propos de la notion de crise en se référant pour ce faire à l'analyse de Fligstein et Mc Adam (2012 : 66) : les grandes entreprises se situent dans un champ où elles dominent à la fois un ensemble de divisions internalisées et une pléiade de sous-traitants et partenaires en amont et en aval de leur chaîne de valeur. Les facteurs de transformation du champ tiennent à ces rapports de force et à l'effort pour s'approprier la plus grande part des profits possible en tirant parti de ces relations de dépendance[lxxxii].

A contrario, pour l'État moderne, la question centrale reste de choisir son investissement dans différents espaces sociaux et de le moduler. Il présida donc à la création et à la cogestion de nouveaux champs d'action stratégies par le biais de conquêtes territoriales, de villes et de marchés comme autant de procédures de gouvernance avec des modes de contrôle complémentaires. L'institutionnalisation des procédures permettant l'adjudication des conflits explique la présence de l'État dans un nombre très important de champs d'action stratégique à

des degrés divers[lxxxiii]. Bien qu'il ne soit pas tenu à la règle du profit comme les grandes corporations, l'État doit néanmoins veiller à l'équilibre de son investissement global.

L'équilibre d'un champ néo-corporatiste tient enfin à des modes de régulation, dont l'un des plus visibles et récurrents est le marché et son architecture (Fligstein, 2001 ; Fligstein et Calder, 2015). Il s'agit d'un champ où l'ensemble des acteurs visent la stabilité du marché. Fligstein (1996) insiste sur le rôle de la « conception dominante » de contrôle pour maintenir l'équilibre en présence par la domination des acteurs les plus puissants qui contrôlent les jeux de pouvoir[lxxxiv]. Il insiste sur le fait que, dans l'analyse des jeux de pouvoir au sein des champs régulés par le marché, c'est au niveau intermédiaire des organisations qu'il convient de se situer (et pas au niveau individuel ou national)[lxxxv]. Nous allons donc à présent évoquer un répertoire de tactiques mises en place par des acteurs organisés afin de maintenir leur position de contrôle d'un champ donné. J'ai tâché d'illustrer cette situation sous influence dans mon étude de la loi Macron et dans mon analyse du mouvement social (Sciences en Marche, éleveurs de porcs, travailleurs sociaux et postiers). Ici est la question est de comprendre pourquoi des mouvements organisés, portés par la base, soutenus par l'opinion, dotés de revendications concrètes et réalistes, échouent à transformer le système.

4.3 . Le répertoire des tactiques pour conserver le contrôle du champ

Les acteurs dominants dans un champ donné imposent la « norme dominante de contrôle » (Fligstein et McAdam, 2012). Toutefois, ils ne peuvent l'imposer, et la transformer, que s'ils demeurent légitimes, donc dominants. Les tactiques concernent essentiellement les modes d'organisation de l'action collective. Elles peuvent avoir pour objectif de se défendre ou d'affaiblir un état de fait dans le champ (Lawrence et Suddaby, 2006 : 221). Ces auteurs insistent sur l'imitation (mimicry) dans le but d'associer des pratiques existant déjà par ailleurs afin de se les approprier comme ressources ce qui peut impliquer la mobilisation du passé en le valorisant, en le mythifiant ou au contraire en le disqualifiant. Deux autres tactiques de maintenance sont le travail de police (*« ensuring compliance through enforcement, monitoring, auditing »* (ibidem : 230)) et de dissuasion (*« establishing coercive barriers to institutional change »* (Ibidem : 230)). Enfin, un ensemble d'arrangements et de négociations plus ou moins explicites sur les normes peuvent permettre à une forme de consensus de se maintenir par l'expérience de conflits antérieurs. Les acteurs apprennent à anticiper ou à remédier grâce à cette mémoire commune qui leur confère une certaine plasticité pour amortir les chocs (Lock et de Rond, 2013)[lxxxvi]. D'après Rumelt (2011), la stratégie consiste justement à utiliser des points sensibles comme des pivots afin de mobiliser

les acteurs[lxxxvii] et de contrôler l'équilibre du champ. Faute de cette attention à des faits saillants (« salience ») et de cet entretien consciencieux des règles et des symboles, des institutions peuvent être délégitimées quand leur cohérence est attaquée en brouillant les mécanismes de sanction et de récompense, le lien entre les normes et les valeurs et en remettant en cause les postulats fondamentaux, ce qui passe, d'après Lawrence et Suddaby (2006) grandement par le discours.

Cela singularise chaque champ spécifique. Les tactiques visent à y harmoniser les représentations de telles sortes que les pratiques spécifiques d'un champ soient en accord avec les discours : *« (...) ces tactiques (n'ont pas leur origine) dans un individu ou un groupe déterminé d'individus qui auraient décidé de l'appliquer pour servir leurs intérêts et rendre le corps social utilisable par eux (...). (Elles) ont été inventées, organisées à partir de conditions locales et d'urgences particulières. Elles se sont dessinées morceau par morceau avant qu'une stratégie de classe les solidifie en de vases ensembles cohérents. Il faut noter d'ailleurs que ces ensembles ne consistent pas en une homogénéisation mais bien plutôt en un jeu complexe d'appuis que prennent, les uns sur les autres, les différents mécanismes de pouvoir, qui restent bien spécifiques. »* (Foucault, 2001 : 202). Cette dynamique explique le caractère pragmatique des mesures mises en place, bien qu'elles se réclament le plus souvent d'une nécessité morale.

Évoquant la rhétorique de l'action responsable sous les termes d'une "grammaire du découplage", un net décalage entre les discours et les actes, Crilly, Hansen and Zollo (2016)[lxxxviii] remarquent que, paradoxalement, plus la corrélation est grande entre le discours stratégique d'une entreprise et ses pratiques et moins le discours sur les pratiques est simple et cohérent. C'est que la mise en pratique de certains principes se révèlent souvent plus compliquée à expliquer puisque le cours de l'action a permis d'identifier des limites, des obstacles et des contradictions et donc d'en parler en connaissance de cause.

Une autre tactique utilisée par les acteurs néo-corporatistes est plus indirecte : il s'agit du contrôle des méthodes et des techniques de production et l'intérêt pour la performance et la rentabilité tout au long de la chaîne de valeur. Comme l'illustrent Weber, Heinze and DeSoucey (2008) dans le domaine de l'agriculture, depuis les producteurs de grains jusqu'aux distributeurs en passant par les éleveurs, tous avaient partie liée à servir les objectifs productivistes par l'appropriation de nouvelles techniques avec le soutien de l'État fédéral et des collectivités locales[lxxxix]. Une fois cette même logique partagée, la tactique des acteurs dominants défenseurs de l'équilibre du champ est de coopter des acteurs à l'intérieur et à

l'extérieur du champ autour de pratiques, de problèmes et de solutions en jouant le rôle de facilitateurs mais aussi, et plus largement, en diffusant autour d'une culture ou de ce que Foucault désigne du terme de « régime de valeur ».

En effet, ces mêmes auteurs considèrent que les acteurs du mouvement opposé à l'agriculture industrielle, ici les coopératives de fermiers producteurs de lait de vaches nourries à l'herbe s'est justement constitué par une série d'alliances entre différents groupes d'opposants (et donc largement par mimétisme) des réseaux d'acteurs dominants en quelque sorte par mimétismes alors que les oppositions demeurent souvent éparpillées et s'ancrent au contraire dans leurs différences (Den Hond et de Bakker, 2007). L'on peut noter que, dans la plupart des champs stables comme dans le cas précédemment évoqué des industries agro-alimentaires sur le modèle productiviste fordiste, la coalition dominante suscite souvent un bloc coalisé qui prône des valeurs différentes, comme dans le cas de l'agriculture biologique décrit par Weber, Heinze and DeSoucey (2008) à force de mobilisations locales, par exemple les éleveurs, les défenseurs de l'environnement et les critiques gastronomiques gagnant progressivement à leur cause des consommateurs en les sensibilisant aux ambivalences des pratiques et des discours dominants[xc]. Mon enquête sur les trois crises (économique, sociale et environnementale) de l'élevage porcin en Bretagne depuis 2013 illustre les difficultés que rencontrent les opposants radicaux et réformistes pour trouver un terrain commun.

Il serait vain de chercher à identifier toutes les technologies de pouvoir et les pratiques des acteurs dans un champ à des valeurs. Comme l'a souligné Boyer (2006) dans son analyse comparée des modèles régulationnistes et conventionnalistes : certes, toutes les régulations ne renvoient pas à la question des valeurs mais ce sont les jugements de valeur qui dominent fondamentalement. C'est que ce sont ces jugements portant sur les valeurs qui, en dernier recours, permettent de trouver un compromis politique entre l'ordre de l'économie marchande et l'ordre social comme l'illustre le schéma ci-dessous.

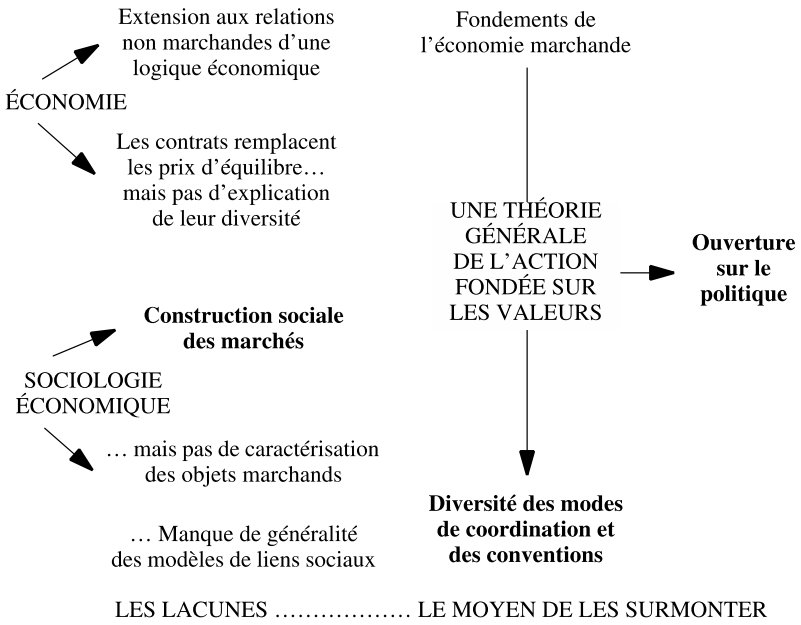


Schéma 8. Les conventions et leur caractère unificateur pour l'action collective (Boyer in Eymard-Duvernay, Favereau, Orléan et Salais, 2006 : 51)

Je m'intéresse donc tout particulièrement au cadre de régulation qui renvoie à la question des valeurs sous-jacentes, profondes, qui guident l'action collective et qui expliquent l'existence de compromis durables, garant de la pérennité des situations d'échange dans le champ économique et social. Je tente d'identifier la spécificité des représentations qui guide les actions des agents. Si je combine mes différents d'enquête, je peux même défendre l'idée que la doctrine des acteurs dominants exerce encore une grande influence même sur ses opposants les plus farouches ne serait-ce que parce qu'ils peinent à aller au-delà de la simple critique.

4.4. Le cadre (ou le régime) de valeurs des quatre champs que j'ai étudiés

La dimension qui m'intéresse le plus, dans l'analyse du champ, est le cadre qui permet de coordonner les différentes tactiques et de légitimer l'ensemble des choix opérés sur de longues durées. Dans les systèmes néo-corporatistes, l'ordre des institutions prend un caractère quasi-sacré. La notion de changement y est souvent présentée comme seconde par rapport à un ordre des choses qui est souvent défini en lien avec des modèles normés selon une forme de déterminisme qui rejoint nature et culture pour définir comme cadre collectif une identité, une « communauté imaginaire ». Par cette expression, Benedict Anderson (1982) désigne les différents styles qui caractérisent chacune de ces communautés et la façon dont elles se sont constituées. Mais comme ce style n'est jamais qu'imaginaire (*"the style by which it is imagined."* (Anderson, 2006 : 15)), cela conduit leurs membres à nier le caractère

idéologique de cette construction afin de rendre plus authentique leur communauté. Je pense qu'un pareil attachement peut se lire à plusieurs niveaux, par exemple pour constituer des identités régionales, comme dans le cas de la Bretagne (Mc Donald, 1989) ou pour faire le lien des champs d'action stratégiques autour d'activités spécifiques dont l'ordre impose un maintien du système. Dans le schéma ci-dessous, inspiré de l'analyse du changement institutionnel de Streeck et Thelen, je synthétise les évolutions possibles des champs dont les trois changement discrets (superposition, dérive et conversion des institutions) et les deux changements de rupture (déplacement et épuisement). Je complète le modèle plus abrupt du « déplacement » (celui que décrivait davantage Fligstein, et je pense, plus encore Fligstein et McAdam) et celui de l'épuisement du champ dans le chapitre 5, consacré aux structures alternatives.

	Déplacement	Superposition	Dérive	Conversion	Épuisement
Définition	Montée en puissance d'institutions subordonnées (par rapport aux dominantes	De nouveaux éléments changent peu à peu le statut et la structure des institutions	Maintenance insuffisance au regard des changements pratiques constatés	Redéploiement d'anciennes institutions/structures avec de nouvelles finalités	Chute graduelle des institutions
Mécanismes	défection	Croissance à plusieurs niveaux	Négligence délibérée	Redirection, réinterprétation	vacance
Élaboration	Incohérence qui cause des déviances Culture d'une nouvelle logique d'action Redécouverte de ressources latentes	Croissance des nouvelles institutions Empiètement sur les anciennes Solutions qui déstabilisent les plus anciennes	Changement dans les conséquences institutionnelles par la négligence (stratégique) les adaptations nécessaires	Décalage entre règles et mise en œuvre par manque d'anticipation, ambiguïté des règles, subversion des règles ; nouvelles conditions et coalitions	Épuisement des moyens ; n'apporte plus de résultat ; élargissement excessif du champ
Activistes dans le champ d'action stratégique (germes de déplacement)	Champ de la recherche (innovation et R&D) : déplacement vers les acteurs privés Mouvements sociaux en faveur des budgets publics dédiés à la recherche ; mobilisation pour la planète	Agriculture et pêche (Le modèle postfordiste combine différentes approches dont les cultures biologiques) Conflits entre acteurs	Le champ de l'art et de la création dépend de plus en plus des industries du luxe (argilisation) tandis que les traditions des métiers d'art déclinent Ironie artiste, critiques du consumérisme	Social : montée en puissance du modèle de l'entrepreneuriat social et du modèle de la famille	Création de camps faute d'alternatives (camps climats, occupy, Zones à défendre, bastions militaires en zones de conflits

Schéma 9. Modes de changement du champ (Inspiré de Streeck et Thelen, 2005 : 31).

Les études que j'ai choisi d'évoquer et que je vais présenter se réfèrent à ce tableau des changements dans le champ.

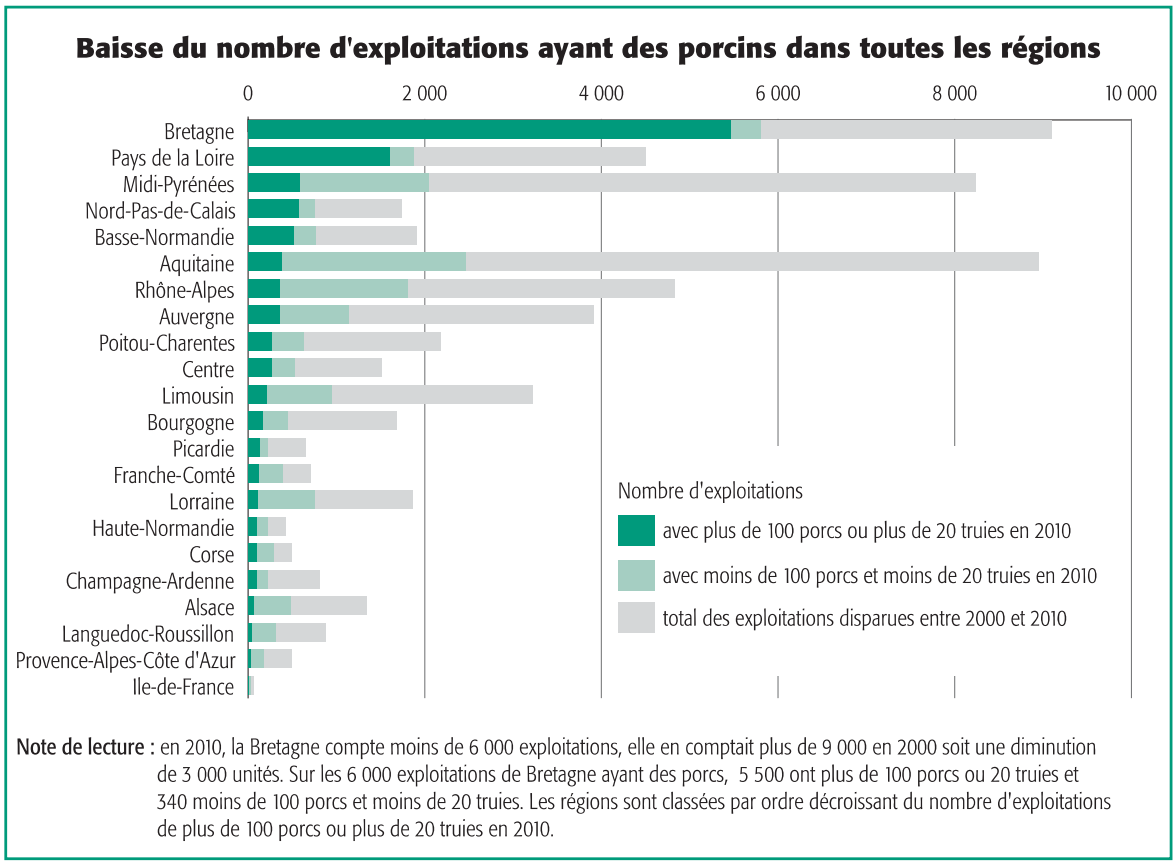
Je précise qu'à l'intérieur des champs que j'ai observés par le biais d'enquêtes de terrain, le cadre idéologique et le savoir institutionnel ne sont pas aussi bien maîtrisés par tous les acteurs, certains agissent stratégiquement tandis que d'autres sont dominés et subissent les choix opérés en leur nom collectif (au nom des liens organiques de leur « communauté »). Ainsi, j'ai pu observer que l'attachement à la stabilité du champ, et donc le caractère néo-corporatiste du régime de valeurs sous-jacent, introduisait un décalage entre les représentants et ceux qu'ils avaient pour mission de représenter - la base, par exemple l'ensemble des producteurs dans une industrie - et que dans la plupart des cas, la lenteur de l'évolution institutionnelle passait par une fragilisation de la base.

L'agriculture (et en particulier les industries agroalimentaires liées à l'élevage porcin, la vigne (Champagne) et la pêche

Étude 9. L'élevage de porcs en Bretagne

L'agriculture est, d'après Allaire et Daviron (2017) un champ qui se caractérise par la superposition des régimes de valeur dans une crise de régime postfordistes des industries agro-alimentaire. Cette superposition (layering) correspond à l'un des changements discrets des champs identifiés par Steeck et Thelen (2005).

Toutefois, la coprésence de différents régimes de valeur s'avère souvent complexe, du fait de la domination d'un modèle hérité et longtemps hégémonique. Comme j'ai tâché de le démontrer (Riot 2017), l'on peut voir dans le cas de l'élevage porcin en Bretagne un exemple paradigmatique de cette situation avec une crise de l'élevage industriel du fait de la concurrence mondiale sur les prix (dumping) et un modèle biologique privilégiant le local et les circuits courts qui peine à émerger du fait de blocages liés au modèle dominant. Le marché au cadran, typique d'un mode de régulation par le marché, demeure un outil central dans le champ alors même que presque la moitié des exploitations porcines (dont le marché était supposé défendre le nombre pour que la concurrence de marché soit équilibrée) ont disparu au cours des dix dernières années. La plupart de ces acteurs sont trop dominés pour construire ensemble un modèle alternatif, par exemple un retour aux principes des physiocrates (Meek, 2013) malgré la demande réelle du marché.



Source : SSP – Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

Schéma 10. Déclin du nombre d'exploitations

Cette concentration croissante s'explique par la situation défavorable en termes de rapport de force dans les négociations des coopératives d'éleveurs, d'abattage et de transformation. Ils sont pris en tenaille entre des acteurs beaucoup plus gros qu'eux en amont et en aval, les multinationales centrées sur les intrants (dont l'aliment et les semences) et les acteurs de la grande distribution.

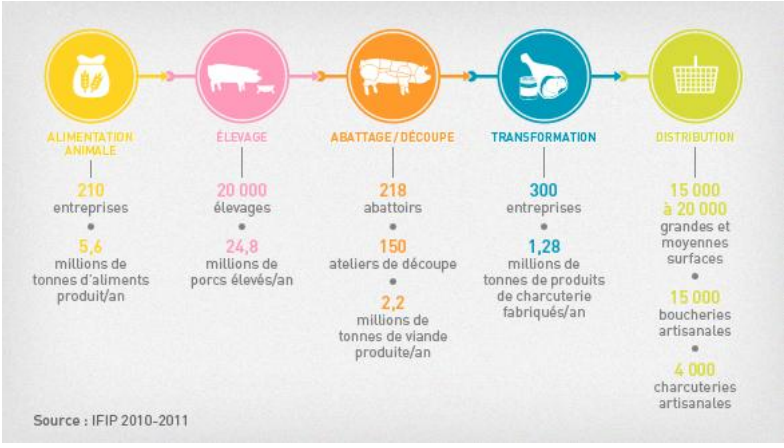


Schéma 11. La filière agro-industrielle du porc en France

Les distributeurs ont opéré des remontées de filiale et intégré les abattoirs qui sont devenus les clients presque uniques des éleveurs alentour, créant ainsi des fiefs où les prix sont négociés de gré à gré :

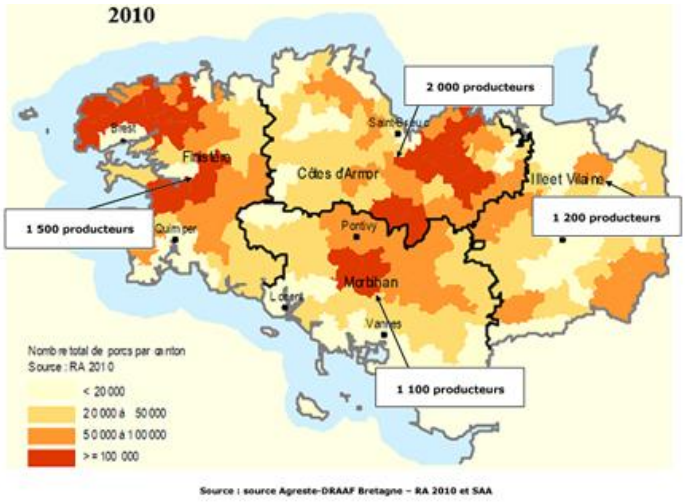


Schéma 12. Cartographie des producteurs de porc à l'échelle régionale

Dans chacune des zones d'élevage concentrées autour d'un abattoir, la pollution au nitrate est plus importante. Il est également de notoriété publique que, bien qu'il existe un marché au cadran, les coopératives et les abattoirs fonctionnent en monopoles subrégionaux (du fait du surcoût du transport). Néanmoins, les acteurs dominants de la filière maintiennent qu'ils s'alignent sur des normes de marché, et résistent même à toute tentative de régulation qui viendrait contrebalancer cette logique concurrentielle.

Le monde du luxe

Étude 10. Les articles du luxe, les marques et des artistes

Dans plusieurs articles, j'ai analysé le rapprochement entre le marché de l'art et le marché du luxe. Du fait de la très rapide expansion de ce dernier au cours des vingt dernières années, les quelques grands groupes qui dominent le marché (par exemple LVMH et Kering) ont désormais une grande influence sur le marché de l'art en tant que mécènes et organisateurs d'événements artistiques. Dans le cas de la « couture parisienne », les collaborations entre artistes, designers et créateurs définissent un espace qui correspond peu ou prou à celui des « industries culturelles et créatives » évoqué par Hesmondhalgh (2007) et s'est

progressivement substitué aux métiers d'art tels que les pensait le comité Colbert en référence au Grand Colbert, Ministre de Louis XIV, lors de sa création en 1954.

La redéfinition des produits de luxe en lien avec la recherche de profits financiers réguliers ainsi que l'expansion de la demande par la conquête de nouveaux marchés ont eu pour conséquence la délocalisation de la production. Ce nouveau mode de production contredit la logique du mercantilisme sous-jacente au colbertisme qui défend l'industrie nationale et l'export (Minard, 2014). C'est la raison pour laquelle je pense qu'on peut parler, en référence à la grille de Streeck et Thelen (2005), d'un changement qui correspond à une dérive (drift) du modèle initial.

Ce modèle dominant et très performant est fragile du fait de cette contradiction interne et aussi du fait de son usage contestable des ressources, qu'il s'agisse de l'art ou des ressources naturelles. Le système du luxe en fait des prototypes qui doivent être consommés en masse et détruits, ce qui contredit et les valeurs du monde de l'art et les valeurs de ceux qui sont attachés aux conditions de travail des producteurs et à la préservation de l'environnement comme le montrent de nombreux mouvements qui demeurent encore sporadiques et concentrés sur des produits de grande consommation ou de moyenne gamme (Aspers, 2008). Les grands acteurs du luxe introduisent une propédeutique autour des normes du goût et de la consommation. Malgré des débats autour des normes du luxe, la plupart des acteurs dominants ont intégré la logique financière du capital de marque et ainsi, leur discours sur le développement durable (Morsing, Schultz et Nielssen, 2008) entre directement en contradiction avec l'impératif de ventes en termes de volumes.

Les services sociaux (et en particulier l'aide sociale à l'enfance)

Étude 11. Les obligations à impact social. Une illustration de la gestion des sujets, nouvelle gouvernementalité et licéité des pratiques

Les mots ont parfois un sens qui doit vous arrêter. Il faut prendre de temps de recouvrer leur sens en contexte plutôt que de présumer de leur signification. C'est d'un seul mot que peut sortir, tel un diable hors de sa boîte, tout un programme de recherche. Pour moi, le déclencheur a été la combinaison de trois mots « obligation » et « social » avec leur troisième terme « impact ». Ma curiosité a été éveillée d'abord par la question de la traduction de l'anglais « social impact bonds ». Je me demandais ce qu'il fallait comprendre et donc traduire de « social bonds », s'agissait-il de « liens sociaux » ou de titres, comme dans la

titrisation financière ? Dans l'esprit des concepteurs du projet, m'a-t-il été répondu, avec des conseils de lecture en prime, il s'agissait des deux à la fois. A la lecture des premiers articles que j'ai découvert au sujet des « obligations à impact social », je peinais à saisir cette relation d'identité « les deux à la fois » de la finance sociale : s'agissait-il d'une simple concomitance temporelle ou d'une relation de cause à effet ? Quelle propriété spécifique du dispositif permettait de tabler sur le caractère automatique et permanent de cette équivalence : le contrôle de la trajectoire de l'impact ? Je me suis donc penchée sur le problème autour d'une cible privilégiée de ces dispositifs, l'aide sociale à l'enfance.

D'après moi, le dispositif nouveau des obligations à impact social (OIS pour « social impact bonds ») ne désigne pas seulement une nouvelle source de financement pour les associations. Il implique une redéfinition des cadres de l'action sociale, et plus spécifiquement, un changement majeur dans l'ordre de la gouvernementalité comme on le voit par l'introduction de nouveaux acteurs qui marginalisent les travailleurs sociaux et les bénéficiaires au profit des investisseurs et des auditeurs publics. Le schéma ci-dessous repris d'un rapport de l'OCDE (2016) illustre le rôle central joué désormais par les investisseurs, les intermédiaires financiers et les auditeurs formant une chaîne de garantie des investissements privés en surplus du cadre traditionnel des financements publics.

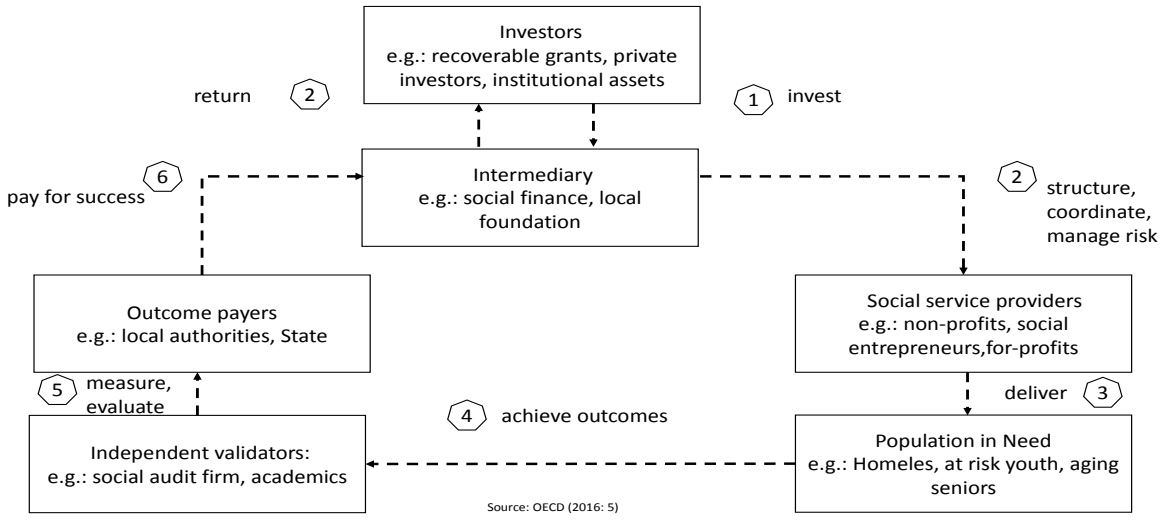


Schéma 13. Modèle officiel d'un contrat à impact social

En somme, il y aurait là un phénomène de mise en gouvernementalité du social alors même qu'il était déjà un secteur où cette forme de pouvoir était très présente. Ainsi, pour Foucault, la gouvernementalité désigne une interface de trois éléments pour Foucault *: « l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques*

qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, bien que complexe, de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir, l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité. » d'autre part *: « la tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de pouvoir que l'on peut appeler « le gouvernement » sur tous les autres : souveraineté, discipline » avec son cortège d'appareils de gouvernement et de savoir »* et enfin : *« le processus ou plutôt le résultat du processus par lequel l'Etat de justice du Moyen Age, devenu aux XVe et XVIe siècles État administratif, s'est trouvé petit à petit 'gouvernementalisé'. »* (Foucault, 2001 : 655). Ici, l'on peut dire que le contrôle social évolue, en substituant, pour les travailleurs sociaux, l'obligation de résultats à l'obligation de moyens.

J'ai observé cette transformation comme une expansion du modèle du partenariat public-privé depuis les grands projets de BTP à la sphère des services (Riot et Nieddu, 2016), comme un modèle contesté par des collectifs associatifs au nom des principes de l'action sociale comme un modèle « libéral », « Anglo-Saxon » (Riot, 2018), comme un dispositif fondé sur l'évaluation de la performance de l'aide social plutôt que sur les moyens comme c'était traditionnellement le cas dans le domaine de ce qui s'appelle désormais « l'enfance en danger ». Ces trois angles d'analyse se complètent. Ce changement a été rendu possible par cette nouvelle politique précisément en déplaçant l'évaluation du risque du juge vers les travailleurs sociaux qui devaient prendre en charge le danger, nouvelle expression du risque social, symptôme d'un état ou plus exactement d'un climat de « dangerosité sociale », en ajoutant la prévention au sein des familles à l'aide aux victimes, dans le but officiel d'éviter le placement de l'enfant. Enfin j'ai proposé une analyse du marché de l'aide sociale à l'enfance (ASE) que définissent les OIS en référence aux « marchés répugnants » et aux évaluations d'appréciation des parties prenantes au fil du temps. Ainsi j'émets l'hypothèse que l'acceptabilité sociale d'une pratique comme le tri social en fonction du profil des allocataires peut varier en fonction du nombre des allocataires et des moyens, ce qui s'appuie sur les différences de traitement entre départements en France. Du fait de la mise en concurrence entre structures d'aide sociale, des équipes peuvent être tentées de saisir « l'opportunité des obligations à impact social » en considérant qu'elles peuvent ainsi faire plus pour les enfants dont elles doivent s'occuper, notamment si l'on prend en considération le fait que les travailleurs sociaux cherchent toujours à défendre un ou plusieurs cas en particulier qui leur tiennent beaucoup à cœur.

La recherche et l'innovation

Le champ de la recherche et de l'innovation se caractérise par sa grande diversité. Toutefois, du fait du poids grandissant de la recherche privée au regard de la recherche publique, l'on peut parler d'une situation de conversion (Streeck et Thelen, 2005). Le monde de la recherche s'adapte aux intérêts de ses principaux financeurs, ce qui a pour conséquence de voir délaissées certaines disciplines, notamment dans les domaines de la recherche fondamentale. Cette situation crée toutefois un certain nombre de résistances dans le champ de la science, notamment de la part de ceux qui refusent de se convertir et qui mettent en avant l'importance d'une recherche publique indépendante ou l'importance de certaines réflexions possibles seulement dans des domaines liés à la recherche fondamentale. L'on peut évoquer le cas du mouvement global et fédérateur « March for Science » qui s'est cristallisé au moment de l'annonce de baisses importantes de financement pour le secteur des sciences de l'environnement aux États-Unis. Pourtant, il m'est apparu qu'il est difficile d'identifier chaque champ à un modèle néo-corporatiste tant ses variantes permettent des choix différents. C'est en tout cas ce qui apparait en comparant plusieurs sous-champs proches en synchronie et en diachronie.

ÉTUDE 12 : Le numérique. Champ du contenant, champ du contenu

Dans ma thèse (Riot, 2009) puis dans d'autres travaux (Riot, 2012 ; 2014), j'ai observé des développeurs de logiciel libre, des entrepreneurs et des employés de grandes entreprises, beaucoup de centres de recherche étaient implantées à Issy-les-Moulineaux ou à proximité. La plupart des acteurs se définissaient au regard de leur secteur et de leur métier, opposant « le contenant » (le tuyau ou « pipe ») et « le contenu » (les images, les textes en ligne). Après l'éclatement de la « bulle » des années 2000 et à la suite de la privatisation de France-Télécom après la restructuration du monopole des PTT, je remarquais que bon nombre d'acteurs se référaient à une période plus stable, les syndicats du monopole public des communications y jouaient un rôle important.

Dans plusieurs travaux consacrés au changement de statut de La Poste (Riot et de la Burgade, 2012 ; De la Burgade et Riot, 2013) nous avions pointé la dégradation des relations industrielles (ici, je désigne les relations entre le patronat et les salariés) et la multiplication des conflits sociaux. Cela était interprété par certains acteurs comme la fin d'un système néo-corporatiste (propice aux salariés, à la scandinave) au profit d'un modèle européen-mondialisé libéral (propice aux actionnaires) qui prenait le contrôle des infrastructures.

Pourtant, dans le secteur du « contenu », j'ai étudié l'adaptation du monde de l'édition à la montée du numérique (Riot, 2013 a/b) et j'ai pu observer que l'oligopole à franges des grands groupes privés (tel Hachette) et des grandes maisons (telles GalligrasSeuil) présentait une forme très résiliente de néo-corporatisme. Leur transformation contrôlée par l'introduction des technologies numériques s'appuyait sur les institutions (ministère, académies, prix littéraires) tandis que les travailleurs demeuraient très largement des professions libérales et indépendants avec le statut précaire des professionnels des « industries créatives » (Riot, 2018 ; Menger, 2009 ; 2002). La dérégulation libérale n'avait donc pas réellement eu de matérialisation dans ce secteur comme dans celui présent en amont de la chaîne de valeur, « le contenant » alors même qu'on parlait d'un rapprochement des deux secteurs sous l'influence des géants du numérique. L'on peut donc bien parler, comme le fait Williamson (1985) en comparant les industries et les pays, de « variété des corporatismes ». On peut donc conclure que le néo-corporatisme défend parfois le statut des professionnels mais que cette défense n'est largement consensuelle que si la base des salariés dont le statut est défendu est suffisamment large par rapport à l'ensemble des travailleurs. Or dans plusieurs cas, la défense du statut s'est accompagnée d'une hausse des contrats de travail hors statut, notamment des contrats courts. Si, comme c'est souvent le cas, plusieurs personnes effectuent le même travail mais avec des statuts différents, des questions d'équité peuvent se poser.

*

* *

Comme je l'ai déjà souligné, il faut comprendre le néo-corporatisme et le pluralisme davantage comme des approches, des perspectives sur le champ, avec le caractère normatif de cette perspective, plutôt que comme des champs qui seraient de facto néo-corporatistes ou pluralistes. Disons plutôt que dans certains cas, l'on mesure l'empreinte d'un ordre, ou d'un régime qui correspond plutôt à l'un qu'à l'autre et qui permet d'expliquer les choix opérés et les stratégies qui fonctionnent le mieux. En conséquence, la plupart des champs que j'ai observés (par le biais de plusieurs cas seulement, ce qui limite la portée de mes observations), peuvent se lire de deux façons. L'approche néo-corporatiste tend plutôt à identifier des changements discrets dans des champs relativement stables. Comme nous allons le voir, l'approche pluraliste identifie des transformations plus visibles en accordant davantage d'attention aux mouvements qui agitent le champ social. Un type de changement, le dernier identifié par Streeck et Thelen (2005) sera abordé dans la partie suivante : celui de la

disparition d'un champ par épuisement. Toutes les situations sur lesquelles j'ai mené l'enquête peuvent se lire à l'aune de cette absence de cadre institué : la crainte d'une situation d'anomie pourrait explique que bon nombre d'acteurs acceptent une situation qui ne leur profite pas.

J'identifie le modèle organisationnel du camp comme le mode d'organisation spécifique à la vacance d'un champ. Dans ce cas, la stabilité du champ n'est bien sûr par assurée, ce qui présente un cas extrême de champ pluraliste, où la situation de crise ou de conflit construit un espace « hors norme » où la question des valeurs se pose de manière pressante faute de trouver des réponses. L'approche néo-corporatiste pourrait sembler, à première vue, plus attachée au maintien des institutions, donc moins vulnérable à cette situation d'anomie. Cependant, cette impression pourrait être trompeuse : en effet, le propre du néo-corporatisme est d'institutionnaliser. Or institutionnaliser des groupes d'intérêt comme des instances de gouvernement, en plaçant au même niveau des gouvernements nationaux et régionaux ou locaux, en imposant un équilibre des intérêts publics et privés, c'est rendre de plus en plus difficile l'arbitrage au nom d'un principe supérieur puisque des principes supérieurs, des valeurs et des normes ne cessent d'être invoqués et de nouvelles légitimités auto-proclamées. C'est d'emblée réduire et hiérarchiser l'espace du débat public. Le risque est donc grand de niveler les hiérarchies et d'instaurer des pouvoirs privés partout, ce qui peut aussi causer une vacance institutionnelle, trop d'institution tuant l'institution.

CHAPITRE CINQ. LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LES PROPOSITIONS ALTERNATIVES AU COEUR DU MODÈLE PLURALISTE DU CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE

Articles : 2 ; 5 ; 6 ; 9 ; 11 ; 14 ; 16 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 28 ; 29 ; 42 ; 43

Dans ce cinquième chapitre, j'aborde les sujets déjà traités dans le chapitre précédent du point de vue des acteurs qui contestent l'ordre des choses. Je m'intéresse aux mouvements sociaux, dont plusieurs que j'ai étudiés sur le terrain, mais aussi à leur dynamique d'action sur la durée. J'observe comment ils évoluent et influencent souvent la création d'organisations alternatives. Je me pose également la question d'un cas extrême, le camp, une forme d'organisation temporaire, hors sol, au cœur d'une zone de conflits.

L'importance accordée aux mouvements sociaux caractérise la vision pluraliste. Dans le modèle néo-corporatiste, ils demeurent en marge des institutions, ils sont moins légitimes et, d'une certaine façon, leur présence n'est qu'un épiphénomène qui dissimule les vrais mécanismes du changement et des acteurs qui en contrôlent les tenants et les aboutissants.

Par ailleurs, l'intérêt porté au rôle des mouvements sociaux comme porteurs de transformations fécondes manifeste souvent, de la part des chercheurs qui les étudient, un attachement à un courant de recherche progressiste qui souhaite accorder davantage d'importance au lien entre l'action des entreprises et l'état de la société (Stern et Barley , 1996).

Plusieurs points me semblent essentiels pour saisir un mouvement social, depuis son émergence jusqu'à sa fin ou sa continuation sous d'autres formes. Je pense que l'une des oppositions fondamentales entre les deux approches institutionnalistes du changement est cette question de l'émergence d'une action. D'une certaine façon, ce qui est en jeu, c'est la légitimité d'une action, par exemple d'une protestation dans l'espace public, mais aussi, plus ou moins directement, la légitimité des parties prenantes impliquées dans l'action. C'est ce que je présente (5.1.) avant d'entrer dans les détails de l'action organisée or cadre organisationnel préexistant (5.2.). Ici, les dimensions qui m'intéressent sont, outre l'usage du contexte par les groupes et leur partage des ressources (qui sont souvent faibles), le répertoire

des tactiques mises en œuvre en fonction des circonstances. Elles déterminent une organisation future et une vision de la société telle qu'elle devrait être (5.3). C'est ici que le cadre de l'action prend une importance toute particulière, et je me penche sur cette question du cadre et de l'idéologie, notamment sur l'opposition entre réformistes et radicaux et entre conséquentialisme et préfigurationisme (5.4.). Enfin, je m'intéresse à la question du camp et de sa forme plus ancrée, le campement, pour décrire la stabilisation d'un mouvement dans le temps et dans l'espace (5.5.). Dans leurs analyses des activistes, Den Hond et de Bakker (2007) insistent sur le manque d'information sur les effets à moyen-long terme de mouvements de protestation. Je m'intéresse tout particulièrement à cette question quand j'étudie des formes de stabilisation telles que les associations, les coopératives et les communes. (5.6.) En me concentrant sur l'ancrage spatiale et la structuration physique de l'espace par le camp, j'en étudie les variantes utopiques et dystopiques afin de mieux comprendre ce qui a réellement lieu dans ce qui est souvent désigné comme « l'alternative » des « free zones » and « free time ». Cela me permet de conclure sur la question, pour moi problématique, de l'identité et de la mémoire collective comme sources d'authenticité qui permettraient d'échapper à l'idéologie.

5 .1. Le champ pluraliste

Je choisis de partir d'une critique du néo-corporatisme par les tenants du modèle pluraliste car c'est ainsi que cette perspective s'est historiquement constituée. (5.1.1). Je retrace l'importance du terme de « régime » auquel s'oppose le pluralisme (5.1.2). Je décris ensuite ses tactiques défensives (5.1.3) et les tactiques offensives des mouvements sociaux (5.1.4) face à ce que les activistes pensent être une position d'autorité injustifiée.

5.1.1. L'origine de l'opposition pluraliste contre le corporatisme

Comme le montre Kaplan (2001a) qui décrit la genèse du décret D'Allarde et de la loi Le Chapelier (1791) signant l'abolition des corporations, ce moment précis de la Révolution Française consiste à déposer la société d'ordres d'Ancien Régime. Dans l'esprit du *Contrat Social* de Rousseau, l'instauration de la nouvelle République passe par la disparition de la distinction entre les ordres tels que le clergé et la noblesse, mais aussi la fin des corps intermédiaires chers à Montesquieu, qui régulaient en particulier les métiers et les professions du droit et de la médecine. Kaplan constate cependant que le monopole des corporations avait en réalité déjà été attaqué par Turgot (ministre de Louis XVI), provoquant de telles

protestations de la part des corps de métiers que la réforme avait été annulée. Ces derniers ne prenaient pas pour argument leur intérêt mais le risque d'anomie sociale, la rupture du lien plus social plus encore que les garanties venues du contrôle collectif de la qualité des produits : *« face à la suppression décidée par Turgot en 1776 : l'horreur d'un univers atomisé, donc cruel et impitoyable, où les gens tout seuls vivent dans une espèce de rapport hobbesien fondé sur une concurrence pleine d'animosité, de tromperie et de destruction, « les individus dressés les uns contre les autres ». Sans organisation, « si l'on relâche tous les ressorts, [...] si l'on désunit les membres de la communauté », comme le remarquent les tissutiers-rubanniers, on n'a que l'existence d'un « être isolé », ou, comme disent les tailleurs plus brutale ment, d'un « individu rongeur ». On ne peut pas rester seul, on ne peut pas survivre longtemps par l'égoïsme, martèle le président de l'ANMF : « Dans un monde comme le nôtre, on ne peut rien faire si on est seul. [...] L 'homme est obligé, dis-je, de s'unir. »* (Kaplan, 2001 : 93). Il faut noter, à ce sujet, que les partisans du pluralisme défendent eux aussi un idéal d'unité, quoique sur des bases d'union différentes.

Sternhell (2009) montre cependant que le corporatisme dans sa version réactionnaire prend pour cible le modèle démocratique, égalitaire et pluraliste qu'il identifie à l'idéal des Lumières et à l'égalitarisme de la Révolution française. Le dorgérisme (corporatisme paysan), par exemple, oppose les élites modernistes des ministères (les idées de X-Crise) au bon sens des campagnes (Paxton, 1997), ce que reprend ensuite le poujadisme en opposant les quelques gros négociants à la masse des petits commerçants. C'est également au nom de la culture et des traditions dont l'ordre ancestral aurait été interrompu par la révolution que les tenants du corporatisme justifiaient leur mouvement de réaction : il s'agissait d'un retour aux traditions, leur refuge contre les certitudes d'un corps d'élite qui prétendait leur apprendre leur métier. Comme le montre un membre de ces fonctionnaires modernistes au sein des ministères dans l'entre-deux-guerres et après-guerre, les représentations de ces acteurs ne faisaient rien pour faciliter le dialogue (Nora, 1986)[xci] et décourager la réaction.

Du fait de ce modèle historique qui s'est diffusé dans le reste du monde, les pluralistes souvent désignés comme des libéraux, en tant qu'adversaires principaux du modèle néo-corporatiste sont aussi décrits comme des « jacobins » (c'est-à-dire des révolutionnaires radicaux et centralisateurs supposés vouloir abolir toutes les traditions et les croyances afin d'imposer leurs lois, celle d'un idéal d'État à la Rousseau). Cette version « jacobine » fait allusion à « la dictature de salut public » qui s'était mise en place au moment des guerres révolutionnaires. Depuis, cette référence est souvent utilisée pour discréditer l'action

pluraliste si elle reçoit un soutien public : parce qu'ils estimeraient que les arrangements des acteurs dans un champ néo-corporatiste servent un petit nombre d'acteurs privilégiés coalisés contre le plus grand nombre, les partisans du pluralisme seraient prêts à utiliser « le monopole de la violence légitime » d'État pour y mettre un terme.

Selon les principes du pluralisme républicain, c'est sa prétention à représenter tous les intérêts de manière égale, dans la mesure où chacun est d'abord et avant tout un citoyen, ce qui contraint à se référer à la notion abstraite d'intérêt général (Boyer, 2015 : 85) dont seul l'État républicain peut se porter garant pour tous. A contrario, la société d'ordre considérait que seuls des membres d'un même corps social pouvaient se représenter les uns les autres à l'occasion des États Généraux. C'est le modèle des groupes d'intérêts. Ce modèle s'oppose à un pluralisme d'inspiration libérale, qui propose d'utiliser le marché comme outil de régulation de la concurrence des intérêts. L'un des arguments du pluralisme contre le corporatisme est qu'il ne supprime qu'en apparence la concurrence des intérêts : il place un couvercle dessus au moins à titre temporaire. Cependant, il existe aussi d'autres modèles de pluralisme que le pur libéralisme de marché. Les nuances qui composent un champ pluraliste correspondent donc plutôt à des principes, tandis que le néo-corporatisme, par son homogénéité, peut s'apparenter à un régime de valeurs (comme je l'ai évoqué dans le chapitre 2).

Dans mes différents travaux, j'ai évoqué plusieurs scènes d'affrontement entre les partisans des deux visions du champ social, les corporatistes et les pluralistes. Néanmoins, aucune n'égale celle qui va suivre, proposée par Steven Kaplan. Témoin, cette scène dans le bureau d'Antoine Pinay en 1952. Celui qui est alors premier ministre a décidé de ne plus réguler le prix du pain et des farines. Le sujet du pain est très sensible : les approvisionnements sont parfois mal assurés, et ils peuvent provoquer de ces émeutes frumentaires qui ont parfois débuté des révolutions. Les corporations (qui avaient été restructurées durant le régime de Vichy) s'y opposent farouchement. Cet extrait des échanges montre le rôle d'arbitre de l'État, les jeux de pouvoir entre gros et petits au sein de la corporation (dissidences) et les tactiques : doctrine commune (cause, discours commun), prérogatives dans la représentation et la référence aux intérêts communs liés à la performance (la production): *« Antoine Pinay décide de convoquer une grande réunion le 9 octobre, une épreuve de force directe avec l'ANMF*[xcii]*, qui incarne pour lui la résistance au changement et à l'intérêt général. Pour préparer cette rencontre, il reçoit discrètement la veille en petit comité les adversaires principaux de L.*

Brisson, les chefs du syndicat dissident, MM. Hebert, Pintât, Dupuis et Janvier, représentant l'aile libérale de la meunerie. Ils sont accompagnés par leurs plus fervents allies dans la boulangerie, parfois en froid, sinon en antagonisme avec leur propre confédération, les nordistes Albert Couste- noble et Kléber Bilot. Ils réclament d'une seule voix le retour au régime de 1936-1939 pour les farines. Le Premier ministre est déjà gagné à leur cause. Il raconte qu'il avait reçu le matin même une autre délégation de petits meuniers de l'Est qui fustigeaient les injustices du système de la répartition autoritaire, point de vue relayé par d'autres petits meuniers en contact avec Matignon. Augustin Hebert et Armand Pintat assurent que l'on assiste « à une Bastille qui a repoussé jusqu'à présent tous les assauts ». Pintat indique que son combat contre la vie chère et l'inflation corrosive, véhiculées par les situations de rente, passe par la prise des Bastille de ce genre. Le Premier ministre pose de nombreuses questions à ses interlocuteurs libéraux « pour entre en mesure de pouvoir répondre par la suite aux arguments qui lui seront présentes par les partisans du régime actuel. Le lendemain, Antoine Pinay reçoit les deux centrales de la meunerie et des représentants de la boulangerie en compagnie d'un aréopage de quatre ministres et trente hauts fonctionnaires, y compris le directeur général de l'ONIC[xciii] *et le directeur du service des prix. Il donne la parole d'emblée à Augustin Hebert, président de la Confédération nationale de la meunerie, représentant essentiellement petits et moyens acteurs. Réclamant l'instauration d'un régime équitable qui soit conforme à la fois « à l'intérêt bien compris de la meunerie et à l'intérêt supérieur de la France », il demande l'abrogation définitive de l'arrêt du 7 février 1943, la fin de la répartition administrative. Lucien Brisson se hâte de prendre le contre-pied : sans maintenir l'arrêté, la liberté du commerce de farine ne peut que mettre en péril le prix du blé et ébranler le système entier du commerce d'approvisionnement. »* (Kaplan, 2008 : 937).

La scène illustre les positions d'acteurs et leurs divergences d'intérêts. Pour bon nombre d'artisans, qui se sentaient défendus par leur corps de métier, ce changement est perçu comme un coup de force, un acte d'autorité de l'État alors que pour le premier ministre, ce sont les corporations qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général. Mais l'on voit également que les représentants des artisans les plus modestes soutiennent plutôt la réforme du premier ministre en faveur de « l'intérêt général », ce qui témoigne de querelles intestines à la profession sur les approvisionnements et les prix et donc de problèmes de régulation. Cela montre que l'unité corporatiste pourrait n'être que de façade, ou pourrait être imposé par les plus forts aux plus faibles du fait d'accords existants qui mériteraient d'être dénoncés.

Dans une approche contemporaine, favorable à un modèle de gouvernement républicain et tenant compte, par exemple, des secteurs d'activités et des branches industrielles, seuls les acteurs qui, au fil d'une histoire souvent longue, ont su faire émerger et servir des institutions stables sont compétents et légitimes pour négocier entre eux les évolutions du secteur car d'une part ils représentent des intérêts distincts équilibrés socialement et d'autre part ils maîtrisent les tenants et les aboutissants des choix à opérer. L'un des exemples typiques de ces arrangements est le modèle des négociations tripartites entre les partenaires sociaux en France. L'on peut observer, autour de la table, des représentants du patronat, des salariés (par leurs syndicats) et de l'État (par le biais des ministres). Bien que les modalités de décision aient subi de grandes transformations depuis la Troisième République, le Front Populaire et le Conseil National de la Résistance, c'est à ce modèle pérenne de « la (République) Sociale » que s'identifient les acteurs qui participent aux commissions consultatives et décisionnaires. Cependant, les articles que j'ai consacrés à la loi Macron, aux lois sur le financement de la recherche, de l'aide sociale à l'enfance, montrent que ce système est fragilisé par le déséquilibre des forces en présence.

5.1.2. La question du régime et son offre de stabilité

Le pluralisme suppose de remettre en question tout avantage acquis, ce qui suppose un ordre ouvert qui ne corresponde pas à un « régime » dans la mesure où il favorise la liberté et même l'émancipation de chacun (Rosanvallon, 2018) : le fait que réformistes et radicaux le reconnaissent les réunit dans une vision orientée vers l'avenir. C'est ce cadre commun qui structure leurs débats. Quel que soit l'héritage dont il se réclame, le néo-corporatisme est un modèle fortement institutionnalisé qui appuie sa légitimité sur plusieurs piliers : l'héritage de l'histoire, son opposition à un pouvoir central fort perçu comme concurrent de groupes tenus par des liens sociaux plus « organiques », sa confiance dans des modes de régulation choisis par secteur ou par branche, par exemple un marché borné par des produits et des normes de qualité. Le maillage étroit entre ces groupes sous contrôle garantit la stabilité de l'ensemble. Cet équilibre explique le caractère discret du changement, qui correspond davantage à une forme d'adaptation.

Le néo-corporatisme demeure toujours sujet à critiques de la part du camp pluraliste parce qu'il se pense comme un régime et qu'il se fonde sur des traditions, ce qui résonne pour ses adversaires comme une « restauration », une volonté de rétablir un modèle « d'Ancien Régime » qui cherche à régir la chose publique (la Res Publica) et, à terme, à s'y substituer.

Ce terme de régime renvoie également à une distinction entre les règles, et un choix de limiter leur portée à des domaines formalisables. Comme le soulignent bien Streeck et Thelen (2005), dans la mesure où l'on se situe dans un modèle non pluraliste, l'on peut identifier les régulations dans un champ d'action stratégique à une forme de régime et se concentrer sur les changements en son sein. Les institutions sont pour eux distinctes de ce que Pierre Nora (1993) a nommé « les lieux de mémoire ». Elles correspondent à des organisations enceintes de murs clos et du cadre de la loi. Ces auteurs excluent donc dans le domaine de l'informel et de la culture prémoderne les modes de coordination dans un champ qui ne répondent pas à des règles formelles établies selon des procédures publiques.[xciv] L'on peut donc en conclure que dans cette logique institutionnelle, non seulement la sphère de ce qui correspond à des normes, mais aussi le nombre et la nature des groupes sociaux étudiés est réduite.

Ces dispositifs et ces règlements, composés de que nous avons identifiées plus haut à des normes, sont mises en place, certifiés et défendus sur le modèle de l'arbitrage, par l'action prévue et prévisible d'une tierce partie placée officiellement dans cette position par un choix de nature démocratique (Steeck et Thelen, 2005)[xcv]. D'après ces auteurs, une institution correspond donc à un régime qui permet de clairement distinguer ce qui est licite et ce qui ne l'est pas. Dès lors, seuls les d'une institution membres en connaissent et en maîtrisent les règles. Pour les auteurs, cette définition, qui va avec des choix de méthode d'enquête, permettent de comprendre plus précisément ce qui se produit au sein d'un champ institutionnel quand on observe un phénomène de changement au lieu de l'attribuer à des phénomènes exogènes. Le régime comprend les institutions et laisse une marge au jeu « toujours imparfait »[xcvi] de la règle sociale quand les acteurs la mettent en œuvre. Le fonctionnement souple du régime repose cependant sur des tactiques permettant d'imposer une discipline collective et notamment la délégitimation des protestations émanant d'acteurs à la marge .

5.1.3. Les tactiques de stabilisation du corporatisme : obstacle au pluralisme

Le modèle pluraliste tend à défendre le rôle des mouvements sociaux et les modes de résistance collective en tenant justement compte de la résilience des institutions dans le modèle néo-corporatiste. Comme le soulignait Hirschman (2013) dans son fameux article *Exit, Voice and Loyalty,* l'exercice de la voix, la protestation ouverte, suppose une forme d'altruisme car elle triomphe de considérables résistances.

Si le modèle du champ pluraliste est associé à l'action des mouvements sociaux, c'est que les arrangements existants entre acteurs supposent une résistance au changement de la part des institutions. Les institutions ont un temps qui leur est propre et qui est un temps long (Boyer, 1985 : 54).Utilisant cette propriété, le néo-corporatisme verrouille l'équilibre (apparent) d'un champ par une triple tactique de stabilisation qui vise à favoriser certains changements sans les afficher et à en exclure d'autre de toute forme d'examen : la formation de commissions, la mise en place d'une doctrine et d'un ensemble de prérogatives entre membres. C'est pourquoi ce modèle est perçu par ses adversaires comme figé mais offre peu de prise à la critique surtout vu de l'extérieur.

La critique pluraliste conteste aux néo-corporatistes leur régime centralisé et leur fonctionnement en commissions qui leur permet de n'avoir à rendre de compte qu'à eux-mêmes. Par exemple, la formation d'une commission est, selon Bourdieu, un acte d'État ayant une fonction sociale particulière. Selon lui, « *l'État et par la magie de la commission renforce un point de vue parmi d'autres sur le monde social, qui est le lieu de lutte entre les points de vue. Il dit de ce point de vue que c'est le bon point de vue, le point de vue des points de vue (et pour cela il fait croire que lui-même n'est pas un point de vue)* » (2012 : 53-54). Cette commission se combine avec les institutions et elles se renforcent toutes par le biais d'un mode d'organisation qui s'appuie adroitement sur des formes de justification empruntées au droit. Elles établissent ainsi un « régime de valeurs » pérenne qui s'apparente au droit par la jurisprudence : à chaque choix correspond une procédure qui le légitime. Deux tactiques complémentaires m'apparaissent ici essentielles pour le maintien ou plus précisément ce que nous avons appelé la maintenance (de Rond et Lok, 2016) d'un tel régime : d'une part la constitution d'une doctrine et d'autre part le respect des prérogatives.

La doctrine désigne en latin l'action d'enseigner et l'instruction. En français, ce terme fait référence aussi bien à un « ensemble de croyances et d'opinions » par exemple « dans un système politique » qu'à un ensemble d'ouvrages constituant une source du droit dans la mesure où ils agissent sur lui par l'intermédiaire des tribunaux et du législateur (Larousse, Dictionnaire érudit de la langue française). Cette ambivalence est levée dans l'adjectif « doctrinaire » qui désigne de manière péjorative « ce qui se rapporte de manière trop étroite à la doctrine ». Cela désigne aussi bien l'application à la lettre d'un principe sans tenir compte de la situation mais aussi du glissement qui transforme ce qui n'est qu'une description de la réalité en une norme. Ainsi, se référant à la définition de la croissance par l'OCDE à la fin des années 1970, Robert Keohane (1988) souligne combien il est facile de basculer dans la

doctrine, c'est-à-dire de passer d'une approche descriptive des faits à une vision prescriptive et normative comme la « voie étroite » du rapport McCracken qui sonne un peu comme un prêche et qui a été cité à de multiples reprises comme un mantra.[xcvii] Le pluralisme dénonce là un risque de dérive doctrinaire.

Ce glissement est fréquent afin de former un groupe et de lui dicter une conduite commune.

Comme je l'ai montré dans mon analyse du rôle clef du séminaire doctrinal pour donner corps la mimesis du contrôle de gestion dans une grande multinationale (Riot, 2014), il présente le risque d'exclure certaines questions de la réflexion. Cela peut même devenir une règle prudentielle (Riot, 2017) et, à terme, un système de fonctionnement voire un régime. Ainsi, Foucault souligne que l'impératif de respect doctrinaire est central pour le pasteur dans les premiers textes du christianisme, par exemple chez Grégoire le Grand : *« (...) à défaut de connaître lui-même la vérité et de lui être inconditionnellement attaché, le pasteur conduira le troupeau à sa perte (...). Et sans cesse il doit veiller à ce que les membres de la communauté restent liés à cette vérité et par elle (...) au pasteur de ramener les « brebis bêlantes et errantes » que les hérésies et l'esprit de secte tendront à séparer. »* (2018 : 393). La question de la doctrine de l'action est centrale dans les mouvements autoritaires et elle est même revendiquée comme une conception tournée vers l'efficacité, qui fait l'économie de l'examen critique dans un espace conçu pour le débat d'idées (Reichard, 2013)[xcviii]. Le modèle néo-corporatiste est bien différencié du système corporatiste sur ce point précis dans la mesure où la coopération des groupes d'intérêt est centralisée par l'État mais s'effectue de manière volontaire et passe par des compromis continuels (Crouch, 2006)[xcix]. Toutefois, les partisans du pluralisme, et en particulier les mouvements sociaux s'attaquent à la doctrine néo-corporatiste car ils estiment que les compromis entre représentants limitent de manière implicite les termes du débat aux valeurs qu'ils souhaitent imposer.

Une autre tactique contestée des partisans du néo-corporatisme consiste à imposer le respect de certaines prérogatives c'est-à-dire des « honneurs, dignités attachées à certaines fonctions, à certains titres » qui peuvent se muer en prépotence si leur attribution demeure figée.

Ainsi, en effet, la notion de prérogative est au cœur de l'institution politique des comices romaines (les assemblées électorales dans la Rome Antique) qui fonctionnaient par vote exprimé oralement par les centuries (au nombre de 193 réparties en 6 classes), représentants des tribus, quand elles étaient appelées par les consuls. *« Elle correspond assez exactement au tirage au sort d'une tribu qui vote la première, ou du moins dont les résultats sont proclamés les premiers (...) et qui porte le nom de principium. »* (Nicolet, 1976 : 353)

Dans l'assemblée, celui qui vote le premier peut donner le ton, influer sur la suite du vote et c'est pourquoi, pour éviter les abus, l'ordre du vote fait l'objet d'un tirage au sort. En dehors, cette unité de groupe à l'occasion du vote de la loi est un argument fort de ce contre-pouvoir républicain face aux magistrats qui étaient, eux, en charge de faire respecter les lois déjà existantes : *« (dans leur pouvoir juridictionnel) comme la loi douée de parole »* (Cicéron, *De Legibus, III, 2*). » (Nicolet, 1976 : 432). Cependant, si, comme dans le régime néo-corporatiste, il n'existe plus réellement de différence entre ceux qui font les règles et ceux qui les exécutent (au motif qu'il s'agit principalement de régulations et de normes techniques), alors l'ordre des prérogatives peut demeurer figé. C'est ce que contestent les pluralistes qui critiquent le modèle des groupes d'intérêt pour leur refus d'ouvrir l'accès aux commissions et pour leur déni d'une hiérarchie entre les membres desdites commissions. J'ai illustré cela dans ma description de différents mouvements sociaux mais aussi d'initiatives d'artistes, d'inventeurs et d'entrepreneurs.

Des acteurs dominants dans un système stable dont ils bénéficient admettront difficilement le caractère construit d'un équilibre qu'ils entretiennent. Ils se réfèreront à des normes dont ils font un instrument de contrôle indirect. Ces normes sont souvent héritées, ce qui leur confère une source de légitimité. Or, même les normes les plus fondamentales et qui semblent les plus naturelles ont un caractère situé dans le temps. Il y a un avant et un après la mise en place d'une norme par un groupe d'acteurs qui s'autorisent à le faire. Établir la généalogie (Foucault, 1991)[c] de ce fait, montrer par quels moyens tactiques une norme s'est imposée et a été maintenue, permet d'en comprendre la teneur ainsi que l'autorité singulière aujourd'hui. Cela permet aussi d'en relativiser l'importance, puisqu'à qu'à d'autres époques, elle n'avait pas forcément cours.

Parfois, c'est justement à l'occasion de l'instauration d'une norme que l'on peut saisir les rapports de force entre acteurs et la capacité des uns et des autres à influer sur les modes de régulation qu'ils acceptent de respecter collectivement, dans le cadre des institutions, car, comme le souligne Guillaume le Blanc citant Georges Canguilhem : *« La norme exprime des valeurs qui déterminent un champ de réalité. Un objet ne peut donc devenir norme que par la décision d'un sujet qui 'affirme une intention normative et prend une décision normalisatrice ou normalisante. »* (Le Blanc, 1998 : 20).

La norme se réfère à la fois à une simple moyenne (qui ne signifie rien en termes de valeurs sinon des écarts de mesure) et à une appréciation en termes de valeurs mais non mesurable par des données objectives comme des mesures chiffrées[ci]. Or, comme le précise Canguilhem, il

ne faut pas devenir prisonnier de cette ambiguïté fondamentale de la norme qui peut faire d'elle un carcan. Plutôt que de la naturaliser et d'en faire une référence unique, il convient de repérer la multiplicité des normes en partant des actes et des pratiques, ce qui opère un renversement critique dans la mesure où la norme n'est plus centrale par rapport à la vie, mais c'est la vie qui est désormais première. Cela implique une forme de jeu, qui doit rester ouvert. Les tactiques des mouvements sociaux tendent à ouvrir le champ d'action stratégique au nom du pluralisme. Comme nous allons le voir, les tactiques des activistes sont offensives et sont confrontées aux tactiques défensives des acteurs installés vues plus haut : cela implique donc pour les mouvements sociaux d'être capables de construire une stratégie s'ils veulent imposer leur présence dans le champ.

5.1.4. Tactiques offensives et stratégie des mouvement sociaux

Je me suis efforcée de comprendre ce qui faisait le succès ou l'échec relatif d'un mouvement social à court, à moyen et à long terme. Le mouvement qui porte l'émergence d'une action en faveur d'une cause s'attaque à l'ordre établi. Il est donc d'emblée à l'offensive, et c'est ce qui caractérise sa stratégie s'il parvient à se maintenir et s'amplifier. Ce qui fait la réputation d'un mouvement social consiste souvent dans des faits d'armes, des prises et des conquêtes symboliques. Il faut pour cela qu'il existe, dans l'esprit de ceux qui soutiennent et admirent ces mouvements et leurs actions, une cohérence entre l'organisation du mouvement, sa cause et certaines actions d'éclat (Den Hond et de Bakker, 2007). Du fait de la nécessité de rester à l'offensive, et de l'énergie considérable qu'il faut mobiliser, ce qui importe dans l'immédiat pour la plupart des mouvements, c'est de manifester leur présence afin de se gagner des soutiens en cherchant une caisse de résonnance pour ses actions. Alinski (1989 : 126) le résume assez bien en insistant sur le caractère physique de chaque mode d'action en fonction des ressources disponibles (notamment le nombre) et des cibles : il faut se faire voir, se faire entendre et à défaut, se faire sentir en lançant des boules puantes.[cii] Cependant, l'effort consenti pour se manifester et pour durer ne devrait pas, en principe, renier ou déformer la cause.

Ainsi, le même auteur mentionne-t-il treize règles générales pour des tactiques de guérilla . Il montre comment amplifier la communication (impression management) de l'offensive par des effets de surprise initiaux, puis les moyens de maintenir la pression grâce à un réservoir d'actions[ciii], notamment en les concentrant sur une cible en particulier pour lui éviter de faire diversion et de rejeter la responsabilité sur d'autres. Mais les tactiques du modèle défensif du champ néo-corporatiste soudé pour dissoudre la responsabilité peuvent finalement triompher

si les activistes ne parviennent pas à faire émerger d'alternative crédible[civ]. Pour les plus radicaux, la déstabilisation du champ est un but en soi[cv]. Mais, pour la plupart des activistes, ce qui compte, c'est de réussir à transformer le champ en sensibilisant à des dimensions qu'ils jugent trop négligées, par exemple les atteintes aux droits sociaux ou les atteintes à l'environnement. L'une des raisons en est que les acteurs au cœur du système et qui le défendent sont souvent plus légitimes que acteurs marginaux, des acteurs dominés, des parties prenantes « secondaires » ou encore leur coalition[cvi]. D'autre part, des forces centrifuges et centripètes ne cessent de s'exercer sur les mouvements, prêtant le flan à la contestation de coalitions de fortune[cvii].

Ceux qui tenteront des alliances entre radicaux et réformistes courent le risque de se voir accuser d'opportunisme tant il est vrai que les choix idéologiques et donc la définition des tactiques légitimes sont distincts entre les groupes[cviii]. Pourtant, une typologie des idéologies, des tactiques et de leurs correspondances (Den Hond et de Bakker, 2007) révèle à la fois de réelles différences et de réelles complémentarités entre les radicaux et les réformistes[cix]. Ces auteurs insistent sur le rôle prégnant du cadre idéologique qui impose sa logique mais qui permet des adaptations, contrairement à une approche plus identitaire, souvent choisie, et qui tend à se centrer sur chaque groupe en particulier en l'isolant dans sa singularité. Parce qu'elle valorise ces complémentarités, une tendance se dégage[cx] : s'en prendre directement aux entreprises plutôt que de tâcher d'influencer les politiques publiques en influençant indirectement leurs pratiques par le biais de normes. Les résultats dans différents domaines restent toutefois encore à mesurer[cxi]. Den Hond et de Bakker prennent acte de ces réalités et proposent d'identifier des types de stratégies des radicaux et des réformistes durant les phases de déclenchement, d'escalade et de résolution de l'action de contestation. Leur article de 2007, de portée théorique, propose une typologie qui ne permet pas d'approfondir la question du cadre de l'action au-delà de sa fonction de « script ». Il se centre aussi (de manière implicite) sur le scénario suivant : un groupe d'activistes s'attaque à un conglomérat et l'oblige à transformer ses pratiques, par exemple à respecter (davantage) l'environnement. Il s'agit d'une victoire d'un groupe sur un autre avec un début et une fin de l'action.

Mais comment faire sens de cette action dans un champ en particulier en faisant abstraction de la suite des mouvements de contestation qui l'ont agitée et qui se préparent déjà ? De ce point de vue, ce script ne saurait se comprendre qu'au regard du régime de valeurs (l'ensemble des normes) présent dans le champ. Or je pense que la capacité de résistance du cadre idéologique dominant face aux cadres idéologiques des mouvements contestataires

mérite davantage d'attention surtout depuis que les mouvements sociaux visent aussi bien les monopoles privés que les Etats (Den Hond et de Bakker, 2007). Cette analyse permettrait de voir comment, à terme, même un mouvement social qui a pu sembler transformer le champ se voit limité voir détourné (Selznick, 1949). Il y a là une forme de double effet boomerang, ou de retour à l'envoyeur. C'est pourquoi, par le biais d'un cas, je propose d'élargir cette perspective stratégique et se faire se rencontrer la vision pluraliste du mouvement social et la vision néo-corporatiste d'un « régime de valeur » dans un champ institutionnalisé.

Étude 11 : le cas des mouvements sociaux et de l'élevage industriel en Bretagne

Je prends le cas des élevages porcins dont les principes sont définis par le modèle productiviste du « miracle breton » des années 60. Il s'agit, de ce fait, d'un secteur très concentré sur un territoire, ce qui correspond à la logique de l'élevage intensif. Au cours des dix dernières années, j'ai observé quatre types de contestation avec leurs tactiques spécifiques : une contestation des défenseurs de l'environnement (notamment de l'association « eau et rivière de Bretagne) avec la collecte et la diffusions de données environnementales; une révolte des industriels et producteurs locaux productivistes contre l'installation de portiques écotaxes au nom de la compétitivité locale avec une grande manifestation et des destructions ; une révolte interne des petits producteurs remettant en cause leur propre syndicat (la FNSEA) et le système de régulation du marché au cadran avec attaque d'établissements, déversement des stocks sur les routes et manifestations ; des actions de contestation de l'élevage industriel des Vegans (l'association L 51) par la médiatisation des pratiques dans les fermes et les abattoirs, l'organisation de veillées, le boycott et l'attaque d'établissements.

On peut identifier par leurs tactiques deux types de mouvements (réformistes et radicaux) et deux orientations : l'attaque et la défense du statuquo dans le champ. Je m'inspire des schémas de den Hond et de Bakker (2007) pour décrire cette situation sur une durée de dix ans qui comporte quatre grands mouvements de contestation de la situation (pour ou contre le changement) avec une succession de phases de désinstitutionalisation et de réinstitutionalisation:

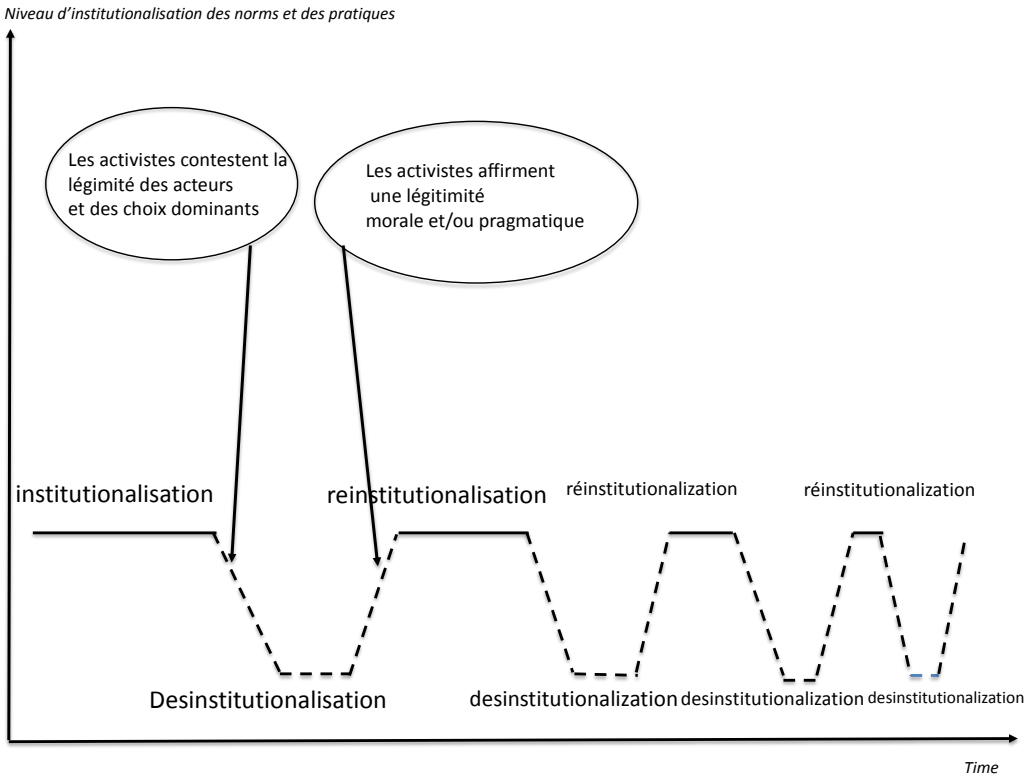


Schéma 14. La résilience du modèle néo-corporatiste face à la contestation (Inspiré de Den Hond et de Bakker, 2007 : 911)

L'on peut également observer, en s'inspirant des mêmes auteurs, la logique contrapuntique des affrontements entre camps opposés dans le mouvement social. En voyant comment, dans le dernier conflit, les défenseurs du système établi (l'élevage industriel et la FNSEA) parviennent à s'allier leurs opposants et même à les mettre en avant (les défenseurs de l'élevage biologique et la Confédération Rurale), l'on peut mesurer combien les tactiques et les contre-tactiques se répondent et contribuent autant à affaiblir qu'à renforcer les institutions. Dans ce cas, le dispositif néo-corporatiste de la profession a su reproduire les tactiques offensives des mouvements sociaux critiques en les appuyant sur ses tactiques défensives en passant par le grossissement des effets, la violence et la provocation dans l'affrontement afin de conserver la maîtrise de l'attention des médias et donc de contrôler l'opinion comme l'illustre le schéma ci-dessous.

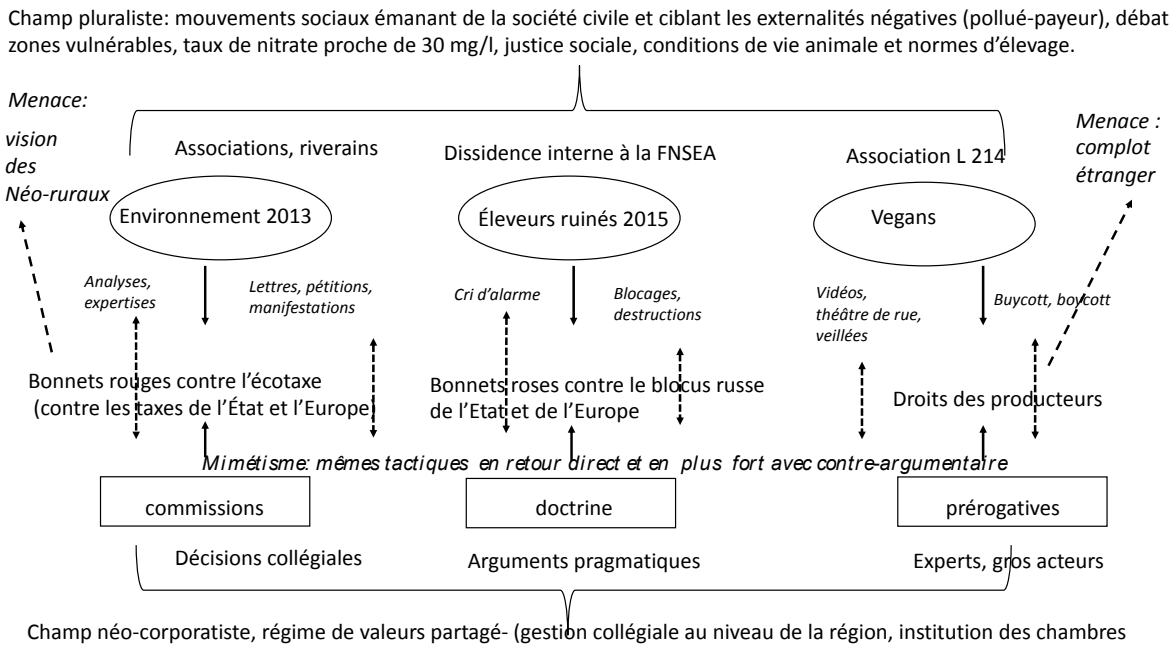


Schéma 15. La résilience du système productiviste breton face aux contestations internes et externes (Inspiré de Den Hond et de Bakker, 2007 : 911 et 919).

À force de se voir opposer des contre-tactiques passant par des pressions, des récupérations et des contre-offensives, il semble que les oppositions internes au champ se soient affaiblies alors même que les attaques en ordre dispersé d'activistes défendant des causes diverses ressoudent au contraire l'unité du camp néo-corporatiste mise à mal par les divergences d'intérêts entre petits producteurs et multinationales de l'agro-industrie en amont et en aval, l'ennemi extérieur offrant une diversion aux querelles intestines ce qui tend à renforcer un régime néo-corporatiste.

Afin de conclure, il n'est pas inutile d'examiner l'hypothèse suivante : si l'on admet que le monde des campagnes est souvent perçu comme fondamentalement conservateur et prompt au repli sur soi, il n'est pas interdit de tenir compte de ce trait afin de considérer le champ qui nous occupe (l'élevage porcin). S'il s'avérait particulièrement résistant au changement, alors le choix de ce cas pour illustrer la résilience des champs néo-corporatiste ne serait guère convaincant. C'est bien l'argument que retient Berger (1975) lorsqu'elle insiste sur le caractère immarcescible du modèle corporatiste du modèle agricole breton. Suffisamment de travaux dans le domaine de l'économie rurale, qui mobilisent l'histoire et le temps long, montrent des situations différentes pour qu'il soit permis de penser que rien ne permet d'identifier monde paysan et résistance au changement (Abel, 1973 ; Polanyi, 1957 ; Sereni, 1964). C'est même souvent son adaptabilité qui a causé sa reprise en main d'autorité et son

contrôle par les États (Hobsbawm, 1959 ; Lewin, 1985 ; Scott, 1998). L'on peut, par contre, observer une constante : l'opposition entre des systèmes d'interactions et d'échanges locaux (anciens) (Braudel, 1985) et des systèmes de négoce (modernes) plus sophistiqués permettant (et imposant) l'élargissement des zones de chalandise du fait du rôle pivot des négociants.

Ce cas illustre l'importance des alliances entre activistes, institutions et organisations dans le champ d'action stratégique en fonction des situations collectives plutôt que des intérêts particuliers.

5.2. La nature plurielle des mouvements sociaux ou d'une action de contestation dans le champ d'action stratégique

L'une des questions concernant le champ pluraliste est la capacité d'acteurs différents à s'entendre faute d'un ordre, ou d'un « régime de valeurs » imposé outre le respect du droit. Ce cadre minimal ne donne pas a priori de règle si des problèmes d'éthique se présentent. Dans tous les cas, la solution proposée est la publicité des débats.

Fligstein et Mc Adam (2012) ont désigné du terme de « champ d'action stratégique » leur champ d'analyse, là où jusqu'alors seuls les institutions et les organisations étaient représentées parce qu'ils souhaitaient y introduire ces nouveaux acteurs que sont les mouvements sociaux. Un mouvement social existe parce qu'il exerce une forme d'action de contestation de manière pérenne, modifiant ainsi le comportement de tous les acteurs bien souvent dans un rôle de contre-pouvoir. Ce contre-pouvoir peut s'exercer à la marge mais il peut également s'exercer de manière plus centrale et plus installée par le biais d'un certain nombre d'alliances, comme le montrent den Hond et de Bakker (2007) en prenant le cas de Greenpeace. Le répertoire des actions tactiques et des positions que prennent les mouvements sociaux est cependant limité par un souci de cohérence : si Greenpeace décidait de conclure un partenariat avec AZF ou Monsanto, sa légitimité pourrait en être affectée et l'adhésion de l'opinion, dont Greenpeace dépend, décliner. Cela souligne l'importance de la construction des mouvements au fil du temps, si les mouvements durent, ils en viennent à incarner des idées. S'ils se succèdent, ils doivent réutiliser les mouvements passés, ce que Snow (2004a) appelle « les idéologies charognardes » (scavenger ideologies).

Dans la plupart des analyses des mouvements sociaux, les activistes sont identifiés à partir de dilemmes implicites que je détaille ici car ils permettent de mieux comprendre l'évaluation qui est faite de leur action. Je propose d'identifier d'une part le dilemme spontanéisme-vangardisme (5.2.1) et d'autre part, le dilemme conséquentialisme-préfigurationnisme

(5.2.2.). Je choisis à dessein ce terme de dilemme car il désigne une tension entre deux termes, deux types de représentation ou de logiques, plutôt que des identités.

5.2.1. Avant-garde ou soulèvement

Un mouvement social peut être décrit comme un mouvement d'avant-garde, poussé par des acteurs mobilisés, ainsi le fameux « triangle rouge dans le grand cercle blanc » des Bolcheviks (Bootes, 2009). Il peut aussi être décrit comme un soulèvement, où l'on ne distingue pas de chefs mais seulement un mouvement collectif spontané. Théoricien du pluralisme, Olson penche clairement du côté du « vanguardisme » (Tarrow, 1994)[cxii] puisque son problème principal est de mobiliser les représentants des groupes sociaux les moins directement concernés par tel ou tel problème afin de ne pas abandonner les décisions aux représentants des groupes les plus intéressés à pousser leurs intérêts particuliers, comme l'illustre le cas de la Tennessee Valley Authority étudié par Selznick (1957). Il voit dans la mise en place de chefs (leaders) une façon d'équilibrer le rapport de force entre les groupes les plus nombreux et les groupes moins nombreux mais plus directement concernés par un enjeu.

Cette vision s'oppose à celle des spontanéistes (par exemple les trotskistes et les anarchistes) qui pensent que la légitimité des activistes leur vient de l'unité collective créée par leur soulèvement. C'est d'ailleurs ce caractère spontané de leurs actions qui permet de prendre de cours la réaction, déclare Alinski (1989) dans son manuel destiné aux militants. L'action tactique est souvent spontanée, elle part du « kairos », moment propice à l'action, même si bon nombre de militants s'attachent à un plan d'action et oublient les objectifs.[cxiii] Par ailleurs, ce que l'on appelle « le feu de l'action » doit être pris en compte dans le cas spécifique d'un mouvement social du fait de l'accélération des actions dans un contexte d'escalade du fait de l'énergie de l'engagement dans l'action directe : *« (…) energy is concentrated on immediate action »* Ritter (1980: 153). Catégoriser les mouvements doit permettre de mieux comprendre leur dynamique.

5.2.2. Conséquentialisme ou préfigurationisme

L'opposition entre les deux conceptions de l'activisme et de ses visées prend tout son sens quand il s'agit de se poser la question de la nature du champ pluraliste au même titre que pour les champs néo-corporatistes. Chaque action suppose, si elle est dirigée, une stratégie et donc une politique qui se réfère lui aussi à un « régime de valeurs ». Faute de quoi, comme l'ont illustré Van Bommel et Spicer (2011), l'action se diffuse mais le message perd de son sens.

Les auteurs évoquent ainsi des « signifiants flottants » qui se diffusent à mesure que le mouvement « slow food » prend de l'ampleur et rassemble des parties prenantes très différentes[cxiv].

Le modèle de la préfiguration s'oppose aux approches politiques dites pragmatistes ou conséquentialistes c'est-à-dire qu'il estime que chaque action doit valoir comme une fin en soi et non comme un moyen de parvenir à ses funs: *« the forms of social relationship, decision-making, culture and human experience that are (its) ultimate goal. »* (Boggs, 1976: 363). Le préfigurationisme est souvent associé à l'anarchisme qui veut construire un nouveau monde dans l'ancien (« *build a new world in the shell of the old. »* (Ibidem)). De fait, ce modèle n'est pas nécessairement le propre de groupes radicaux mais il met l'accent sur l'exercice de la voix, et sur une forme d'expressivité du mouvement. Ainsi Hirschman (2013) suggère-t-il que, loin d'être sacrificielle, l'exercice de la voix transforme le but de l'action, et même, lui permet de rester vivant[cxv].

Observé de près, le modèle préfigurationniste permet de mesurer la mobilisation des activistes lorsque chaque étape d'une mobilisation collective revêt un caractère éthique (Reinecke, 2018), ou dans une communauté alternative où les acteurs redéfinissent collectivement les règles du jeu (Farias, 2017).

L'amorce d'alliances à l'occasion d'un événement dramatique, comme la coalition décrite entre les syndicats au Bangladesh et les activistes consommateurs en Europe (Reinecke et Donaghey, 2015) après la catastrophe du Rana Plaza ou les actions à l'international accompagnant la médiatisation de pratiques éthiquement questionnables de la part des multinationales (Den Hond et de Bakker, 2012) pourraient bien relever davantage du conséquentialisme dans la mesure où ces actions visent à gagner de l'influence sur une situation.

Même si les partisans d'un modèle conséquentialiste s'en défendent, c'est en tout cas ce qui leur est reproché et particulièrement en cas de victoire : s'ils sont parvenus à leurs fins, l'on peut considérer que leur collaboration avec « l'ennemi » fait de cette victoire une victoire à la Pyrrhus (Allouche, Huault, Schimdt, 2005 ; Den Hond, 2010). Que se passera-t-il demain ou ailleurs, une fois les accords conclus ? Le modèle anarchiste est particulièrement sensible à cette question, qui sous-tend le caractère radical de leur désir de non-compromission et leur désir de suspendre tout jugement d'autorité au nom de la liberté et de la diversité d'opinion (Franks et Wilson, 2011). Mais s'il n'existe plus vraiment de critère pour mesurer le succès d'une action, alors, il devient très difficile de penser en termes de stratégie. L'on peut

toutefois s'interroger sur cet idéal préfigurationniste, plus sincère, plus attentif à chaque action et à l'investissement de chacun, ne craignant jamais de faire sécession. Ne faut-il pas définir aussi une trajectoire de l'action pour le comprendre au-delà de chaque étape ? Comme l'a illustré Hillary Pilkinton (2016) dans son enquête ethnographique auprès de « The English Defense League », les mouvements populistes, racistes ou réactionnaires peuvent amener à une réflexion plus équilibrée sur le rôle des mouvements sociaux. La sincérité de l'engagement militant ne fait aucun doute jusqu'à justifier des actions violentes (Reichardt, 2013).

Face à cette question, je propose de mobiliser l'analyse historique et d'établir ainsi une forme de généalogie des courants de pensée, avec leurs dimensions utopiques et dystopiques. C'est ce qu'a proposé Orwell en proposant une typologie des mouvements alternatifs qui vaut je pense encore aujourd'hui.

5.3. La nature fragmentée du champ : radicaux et réformistes

Pour le définir et en mesurer l'harmonie, la catégorisation des mouvements constituant le champ pluraliste peut poser problème : l'étiquette de radical et de réformiste dépend beaucoup de la perspective de celui qui juge, mais aussi de l'ensemble des positions sur l'échiquier. Il me semble un peu court de s'en tenir à un type de tactiques pour qualifier un mouvement. Je pense qu'il faut considérer la perspective d'ensemble pour comprendre l'objet d'analyse.

Dans l'analyse des mouvements sociaux, l'on voit en effet se distinguer deux approches : celle qui se concentre sur un groupe (Farias, 2017), et qui analyse sa cause et son action, et celle qui établit des comparaisons entre types de groupes en fonction de leur idéologie, en général opposant radicaux et réformistes (Den Hond et de Bakker, 2007). Les premiers insistent sur le mécanisme de la reconnaissance et sur l'affirmation de soi (Honeth et Anderson (1996)[cxvi], les seconds sur la recherche de résultats comme l'apport d'une solution à un problème.

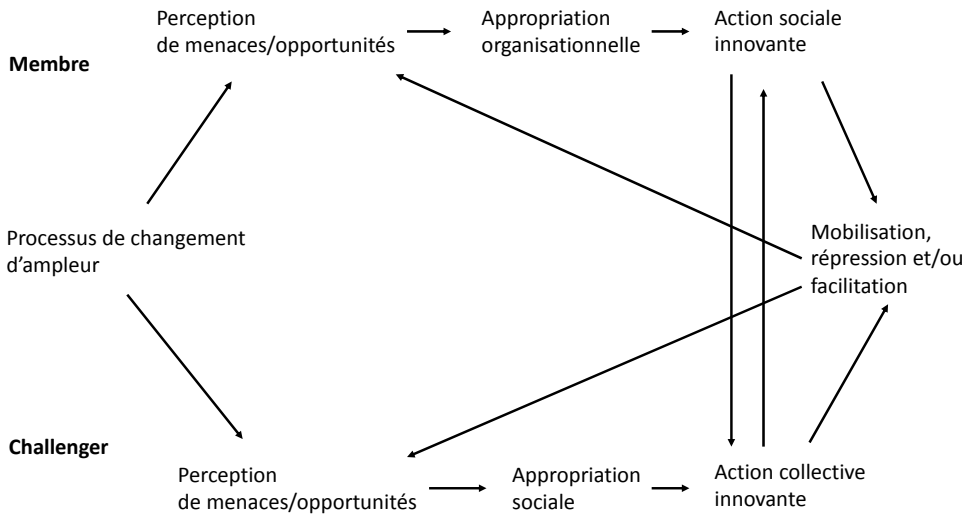
Alors que la première approche creuse des questions d'identité (Jasper, 2008 ; Polletta, 2002; Polletta et Jaspers, 2001), la seconde approche, au contraire, s'intéresse à l'idéologie comme à un ensemble de règles du jeu au fil des actions dans le champ. Par exemple, den Hond et de Bakker (2007) insistent sur la possibilité d'afficher une radicalité ou une approche réformiste afin de faire alliance avec son contraire, il y a donc toujours un caractère stratégique dans la

revendication identitaire dès lors qu'elle est engagée dans un combat. D'une certaine façon, le moment fait l'homme. L'utilisation d'un événement comme un scandale médiatique révèle des acteurs et des groupes dont les rôles ne se comprennent qu'en référence avec cet épisode et, à terme, les positions pivot dans le champ (Mena et Waegner, 2014)[cxvii]. Mes travaux privilégient cette dernière approche.

Un mouvement social se pense comme une sorte de catalyse entre différents acteurs dans un même espace qui est le champ. Il faut donc analyser comment un mouvement opère sur la durée, comment il se déroule.

5.4. La dynamique de contestation, de la source à l'apogée d'un mouvement de contestation

Choisir de parler de dynamique de la contestation plutôt que de sa cause permet d'emblée d'éviter la question de l'origine d'un mouvement et celle de l'identité du groupe. En effet, bien souvent, l'on peut constater qu'un événement déclencheur semble anecdotique et que, comme le notent Den Hond et de Bakker (2007) les acteurs ne maîtrisent réellement la portée de leur action et son sens qu'avec l'accumulation d'une certaine expérience de l'action. Bon nombre de mes travaux creusent la question de la source de la contestation en isolant un événement fondateur, généralement un fait qui manifeste une situation qui suscite chez une partie de ceux qui en sont spectateurs à un sentiment d'indignation. Cela permet d'apercevoir, au-delà de l'événement premier, tout un enchaînement de causes et d'effets qui prennent parfois une ampleur que le schéma ci-dessous décrit.



(Repris de McAdam, Tarrow et Illy, 2001: 45)

Schéma 16. Évolution d'un mouvement social

Certes, le mouvement de protestation semble souvent causé par un événement déclencheur: les pêcheurs bretons, soutenus par la population, se sont élevés contre le traitement de l'affaire de l'Amoco Cadiz. Cependant, à y regarder de plus près, une protestation d'envergure est souvent portée par le sentiment d'une situation bloquée. Quand, en 1979, le naufrage de l'Amoco couvre les côtes du Finistère de pétrole, il s'agit en réalité de la quatrième pollution de ces côtes par des pétroliers et la réponse des autorités compétentes (les ministères) est de s'en remettre à la population locale pour faire face aux problèmes dans la mesure où les pétroliers croisent dans des eaux internationales. La réaction locale face à cette inaction se cristallise avec des sentiments de rancœurs face à des interventions jugées arbitraires de ces mêmes autorités, par exemple le projet d'installation de la centrale nucléaire de Brennilis et l'installation de la base de sous-marins nucléaires français à l'île Longue. Elles avaient déjà soudé des activistes en collectifs et constitué un discours critique face à l'arbitraire du pouvoir (l'action à distance, le secret d'Etat, les intérêts supérieurs de la Nation) qui s'apparentaient pour certains acteurs locaux à une forme de néo-colonialisme de la France en Bretagne (indépendantisme, autonomisme) et pour d'autres à des dégradations considérables de l'environnement (environnementalistes, écologiques). Ces collectifs, souvent fédérés par des « experts », chercheurs et étudiants (autour de l'UBO, université de Brest) ont opéré la jonction avec les marins-pêcheurs et artisans victimes de la pollution. L'on pourrait choisir de borner ce mouvement dans l'espace et dans le temps. Pourtant, les défenseurs de l'environnement et pas uniquement en Bretagne y font sans cesse référence. Il a essaimé dans de nombreuses associations de défense de l'environnement comme « Eaux et Rivières de Bretagne ». Par ailleurs, sous une autre optique, cette mobilisation locale refait surface aujourd'hui à l'heure où les marins-pêcheurs bretons se mobilisent pour défendre leurs zones de pêche à l'heure du Brexit.

D'autres situations de protestation tiennent à un sentiment de décalage entre le rôle officiel et le discours de légitimité et la réalité des pratiques. Cela peut être le cas de régimes néo-corporatistes qui ont toujours fait l'objet de contestations : les acteurs dominants ont opéré, à un moment décisif, ce que Mintzberg et Waters (1985) appellent un « hold-up » de la situation. C'est ce que montre Selznick (1957) dans le cas de la Tennessee Valley Authority : une action fédérale, progressiste, du gouvernement du New Deal, se trouve empêtrée dans un environnement local étranger et passablement hostile et finit par s'en remettre (insensiblement) à ses adversaires afin de trouver des alliés sans lesquels la mise en place du

barrage leur semble impossible à mettre en place sans qu'ils se l'avouent réellement. Les grands projets des années de planification se voient aussi contestés comme d'une autre époque. C'est aussi ce sur quoi insiste Alinsky (1989)[cxviii] quand il souligne la dérive de certains projets dont celui de la Tennessee Valley Authority, c'est le cas de beaucoup d'autres projets modernistes depuis les années 70.

Un cas particulièrement intéressant est la contestation par certains mouvements sociaux de projets qui avaient été menés sous la pression puis sous l'égide d'autres mouvements sociaux, par exemple en faveur de l'environnement. Ainsi, Flyvbjerg (2001) montre qu'une telle situation de hold-up par un groupe déterminé peut venir d'une récupération d'un changement poussé par un groupe minoritaire. Par exemple, à Allborg, il peut d'abord sembler que les partisans de l'environnement ont remporté une victoire en poussant un plan favorable à la circulation à vélo plutôt qu'en automobile. Lors des réunions autour du projet, les acteurs industriels détournent le projet en mettant en avant des intérêts économiques qu'ils jugent supérieurs. Ce qui va donc susciter un mouvement social est donc la cristallisation de protestations face à un problème manifeste et un défaut de pluralisme. Il ne s'agit plus d'un problème de norme, qui fait l'objet d'une dispute, d'une controverse mais de la nature même d'un mode de gouvernance capable de renverser le sens d'une promesse. La question autour de l'expertise en vient à opposer les experts officiels et ceux qui gagnent en expertise, comme Flyvbjerg à cette occasion, sur le tas. La dynamique et non l'événement déclencheur permet seule de comprendre cette situation. C'est pourquoi je considère qu'un champ d'action stratégique est mieux décrit par la succession et l'affrontement des stratégies que par l'identification des groupes identitaires.

5.5. La question des gains d'une action : succès et échec à l'aune des représentations

Le principe d'un mouvement social, d'une action collective fonde le modèle pluraliste. Il s'agit de remettre en question certaines situations de pouvoir qui imposent leur dogme. Ici, la question de la norme de l'action est donc particulièrement importante dans la mesure où les champs corporatistes tirent leur force des routines qui légitiment la référence à une forme explicite ou implicite de doctrine. Comme le montre Scott (1997) la protestation implique souvent un refus de soumission et l'exercice de la voix dont les effets se dissipent souvent. D'après Ritter (1980 : 110) le champ pluraliste n'est pas adapté à la contestation anarchiste

dans la mesure où celle-ci suppose une transformation trop fondamentale pour se contenter de quelques acquis à la marge, sous une forme négociée.[cxix] L'on peut donc se demander si le champ pluraliste n'est pas condamné à contenter partiellement, et donc à décevoir ses membres s'ils ne sont pas réformistes, en les contraignant à revenir sans cesse à la charge, ce qui est une perte d'énergie considérable. Cela justifierait la thèse de Streeck et Thelen (2005) qui considèrent que l'approche institutionnaliste des champs permet de gommer les différences entre champs pluralistes et néo-corporatistes en insistant seulement sur le degré plus ou moins grand de turbulence (un pluraliste parlerait peut-être plutôt d'ouverture). Par ailleurs, si l'on retient cette distinction, le modèle pluraliste, plus ouvert, peut sembler plus vulnérable que le modèle néo-corporatiste à des prises de contrôle par la force. Cette dimension se vérifie notamment en cas de victoire de mouvements perçus comme radicaux car sans ancrage institutionnel. Leurs succès sont donc souvent de courte portée où ils se retournent contre eux car ils sont accusés de « soulèvement ». Je pense néanmoins que l'on peut défendre l'idéal du pluralisme et la contribution de certains groupes radicaux aux choix collectifs en observant que l'action réelle de ces groupes est souvent différente du récit (extérieur) qui est fait de leurs faits d'armes, ce qui a pour effet d'associer leurs actions ou bien à des erreurs ou bien à des échecs en faisant passer au second plan la situation réelle dans laquelle elles s'inscrivaient.

A ce sujet, le cas du POUM, le mouvement des Brigades Internationales, durant la guerre d'Espagne auquel participe Orwell est exemplaire car ce dernier a très bien analysé la suite des événements et les différentes perspectives des acteurs.

Comment décrire un soulèvement ? Orwell s'y attache pour mettre à bas la thèse du complot du POUM à Barcelone qui lui avait valu l'accusation, dans la presse communiste, de *« livrer la Catalogne aux fascistes en provoquant une intervention étrangère » (...)*, ce qui avait provoqué l'interdiction du POUM un mois plus tard en juin 1937. Orwell procède point par point afin d'identifier le changement dans le champ et le pivot de l'action. Pour ce faire, il mobilise à la fois son expérience de terrain, au cœur de l'action, et les comptes rendus qui en sont faits : premièrement, Orwell (2009 : 53-54) souligne qu'à la suite de la prise de contrôle de la radio, aucune tentative de révolution n'a eu lieu[cxx].

Deuxièmement, les personnes impliquées dans l'insurrection n'étaient pas dirigées par un petit noyau de militants radicaux mais par le syndicat majoritaire.[cxxi]

Troisièmement, les ressources : bien que le POUM soit accusé d'avoir volé des armes dans les arsenaux du gouvernement et constitué des caches d'armes, la trahison dont on l'accuse ne

vient pas de son camp. Ayant combattu dans les trois bastions du POUM à Barcelone, Orwell peut témoigner *« qu'il y avait en tout environ quatre-vingt fusils, dont certains étaient défectueux »* (p 56), pénurie générale qui l'amène à élargir le propos au sujet des alliances pour mettre en cause la responsabilité du gouvernement provisoire dans la victoire (alors seulement probable puisqu'Orwell écrit cette analyse en août 1937) des fascistes, puisqu'il préférait armer les carabineros (chargés du maintien de l'ordre) que les troupes sur le front d'Aragon: *« Un gouvernement qui envoie au front des garçons de quinze ans armés de fusils datant de plus de quarante ans et qui garde ses hommes les plus vigoureux et ses armes les plus neuves à l'arrière est manifestement plus effrayé par la révolution que par les fascistes. »* (Orwell, 2009 : 57). Un an plus tard, Orwell se montre plus dur contre le gouvernement et les communistes, mais il maintient que les conséquences de la victoire dans la guerre étaient plus importantes que le reste (Orwell, 1990 (1938) : 33) et dans des textes ultérieurs, une fois la guerre perdue, il fera même l'éloge du préfigurationnisme et du refus de faire passer le changement de société après la victoire sur le champ de bataille.[cxxii]

Cette histoire est emblématique de bon nombre de situation qui voit s'opposer les activistes dans un champ pluraliste et tandis qu'ils s'accusent mutuellement de trahison en cas de conflit, ce qui peut réduire à néant des combats communs et des avancées. Dans beaucoup de cas, sans doute, les dérives et les compromissions de certains activistes et de certains groupes sont associés à des postures polémiques, des provocations, des outrances et même des violences liées au caractère spontané du soulèvement. Cependant, si ces comportements ont pour effet de les rendre plus visibles, il n'est pas prouvé que les acteurs les plus radicaux soient fondamentalement plus irresponsables que les autres dans leur conduite de l'action. Par exemple, dans le cas des artistes, la provocation et l'outrance est souvent mise en scène avec habileté en tenant compte du contexte et de l'audience, et elle rencontre un succès d'estime qui peut servir la cause défendue.

Le corps social pensé par les partisans du pluralisme est essentiellement dynamique, le rôle des radicaux y est donc utile et nécessaire. Il tient sa santé de la capacité de ses membres à transformer les normes et à débattre de leurs valeurs et usages respectifs en relation avec les pratiques. Cela correspond au jeu de vérité dans le cadre du régime de vérité (Foucault, 1997)[cxxiii].

L'un des pièges des mouvements sociaux est de se laisser prendre à son propre credo et d'inscrire ses principes dans une forme de doctrine semblable à celle des acteurs institués dans un champ stable, afin de faire face à l'inquiétude causée par une situation de turbulence

et d'incertitude : c'est ce que Watzlawick désigne comme la quête de « l'ultra-solution » et ce à quoi il oppose une règle simple *« qui pourrait mettre un terme à ce jeu, mais elle n'appartient pas à ce jeu, qui est donc interminable. On la désigne sous bien des noms différents qui ont tous à peu près la même signification : loyauté, tolérance, confiance, etc.. »* (Watzlawick, 1984 : 113).

Au contraire, l'un des signes de cette confiance dans le jeu social est la capacité de mettre un terme à un mouvement et de laisser place à d'autres formes d'organisation plus adaptées aux circonstances. Or c'est précisément ce caractère passager qui fait dire des mouvements sociaux et des activistes qu'ils ne sont pas capables de se stabiliser, de s'organiser jusqu'à être capable de créer leurs propres institutions. Cette critique mérite d'être examinée.

5.6. La dissolution d'un mouvement est-elle un drame ou une solution ?

D'après bon nombre d'analystes des mouvements sociaux, ceux-ci sont voués à l'épuisement ou à la privatisation, c'est une loi d'airain, ou bien à la radicalisation (une option moins largement partagée) (Weber et King, 2013)[cxxiv]. Je vois au contraire deux façons dont un mouvement social peut persister à travers le temps : d'une part en transmettant des idées (5.7.1.) et d'autre part en étant à l'origine d'organisations pérennes (5.7.2), où les activistes mettraient en pratique leurs idées. De ce fait, la disparition d'un mouvement social s'inscrit dans un cycle de renouvellement qui correspond à cette forme d'impermanence que le poète Shelley nomme très bien du nom de « mutabilité »[cxxv].

5.6.1. La transmission des idées à travers le temps

Les idées sont transmises comme un cadre d'interprétation de la vie sociale, ce que le terme « d'idéologie » tend à figer en l'isolant du partage et de la nécessaire transformation des principes au contact du réel. Le concept de « concret de pensée », qui cherche à rendre compte de cette empreinte de la situation dans toute sa matérialité sur la pensée en train de naître, est lui-même très ancré historiquement et peut-être trop attaché au lien à la notion de vérité et au moment de la coupure épistémologique chez Marx (Balibar, 1982)[cxxvi]. Comme le souligne David Snow, les actions des mouvements sociaux, bien qu'ils n'aient pas la permanence des institutions, s'inscrivent aussi dans une tradition qu'elles mobilisent ce qui s'oppose à toute forme de solution de continuité, volontaire ou subie. De fait, il précise même que comme les mouvements sociaux sont entraînées (« embroiled ») dans la même « politique

de signification » que les élus, les représentants d'intérêts publics et privés et les médias, ils conditionnent en permanence l'interprétation par un « cadrage » dont le cadre vise à mobiliser des soutiens et décourager les critiques. Le résultat de ce travail de révision permanente du cadre s'appelle 'un cadre collectif d'action' (« collective action frame ») (Snow, 2004a : 385)[cxxvii]. Le cadre de l'action n'est jamais sans ambiguïté, et cela apparaît plus particulièrement si le mouvement s'étend. Il devient, en quelque sorte, victime de son succès et se dilue dans des slogans creux. Cela cause une perte de sens du mouvement. A contrario, un mouvement peut aller dans le sens d'une radicalisation avec une forme de repli identitaire (Anderson, 1982) qui oppose des liens forts au reste du monde. Le cadre d'un mouvement suppose au contraire de créer un cadre commun cohérent (Snow, 2004a).

Dans cet effort, les acteurs peuvent oublier leurs emprunts et devenir la dupe de slogans et d'idées qu'ils ne font que répéter, ou bien ils peuvent utiliser certains mouvements antérieurs et se les approprier de manière plus conscientes et réflexives, ce qui permet de faire « antidote » au côté doctrinaire des idéologies, à ne pas verser dans l'opportunisme et plus précisément dans ce que Snow (2004) désigne comme le caractère « charognard » des idéologies[cxxviii]. Avec ce qu'elles peuvent avoir de déplaisant, les « idéologies charognardes » ont bien une fonction, celle de transmettre un héritage sans pour autant chercher à empêcher sa disparition quand un mouvement disparaît. Mais, dans une approche pluraliste, qui suppose de ne remettre en question ni la réalité du monde ni le rôle de la raison, seule la transformation des prises de position au regard des situations réelles permet de répondre aux reproches, souvent justifiés, de reprendre des slogans éculés et de s'accaparer l'histoire des luttes faites par les autres.

5.6.2. D'autres organisations en lien avec les mouvements sociaux

Pourquoi la disparition d'un mouvement, d'une structure, d'une organisation est-elle vécue et présentée comme un syndrome d'échec (la mort de la personne morale) au point qu'il semble légitime de sacrifier des membres, ou des projets dans le but d'en assurer la pérennité ?

Il semble au contraire y avoir un lien entre le caractère temporaire de ces assemblées organisées et la vitalité de la société tout entière. Ainsi dans son analyse des fondements de la démocratie, Tocqueville oppose-t-il le phénomène de l'association (typique de l'aristocratie) et le phénomène de la dissociation (typique de la démocratie) mais d'après lui, c'est la liberté qui offre l'espace de sans cesse inventer de nouvelles associations : *« Les institutions libres rappellent aux hommes qu'ils vivent en société. » (...) « Lorsque les hommes ne sont plus liés entre eux d'une manière solide et permanente, on ne saurait obtenir d'un grand nombre*

d'agir en commun à moins de persuader à chacun (...à que son intérêt particulier l'oblige à unir volontairement ses efforts aux efforts de tous les autres. » pour cet auteur : *« Une association politique tire à la fois une multitude d'individus hors d'eux-mêmes. »* (Lefort, 1986 : 257).

Les acteurs du mouvement social ont tôt pris conscience de l'importance de l'image colportée par les médias et ils en jouent. Bien souvent, ce qui est perçu comme le début et la fin d'une action ou d'un mouvement social, c'est son caractère le plus visible, celui de l'insurrection et de la révolte dans les rues. Or, comme le soulignent Fligstein et Mc Adam (2012 : 103)[cxxix], un mouvement social peut très bien se poursuivre par d'autres moyens, et par une action discrète qui tire sa force de son caractère silencieux. De nombreuses contestations choisissent des formes non médiatisées d'action qui ont une portée locale, sans pour autant céder à la pression des circonstances. Les militants ont souvent plusieurs appartenances et défendent plusieurs causes. L'on peut notamment identifier des organisations, des associations et des structures coopérations qui prennent le relai de mouvements sociaux en servant leurs idées par d'autres moyens.

5.7. Le moment d'après. La stabilisation d'un mouvement social sous la forme d'organisations alternatives

L'un des enjeux de nombreux mouvements sociaux est de réussir à s'organiser de façon pérenne de façon à mener des actions sur la durée et à diffuser des idées. Deux modèles se présentent : celui qui consiste à identifier des organisations distinctes qui correspondent à l'idéal social du mouvement (5.8.1.) et celui qui consiste à examiner des formes de complémentarité qui légitiment des formes de collaboration (5.8.2) pour faire face à des grands défis comme les enjeux liés au modèle de la croissance et à l'option de la Transition c'est-à-dire de la sortie des modèles de croissance économique. C'est une question qui demeure ouverte et que je me suis jusqu'à présent posée en examinant plusieurs types de structures où les mouvements sociaux avaient un rôle fondateur et, plus récemment, un cas de collaboration entre plusieurs structures.

5.7.1. Les organisations engagées

Associations, coopératives, friches et communes sont des modes d'organisation alternatifs souvent associés aux mouvements sociaux. Ce sont des formes d'aboutissement d'un mouvement, mais ces collectifs peuvent aussi les accompagner, et faire la force d'un mouvement, comme l'illustre Schneiberg avec le cas du syndicat de coopératives La Grange (Schneiberg et Lounsbury, 2008), qui a construit une alternative aux grandes entreprises de l'agro-alimentaire pour les fermiers américains (Scheiberg, King et Smith, 2008). On le voit plus spécifiquement dans le cas des assurances (Schneiberg et Soule, 2005) c'est bien par souci de ne pas devenir dépendants de grands acteurs oligopolistiques auxquels ils s'opposaient qui a mobilisé les acteurs et a permis l'invention de modes d'organisation originaux.

D'après le schéma ci-dessous, l'on peut imaginer différents types de structures pérennes (ou d'intégration du mouvement par le biais de ses membres à des structure existantes) en fonction de l'orientation du mouvement.

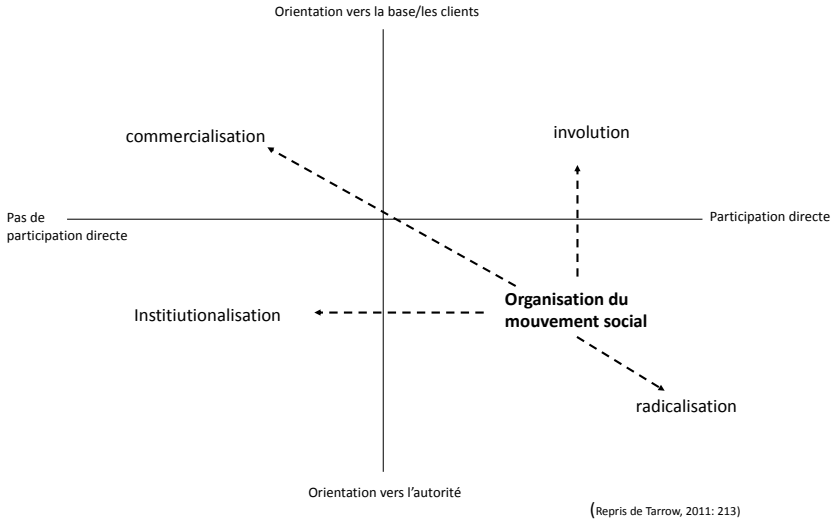


Schéma 17. Greffons possibles d'un mouvement social

Comme je l'illustre dans le schéma ci-dessous, je retrouve les trajectoires de bon nombre de structures alternatives dont j'ai analysé la création et le développement (par greffons), donc cette cartographie de la dynamique des mouvements sociaux me semble opérante:

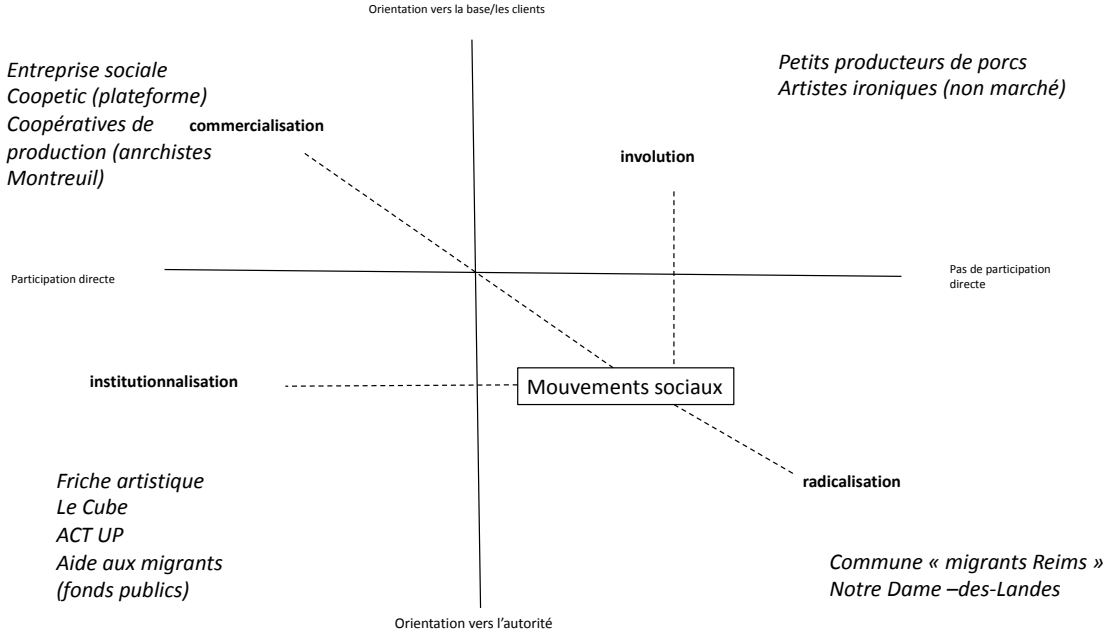


Schéma 18. Exemples de greffes empruntés à mes enquêtes

Cependant, ce schéma, quoique cohérent, identifie des trajectoires plus diverses que la simple disparition, sans expliquer pourquoi l'on peut associer de manière relativement cohérente des types de structures pérennes à des types de mouvements sociaux et à des causes. Or je pense que c'est bien le cas.

C'est que fait Orwell (1946) qui pose le problème autrement, en partant non pas d'orientations (plus ou moins d'autorité, plus ou moins de participation), non pas en opposant mouvement social et structures pérennes, mais en identifiant plusieurs traditions militantes. De fait, il tente d'expliquer les types de mouvements et de structures choisies par tels ou tels types de militants en fonction de leur idéal de société. Comme des jeunes gens qui commenceraient leur vie en « faisant la révolution» et qui choisiraient ensuite de s'installer pour vivre en accord avec leurs principes. Leurs pratiques matérialisent un certain mode de vie par les organisations qu'elles encouragent, créent et disséminent.

Mouvements antitotalitaires (ni capitalistes, ni socialistes à la soviétique)	Les pessimistes conservateurs	Les socialistes démocratiques	Les réformateurs chrétiens	Les pacifistes (tendance vers l'anarchisme)
Référence au « plan » (rôle central de l'État)	Ils pensent que le plan amènera forcément au chaos ou à la tyrannie	De tendances trotskystes, le plan et la démocratie à bâtir sont compatibles.	Ils prônent le « distributisme » en se calquant sur la doctrine sociale de l'église	*« Nous devons nous débarrasser à la fois de l'État et de l'idée d'un niveau de vie élevé »* (p 245)
Penseurs	Hayek, Drucker et	Arthur Koestler	Jacques Maritain	Auteurs inspirés par

	Polanyi		et Nicolas Berdiaiev	Tolstoï et Gandhi comme Aldous Huxley
Modes d'organisation	La société des organisations	Syndicats et coopératives, autogestion	Coopératives et associations, autogestion	Communes agrariennes

Schéma 19. Idées fondatrices et trajectoire des mouvements sociaux

Orwell imagine ce qui se passerait si chacun de ces modèles organisationnels devenait hégémonique. À propos des socialistes démocratiques, Orwell craint un basculement dans la violence. Il note la proximité des pamphlets socialistes « de son temps » avec ceux des Levellers et aux Diggers dont le meneur, le pamphlétaire Gerard Winstanley, le Digger de Wigan, avait été écrasé dans le sang alors qu'il tentait de mettre en place un communisme primitif en récupérant les communs par la destruction des « enclosures ». L'on peut anticiper une fin brutale d'un tel mouvement.

À propos des anarchistes et de leurs communes, Orwell note que s'ils souhaitent réellement faire sécession et vivre dans une commune agrarienne, ils doivent accepter une pauvreté austère. Du reste, il leur fait grâce du fait que s'ils *« donnent parfois le sentiment d'être plus hostiles à la démocratie qu'au totalitarisme »*, *« ils ont maintenu en vie l'idée (un peu négligée depuis la révolution russe) que le but du progrès est d'abolir l'autorité de l'État et pas de la renforcer. »* (1946 : 270). L'on peut imaginer une déperdition progressive de ce mouvement faute de militants.

Dans ce texte, Orwell montre comment ces quatre courants, qui inspirent des modes d'organisation et des pratiques de partage, sont chacun traversés par des contradictions internes qu'ils ont tendance à ne pas aborder de front, préférant se concentrer sur la critique du modèle de société dominant dans lequel ils se trouvent. Il souligne à ce propos que les racines du mouvement chrétien de gauche anglais *«proviennent en partie du Non-Conformisme »* (un terme qui est utilité en référence de l'Act of Uniformity de 1662 pour désigner les sujets anglais n'appartenant pas à l'église anglicane) comme les Baptistes, les Quakers et plus tard les Méthodistes et les Unitariens. L'on peut donc en conclure que les structures que choisissent les militants demeurent une ébauche d'un idéal « non conformiste » toujours inachevé. Faute d'une mémoire collective (Halbwachs, 1994) vivante qui garde la trace d'actions concrètes menées en commun, ils deviennent vite des coquilles vides, ce qui n'est pas le cas, d'après moi, des quatre modèles identifiés par Orwell. Ce caractère inachevé pourrait être ce qui leur permet d'être en harmonie avec le modèle pluraliste bien qu'elles le

critiquent[cxxx], ou bien il serait un argument pour les inciter à trouver leur plein équilibre et donner leur pleine mesure en entrant dans des collaborations.

5.7.2. Stratégie à long terme et collaborations

De nombreux mouvements sociaux ont une durée certaine sans que l'on puisse dire qu'ils ont réellement posé bagage et construit leur maison. Il existe en effet d'autres représentations d'un mouvement qui se pérennise. Dans la durée, comme le soulignent et Schneiberg (2002) et Den Hond, Stolwijk et Merk(2007), il devient possible de tenir compte et de l'hétérogénéité des actions militantes et de leur complémentarité pour expliquer leur transformation conjointe au fil du temps, car c'est cela qui a pour effet d'introduire des changements d'envergure dans le champ. Cela introduit des complémentarités plutôt qu'une solution de continuité entre les mouvements sociaux et les organisations comme les associations, les coopératives, les friches et les communes du fait de l'extension considérable du secteur non lucratif depuis cinquante ans. Ces structures déjà établies interagissent déjà (à de rares exceptions près) avec des organisations, des associations et des institutions avec qui elles travaillent. Dans le cas qui va suivre, je vais tâcher d'illustrer mon propos par un exemple de collaboration.

La plupart des mouvements et des structures que j'ai étudiées se pensent mieux comme une forme d'ensemble d'acteurs associés ou au contraire opposés qui mobilisent autour des enjeux d'une possible Transition (c'est-à-dire d'une sortie de la trajectoire de la Croissance) que Gray et Purdy (2018) mentionnent quand elles proposent d'établir le schéma ci-dessous pour comprendre comment chaque structure peut gagner du pouvoir en s'associant à d'autres. Je l'illustre dans le cas de mon enquête sur le campement sauvage de migrants près du campus Croix-Rouge de l'Université de Reims.

Étude 12 : Le campement sauvage de Migrants à Reims

Un campement est apparu dans un petit bois en face de la Croix-Rouge, en charge du traitement des demandes d'asile à Reims. Ce camp était causé par l'absence de solutions d'accueil en foyer. La municipalité de Reims souhaitait mettre un terme à cette situation, mais elle craignait de proposer des solutions qui auraient vocation à se pérenniser et donc à accueillir d'autres migrants. En conséquence, un groupe de bénévoles s'est efforcé d'apporter de l'aide aux migrants. Afin de faire face à la situation, ce groupe de bénévoles a appris à collaborer avec l'ensemble des associations présentes localement.

	Orientations de pouvoir			
Formes de		Pouvoir sur	Pouvoir de	Pouvoir pour

pouvoir	Autorité	Imposer une décision unilatérale	Décider comment décider	Soutenir un travail collaboratif
	Ressources	Agir en toute indépendance	Participer à la prise de décision	Avoir des moyens pour des propositions d'envergure
	Discours	Créer de la pression sociale *No Border; aide aux Migrants de Croix-Rouge (Reims)*	Gérer le sens ou sanctionner une décision *ATD Quart Monde; Ligue des Droits de l'Homme; MRAP*	Représenter ceux qui ne peuvent pas participer *CADA et centres d'accueil (Croix-Rouge; Secours Populaire; Armée du Salut); entrepreneurs sociaux (la Sauvegarde; l'Alefpa)*

Schéma 20. Associations possibles entre différents mouvements et associations. Adapté de Gray et Purdy, 2018 : 124).

Le tableau ci-dessus souligne l'intérêt de construire des collaborations multiples. Gray et Purdy (2018) imaginent que les structures publiques et privées, locales et nationales auraient intérêt à s'entendre et que toutes y gagneraient du pouvoir. Elles identifient trois dimensions du pouvoir qu'elles jugent complémentaires et dont la combinaison fait la force d'une collaboration. Bien que l'on puisse juger qu'il serait de l'intérêt de tous de s'allier pour faire face à un problème grave, qui est l'arrivée intempestive de personnes vulnérables et démunies dans un pays qui n'est pas le leur, j'ai observé des obstacles qui tiennent aux différences de positions entre groupes d'acteurs en charge de l'aide aux migrants. J'ai donc modifié le tableau en y introduisant trois types d'acteurs avec des conceptions du pouvoir qui sont plus restrictives que complémentaires ce qui fait obstacle à leur collaboration: de ce qui cherchent à se faire entendre pour dénoncer la situation (radicaux) à ceux qui cherchent à renforcer les collaborations et en particulier à devenir l'un des partenaires privilégiés de l'État (réformistes) par des formes de délégation de service public, par exemple en se voyant confier la gestion du centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). Seule la description du cas permet de comprendre comment les différents acteurs se trouvent en situation de collaborer contraints et forcés et comment ils s'affrontent sur la plupart des décisions parce qu'ils ne partagent pas (à ce stade) une vision holistique du pouvoir (sur, de et avec).

Pour les acteurs de l'aide sociale qui cherchent à faire face à la situation de crise causée par le camp sauvage qui s'est installé dans le petit espace vert du square Saint-Exupéry, en face du CADA où les dossiers sont traités par la Croix-Rouge qui a reçu cette mission des autorités locales. Il s'agit de migrants en situation d'attente (du fait des accords de Dublin III entre pays européens) ou en situation d'illégalité qui n'auront accès aux structures d'accueil qu'au cas où leur dossier soit en cours de traitement ou que la demande d'asile reçoive une issue favorable. Le camp s'est installé au début de l'été 2017, il a grandi, s'est déplacé sur le campus de l'université (situé à 2 minutes à pied), a disparu car un promoteur local a mis à disposition un immeuble encore vacant et des bénévoles y ont cohabité avec les migrants.

Cette initiative bénévole a un temps permis de compenser la saturation des structures d'hébergement dans la Marne. Le camp s'est recréé au printemps 2018. Un certain nombre de migrants viennent d'autres camps (plus grands) dont celui de la Metz (ville voisine). Une vingtaine de tentes se trouvent-là, il n'y a pas plus de 50 personnes mais la municipalité refuse de mettre un terrain à disposition avec un point d'eau car elle prédit qu'un bidonville s'y créera aussitôt, par effet d'appel d'air. L'on peut noter que le traitement des migrants est à la fois global et local car les arrivées de migrants en Europe et leur répartition font bouger les positions des différents acteurs des dispositifs. Ainsi, au début de l'été 2018, les bénévoles « d'aide aux migrants de Croix-Rouge » postent des affichent dans les bois accusant l'État d'abandon, à la fin de l'été 2018, ces mêmes bénévoles envoient des courriels pour se défendre d'être des passeurs. Depuis des mois, ils ont le sentiment d'être le dernier recours pour sauver des familles, et en particulier des enfants, et d'être perçus comme des étrangers au quartier car ils viennent de quartiers plus aisés que Croix-Rouge où plus de 65 pour cent de la population est au-dessous du seuil de pauvreté. Les habitants et les associations ne sont pas favorables à leur intervention parce qu'ils jugent qu'elle pérennise la situation et aussi qu'elle choisit d'aider un certain type de personnes vulnérables, les arrivants, en demeurant indifférent à la misère des autres, ceux du quartier. La définition du terme « passeurs » est donc très polémique, du fait de l'ambivalence des rôles soulignée par Tinti et Reitano (2017) qui intitulent leur grande enquête « Migrant, réfugié, passeur, sauveur »[cxxxi] .

Il s'agit de l'un de ces « wicked problems » qui légitiment des collaborations multi-acteurs. Cependant, les relations entre acteurs à Reims rendent difficiles cet accord ce qui s'illustre par les différences entre les propositions de solution. Le tableau de Gray et Purdy (2018 : 211) est précieux parce qu'il propose une dynamique d'acteurs autour du problème posé, plutôt que des positions constitutives.[cxxxii] Les deux auteurs proposent d'abord quatre types de champs, plus ou moins agités. Cela est dû au fait que la logique des acteurs n'est forcément alignée (Gray et Purdy, 2014) : les entrepreneurs sociaux assument une logique coût-bénéfice alors que les services publics se prononcent en termes de justice sociale et de droits et que les bénévoles évoquent des notions de décence et de respect des droits humains.

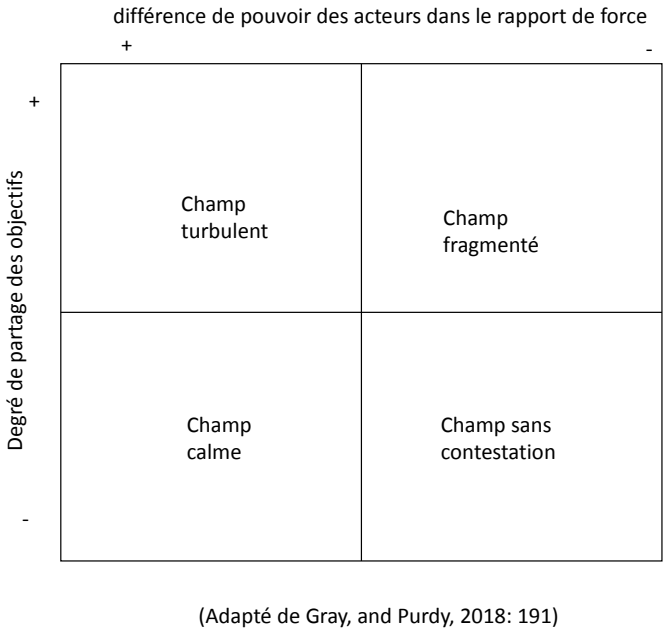


Schéma 21. La nature du champ d'action stratégique

Elles inscrivent ensuite les efforts de collaboration entre acteurs du champ comme vecteurs de transformation, à la fois cause et conséquence, de l'état du champ en choisissant de privilégier le scénario optimal, celui de la mise en œuvre d'une solution collective après la prise de conscience d'un problème.

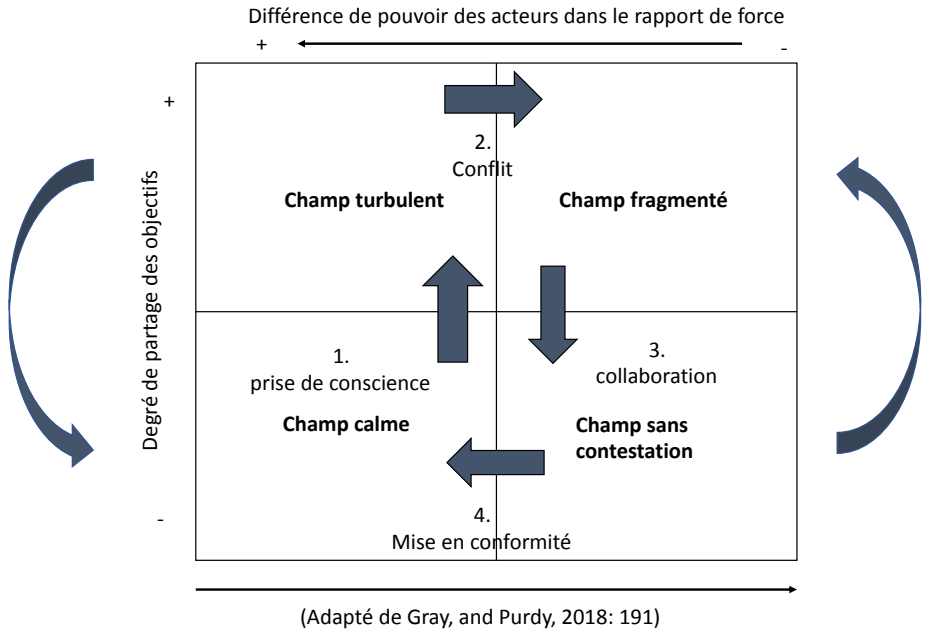


Schéma 22. La transformation possible de la nature du champ d'action stratégique

Or d'après moi il faut aussi tenir compte de plusieurs forces centrifuges et centripètes pour expliquer à la fois les variations de position et les variations de trajectoires, qui ne suivent pas l'ordre du cadran proposé par Gray et Purdy (2018 : 192). C'est seulement parce qu'elles anticipent le consensus créé par une collaboration réussie qu'elles peuvent décrire l'action collective comme un progrès objectif, c'est-à-dire une trajectoire allant, pour tous les acteurs en même temps, de la découverte d'un problème à la mise en œuvre réussie de la solution. C'est pourquoi j'ai modifié le tableau en insistant sur la variété des évolutions possibles par rapport au sens de l'action collective. Le cycle du changement ne permet pas vraiment, d'après mon terrain, de passer de la découverte d'un problème à la mise en œuvre efficace d'une solution : les « vagues » de migration et les débats des institutions internationales dans les médias, la circulation des migrants et les camps qui apparaissent et disparaissent, les changements législatifs (notamment dans le traitement des mineurs), la force et la violence des oppositions (les groupes d'extrême-droite), les débats internes aux institutions (la loi Collomb en juin 2018), les tensions internes aux organisation, et associations et en particulier le rôle de certains lanceurs d'alerte, souvent des travailleurs sociaux, qui dénoncent les conditions d'accueil des migrants ou des riverains et bénévoles qui dénoncent les trafics, les conditions de vie générale dans l'environnement, la ville et le quartier. Quoi que chaque sujet ne prenne jamais le devant de la scène que sous la forme d'un événement qui force les réactions, l'ensemble des « sujets » suppose une attention en éveil de la part d'un acteur à distance, qui étudie la situation. Cela permet seulement de percevoir les tensions qui agitent les acteurs sur le terrain qui n'ont pas la possibilité de prendre de la distance. Tous s'accrochent à leur engagement mais cet ancrage dans une intention fait varier les déterminations et les vocations. C'est ce qui justifie pour moi le choix de se référer à un cadre idéologique comme référence de l'action individuelle et collective : les idées et les valeurs ont une permanence qui fait défaut à l'ensemble des autres éléments que l'on peut identifier.

L'on voit que la collaboration entre les groupes marque le pas du fait de sous-estimer les différences de principes initiaux, ceux dont Orwell (1946) montrait le caractère inachevé mais prégnant chez les acteurs, la vision de la maison commune qu'ils souhaiteraient bâtir et où ils habitent quand ils cherchent à imaginer l'avenir qu'ils souhaitent construire.

C'est pourquoi il me semble que toute analyse stratégique ne saurait s'isoler des ensembles idéologiques qui sous-tendent les mouvements sociaux. Bien que ces distinctions, parce qu'elles sont de l'ordre de l'économie politique, soient aussi un héritage du passé (les « scavenger ideologies »), c'est un héritage qu'on ne saurait refuser car il est profondément

vivant parce qu'il engage des choix quotidiens. C'est la mémoire collective qui les arrache à l'Histoire dite par ceux qui ne l'ont pas vécue (Halbwachs, 1997) et qui leur prête vie.

5.8. Forme polarisée de stabilisation d'un mouvement social : le camp

Depuis ma thèse, j'ai étudié plusieurs groupes inscrits dans un même mouvement du point de vue de l'espace qu'ils avaient choisi d'investir ou bien de l'espace où ils avaient été cantonnés : j'ai évoqué les termes d'hétérotopie (Blanchet et Roux, 2018 ; Roux et Sitz, 2015), de « friche », de « free space », de « free zone ». J'ai aussi observé le passage du camp au campement (sa forme pérennisée, moins nomades). J'ai référé cette forme simple à la logique des champs de bataille, avec ses axes en quadrant (le cardo et le decumanus). Cela m'a amenée à opposer le camp utopique et le camp dystopique avec ses références historiques et son esthétique. Ce travail est encore en cours mais je peux déjà clarifier ma démarche d'enquête, quand je conduis mes observations participantes et quand je mets en relation les cas de camps.

Étude 13 : Le camp comme objet et comme cas extrême

La plupart de mes travaux portent sur le développement d'une stratégie, il s'agit donc essentiellement d'une approche de l'action qui passe par la reconstitution d'une suite d'action dans le temps en fonction d'une intention initiale. C'est ce qui me permet de situer les représentations des différents protagonistes par rapport à une référence que je juge sinon objective (c'est vers cela que tendent mes efforts) du moins factuelle. J'ai développé depuis peu une approche complémentaire qui me permet de valoriser les données d'enquête collectées par observation participante en partant de la matérialité des mouvements dans l'espace alors qu'il n'est pas possible d'identifier une seule visée de l'action du fait de l'incertitude de la situation et des positions d'acteurs.

Lors de ma thèse, j'avais exploré la question du campement et du caractère volontairement temporaire des espaces occupés par les hacktivistes et hackers (Riot, 2009 ; Riot, 2016) afin de penser « l'hétérotopie ». L'une de mes découvertes, revenant sur les traditions de l'école de Chicago et les enquêtes de rue, était que le camp opérait aussi bien en tant qu'espace qu'en tant que cadre mental et moral, structurant le partage de l'espace, du temps et des ressources

comme une « occupation » plutôt que l'ensemble coordonné et bien réglé des différentes occupations propres à une organisation installée entre quatre murs. Ce tout de l'occupation définissait pour moi un « suspens », et donc un lien particulier avec l'extérieur, ce que les acteurs officiels tentaient de structurer en lien avec « le centre » (le Cube) comme un espace « hors-les-murs » mais qui leur échappait assez largement. J'en concluais que la plupart des acteurs effectuaient, à un certain moment, un choix entre le centre (officiel, stable) et le campement (alternatif, mouvant). Le choix de rester en marge et de singulariser leurs pratiques par une forme d'inconfort et de précarité (le squat, la rue, la nuit) devait se lire comme une stratégie de résistance et de revendication d'un rôle de contre-pouvoir : *« Le pouvoir est coextensif au corps social (...) il n'y a pas de relations de pouvoir sans résistances ; (...) celles-ci sont d'autant plus réelles et plus efficaces qu'elles se forment là même où s'exercent les relations de pouvoir ; la résistance au pouvoir n'a pas à venir d'ailleurs pour être réelle, mais elle n'est pas piégée parce qu'elle est la compatriote du pouvoir. Elle existe d'autant plus qu'elle est là où est le pouvoir ; elle est donc comme lui multiple et intégrable à des stratégies globales. »* (Foucault, 2001 : 425).

Je me suis penchée à nouveau sur la question du camp dans plusieurs travaux, un article portant sur le non-marché au sein de la « ZAD » de Notre-Dame-des-Landes (2018) un article portant sur un camp sauvage de migrants dans l'espace public (Riot, 2018) et un autre article, coécrit avec des acteurs de terrain, à propos de « Camp Bastion », cet ouvrage militaire de la coalition en Afghanistan décrit par Mark de Rond dans une ethnographie, *Doctors at War*, publiée en 2017.

Le camp désigne un cadre de vie avec des propriétés physiques mais également un cadre mental qui détermine l'action. Cette empreinte est forte et prégnante au point de structurer les frontières du camp: il établit une frontière entre le dedans et le dehors car, contrairement à d'autres organisations, bon nombre d'acteurs y sont cantonnés de manière permanente et la liberté d'aller et venir est limitée. Le camp est une forme dynamique où la succession des stratégies offensives et défensives se lit assez clairement puisqu'il y est sans cesse nécessaire de justifier sa situation et donc de prendre position, la position n'étant jamais installée.

Dans le cadre de l'État moderne, les camps ont été pensés historiquement par deux instances de pouvoir officiel à des fins de contrôle des populations: *« Les médecins étaient alors pour une part des spécialistes de l'espace. Ils posaient quatre problèmes fondamentaux ; celui des emplacements, celui des coexistences (...) ; celui des résidences (...) ; celui des déplacements (...). Ils ont été, avec les militaires, les premiers gestionnaires de l'espace collectif. Mais les*

militaires pensaient surtout l'espace des « campagnes » (donc des passages) et celui des forteresses ; les médecins, eux, ont pensé l'espace des résidences et celui des villes. » (Foucault, 2001 : 194).

Cependant, la multiplication des formes de camps plus ou moins licites montre aussi que le campement a une origine spontanée, comme c'est le cas dans les sociétés nomades. Il y a donc une matérialité du campement qui permet d'en comprendre le fonctionnement et le sens, par le biais des pratiques et notamment de l'usage de l'espace et du temps et du partage des ressources : *« (...) plutôt que d'orienter la recherche sur le pouvoir du côté de l'édifice juridique de la souveraineté, du côté des appareils d'État, du côté des idéologie qui l'accompagnent, je crois qu'il faut orienter l'analyse du côté de la domination et non de la souveraineté, du côté des opérateurs matériels, des formes d'assujettissement, du côté des connexions et utilisations des systèmes locaux de cet assujettissement, du côté des connexions et utilisations des systèmes locaux de cet assujettissement, du côté, enfin, des dispositifs de savoir ? »* (Foucault, 2001 : 184) dans la mesure où *« le pouvoir est quelque chose qui circule »* et où *« l'individu est un effet du pouvoir et il est en même temps, dans la mesure où il en est un effet, un relais ; le pouvoir transite par l'individu qu'il a constitué. »* (Ibidem, 180). Le camp montre ce phénomène de manière claire tant il influence les représentations de ceux qui y vivent et de ceux qui les regardent.

Le caractère minimaliste du camp comme forme d'organisation sociale contraste avec tous les autres structures sociales que l'on peut observer dans des champs d'action stratégique où plusieurs niveaux jouent, et où des trajectoires très diverses peuvent être observées. Le camp, même dans son caractère spontané, est une institution totale où l'opposition entre les modes de représentation néo-corporatistes et pluralistes se dissipe. Le style du camp, son usage de l'espace et du temps inimitable et reconnaissable où qu'il se trouve, résiste à l'analyse tant il se réduit à l'élémentaire de la présence. Parce qu'il résiste, et ne donne pas aisément prise, il nous invite à penser les représentations et leurs cadres en termes esthétiques, en dernier recours. C'est donc le style de la stratégie qui peut permettre d'en dessiner l'intention alors même qu'un contexte trop incertain complique l'identification de ses buts précis. Cette question du style nous amène à aborder la question de l'esthétique de l'action.

CHAPITRE SIX. À LA LUMIÈRE DE L'ESTHÉTIQUE

Articles : 4 ; 5 ; 6. 12 ; 15 ; 16 ; 19 ; 22 ; 23 ; 26 ; 29 ; 32 ; 35 ; 38 ; 42 ; 43

Dans ce sixième chapitre, je traite du rôle de l'esthétique. Il s'agit pour moi de mettre en lumière différents régimes de valeurs et leurs modes de représentation distinctifs. J'évoque pour ce faire plusieurs projets artistiques et plusieurs lieux où des artistes travaillent. Au-delà de la logique de production, j'identifie deux démarches qui s'apparentent aux modèles vus précédemment. Cela donne une place plus large à la dimension esthétique, au-delà du monde identifié comme « celui de l'art ». J'ai notamment décrit à plusieurs reprises dans mes travaux les conditions de travail des artistes, qui sont des producteurs et qui participent à la vie démocratique. Cela permet également de situer les artistes au sein d'un champ qui est celui de l'économie politique, où ils peuvent consacrer ou contester l'ordre établi. Ce chapitre fait le point sur plusieurs analyses de formes de représentations mais aussi de lieux de fiction, hétérotopies et rencontres de cultures, en particulier le théâtre.

Au fil de mes travaux, j'ai souvent mobilisé des concepts empruntés à l'esthétique et à l'histoire de l'art en lien avec d'autres concepts appartenant à l'histoire des idées. Je pense que c'est ce qui fait la particularité de mon approche, dans la mesure où, contrairement à la plupart des auteurs en sciences de gestion, il s'agit de ma formation initiale. J'ai d'abord étudié, en tant que comparatiste, la référence au « chant des origines » et le rôle de l'épopée dans la constitution de l'idée de peuple en Europe et dans le monde entre 1750 et 1820. Dans ce cadre, j'ai analysé l'apparition de la figure du barde national comme contre-modèle du philosophe des Lumières. Je voyais dans le choix de certaines formes d'expression esthétique se dérouler un combat politique, se référant à la légitimité et à l'exercice du pouvoir, dans la mesure où là où le poète tire son inspiration de ce qu'il est, le philosophe, lui, raisonne à partir des faits. Là où le poète sait en tant que créateur et démiurge parce qu'il est à l'unisson du monde qui l'entoure et qui est toujours déjà là, le philosophe construit une forme de liberté à partir de la distance critique qu'il prend par rapport au réel changeant qui l'environne. Là où le barde chante la tradition, le philosophe la soumet à son examen critique, dont l'aune est le critère universel de vérité. Là où le poète fait usage de l'enthousiasme et du pathos, le philosophe pose un constat qui consiste à discriminer, à établir un partage entre le vrai et le

faux. J'établis aujourd'hui, à l'occasion de ce travail de synthèse, une équivalence entre le modèle de l'idéologie réactionnaire (et son barde) et le modèle de l'idéal pluraliste (et son philosophe). Chaque artiste appartient lui aussi à un champ d'action stratégique (Becker, 1982 ; Bourdieu, 1996). Je vais m'efforcer de montrer qu'une des propriétés de la création artistique est son caractère nomade et changeant. Je vais d'abord établir une distinction entre deux postures artistiques : celle de l'art au service du pouvoir, dans son rôle de célébration d'un régime ou d'un certain ordre des choses et celle de l'art comme manifeste, manifestation d'un autre monde qui pourrait exister (6.1. et 6.2.). Au cours de mon travail, j'ai très souvent rencontré des artistes qui ne trouvaient pas réellement leur place en tant qu'artiste, leur travail n'était pas reconnu en relation avec cette fonction sociale, et dont la seule prétention légitime au statut artiste était à la fois leur recherche en cours et leur droit moral. Je souhaite insister sur ce point particulier : droit moral de l'auteur dans la loi française et en souligner l'importance matérielle et symbolique au regard de l'histoire des idées. Je m'attache ensuite à décrire le travail spécifique de l'artiste en tant que producteur d'un espace particulier en quelque sorte « en plus » (6.3.) et à l'art comme espace de confrontation (6.4.) et à l'art comme espace de partage (6.5.). Je conclus sur ce que peut l'art, par sa clarté, ce qu'il peut et ne peut pas mettre en lumière de l'opacité et des zones grises évoquées dans les chapitres précédents. (6.6.). Ainsi, pour qui sait le voir, l'artiste est celui qui peut nous permettre comment s'élaborent les choix et en quoi consistent les formes alternatives.

6.1. L'artiste et l'œuvre d'art comme célébration

Pour définir la démarche artistique, je reprends une opposition qui peut sembler un peu forcée, mais qui traverse tout ce travail : l'opposition entre le modèle de l'ordre à défendre (le modèle néo-corporatiste) et celui de l'ordre qui demeure toujours à trouver (le modèle pluraliste).

Cette opposition se retrouve dans de nombreux travaux sur l'histoire de l'art et l'influence du contexte idéologique sur la démarche artistique et le sens de l'œuvre. Ces études ont été réunies dans un ouvrage collectif : *Arts and Politics. Insurgencies in the field* (Riot, Schnugg et Raviola, 2018). Bien que l'ensemble des analyses se concentrent sur des situations contemporaines, elles semblent bien, elle aussi, identifier deux rapports au pouvoir de la part des artistes : alors que les uns sont dans la célébration d'un certain ordre des choses, les autres semblent poussés par le désir de manifester une forme de désaccord ou de faire émerger des

alternatives. Cependant, on peut observer, dans les deux cas, une forme de travail sur les représentations qui peut se lire aussi comme une mise en perspective des formes et des idées.

Dans ses travaux en histoire de l'art, Svetlana Aspers oppose ainsi deux figures de l'artiste : Rubens, l'artiste officiel et Rembrandt, l'artiste protestataire, même si les deux adoptent la posture du maître. Ils n'ont pas l'attitude pleine de respect et de circonspection des simples amateurs d'art, ils corrigent les autres dans l'espace de leur studio[cxxxiii]. Tous deux s'appuient sur la tradition en la transgressant, mais le premier la revendique (pour la surpasser). Rubens intègre plusieurs traditions et résout par son syncrétisme des problèmes techniques, comme les problèmes d'échelle[cxxxiv] pour les peintres travaillant dans différents genres[cxxxv]. Il en renforce la portée par son syncrétisme académique.

Rembrandt se démarque de ces genres, se situant toujours à la marge[cxxxvi]. Il impose sa méthode personnelle. Par ses coups de pinceaux sur la toile, il manifeste sa présence et les efforts qu'engagent son travail de peintre face à la matière du monde.[cxxxvii] Rubens est le peintre des cours de l'Europe tandis que Rembrandt brave les ordres de ses riches clients et tarde à les livrer. Leur peinture matérialise cette relation.

Le travail d'un artiste, dès lors qu'il est un obligé, manifeste un ordre des choses établi le plus souvent dans le but de le célébrer. Ainsi, Paul Veyne oppose-t-il deux « but de l'art, propagande et faste monarchique » et prend l'exemple des monuments dans la Rome impériale. Alors que le faste ne cherche pas à être compris (témoin, les ornements de la Colonne Trajane, œuvre monumentale à la symbolique absconse), l'œuvre de propagande manifeste *« sa force pragmatique »* (Veyne, 2005 : 486) ciblant spécifiquement un public dans le but de l'influencer, par exemple, le portrait de l'empereur ou du roi sur les pièces de monnaie puis sur des gravures d'Épinal. Elle a pour but de servir de relais à la mise en scène la mise en scène du pouvoir du roi, par exemple à Versailles. Louis Marin (1981 : 13) écrit qu'en ce lieu seul, il règne à la fois par sa présence et par son absence : *« Le portrait du roi que le roi contemple offre l'icône du monarque absolu qu'il désire être ou pense reconnaître et s'identifier par lui et en lui au moment même où le référent du portrait s'en absente. Le roi n'est vraiment roi, c'est-à-dire monarque que dans des images. Elles sont sa présence réelle : une croyance dans l'efficacité et l'opérativité de ses signes iconiques est obligatoire, sinon le monarque se vide de toute sa substance par défaut de transsubstantiation, et il n'en reste plus que le simulacre ; mais à l'inverse, parce que ses signes sont la réalité royale, l'être et la substance du prince, cette croyance est nécessairement exigée par les signes eux-mêmes ; son défaut est à la fois hérésie et sacrilège, erreur et crime. »* Il situe ainsi l'importance de la

représentation dans les interactions autour du pouvoir. Il y a bien une stratégie dans le style d'exposition.

Du fait du caractère symbolique des représentations et de leur rapport direct au pouvoir, je pense retrouver ici l'opposition entre modèle pluraliste et modèle (néo-) corporatiste, pour faire sens du rôle de l'artiste et de son travail. Il s'agit d'établir ce que manifeste cette commande, qu'elle soit officielle ou pas. Les œuvres de Michel-Ange ou de Rodin échappent à la commande d'un maître et se donnent à tous. C'est donc plutôt dans les fonctions qui leur sont assignées que le travail et l'œuvre varient, selon les degrés d'attente et les conventions qui en déterminent la compréhension. Dans une étude récente, j'ai tâché de situer la place de l'ironie artiste dans ce lieu, cet intervalle entre ce qui est commandé et ce qui est effectivement produit et qui peut, pour qui sait le percevoir, modifier l'ordre de la célébration et en faire une manifestation d'un espace autre, parfois même d'un autre monde. Ce détournement se rapproche des tactiques des activistes qui cherchent souvent à créer un espace de visibilité et un espace d'écoute pour une cause qui soit désormais sensible.

Le travail de l'artiste officiel correspond à un effort permanent de contorsion, car s'il célèbre le pouvoir, il demeure cependant à la marge par la tradition dont il est porteur. Son allégeance est double.[cxxxviii] Ainsi, le traitement de la figure de Silène (inspiré de la sixième églogue des *Géorgiques*) permet de proposer trois points centraux par rapport à la figure et au rôle de l'artiste tels que les conçoit Rubens[cxxxix]. Il y a une correspondance à établir entre un artiste et son œuvre figurative, cette représentation est ostentatoire, elle se donne à voir au lieu de se dissimuler d'après Aspers : l'artiste-Silène invente dans le cadre d'une série ininterrompue ; tel Protée, il transforme le réel et il se métamorphose avec lui ; enfin, il est, à l'unisson de sa création, le premier séduit par son propre chant, il ne se place pas à distance[cxl].

L'on peut trouver dans cette posture de l'artiste officiel une pierre de touche pour l'artiste qui ne veut pas de maître, et qui montre qu'il n'est pas non plus dupe de sa création, qui chercherait plutôt à se mettre à distance par ses manifestations.

6.2. L'artiste et son travail comme manifestation

L'artiste a une fonction sociale spécifique : il manifeste et il révèle.

La figure de l'artiste n'est pas toujours associée au confort et à la réussite. Ce sont souvent sa misère et ses échecs qui fondent son appartenance et font de lui un être capable d'expression, un homme manifeste d'une commune condition : *« Dieu merci, je ne suis pas tombé jusqu'aux aspirateurs et aux dictionnaires. Mais j'ai été représentant en coutellerie, savon en*

poudre, tire-bouchons brevetés, ouvre-boîtes et autres accessoires ménagers, et finalement en articles de bureau – trombones, papier carbone, rubans de machine à écrire, etc. Je ne m'en tirais pas si mal. J'ai le tempérament et j'ai la manière. Mais je ne serais jamais parvenu à gagner ma vie convenablement. C'est impossible, dans des boulots pareils – et, bien entendu, vos employeurs le savent. » (Orwell, 1983 : 170).

Cette figure chaplinesque est presque un passage obligé pour l'artiste qui préfère la manifestation à la célébration. Il désigne à la fois une situation d'appartenance, « mon nom s'appelle légion » et une appartenance particulière, qui se caractérise par une forme d'exclusion à la fois subie et voulue. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la figure de l'artiste contestataire reprend souvent, en mobilisant avec plus de soin les représentations, la figure de l'activiste radical qui fascine et qui choque par ses outrances et ses provocations. Le jeu avec le rejet social et l'exclusion est une manière d'interroger les frontières de l'acceptabilité et de remettre en question les cadres et des dispositifs sociaux. C'est par exemple le cas d'ACT-UP que j'ai analysé au regard des formes artistiques mobilisées dans les représentations de ce mouvement (Riot, 2018). L'on voit clairement que le caractère esthétique du mouvement tend, au fil du temps et avec la distance, à rendre acceptable l'outrance volontaire des provocations, en soulignant la portée du geste, et sa pertinence au regard des enjeux.

La technique artistique trouve accès au sens de l'action par la forme. Ses tactiques sont aussi des techniques qu'il manie et auxquelles il s'affronte. Vilem Flusser (2013) évoque l'appareil dans son analyse de l'image dans la photographie. Il montre comment l'appareil photographique transforme et déforme la vision de l'œil par sa technique. Il y voit un mode d'influence qui travaille à la racine de la perception. Mais son concept de « l'apparatus » (appareil, dispositif) a un sens plus large : étymologiquement il renvoie à ce qui est en attente d'être préparé, à la matière sur laquelle opère l'appareil photographique, qui devient par là un simple objet dont il s'empare.[cxli] L'artiste officiel s'en sert pour gagner en puissance d'évocation. Conscient de cette forme de violence, l'artiste « pluraliste » se manifeste par son refus d'objectiver le monde des êtres et des choses par ses instruments. Il est même celui qui fait apparaître les barrières élevées par « l'apparatus », la forme d'appareillage qui s'introduit partout, comme une forme de médiation imperceptible qui exerce un pouvoir, entre nos sens et le monde réel, transformant notre perception en *« la happant, l'orientant, l'interceptant, la modelant, la contrôlant dans nos gestes, comportements, opinions et discours »* (Agamben, 2009 : 13).[cxlii]

Il y a donc chez l'artiste qui manifeste le désir de résister à ces dispositifs de pouvoir, et une façon de créer des représentations qui manifestent à la fois une présence et les mécanismes de l'occultation. C'est la conception de ce dispositif qui fait la spécificité du travail d'un artiste et qui permet d'assigner un sens précis à la représentation qu'il produit. Pour un auteur comme Ankersmit au contraire chaque représentant du pouvoir officiel devrait penser sa fonction sous la forme esthétique et formelle de la représentation, dans le cadre du pathosformel c'est-à-dire « l'émanation, l'effet de présence hérité du passé » en histoire de l'art) du pouvoir. Il insiste sur cette posture pour faire contrepoint à une éthique de l'action qui confère des pouvoirs abusifs de représentation à chaque citoyen. Selon Ankersmit, cela réduit le gouvernement à la concurrences des intérêts à l'exemple de la pensée de Machiavel, et de sa vision *« étonnement cynique, pessimiste et égostiste de l'être humain »* (1995 : 169)[cxliii]. Cela conduit à un nivèlement des choix des gouvernants et des gouvernés faute de référence à un ordre politique supérieur comme c'était le cas au Moyen-Âge où l'ordre terrestre (civitas terrena) s'opposait clairement à l'ordre divin (civitas dei) sous le règne de la Fortune (Fortuna)[cxliv]. L'artiste célèbre un ordre supérieur. Mais faut-il réellement s'en remettre à un ordre supérieur extérieur pour échapper au primat des intérêts égoïstes ? Ainsi, Hirschman (2013) se réfère par exemple à la rationalité qui s'appuie sur l'altruisme ce qui donne une perspective à la démocratie pluraliste, au-delà de ses débats et conflits incessants. Dans ce cas, l'artiste souhaite exprimer ou cherche à incarner la société à laquelle il appartient.

C'est pourquoi, célébrant la liberté de pensée et d'expression de cet individu moderne, avec l'institution du droit d'auteur, la Révolution Française a conféré à l'auteur un droit moral sur l'usage qui est fait des fruits de son travail et qui est supérieur au droit de propriété, principe premier du « copyright » (Sapiro, 2014). C'est bien cette particularité de l'art comme lié à l'histoire des idées et à la liberté d'expression qui pourrait constituer le statut de l'artiste et non, comme l'affirment Pierre-Michel Menger (2009) ou Nathalie Heinich (2012), une appartenance à des institutions et le fait d'être l'objet de plus ou moins de reconnaissance dans un champ artistique borné par des traditions.

6. 3. La construction d'un espace particulier

Le propre de l'art est donc de construire un espace. Il consiste en une rencontre entre des tropes ou des lieux communs, les formes reconnues par l'académie, et une intention (6.3.1). C'est aussi une mise en perspective (6.3.2). C'est enfin un déplacement (6.3.3), voire un désordre.

6.3.1. L'espace comme formes de l'intention

Comme le démontre Baxandall (2013), le terme d'art est l'un de ceux qui a été le plus clairement hérité de l'Antiquité par les Humanistes à la Renaissance car il s'agissait d'une des parties du système de la rhétorique *« les plus marquantes, (...) celles que les auteurs anciens avaient explicitement analysées et clarifiées, qui prirent de ce fait une importance prééminente (...) Ars y désignait l'adresse ou la compétence que les règles et l'imitation permettent d'acquérir, tandis qu'ingenium désignait le talent inné, qui ne saurait s'apprendre. »* (Baxandall, 1989: 46).[cxlv]

Le travail du peintre correspond à ce travail de composition[cxlvi] ou la compréhension passe par une forme de construction, qui est solidaire de son contexte *: « (...) parler de l'intention d'un tableau, ce n'est pas raconter des événements mentaux, mais décrire les conditions d'apparition de ce tableau, en se fondant sur l'hypothèse que celui qui l'a fait agissait de manière intentionnelle. (...) le mot d'ordre général du peintre (devient, dans chaque cas particulier) une directive spécifique qui, dans l'ensemble peut très bien prendre pour lui la forme d'une relation critique à des tableaux antérieurs (...) »* ce qui explique que l'on puisse parler d'engagement dans cette critique puisque *« s'il élabore cette directive pour lui-même, il le fait cependant dans un contexte culturel donné où il est aussi un acteur social. »* (Baxandall, 1991 : 127).

Il s'établirait ainsi une forme d'interaction et de relation d'échange entre le producteur et son entourage « un modèle d'échange ou de troc où les satisfactions (qu'offre sa peinture) lui (viennent) en retour sous la forme d'une confiance accrue en soi, de contrariétés, d'idées, de rôles, d'héritages, de capacités et d'espèces sonnantes et trébuchantes. » (Ibidem) Cet échange lui est nécessaire car pour lui *« le problème complexe que pose la création d'un tableau digne de ce nom prend la forme d'un jeu évolutif qui se redéfinit en permanence dans la mesure où dès que le peintre entre dans le processus de réalisation d'un tableau, il est amené à reformuler à tout instant le problème qu'il traite. »* (Baxandall, 1991 : 128). Cette intentionnalité se manifeste sous forme de solutions temporaires, mais l'intention, c'est toujours *« l'aspect 'projectif' des choses »* (Baxandall, 1991 : 80). Il ouvre des perspectives.

6.3.2. L'espace comme perspective

Comme l'évoque Foucault dans son analyse des *Ménine*s, le peintre construit un espace nouveau, imaginaire, qui permet de mettre en lumière le jeu des interactions sur la scène sociale : *« En apparence, ce lieu est simple : il est de pure réciprocité : nous regardons un tableau d'où un peintre à son tour nous contemple. Rien de plus qu'un face à face, que des yeux qui se surprennent, que ses regards droits qui en se croisant se superposent. Et pourtant, cette mince ligne de visibilité en retour enveloppe tout un réseau complexe d'incertitudes, d'échanges et d'esquive. (…)*[cxlvii] *Nul regard n'est stable, ou plutôt, dans le sillon neutre du regard qui transperce la toile à la perpendiculaire, le sujet et l'objet, le spectateur et le modèle inversent leur rôle à l'infini. »* (2015 : 1049-1050)

Ainsi l'artiste donne-t-il de la place à l'écart en ouvrant des espaces nouveaux de liberté. C'est ce qu'illustre le cas de Rembrandt tel que le décrit Aspers. Un artiste qui résiste à toute forme d'autorité (Aspers, 1988, 77)[cxlviii] et un homme qui se veut « un entrepreneur de lui-même » (Ibidem, 119)[cxlix].

L'ouverture de la monographie d'Aspers sur le peintre pose la double question de l'attribution de l'œuvre au maître, sans cesse contestée du fait du travail collectif du studio[cl] et sur le problème du « sens » des tableaux à cause des sujets et des titres choisis par Rembrandt qui ne correspondent pas à des « topoï » identifiables donc se dérobent à l'interprétation.[cli] La propriété du geste n'est plus assurée par la signature. Les motifs ne sont plus directement identifiés par une référence à la tradition. Le sens de l'œuvre se dérobe à la critique et c'est là toute la force de l'esthétique, qui ouvre ainsi des possibles. Il s'agit d'une organisation.

6.3.3. L'art comme possibilité de déplacement, d'écart et d'errance

Ainsi Canguilhem, parlant de l'écart le définit comme ce qui permet à la vie de trouver des forces : *« [...] retenant la formule de Claude Bernard : la vie c'est la création, on dira que la connaissance de la vie doit s'accomplir par conversions imprévisibles, s'efforçant de saisir un devenir dont le sens ne se révèle jamais si nettement à notre entendement que lorsqu'il le déconcerte. »* (Le normal et le pathologique, 1957 : 45).

Ce caractère déconcertant du travail, qui cause un dérangement de l'ordre habituel, est légitimement l'objet de contestations, de débat d'idées, et en particulier des tenants de la tradition, en particulier dans l'ordre académique. Canguilhem précise plus loin dans ce même

ouvrage que cet écart de la vie est farouchement combattu par les sciences de la vie au nom de leurs principes normatifs. L'art restitue un espace pour cette appréciation là où la science l'escamote[clii].

Or le travail artistique participe de l'histoire des idées, des sciences et des représentations de son temps. Il est dans cet entre-deux qu'est pour Canguilhem le fait « d'être dans le vrai » et donc il prouve que le réel n'est pas seulement celui décrit par la science tout en mobilisant les idées autrement. Baxandall montre combien, avec l'invention de la perspective au Quattrocento ou la rupture empiriste de la physique de Newton avec la conception classique de la nature, un artiste participe des représentations de son temps et qui font de ses œuvres davantage qu'un reflet, un dialogue : ainsi lorsque Chardin fait un étrange usage de la « vision distincte » et donc de la lumière dans son tableau de jeunesse, *La dame qui prend le thé* canalise l'attention. *« Son récit montre que l'attention est faite de moments d'attention, de points de fixation privilégiés, de ratages perceptifs, de plages de repos, qu'elle est attirée par les contrastes et par tout ce qui se dérobe à la compréhension. »* Aussi, pour créer aussi bien que pour apprécier le tableau, il faut avoir intégré cette compréhension particulière du monde, une façon de le voir avant même de le regarder.[cliii]

6.4. La place de l'art comme espace de confrontation

Le travail artistique est aujourd'hui présent et consacré dans de nombreux domaines. Il éclaire différents champs. Mais ce consensus est trompeur : il dissimule d'intenses querelles et des clivages propres aux champs. L'on peut donc à ce sujet se poser la question des critères pertinents pour juger du succès d'une œuvre afin de ne pas tomber dans le relativisme. En effet, après plusieurs années de travail sur ce sujet, ce qui me frappe, au sujet de l'art et des œuvres d'art, c'est la pléthore des productions et la faible proportions d'œuvres réellement significatives. Plusieurs éléments sont à prendre en considération qui permettent de comprendre mieux la stratégie artiste. D'une part, comme l'ont bien souligné de nombreux travaux sociologiques, entre autres ceux de Becker (1982) et de Bourdieu (1988), le succès d'une œuvre auprès d'un public ne permet pas d'identifier des qualités intrinsèques qui correspondraient à une norme supérieure. De même qu'il n'existe pas en soi de bon système d'organisation, de même il n'existe pas de bonne représentation. L'évolution de la réception a donc permis à certains auteurs de rencontrer le succès à titre posthume de même qu'elle en a plongé d'autres dans l'oubli. Enfin, certains artistes sont populaires auprès d'un cercle restreint d'amateurs, alors que d'autres connaissent un succès planétaire, comme les stars. Il n'y a pas de gradient qui permettrait d'expliquer dans l'absolu pourquoi le talent d'un artiste

attire plus l'attention que celui d'un autre. Par exemple, on peut identifier des formes d'art qui se prêtent à la diffusion, le cinéma est un art dit « populaire », comme le roman l'a été, donc il est souvent jugé sur des « succès d'audience ».

D'autre part, un acteur social doué (au sens de Fligstein) dans un champ donné mobilise des ressources d'ordre relationnel. Ces qualités sont essentielles au succès mais elles ne suffisent pas à faire une stratégie dans le champ de l'art : ainsi, deux bons artistes peuvent connaître un succès différent parce que l'un est mieux doté que l'autre, ce qui est une forme de talent distinct de la capacité de création. Mais tout artiste doit aussi maintenir sa production dans une période de reconnaissance, car il est désormais exposé au jugement de ceux qui l'ont soutenu. Comme un acteur qui se retrouve à la tête d'un mouvement social en devient la figure de proue, l'artiste reconnu est, en quelque sorte, en attente et en dette de mécènes (Guillet de Monthoux, 2013), et doit se montrer à la hauteur de ses soutiens.

Par exemple, un sculpteur comme Rodin a su s'imposer auprès d'un public large et recevoir des commandes qui lui ont permis de sortir des œuvres de commande au cahier des charges contraignant où il pouvait ressortir ses qualités techniques, mais où il n'avait pas la liberté de création dont il avait besoin. Comme l'illustre aussi le cas de Michel-Ange, un sculpteur qui s'engage souvent sur des chantiers longs et coûteux a besoin d'un soutien officiel pour travailler du fait des moyens dont il a besoin. Dans le cas de metteurs en scène de théâtre, comme je l'ai analysé, c'est grâce à des mises en scène réussies et estimées de la profession qu'un metteur en scène obtient la direction d'une scène nationale et qu'il peut ainsi s'insérer dans un réseau d'échange de pièces en tournée. Lui et sa compagnie peuvent ainsi avoir accès aux publics les plus nombreux et les plus influents. Cette position, cependant, n'est jamais que temporaire. Ainsi Bourdieu (1982) montre-t-il la consécration à terme d'avant-gardes qui avaient été l'objet d'affronts publics de la part du monde de l'art quand elles avaient émergé. En prenant leur revanche, bon nombre d'artistes s'institutionnalisent et quittent progressivement le champ de la création en perdant la radicalité du moment (Ardenne, 2009) qu'ils revendiquent encore ou pas cette posture rebelle. Même un artiste au faîte de la gloire se sait exposé à l'échec. Aussi, nombreux sont les cas d'artistes dont la carrière a connu un arrêt ou s'est brisée du fait du retrait du soutien de leurs mécènes après une ou plusieurs œuvres qui ont déçu.

Enfin, un artiste est aussi dépendant de la situation du champ, et des sous-champs qui le composent. Dans le cadran ci-dessous, j'établis les circulations possibles dans différents espaces que l'artiste peut investir. Ses propositions correspondent à « une forme de

l'intention » parmi beaucoup d'autres, il y a donc une forme de pertinence à trouver pour convaincre qui varie selon les domaines. Un artiste dans un secteur, présent autour de certains thèmes, ne pourra que difficilement trouver cette légitimité dans une autre sphère, ce qui l'enferme dans une forme de milieu (le monde stable du néo-corporatisme) et le rend moins pertinent vu d'autres perspectives, comme dans le cas des activistes.

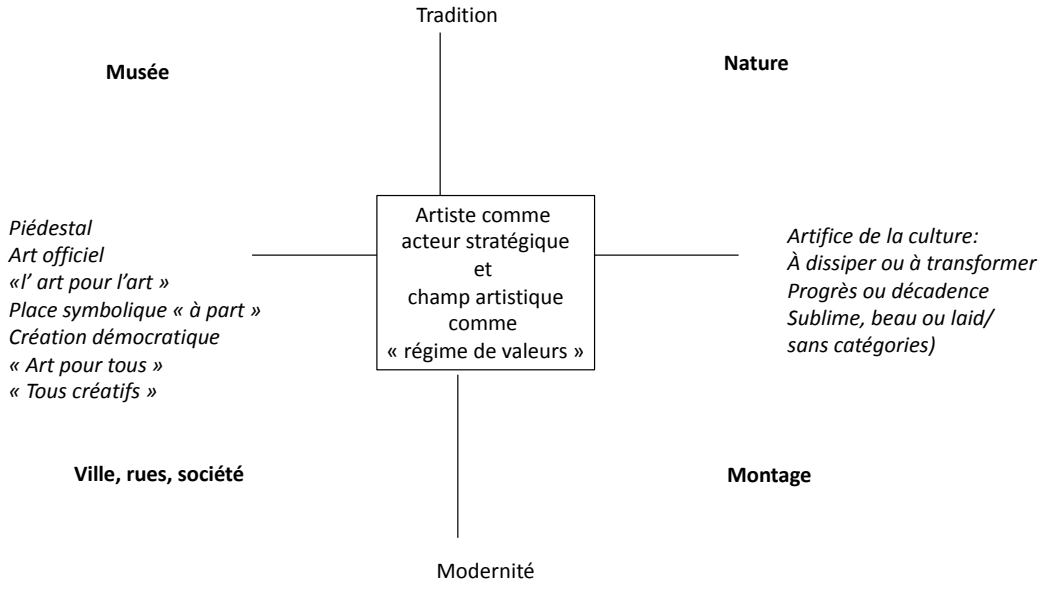


Schéma 23. Les différents espaces de l'art et les rôles de l'artiste

Il lui est possible de passer par des alliances avec d'autres artistes ou d'autres groupes d'acteurs, comme c'est le cas des alliances entre les « stars » du marché de l'art et les marques de luxe ou dans le cas d'artistes mettant leur célébrité au service d'une cause comme le climat. Les alliances s'avèrent souvent compliquées : ainsi, l'artiste Takashi Murakami a participé à l'élaboration d'une ligne de produits Louis Vuitton depuis la confection jusqu'à la décoration des « flagship stores » (il s'agit des boutiques les plus emblématiques, comme celle des Champs Elysées ou de la Cinquième Avenue). Au contraire, lorsque Mark Jacobs a lancé une ligne de sacs à main décorés de « tags urbains » un artiste « taggeur », Ki-dult, a « taggé » sa boutique parisienne en signe de protestation contre ce qu'il jugeait être une récupération d'un art populaire et protestataire par des marchands et leurs clients bourgeois. Lorsque Mark Jacobs a lancé une ligne de t-shirt décorés des graffitis de Ki-dult sur sa boutique, loin de se féliciter de cette publicité et de réclamer des « royalties » (droits d'auteur), ce dernier a menacé de déclencher une action en justice et reproché à Mark Jacobs de se vanter du prix très élevé des t-shirts qu'il espérait vendre grâce à cette polémique. Mark

Jacobs a répliqué que si cet art était de fait une arme, du peuple il semblait manifestement très facile de s'en emparer et de le désarmer. À l'issue de cette série d'attaques et de contre-offensives, il est difficile d'attribuer la victoire à l'un ou l'autre des deux principaux protagonistes. Cette controverse a en tout cas l'intérêt d'avoir illustré une nouvelle fois l'affrontement entre deux camps déjà bien identifiés, celui de l'artiste officiel (« le designer ») et celui de l'artiste manifeste (« l'artiste de rue »), en faisant du grand public l'arbitre par l'intermédiaire d'une couverture médiatique moins contrôlée que lors des campagnes de publicité des grandes marques. Cela a permis d'aborder le sujet du placement de produits, c'est-à-dire de la stratégie d'influence des marques lorsqu'elles financent tout ou partie d'une exposition ou d'un film à des fins publicitaires mais qui ne s'affichent pas comme tels. C'est le cas des nombreux biopics (biographies filmées destinées au grand public) que j'ai analysées. L'on peut observer que dans les cas de ces partenariats, les codes de marques et copyrights engagent un cahier des charges qui empiètent largement sur le droit d'auteur tel qu'il est pensé par la loi française. C'est donc seulement certains créateurs qui sont prêts à entrer dans des projets aussi cadrés formellement. De même, seuls quelques artistes sont prêts à utiliser la reconnaissance dont ils font l'objet pour défendre une cause ou un parti, car ce choix n'est pas sans risque dans la mesure où l'attention du public risque de se focaliser sur les discordances ou les contradictions de la posture notamment en réalisant un retour sur la carrière dudit artiste et sur l'histoire de la cause défendue.

D'après moi, il faut qu'il y ait une parenté déjà forte entre les « formes de l'intention » choisies par l'artiste et cet engagement pour qu'elle renforce sans quoi cet engagement peut aisément échouer. L'une des causes de cet échec tient à la similitude de l'énergie à investir dans un mouvement social et dans un travail de création : comme l'investissement est très grand dans les deux cas, il y a un risque de concurrence entre les deux activités. Si l'on est solidaire d'un mouvement artistique comme d'un mouvement social, il est très difficile d'être maître de son agenda et de s'éclipser pour faire autre chose au moment décisif car cela est vécu comme une trahison. Même un engagement mesuré est souvent perçu comme superficiel, insincère voire instrumental.

Ces types d'échange existent à différents niveaux, un artiste local pouvant avoir une influence notable pour populariser une cause, ou des projets artistiques pouvant renforcer un mouvement comme celui de la ZAD de Notre-Dame des Landes. Il n'en reste pas moins que ces stratégies doivent être soumises à un examen critique, comme d'autres stratégies. C'est tout le rôle de la réception critique qui suppose un partage entre l'auteur de l'œuvre et le

spectateur, comme l'illustre Baxandall en évoquant « les formes de l'intention » et leur réception. Le schéma ci-dessous illustre que le travail de l'artiste doit être perçu comme une résolution aboutie d'un problème qui est perçu et compris par le spectateur, par exemple dans le cas d'un tableau.

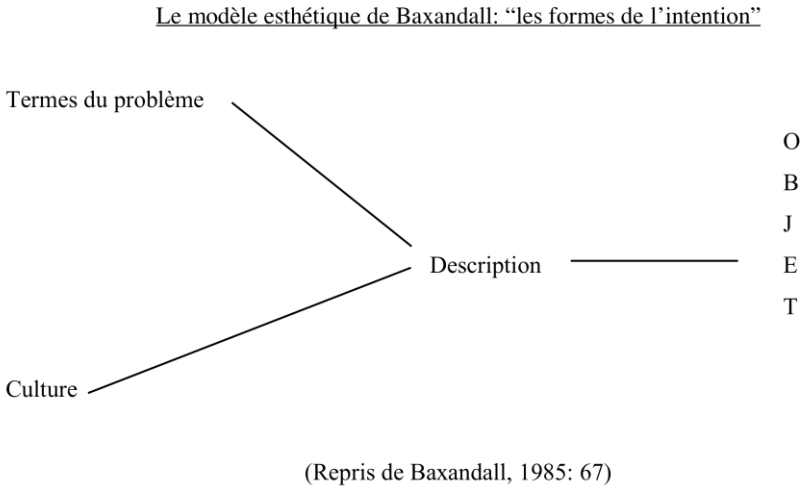


Schéma 24. Motifs de l'intention (patterns of intention)

Afin d'expliciter ce qui peut causer le succès ou l'échec d'une stratégie, j'identifie différentes tactiques ou postures que je situe dans le tableau qui suit, en soulignant l'importance des causes d'échec de l'œuvre dans l'une ou l'autre de ces postures, qu'il s'agisse de la célébration ou de la manifestation.

Vision affirmative/célébration Sincérité, expressivité, grandeur (Qualités attendues et perçues) : Enthousiasme, énergie Renforcement des codes par des variations sur thèmes Brio et virtuosité (maîtrise des effets)	Vision critique/manifeste Ironie, distance (Qualités attendues et perçues) : Sens comique (ridicule, parodie) Détournement des codes Connaissance d'autres normes possibles (recours aux codes et aux genres Honnêteté, rigueur (refus des effets)
Causes d'échec de l'intention : (Défauts perçus par les publics)	

Défaut de maîtrise de la technique (qualité d'expression) ex : critiques de l'art contemporain conceptuel au nom des formes, des genres et des styles académiques

Caractère forcé des effets (trop d'expression, pas assez de fond) ex : la grand-messe qui devient une « panthéonisation » (étouffement de l'expression artistique sous les hommages)

Manque de clarté des effets (trop de fond, pas assez d'expression) ex : l'ironie artiste (souvent difficile à saisir)

Pertinence (doublon, déjà vu, informe, ignoble) perçu avec indifférence ou perçu comme de la récupération) ex : art engagé

Schéma 25. Deux rôles et deux visions d'artistes

Il faut préciser que, si nous nous référons au régime de valeurs du néo-corporatisme (l'art officiel de l'artiste consacré) ou aux principes fondateur du pluralisme (l'art manifeste de l'artiste engagé), il existe une polarité qui fait courir un risque plus ou moins grand d'échec à l'artiste en fonction de ses choix. Autrement dit, la stratégie de l'artiste, comme celle d'un dirigeant ou d'un entrepreneur, connaît toujours un succès ou un échec relatif, il faut plutôt alors examiner ce qu'elle produit à plus longue échéance en termes de norme de représentation. Y a-t-il ou non transformation, et si oui, s'agit-il du renforcement ou de l'affaiblissement escompté ? Cela suppose, pour y répondre, d'examiner plus en détail les enjeux de l'œuvre d'art lorsqu'elle fait l'objet d'un partage.

6.5. La place de l'art comme espace de partage

Plusieurs aspects de l'art construisent l'espace, définissant ainsi une place publique, désignant une forme d'agora qui ne reste pas nécessairement à la même place.

J'identifie cinq espaces en particulier : le musée ou l'espace dédié à l'art (6.5.1.), la rue ou le hors lieu (6.5.2), la nature, le lieu à retrouver (6.5.3), le montage ou l'espace critique de la représentation (6.5.4) et enfin le théâtre (6.5.5.), lieu de la mise en scène. En me référant à la construction d'un espace particulier, par l'approche esthétique, je reviens sur les quatre champs que j'ai déjà présentés plus haut : les industries du goût, le luxe, où le monde de l'ostentatoire ; les services sociaux où le monde de l'espace public, commun ; l'agriculture où le monde de la nature ; la recherche où l'espace de la construction de concepts et je les réunis dans cet espace total qu'est pour moi le théâtre.

6.5.1. Le musée, le lieu du savoir libéré ?

Le musée est une institution, et à ce titre, il présente une version officielle (ou plus exactement, les musées présentent des séries de versions) des objets du monde. Depuis ma thèse (Riot, 2009) et l'analyse du montage du musée du Quai Branly et son usage pionnier des technologies numériques, je me suis plus particulièrement intéressée aux musées d'ethnographie dans leur rôle d'exposition de la société dans son caractère familier et son exotisme. Une polémique m'a particulièrement intéressée, celle qui opposait les tenants de la culture monde et leurs critiques, qui dénonçaient une « artialisation » du monde par des objets qui étaient assemblées comme autant de formes esthétiques sans passé ou plus exactement, dans un déni des guerres (Deliss in Lind et al., 2012) et du colonialisme (Deliss, 1995) qui étaient à l'origine de la constitution de ces collections (Deliss, 1993 ; 1989). L'art et l'ethnographie sont donc utilisés comme des visions libérées des a priori, des opérateurs de vérité pour constituer une perspective œcuménique de la globalisation, une « culture-monde » épanouie des origines jusqu'à nos jours.

De fait, la dimension anthropologique et ethnographique de l'art est souvent un prétexte pour proposer une lecture « distanciée » des mouvements sociaux une fois qu'ils sont canalisés, par exemple les nombreuses expositions consacrées aux cinquante ans de mai 68 en 2018 ou la présence de « Occupy » en 2015 à la septième Biennale de Berlin transformée en « Occupy Museums » dans le but plus général d'inventer de nouvelles formes de politique ». Ce choix se présente fréquemment quoique de manière moins scénarisée et moins médiatique à l'occasion de projets engagés qui fait de l'artiste non plus un artiste officiel mais un artiste activiste professionnel. Tout se passe comme si l'espace du musée proposait à l'artiste un sauf-conduit, des tactiques magiques, une forme de liberté totale qui permettrait de le lâcher dans les rues de la ville en autorisant toutes sortes d'expérimentations dépassant l'interdit et les tabous, poussant à l'extrême le mythe des « free zones » déjà évoqué afin de réparer ou de réconcilier, par des « interventions », les identités en conflit. L'artiste se présente ainsi comme une nouvelle forme de chamane, mais, comme l'illustre bien Pedersen (2011) sur le terrain en Mongolie, dans des lieux où l'électricité tombe toujours en panne, les chamanes qui ressurgissent eux aussi ont du mal à marcher. Le rôle de voyant et d'artiste engagé est peut-être encore plus difficile à tenir quand il correspond à une mission officielle.

Lorsque l'artiste travaille dans le cadre d'ateliers participatifs ou d'ateliers citoyens à produire de l'art collectif comme forme de démocratie, l'un des dangers est de *« s'autoriser d'une forme de compréhension de l'humain »* déplore Hal Foster dans *The artist as ethnographer*

(Foster, 1995 : 302) et donc d'entrer dans une forme de ce qu'il appelle un *« patronage idéologique »* (Ibidem : 393). Dans cette expérience, aucun d'espace de restitution n'est pensé au sein du musée pour mettre en perspective cette communication (Winkin, 1996) et donc lui conférer cette dimension d'échange bilatéral qu'elle promet.

De même, l'approche documentaire du réel semble se croire hors du temps du fait de l'institution muséale même lorsqu'elle en sort. Le danger est alors de placer ces interventions, dans le hors-les-murs du musée, en croyant créer ainsi un « hors du temps » de la création, du savoir immédiat de l'intuition, comme le souligne Johannes Fabian dans *Time and the Other :* l'usage idéologique du temps pour introduire une distance culturelle à l'objet compose un point de vue faussement objectif qui caractérise l'approche de la culture (pensée comme un tout) par l'anthropologie. Fabian (1983) évoque une forme de magma de strates temporelles et des époques, un déni, un refus d'être contemporain de l'objet et de son monde (*"denial of coevalness")* qu'il nomme « *allochronique »*[cliv]. Rabinow (2007) évoque ce problème de la présence dans le temps (dans privilège du « hors du temps ») par la question de la modernité. Il invite à la réflexion sur les représentations par la mise en débat des positions issues des différentes disciplines de la recherche, de la paléontologie aux sciences du vivant, au contraire de la posture d'autorité de la science anthropologique qui s'isole comme discipline[clv]. La modernité impose une position réflexive, une forme de recul par rapport au présent. Le musée est un espace d'exposition, mais il ne saurait être en soi une institution hors du temps et de l'espace, comme si elle n'avait pas d'adresse quelque part dans la rue d'une ville.

Le rôle du montage correspond à celle de la « reconfiguration » pour Rabinow en anthropologie lorsqu'il choisit d'en faire un « métadiscours » qui prend pour objet « le contemporain » et d'y reconfigurer les traditions comme autant de « pratiques, termes, concepts, formes » de nouveau[clvi]. Le musée pourrait alors proposer un espace pour cette exposition en lien avec le hors-lieu qu'il laisserait pénétrer dans ses murs plutôt que d'opérer une forme de colonisation en imposant son ordre dans les rues.

6.5.2. Le hors-lieu, l'espace investi par l'art

Une œuvre d'art ou une action artistique peut aussi faire apparaître autrement ou métamorphoser un lieu.

L'art rend sensible ces questions esthétiques et permet de partager des débats, notamment sur la construction des villes comme espaces subis d'habitation en commun et sur les modes de vie urbain. Pour Canguilhem, cette organisation de l'espace pourrait même révéler un état de

crise perpétuelle : *« A observer les sociétés de l'âge industriel on peut se demander si leur état de fait permanent ne serait pas la crise, et si ce ne serait pas là un symptôme franc de l'absence en elles d'un pouvoir d'autorégulation. »* (1957 : 195).

Cette contrainte est trop souvent limitée à la question du confort ou de l'accès, or l'harmonie des modes de vie quotidiens dépend tout autant de la dimension esthétique. Témoin : *« (La résistance effective des gens) renvoie Bentham dans l'irréel (...) Comment les gens dans les ateliers, dans les cités, ont-ils résisté au système de surveillance et d'enregistrement continus ? Avaient-ils conscience du caractère astreignant, assujettissant, insupportable de cette surveillance ? Ou l'acceptaient-ils comme allant de soi ? En somme, y-a-t-il eu des révoltes contre le regard ? »* demandait Michel Foucault à l'historienne Michèle Perrot qui lui répondit : *« Il y a eu des révoltes contre le regard. La répugnance mise par les travailleurs à habiter les cités ouvrières est un fait patent. Les cités ouvrières, pendant très longtemps, ont été un échec. De même pour la répartition du temps si présente dans le panoptique. L'usine et ses horaires ont longtemps suscité une résistance passive qui s'est traduite par le fait que tout simplement on ne venait pas. C'est l'histoire prodigieuse de la saint-Lundi au XIXème siècle, ce jour que les ouvriers avaient inventé pour se donner de l'air chaque semaine. »* (Foucault, 2001 : 205).

Il y a cependant une réelle différence entre cette invention et le travail d'un artiste qui reçoit la commande de produire de l'art (social) collectif sur un territoire. Toutefois, en investissant des lieux et des espaces ouverts comme ils ont été invités à le faire récemment, les artistes sont souvent placés dans des situations impossibles, comme s'ils se posaient en ethnographes ou en historiens qui se seraient affranchis des limites du temps et de l'espace. Comme j'ai pu le mesurer lors de ma thèse, sur le terrain, l'utopie de « l'âge de l'accès » par la créativité artistique, le libre partage des idées et des images, se heurte à la réalité d'une société où les droits de propriété causent de réelles différences entre acteurs sociaux.

6.5.3. La nature

La nature est désormais un problème d'environnement, c'est un lieu qui, en quelques sorte, a disparu, n'existe pas, ou plutôt, n'existe plus que comme un idéal. Cependant, l'art, la création peuvent nous en rendre au moins l'esprit. Ainsi, dans plusieurs approches comme celle de Bateson (2000 : 440)[clvii] qui renverse le mythe du jardin d'Éden ou Holt (2018 ; 330)[clviii] qui nous appelle à revenir à la tradition pastorale pour échapper au modèle épique de

l'action comme au monde du « doux commerce » (Ibidem : 156)[clix] en inventant une autre forme de stratégie. L'esthétique de l'environnement se propose de revenir à la notion kantienne de « désintéressement » pour retrouver un accès à la nature, en particulier à la nature sauvage. Arnold Berleant, après Allen Carlson (in Afeissa et Lafolie, 2015) a proposé d'utiliser l'esthétique de l'environnement pour en faire apparaître toutes les facettes par opposition au regard sur le monde de celui qui cherche à le contrôler. Tous deux insistent à la fois sur le détachement (aloofness) qu'impose cette contemplation et sur le charme de ce mystère qui s'oppose aux stratégies et aux tactiques pour contrôler l'environnement. Alors que la contemplation permet de voir la vie à l'œuvre (natura naturans et non natura naturata), l'action délibérée se concentre sur quelques paramètres techniques. Carlson (2004) évoque ainsi l'expérience de Mark Twain (Samuel Clemens) sur le Mississipi en 1859, quand ce dernier témoigne de son brutal changement de regard sur le fleuve. Après l'avoir contemplée, une fois devenu pilote d'un navire, Twain écrivait que la suite des manœuvres à opérer transformait l'eau en une force hostile, imprévisible. Carlson (2008) se demande ensuite comment trouver dans l'esthétique une façon de ne pas perdre le premier contact, celui de la contemplation, en conduisant l'action, celle de la stratégie et des tactiques. Il pose une vraie question qui est celle de la capacité, pour un même acteur ou un même groupe, de faire sans cesse varier sa perpective.

6.5.4. Le montage, l'espace critique de l'art

L'espace du montage est celui, virtuel, des médias. Le montage est, comme la recherche, une prise de recul. Comme tout travail d'édition, il va au-delà de la simple composition en établissant un point de vue critique sur la création, dans l'effort de contrebalancer le puissant effet immédiat des images. George Didi-Huberman considère qu'il révèle le caractère factice de la création, en exposant un espace discontinu, fait de séquences historiques, sans résoudre les paradoxes. Il remarque que, dans ce corpus de l'art occidental comme collection, ce qui est au départ perçu comme des homologies dissimule en réalité *«(d)es latentes antinomies »*, devenant ainsi *« un outil dialectique »* pour remettre en question *« l'unité apparentes des traditions figuratives occidentales »* (Didi-Huberman, 2002 : 474)[clx].

De ce fait, le montage artistique, par sa critique, suggère une distance par rapport aux dispositifs techniques, ceux, notamment, mobilisés par les médias qui fabriquent des produits comme des prototypes, par exemple l'information quotidienne. Le cinéaste Harun Farocki évoque lui aussi le rôle de la dialectique quand il examine une séquence d'actualité de l'année

1947, ce qui met à distance « l'écume des jours » : l'on ne remarque plus alors que le montage et la diction d'époque. Contrairement à un texte, qui peut être lu et interprété différemment après avoir été écrit, un tel film verrouille l'interprétation par son montage[clxi].

Situés hors de leur contexte, déplacés et remontés, les matériaux qui ont pu sembler familiers révèlent tout une série d'implicites sur les formes du savoir qu'ils diffusent. Pour Farocki, la salle de montage est un espace d'écriture, qui opère ce travail de mise à distance réflexif du langage[clxii]. J'y vois, pour ma part, une nouvelle chambre, une chambre claire, encore à créer, pour faire entrer dans l'analyse des champs, des institutions et des organisations, tous ces sons et ces images qui restent encore méconnus, qui font craindre d'être dépassé sauf à s'être donné les moyens de les situer et de les comprendre.

6.5.5. La scène du théâtre, le lieu de la représentation

Je n'ai encore que posé les premières pierres à ce chantier mais j'en présente les avancées à ce stade. Pour moi, le théâtre est le lieu qui réunit toutes les représentations à la fois, et donc le seul qui propose réellement un hors-champ.

Étude 14 : Penser le théâtre, les écueils du travail de recherche à partir d'un problème mal posé au départ.

Les terrains les plus riches, ceux qui m'ont demandé le plus de travail à la fois en termes en termes de présence et d'attention mais aussi de recueil et de collecte sont pour moi ceux liés au monde du théâtre. J'ai pu obtenir l'accès aux répétitions, ce qui est rare et difficile. J'ai élaboré une technique de notation qui permet de passer des micro-pratiques aux éléments appartenant à la grande tradition de l'expression physique en public. Cependant, je n'ai pas encore réussi à rendre compte de ce travail sous forme d'articles de recherche qui établiraient un sens. Ce qui rend cette situation, que j'espère temporaire, particulièrement frustrante c'est que je l'attribue à une erreur initiale de conception dans ce projet de recherche. Il y a dix ans déjà je me promettais, avec la forfanterie de l'ignorance, de mettre en perspective cette métaphore, très utilisée par les interactionnistes comme Goffman, du « théâtre de la vie sociale ». Ainsi, dans *Behavior in Public Places*, Goffman (2009 : 125)[clxiii] écrit ainsi qu'à force de jouer un rôle, l'on commence par travailler les manières de toucher les autres et l'on finit par s'attacher aux techniques qui nous permettent encore à nous d'y croire. Pour Blumer (1963 : 186)[clxiv], cette métaphore dramaturgique introduit une dynamique qui fait défaut aux approches statiques qui définissent la société en référence à des classes sociales figées.

Ces métaphores étaient très opérantes, elles m'avaient du reste bien aidée sur d'autres terrains, notamment pour envisager les dynamiques multi-niveaux des champs d'action stratégique, mais au théâtre, elles ajoutaient une dimension supplémentaire à tous les actes. Il devenait presque impossible d'établir des frontières ou même des degrés d'intensité entre ce qui était joué et ce qui ne l'était pas. Non seulement je n'ai pas mis la métaphore en perspective, mais c'est elle qui a opéré comme un effet de plat sur ma perspective. Elle l'a littéralement écrasée. Je ne prends plus pour excuse comme je l'ai fait d'abord de cette mésaventure la richesse du matériau d'observation, qui est certes très grande, mais qui n'est pas un problème en soi, dans la mesure où il est possible d'élaborer une stratégie d'exposition en combinant plusieurs publications complémentaires.

Le vrai type d'obstacle que je n'ai pas encore surmonté, c'est celui qui se présente au moment de la mise en forme puis de l'écriture. La puissance de la métaphore utilisée pour toute forme de représentation et avec quel succès, comme le rappelle Ankersmit (1996), pour toute représentation dans l'espace public, rend incompréhensible toute tentative de séparer analytiquement « le théâtre-dans le lieu qui s'appelle le théâtre » (bâtiment, baraque de foire, espace structuré par une scène et une salle) et « le théâtre-qui n'a pas lieu entre ces murs-là ».

Confrontée à l'obstacle de mes propres mots dans ma langue aussi bien que dans cette langue étrangère que demeure pour moi l'anglais, j'élabore progressivement un glossaire de substitution qui me permet de traduire les concepts centraux qui appartiennent au théâtre en général afin de proposer une analyse distincte. D'un côté, pour ce qui est du « théâtre de la vie sociale » (pour simplifier, disons, « hors du théâtre qui est l'espace de travail de la compagnie de théâtre ou troupe »), j'ai identifié une approche qui permet de compléter la notion d'acteurs sociaux en conservant la dynamique collective.

Cet effort d'analyse de la métaphore de la « scène sociale » avec son schéma actantiel m'a amenée à scinder ma question de recherche initiale, je pense sans espoir de retour. D'une part, je tâche d'interroger la nature spécifique du « sujet pluriel » comme une création au comportement distinct du comportement individuel, comme l'analyse la philosophe Margaret Gilbert qui se penche sur cette ontologie du sujet pluriel (2000) et ses conséquences sur la compréhension des faits sociaux (Gilbert, 1989), des obligations (1996) et des responsabilités (Gilbert, 2000). Selon elle, cette méréologie (ou théorie des parties et du tout) (Gilbert, 2003) commence par des exemples aussi simples, en apparence, qu'une promenade à deux qui suit le même chemin sans avoir besoin de se concerter.

D'autre part, afin d'identifier la spécificité de cet espace-temps que l'on nomme le théâtre (celui qui correspond à l'espace de travail de la compagnie de théâtre ou troupe), j'ai décidé d'emprunter le vocabulaire original de Maurice Merleau-Ponty qui s'intéresse particulièrement à la « phénoménologie de la perception » (2009), à leur expression et à l'expressivité de ces perceptions en art même s'il n'évoque presque jamais l'art théâtre mais plutôt la peinture (dans *L'œil et l'esprit*) et la littérature (dans *La prose du monde*).

Je lui emprunte par déplacement trois mots qui permettent d'expliciter le caractère gigogne du théâtre dans ce qu'il crée comme forme de lien social dans l'espace et dans le temps. L'apparentement désigne le mode de coprésence et d'échange dans un théâtre qui donne un cadre et une coloration spécifiques aux interactions : « *« Moi et autrui sommes comme deux cercles presque concentriques et qui ne se distinguent que par un léger et mystérieux décalage. Cet apparentement est peut-être ce qui nous permettra de comprendre le rapport à autrui, qui par ailleurs est inconcevable si j'essaie d'aborder autrui de face, et par son côté escarpé. »* (1997 (1969 :186).

La précession désigne le jeu avec le temps qui caractérise le travail de la mise en scène, qui suppose des dispositifs qui permettent de capter l'insaisissable mais plus encore de le restituer à l'identique : « *« Voilà pourquoi le dilemme de la figuration et de la non-figuration est mal posé : il est à la fois vrai et sans contradiction que nul raisin n'a jamais été ce qu'il est dans la peinture la plus figurative, et que nulle peinture, même abstraite, ne peut éluder l'Être, que le raisin du Caravage est le raisin même. Cette précession de ce qui est sur ce que l'on voit et fait voir, de ce qu'on voit et fait voir sur ce qui est, c'est la vision même. Et pour donner la formule ontologique de la peinture, c'est à peine s'il faut forcer les mots du peintre, puisque Klee écrivait à 37 ans ces mots que l'on a gravés sur sa tombe : « Je suis insaisissable dans l'immanence… ».* (1997 (1964) : 88).

Et enfin je désigne par le terme « engrené » le caractère d'une situation où par un jeu de perspectives opérant par rapprochement et éloignement chaque personne trouve sa place dans un espace d'illusion qui déforme et informe consciemment cette perspective première qu'Husserl nommait « le point zéro » (le lieu où le corps se situe) afin de maximiser l'effet d'ensemble de la représentation concentrée en un point focal, la scène. C'est un phénomène qui inverse ce que Merleau-Ponty dit du monde qui nous comprend et qui pourtant nous semble un objet à distance que notre regard enveloppe : *« Il faut bien pourtant que mon corps soit engrené lui-même sur le monde visible : son pouvoir, il le tient justement de qu'il a une place d'où il voit. C'est donc une chose, mais une chose où je réside. »* (1960 : 210)

Le théâtre a pour effet de déplacer les marques du spectateur et l'oblige à retrouver son équilibre. Je pense que la subtilité de cet équilibre est rendue possible grâce à l'ensemble des dispositifs concentrés dans un théâtre, et dont l'empreinte demeure même dans le cas des représentations qui ont lieu ailleurs, comme l'illustre le schéma en coupe ci-dessous qui permet d'identifier toutes les professions dédiées à la mise en scène de spectacles de théâtre.

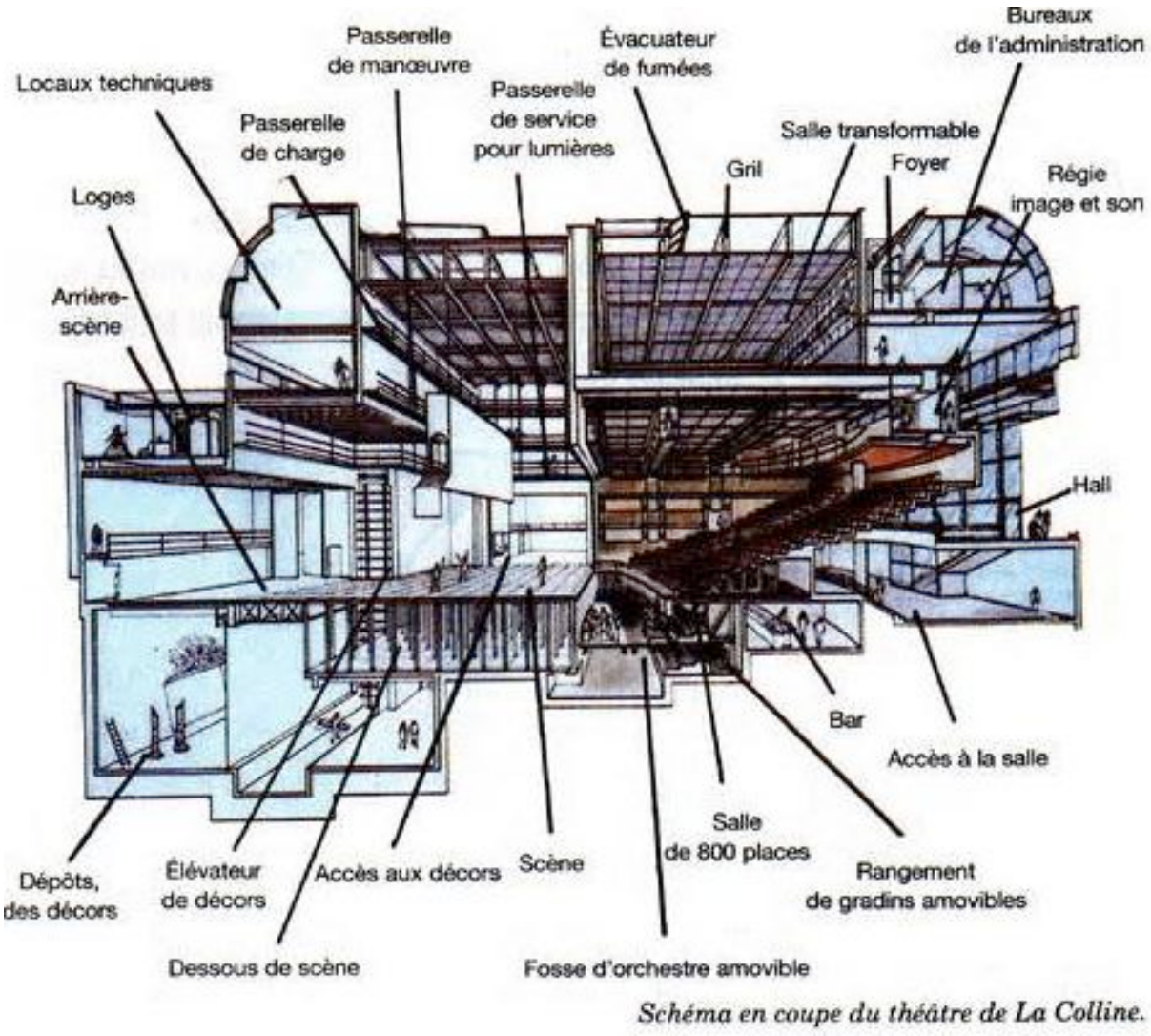


Schéma 26 : le théâtre, ses espaces, ses métiers et ses effets (Source : théâtre national de la Colline)

Le théâtre est un espace de mise en visibilité, il joue avec l'ombre et la lumière. C'est aussi le cas des autres formes d'art mais il est plus difficile de prendre place dans le dispositif.

6. 6. Où brille une lumière

L'artiste, même isolé, peut faire porter loin sa voix, peut créer la surprise. Cela fait de lui un acteur essentiel du champ pluraliste. L'artiste peut changer les règles du jeu. Ce qui fait pour moi la force de l'artiste par rapport à un autre activiste, c'est que l'artiste ne dépend pas, pour s'exprimer, d'un ennemi. Il est probable qu'il doive même s'affranchir de ce rôle pour descendre dans une sphère plus vaste et plus obscure qui lui appartient. C'est ce que désignait Georges Didi-Huberman quand il faisait référence aux lucioles en écho à Dante et à Pasolini : *« Bien avant de faire resplendir (...) la grande lumière (luce) du Paradis, Dante a voulu réserver, au XVIème chant de l'Enfer, un sort discret mais significatif à la « petite lumière » (lucciola) des vers luisants, des lucioles. »* (2009 : 9).

Il reprend de Pasolini (Ibidem : 12)[clxv] cette image, sous la forme de ce qu'il nomme « une survivance », une forme de tradition artistique qui défend une forme particulière d'art, qui réunirait les traditions de la célébration et de la manifestation en en renversant l'ordre. Son empreinte se retrouve dans les étals des marchés et dans la langue des plus humbles, où elle brille.

La modestie de cette lumière fait l'objet d'un travail de capture acharné, d'une forme de traque et aussi d'un refus, celui du monde brillant des étoiles, pour Didi-Huberman qui évoque ailleurs l'appartenance de l'œuvre ainsi produite à un équivalent de cette question sur le temps de la vie, cette *« (...) longue durée cosmique – comme l'appelait Georges Canguilhem- dont Lamarck faisait encore son cadre de pensée »* (2002 : 66). Il ne suffit pas, pour ce faire, de déplacer le lieu ou de faire place à de nouveaux publics. En cela, le problème du projet artistique est bien stratégique, car il lui faut trouver une place dans le champ d'action stratégique, le montage lui présente toute une palette de tactiques pour ce faire afin de lui permettre de monter et démonter les représentations.

Le montage est ce qui permet de mettre en forme, d'éviter le caractère formaté, informatif que peut prendre chaque forme quand elle devient un format, un cliché, par exemple lorsque les œuvres sont reproduites et prennent un caractère prototypique, devenant un simple motif récurrent ou une mode. Cette influence de l'industrie du luxe sur le marché de l'art va au-delà de la simple sphère du marché (Boltanski et Esquerre, 2017) qui insistent sur la patrimonialisation de l'ensemble des biens de consommation. Ils y voient une nouvelle forme de stéréotype qui consiste à créer artificiellement une « identité » à un bien dans le but de définir sa valeur et par-là, de créer des liens factices d'appartenance. Le montage permet

d'établir une distance critique par rapport aux stéréotypes et aux prototypes car il constitue des séries sans craindre les « discontinuités », « les paradoxes » et les « disparités » écrit Georges Didi-Huberman qui précise : *« loin d'être un artifice narratif qui unifie des phénomènes épars, c'est un outil dialectique où l'unité apparente des traditions figuratives occidentales se scinde. »* (2002 : 474). [clxvi]

Cette évocation du montage artistique me semble bien correspondre, dans un autre domaine, au travail du chercheur qui décrit et interprète un champ à l'interface de plusieurs niveaux d'analyse. La référence à la scission et à la dialectique me donne aussi l'occasion de revenir sur l'opposition entre deux approches qui a traversé ce texte.

À l'heure d'une réflexion autour d'une possible Transition, alors que nous sommes plongés dans la crainte d'un désastre imminent, deux visions de la représentation et du monde se distinguent et s'affrontent mais se confrontent toutes deux à une situation qui peut leur échapper. Dans la tradition de Schopenhauer, et du conservatisme que j'identifie au néo-corporatisme, Ankersmit suggère d'admettre pleinement qu'il n'y a pas d'au-delà de la représentation, notamment dans le système politique[clxvii]. Son ouvrage, *Aesthetic politics*, revendique une esthétisation de la politique. Il faut de toute urgence renoncer à ce que l'ordre du pouvoir correspondent aux forces de la société dans son ensemble comme l'impose le modèle des Lumières c'est-à-dire mimétique, semblable à la société et non plus à distance, hors du temps et de l'espace commun. De fait, il s'épuise en répondant à l'irréaliste astreinte à tout moment et pour chaque citoyen de répondre de l'exercice du pouvoir face à l'examen critique des choix collectifs[clxviii]. Il en appelle à une mise en scène de la célébration, une esthétique de la politique, avant qu'il ne soit trop tard.

L'Etat et la démocratie correspondent à un contrat social qui n'est jamais qu'une mise en scène d'ordre esthétique. Cela permettra de faire face aux deux plus grands dangers de civilisation qui nous menacent : un conflit entre la bureaucratie de l'État-Providence et le contrat social et un conflit encore plus fatal entre l'État et la société civile (Ibidem, 195). Dans cet esprit, ce sont les mouvements sociaux toujours plus puissants issus de la société civile et portés par une croyance illusoire en la légitimité populaire qui menace l'ordre politique. Et pour cela, il faut que le pouvoir officiel puisse à nouveau poser « en gloire », se présenter comme un ordre supranaturel sans contestation possible.

C'est nul doute à dessein que cette position s'oppose de manière provocante à la vision que j'identifie au pluralisme, et qui s'oppose justement au caractère factice du pouvoir politique quand il se met en scène et veut s'imposer par la forme. Dans la tradition de la pensée

antitotalitaire, l'esthétisation de la politique est au contraire un signe de décadence. Je reprends l'essentiel de cet argumentaire à Georges Didi-Huberman (2009) qui a reconstitué cette filiation des années d'après 1914 à nos jours quand Benjamin écrit que sur le marché des valeurs, les représentations semblent avoir pris le pas sur les sensations, les écrasant de tout leur poids : *« C'est comme si nous avions été privés d'une faculté qui semblait inaliénable, la plus assurée entre toutes : la faculté d'échanger des expériences.*

L'une des raisons de ce phénomène saute aux yeux : le cours de l'expérience a chuté.(...)[clxix]*»* (Benjamin, 2000 (1936) : 115).

La question qui occupe alors Benjamin et d'autres avec lui est : comment redonner du prix à l'expérience, en trouvant des représentations qui lui fasse à nouveau place ? Le problème pour opérer des choix collectifs fondés sur des représentations partagées afin de mettre en place des stratégies communes n'est donc pas que l'ordre fasse l'objet de contestations illégitimes, mais que l'ordre politique tente de nier à ces contestations leur légitimité en s'efforçant (sans réellement y parvenir) de poser « en gloire ». Contrairement à ce que suppose Ankersmit, l'on ne saurait reprocher aux Lumières d'avoir jeté le doute et introduit, avec la modernité, une faille entre l'ordre de la représentation et celui de la réalité. Agamben souligne au contraire la tentation permanente de la mise en scène du pouvoir dans sa sacralité, lorsqu'il se met en gloire comme pour sortir du temps commun[clxx]. L'art est donc, face à certaines représentations figées, du côté de la critique et de la contestation dès lors qu'elles se revendiquent de l'expérience. Comme l'exprime Benjamin: il s'agit d'organiser le pessimisme[clxxi] avant qu'il ne soit trop tard. L'art est donc moins une célébration de l'ordre de la représentation qu'un travail inquiet avec les possibilités de l'esthétique là où il en demeure le garant et le gardien, afin qu'aucun pouvoir ne puisse ni le contrôler ni se l'approprier. Pour résumer et pour conclure, la première approche, celle des néo-corporatistes, voit dans l'art un ensemble de représentations destinées à célébrer l'ordre du monde. C'est la tradition de l'ode à Auguste d'Horace :

« *Ton siècle, Caesar,*

A ramené les moissons abondantes dans les champs ; il a rendu à notre Jupiter les enseignes arrachées aux portes orgueilleuses des Parthes ; il a fermé le temple vide

De Janus Quirinien ; il a imposé des freins à la licence qui rompait l'ordre légitime ; il a éloigné les fautes ; il a rappelé les antiques maximes

Par lesquelles ont grandi le nom latin et les forces de l'Italie et la renommée et la majesté de l'Empire étendu de l'orient au couchant.

Puisque Caesar veille, ni la fureur civile, ni la violence ne troubleront le repos, ni la colère qui forge les épées et rend ennemies les malheureuses villes. » (Odes, IV, 15, 4-20)[clxxii]

La seconde approche, celle des pluralistes, se présente comme une manifestation, une contestation de l'ordre impérieux des choses. C'est cette position qu'évoque Brodsky dans son poème Vertumne, roi d'Étrurie, dieu des jardins, une figure qu'il identifie à Staline, dans un cycle composé peu après sa mort :

« J'appartiens à un monde dans lequel ton geste et ta parole
Avaient force de loi. Mimétisme, imitation
Passaient pour la meilleure conduite. J'ai appris l'art
De me fondre dans le décor, avec les meubles ou le rideau
(Ce qui, avec le temps, s'est traduit dans mon vêtement).
Ma bouche laisse échapper dans la conversation
La première personne du pluriel
Et dans mes doigts s'est réveillée l'ardeur de l'aubépine dans la haie. »[clxxiii] (1993 : 206-207).

Il reste encore beaucoup à observer sur les choix stratégiques qu'engagent ces deux visions afin d'éclairer l'avenir qui se prépare.

CONCLUSION

La rédaction d'un mémoire comme celui de la HDR est un exercice dont on ne mesure l'intérêt qu'en l'ayant déjà bien entamé. Partant, cet intérêt ne cesse de grandir car c'est l'occasion de lire ses propres travaux et de les comprendre, singulièrement mais aussi et surtout ensemble. Ils peuvent composer comme une combinatoire et c'est ce à quoi j'espère parvenir avec le temps.

Ce qui fait le lien entre mes travaux est, si je synthétise, le niveau d'analyse et le prisme choisi. Je m'intéresse au champ d'action stratégique, et au cadre d'action commun qui lui appartient et que partagent ses membres à des degrés divers. Les modalités du partage de ce cadre et son influence sur les choix opérés au nom de tous par des représentants au sein des institutions du champ concentrent mon intérêt. La question du cadre des normes et des valeurs requiert de passer sans cesse d'un niveau à un autre, aussi pour moi n'est-ce qu'en apparence qu'un champ est dit de niveau moyen (dite méso-niveau) car suivant la focale choisie, un niveau de granularité fine (le micro-niveau) révèlera des comportements et des préférences individuelles, tandis que seule une approche globale (dite de niveau macro) permettra de prendre la mesure de la Transition écologique et climatique à laquelle sont confrontées les parties prenantes dans leurs champs respectifs.

J'ai pris position en signifiant ma préférence pour une vision pluraliste des champs, du fait de l'ouverture qu'elle suppose et de la pluralité de jeux d'acteurs que non seulement elle autorise mais qu'elle encourage au nom de l'intérêt général. Je mesure cependant les difficultés qui vont de pair avec ce modèle pluraliste. Là encore, le rôle du cadre idéologique et des représentations est essentiel, car il n'est pas possible de s'y référer à un ordre supérieur préexistant, une référence qui fait pourtant la force des modèles corporatistes en leur permettant de défendre, de manière privilégiée, des groupes et des corps intermédiaires du fait de leur utilité sociale. Avec le recul, je peux dire que la plupart des situations que j'ai étudiées se situaient dans un contexte de changement institutionnel où des choix s'imposaient, qui se traduisaient en situations concrètes et en positions matériellement tenables ou pas pour les acteurs concernés. Je constate également que le point de vue que j'ai presque systématiquement privilégié est celui de la critique, au sens où je tâchais de discriminer ce qui relevait d'une perspective d'acteur engagé et d'une réalité matériellement observable. C'est pourquoi l'observation participante et le travail de terrain ont toujours été pour moi la porte d'entrée d'un sujet de recherche, même si, de fait, je n'ai jamais fait l'expérience d'un terrain

qui se présente à moi sans l'avoir vraiment choisi. Je pense en effet que le choix d'un sujet et d'un terrain correspondent forcément à une stratégie de recherche, qui doit répondre à certains critères de cohérence. Pour moi, le travail de terrain, qui suppose de passer « des archives au terrain » et plus précisément de « remonter du terrain aux archives », selon la formule de Wachtel, est la seule manière de répondre aux questions passablement abstraites que je me posais et de faire de la littérature que je mobilise.

J'ai bien conscience que l'ensemble de mon travail peut donner, dans son état actuel d'inachèvement, un sentiment d'éparpillement du fait du cadre de recherche exploratoire que j'ai respecté de manière presque systématique. Aussi j'attends beaucoup des années futures pour pouvoir terminer certains terrains engagés et en compléter d'autres. Pour certains, comme le cas du théâtre, je cherche encore le mode d'exposition qui me permettra d'en expliquer le rôle dans la sphère publique et le fonctionnement.

Je peux proposer un programme de recherche à longue échéance, qui me semble à la fois ambitieux et réaliste, et plusieurs perspectives très concrètes à moyenne échéance.

Mon programme de recherche à longue échéance

Je vois deux manières de dessiner mon programme de recherche pour l'avenir. Pour l'évoquer, j'imagine un point lumineux et un fil rouge, que je me propose de suivre tour à tour afin de vous rendre plus familière ma démarche. Suivre la lumière, un point lumineux consiste à décrire quelle sera la démarche que je vais adopter pour m'orienter et aller de l'avant. Suivre le fil rouge revient plutôt à résumer l'intrigue du récit que je raconte.

Suivre la lumière, un point lumineux

L'image de la lumière évoque pour moi la quête de connaissance et la démarche qui reste encore à élaborer pour donner davantage de cohérence d'ensemble à mon travail.

Dans une lettre d'intention où ils dessinent leur projet en tant qu'éditeurs de la revue *Organization Studies*, Holt et Den Hond (2013) avancent trois propositions pour poursuivre le programme de travail des Lumières. D'après eux, il est par nature à la rencontre de plusieurs disciplines ce qui impose de sortir d'un modèle strictement normé et disciplinaire de l'étude des organisations, sans craindre la menace de disparition, d'éclatement ou de dissolution.[clxxiv]

Je me propose de suivre à la lettre ce conseil de manière encore plus systématique que je ne l'ai fait jusqu'à présent. C'est-à-dire que j'ai l'ambition de donner un caractère plus systématique à mon travail en approfondissant le caractère transdisciplinaire du travail, en élaborant des concepts valables pour l'analyse de champ et enfin, en me nourrissant des liens que j'ai créés avec un réseau de chercheurs à l'international, ce qui explique que mes enquêtes de terrain aient d'emblée une dimension structurale, comme ces « motifs » récurrents que Baxandall s'attache à étudier dans l'œuvre des artistes. Cette triple ambition mérite d'être davantage explicitée et je m'appuie là encore sur la vision programmatique de Holt et den Hond.

Il s'agit tout d'abord d'élaborer des positions communes entre plusieurs disciplines traitant d'un même objet sur des choix en termes d'épistémologie et d'ontologie. Ensuite, cela suppose d'élaborer des théories car elles ont en commun des modes de compréhension, d'explication et d'interprétation et d'expressions (et pour ma part, j'ajouterais des modes de représentations ou de modes de représentation). Enfin et puisque, plus largement, ce travail passe par les débats et les collaborations entre plusieurs groupes de chercheurs qui partent de cultures scientifiques différentes, mon ambition serait de participer à l'architecture d'une connaissance de demain qui aurait pour terreau ce point de vue commun sur le monde- le *Weltbild* que Holt et Den Hond empruntent à Von Wright (1972). Il s'agirait de réfléchir ensemble aux choix des positions des chercheurs en fonction des sujets qu'ils traitent. C'est à juste titre, je crois, qu'ils jugent essentielle la question de l'approche méthodologique et théorique d'un enjeu, et du fait de l'importance du choix en la matière, son explicitation est importante. Elle pousse le ou les chercheur(s) à davantage de réflexivité mais aussi elle suppose d'admettre une forme d'engagement, une prise de position qui ne saurait se réduire au caractère incrémental de la recherche, et à la poursuite des travaux d'une même école, dans laquelle on s'inscrirait. Je remarque qu'il y a d'ailleurs peu de place pour évoquer cette question à la fois dans les articles de recherche et dans les revues, pour peu que l'on souhaite réfléchir à cette question-là. C'est pourtant souvent de déception ou même de la colère envers certains travaux abordant un sujet, et dont l'approche domine bien qu'ils laissent des angles morts, que partent beaucoup de recherches, je pense en particulier aux enquêtes de terrain que j'ai menées. C'est parfois aussi du plaisir de la découverte, de la rencontre de nouveaux territoires ou de la retrouvaille avec des territoires familiers que partent bon nombre de projets et, comme le soulignent Holt et den Hond, il faut, pour s'y aventurer, une grande liberté tant sur les approches possibles que sur les objets de recherche. Cela amène aussi à affronter ce

que Foucault, après Pascal, nomme « le point d'hérésie », le moment d'incertitude le plus grand, où il semble que l'on veuille tenir à la fois une idée, et l'idée contraire, ce qui vous force à élargir la perspective, à sortir du jeu. C'est de cette liberté que naît d'après moi une bonne recherche, car la rigueur ne vient réellement que de la capacité de suivre jusqu'au bout une intuition et ensuite d'apprécier un enjeu de façon à pouvoir en rendre compte de la manière la plus juste possible.

Plus précisément, pour ma part, l'un des axes principaux de cette enquête sera certainement celui du rôle de l'esthétique en tant qu'analyse des appareils projectifs et de la réception. Comme je l'ai dit, cet axe est pour moi essentiel, parce que je suis aujourd'hui capable de voir que c'est vraiment le mien, mais je mesure aussi combien cette ligne que je suis este déroutante. Je sais qu'il y a des codes et des frontières pour la représentation, et que ce que je cherche à faire, c'est à passer outre. Aussi, j'ambitionne de pouvoir travailler encore des années et des années afin de pouvoir le rendre plus clair à mes propres yeux et plus lisibles pour ceux qui me lisent. Holt et den Hond insistent sur l'importance des commencements, fidèles à la devise des Lumières : « Sapere aude » que Kant emprunte à Horace et qu'évoque Foucault (1994) dans son texte à la fois séminal et programmatique *Qu'est-ce que les Lumières ?*[clxxv]

Certes, la recherche est un éternel recommencement. Cependant, dans ce travail qui est une forme de bilan d'étape, je peux dire que c'est bien parce que je ne commence plus mais plutôt que je continue que je mesure combien la nature de mon travail m'oblige aujourd'hui à opérer des choix, en fonction des questions qui m'occupent d'abord. Ce n'est donc pas la lumière qui soudain apparaît, mais plutôt l'ombre qui peu à peu se dissipe. Donc, à ce stade, la tâche qui est la mienne, en l'occurrence, est moins d'amorcer un projet que de dessiner un programme d'action réalisable. À l'enthousiasme des premiers commencements succède une autre forme d'ardeur, qui, quoi qu'elle ne manque pas de fougue, s'ancre davantage dans le temps long, mesure son effort et surtout, le situe dans un espace qui est le sien. Je compte partir de mes affinités électives : d'une part les questions liés à la nature, et à l'environnement, et d'autre part, la représentation, et en particulier, le théâtre et la mise en scène, souvent hors les murs, de spectacles.

Ainsi, l'espace que je désire investir davantage se situe au carrefour de mes terrains favoris dans les campagnes de Cornouailles ou les coulisses de la Comédie de Reims à la Bibliothèque Nationale de France (et surtout, je l'avoue, le site Richelieu) et la bibliothèque

Warburg (pour des archives d'un ordre, cette fois, plus imaginaire). Mais ce n'est pas dans ce cadre spatial et temporel que je me livre à des restitutions, et que je profite des échanges avec des pairs qui sont souvent aussi des amis. Ceux qui m'accueillent et qui m'écoutent, ce sont d'abord et avant tout ceux qu'évoquent Holt et den Hond, et qui sont de tous les pays et de tous les horizons. J'espère pouvoir continuer encore longtemps à me nourrir de ces échanges précieux parce que les affinités électives y créent des liens qui abolissent toutes les distances.

Suivre un fil rouge

L'image du fil rouge est une autre façon de décrire mon programme de recherche futur. Il rejoint le texte de Holt et den Hond dans la mesure où ceux-ci appellent à ouvrir le champ de la recherche sur les organisations à d'autres formes, à toutes ses formes qui constituent le tissu social ou en tout cas sa trame. Ce qu'ils désignent aussi, par l'évocation des Lumières, ce sont des enjeux qui participent de l'économie politique. La question qui est le point de départ de cette histoire, c'est celle du rôle grandissant des organisations dans toutes les sphères de la société. Pour le meilleur et pour le pire, nous vivons dans « la société des organisations ». Mais il y a, dans cette condition, une forme de mystère, de non-dit. C'est bien le programme de recherche que je me fixe, en répondant à l'appel de Stern et Barley (1996) qui soulignent que l'influence des organisations sur la société -identifiée à un système socio-culturel- a été moins étudiée que le fonctionnement des organisations pour s'adapter à la situation et pour tirer profit de leur environnement direct. Ils rappellent que ce troisième sujet d'investigation (qu'ils appellent « le troisième agenda ») figurait, en complément des deux autres, dans le programme défini par Parsons (1956 : 151) pour la théorie des organisations[clxxvi].

Une première façon de raconter cette histoire qui nous échappe encore est de combler les lacunes du « troisième agenda de recherche » est de mettre en lumière la genèse de l'influence des organisations privées, disons du monde des affaires, sur l'ensemble des décisions ayant trait à l'économie politique et donc sur le gouvernement ou, pour emprunter un vocabulaire plus spécifique à l'univers dont il est question ici, sur les modes de gouvernance (Barley, 2007 : 214).[clxxvii]

J'avoue avoir été très influencée par cette référence au troisième agenda et je le suis encore aujourd'hui surtout depuis que je travaille sur la question de la Transition et la transformation des modes de consommation. Je compte consacrer davantage de temps au travail sur les archives pour renforcer cette perspective généalogique car cette approche met en visibilité les

arrangements et leur caractère de plus en plus systématique. L'approche diachronique qui permet de reconstituer la trame logique des événements.

Une deuxième façon de raconter l'histoire consiste à situer les acteurs sur scène, en mesurant les distances et les liens qui les fédèrent. Cela consiste à combiner les théories institutionnalistes et la description de l'émergence des comportements, stratégies d'acteurs et modes de structuration sur un plan synchronique, aujourd'hui. Le tout devrait permettre de réaliser une forme de cartographie d'un champ où les organisations ont progressivement dissous la distinction entre sphère publique (disons celle de l'intérêt général) et sphère privée (disons celle des intérêts particuliers).[clxxviii] Barley et Tolbert (1997 : 198) proposent ainsi d'identifier des scripts (en référence à Goffman, qui décrivait par là des « ordres d'interaction »[clxxix].

Ce sont des routines et des procédures que j'ai commencé de décrire en évoquant le caractère néo-corporatiste des champs que j'ai étudiés, mais la caractérisation des tactiques servant les stratégies d'acteurs reste encore à l'ébauche. Je me propose à l'avenir de me concentrer sur la coordination des différents modes d'intervention et d'exercice du pouvoir notamment au regard des transformations majeures liées au Climat et à l'épuisement des ressources naturelles. C'est là où j'escompte que les collaborations avec des économètres d'une part et des collègues étrangers d'autre part vont me permettre de me lancer dans cette cartographie des champs d'action stratégique qui devrait nécessiter de longues années de travail du fait de son ampleur.

Barley, qui l'a réalisée pour les Etats-Unis, évoque ainsi trois façons dont les entreprises influencent la démocratie et façonnent le bien commun : par leur influence sur les lois qui sont votées, par leur contrôle des agences et des arbitrages publics et enfin par la privatisation de services jusqu'alors publics. Ces trois modes d'influence sont combinées par la coordination d'organisations dont les fonctions, les zones d'influence et les rôles sociaux sont bien distincts[clxxx].

Reste ensuite à combiner diachronie et synchronie, et c'est une étape qui est compliquée à envisager, car quoique l'on ne travaille jamais en diachronie sans synchronie et vice versa, cependant, ces deux dimensions ne s'articulent vraiment qu'une fois des données suffisantes accumulées sur chaque plan. Je ne pense pas être encore à ce stade, notamment parce que je n'ai pas encore concentré mes efforts sur les deux terrains qui m'intéressent le plus,

l'environnement et les modes de représentation. Barley (2010), qui a passé ce cap, a tenté de retracer l'histoire de la structuration du champ institutionnel de l'économie politique par les intérêts privés des entreprises par le biais d'une nouvelle population d'organisations qui les représentent et les fédèrent.[clxxxi]

Cette structuration qui a surtout lieu depuis le début des années 1980 fait suite à une période de remise en question des dogmes des élites et en particulier un rejet du monde des affaires (Barley, 2010 : 782). Je pense qu'il reste encore à retracer cette évolution d'ensemble dans le cas de la France et de l'Europe et qu'il sera décisif de pouvoir s'y référer pour comprendre les transformations en cours[clxxxii].

Cette chronologie m'inspire beaucoup, d'une part parce que je pense qu'elle peut se transposer des États-Unis à l'Europe et d'autre part, parce qu'elle devrait me permettre de dessiner de réelles convergences entre mes différents terrains où de mêmes lignes de partage temporelles se retrouvent.

Voici un bref résumé des transformations de ces cinquante dernières années, inspiré de Barley mais aussi et surtout, de mes travaux de recherche. D'abord pris de cours par l'émergence et la vivacité de ce mouvement de la société civile, les représentants des intérêts privés décident alors de mettre en place rapidement et conjointement une stratégie collective visant à créer un climat politique plus propice au monde des affaires et à faire pièce à l'influence grandissante des mouvements sociaux[clxxxiii].

Dès les années 1970, le monde des affaires et les entreprises installent donc des structures qui leur permettent d'exercer une influence structurante sur le champ qui fasse contrepoids aux mouvements sociaux et aux mouvements associatifs, notamment lorsque les débats publics autour de conflits d'intérêts peuvent compliquer ou remettre en question leurs choix stratégiques.

Leur stratégie de saturation du champ par différents types d'organisations néo-corporatistes afin d'exercer une influence en particulier passe par la création de tout un ensemble d'organisations et d'organismes semi-publics qui produisent et diffusent l'information (l'expertise) comme le montre le schéma ci-dessous tiré de cet article de Barley (2010 : 794) qui évoque le cas des Etats-Unis :

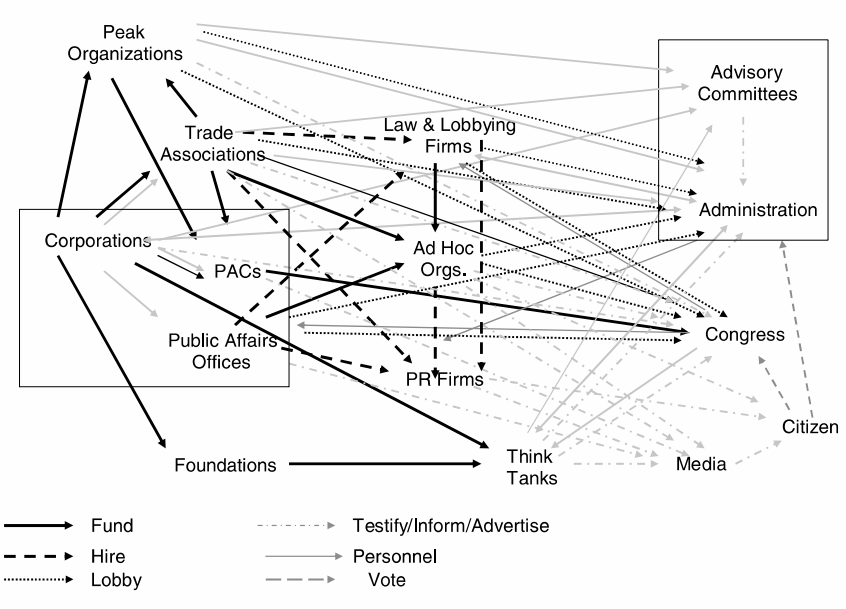


Schéma 27. Le champ institutionnel de l'influence politique et corporatiste (repris de Barley, 2010 : 794)

L'un des enjeux du travail à venir serait de réaliser une cartographie de même portée pour l'Europe. Commentant son schéma synthétique, le même Barley (2010 : 794) remarque, à mon avis à très juste titre, que ce qui fait encore défaut aujourd'hui pour constituer une perspective systémique capable de décrire le système socio-culturel qui est le nôtre dans son ensemble, est la capacité d'analyser de manière synthétique l'impact de cette population d'organisation composée de structures diverses aux actions convergentes, servant la stratégie d'influence des intérêts privés[clxxxiv]. L'un des enjeux du programme de recherche que je compte suivre sera de mesurer le degré d'ouverture du champ, et l'influence respectives des modèles néo-corporatistes et pluralistes que j'ai identifiés. Je me demande s'il ne serait pas possible, d'ailleurs, d'imaginer des alternatives à cette dichotomie qui me semble parfois un cadre trop rigide.

Il est important d'en prendre la mesure afin de vérifier ce fait, mais Barley estime que le caractère systématique des actions de contrôle des modes de décision dans le champ constitue en soi un mode de structuration. Il le décrit comme suit : la variété des modes de représentation des intérêts privés permet une stratégie d'amplification des messages par le relai qui leur est donné à travers plusieurs voix, différents médias et sa systématisation par l'écho des uns et des autres. Cette chambre d'écho dans l'espace public opère comme un tir de barrage face à de potentielles opinions divergentes alors même que leur libre expression n'est pas entravée. Elles se font donc entendre mais elles demeurent en quelque sorte

inaudibles. Leurs représentations ne parviennent ni à attirer l'attention (Zerubavel, 2015) laisser de trace, à tracer leur empreinte[clxxxv].

D'après ce que j'ai pu observer sur le terrain, je suis moins pessimiste que Barley sur ce point : je me propose justement d'étudier plus en profondeur les collaborations entre les différents mouvements sociaux qui leur permettent de faire entendre leur voix, en créant ou en s'appropriant des espaces d'action et d'expression. Il n'en reste pas moins que le troisième projet de recherche de Parsons (que Stern et Barley nomment « Parson's third agenda ») qui avait été laissé largement à la dérive depuis 1956 doit faire l'objet d'un sauvetage d'urgence, afin de ramener aussi à bon port la discipline qui se donne pour objet l'étude des organisations car les organisations (privées) ne sont pas seulement des acteurs de premier plan de la société[clxxxvi].

D'après Barley, il se pourrait bien qu'aucun autre acteur ne soit actuellement en position d'exercer leur influence. Pour ma part, comme je l'ai dit, j'espère pouvoir continuer à raconter l'histoire de toutes les dissidences tout en décrivant la montée en puissance du pouvoir des organisations qui est bien réelle[clxxxvii].

Tant que la nature de cette influence n'a pas été objectivée par des études tant historiques qu'économétriques, il est impossible de réaliser des modèles qui rendraient compte de cette dynamique et du caractère proprement systémique de cette appropriation du champ social dans son ensemble. En effet, bien souvent, comme le note Zald (1996), c'est la méconnaissance des méthodes et des concepts disponibles en sciences sociales qui nous empêche d'avoir prise sur certaines réalités. D'autre part, sans collaborer avec des économètres qui ont accès à des bases de données et savent les exploiter, il est difficile de mesurer l'importance d'un phénomène, c'est-à-dire d'en mesurer le caractère systémique a fortiori lorsqu'il s'agit de types d'organisations qui n'ont pas encore réellement fait l'objet d'un recensement.[clxxxviii]

Je me propose donc de poursuivre le travail de recherche que j'ai conduit jusqu'à présent en renforçant le lien « des archives au terrain » (Wachtel, 2014) et du terrain aux archives, ce qui constitue un programme de travail très simple à mettre en œuvre, puisque cela correspond en grande partie à ce que je faisais déjà. Ce qui, je le sais, sera décisif pour le succès de ce programme, seront les collaborations sur lesquelles je pourrai m'appuyer.

Mes projets à moyenne échéance et ma vision du travail du chercheur au jour le jour

Je peux d'ores et déjà et déjà indiquer, pour d'autres chantiers, les prémisses d'un travail sur la durée en collaboration sur chacun des champs qui concentrent mes recherches à moyenne échéance.

Dans le cadre d'un groupe de travail que j'ai monté, mes collègues Davide Caselli, David Murillo-Bonvehi, Ida Schrøder et Karsten Storgaard Bjerre examinons les différentes variantes du discours accompagnant l'introduction des obligations à impact social en Europe.

Afin de poursuivre nos travaux sur le Crédit d'impôt recherche, j'ai privilégié le côté transdisciplinaire : mes collègues Emmanuelle Gautherat et Isaac Houeto (économètres) étudient cette politique publique du point de vue d'emploi des chercheurs en réexaminant les statistiques publiques qui nous ont été ouvertes par le CASD tandis que je poursuis, en complément, mon enquête de terrain auprès des institutions et en particulier des ministères.

Grâce aux séminaires de notre mastere « Bioéconomie » et aux séminaires de Momagri et de l'Institut Nationale de Recherche Agronomique (INRA) ainsi qu'à ceux de l'Ecole Nationale Supérieure de la Marine Marchande (ENSM), j'ai trouvé des interlocuteurs pour avancer sur le terrain de l'agriculture et de la pêche.

Enfin, je suis engagée dans une réflexion théorique sur l'objet rare et le fétichisme de la marchandise, point commun de l'art et du luxe, avec ma collègue Emilie Reinhold.

J'espère pouvoir travailler avec de jeunes chercheurs sur ces domaines. J'ai encadré des travaux d'étudiants depuis ma soutenance de thèse, il y a dix ans. J'ai aussi accompagné des thésards qui avaient commencé leur thèse en même temps que moi, ou après. Depuis deux ans, j'encadre aussi des doctorants. Pour compenser mon manque d'expérience en la matière, je souhaite m'inspirer de l'exemple que m'ont donné les professeurs qui m'ont guidée jusqu'à présent. J'ai également puisé dans la littérature quelques réponses qui m'aident à comprendre ce travail d'encadrement.

Le fait d'être habilité à diriger des thèses impose une responsabilité. Cela impose, pour le doctorant comme pour son encadrant, de se donner un cap commun mais aussi une norme de conduite. La question s'est posée de manière récurrente au cours de ce bilan. Je me dois de la poser encore une fois. Qu'est-ce qui fait la norme ? Le fait d'une décision qui *« affirme une intention normative et prend une décision normalisatrice ou normalisante. »* (Ibidem : 18).

Canguilhem se réfère aux Stoïciens qui définissent la philosophie comme une médecine spirituelle. Pour ma part, je m'efforce de respecter ce qui pourrait être un serment d'Hippocrate des docteurs de l'université. Quel y serait, selon moi, le rôle du professeur dans le monde de la recherche ? Défini par Canguilhem (1991) en référence à sa discipline dans « *Qu'est-ce qu'un philosophe en France aujourd'hui ? »* (1991), le rôle du professeur est de savoir rester à distance de toute structure sociale C'est ce que lui impose son *« devoir de critique ».*

Son travail consiste à partager ses découvertes dans la salle de classe et dans les revues savantes.

Etienne Balibar revient sur une expression de Georges Canguilhem à propos des différents stades de la recherche qu'il faut passer avant de publier un travail. Il dit que cela consiste à se confronter à des obstacles épistémologiques, à les voir, c'est-à-dire les penser, les imaginer, les pratiquer, pour enfin avoir ce sentiment « d'être dans le vrai » qui autorise à écrire et à partager son travail. *« Ainsi se complète la structure pluridimensionnelle de l'obstacle épistémologique, tel qu'il est repensé par Canguilhem : comme une formation intellectuelle et historique, dont le travail de la connaissance nous permet de façon récurrente d'identifier le triple rapport à l'extension des concepts (donc à l'explication et à la discursivité analytiques), à l'imaginaire et aux visées pratiques de l'homme en société, au désir de savoir (ou de non-savoir) propre au vivant humain. »* (Balibar, 1993 : 67)

Pour avancer et passer outre ces obstacles épistémologiques, le travail est bien plus collectif que contemplatif. À la fin de ce travail, me vient à l'esprit les heures passées avec les doctorants durant les séminaires de notre laboratoire et à tous ces colloques et séminaires de recherche. Je pense avec reconnaissance à ces échanges qui sont portés par des questions auxquels nous sommes confrontés sur le moment, il y a une forme d'intensité, mais il y a aussi une forme de légèreté, qui tient à cet espace, le petit amphithéâtre, où l'on sait qu'il ne s'agit jamais que d'une répétition, qu'une position prise avec passion ne laisse pas de trace, qu'après l'avoir prise, justement parce qu'on a été dans cette position de manière assez marquée, on peut en éprouver les limites, et après l'avoir épuisée, l'abandonner. En relisant tout ce que j'ai écrit, mon principal regret était de ne pas avoir encore profité de ce sas des répétitions dans l'amphithéâtre, qui permet de laisser le moment des effets de manche derrière soi. Ainsi, Foucault décrivait-il le rôle de ses séminaires, le 7 janvier 1976, lors d'un cours au Collège de France : *« Comment est-ce qu'on peut faire, sinon finalement par l'enseignement,*

c'est-à-dire par la déclaration publique, le compte-rendu public et à peu près régulier, du travail qu'on est en train de faire ? » (1997 : 3).

ARTICLES d'Elen Riot

1. RIOT, E. (2019), Of Voices, Sounds, Memory and Silence: The Challenges of Aural Data as a Material Resource for Research on Organizations and Institutional Fields, edited by Juliane Reinecke, Roy Suddaby, Ann Langley, Haridimos Tsoukas. *"About Time: Temporality and History in Organization Studies"*, book series Perspectives on Process Organization Studies (P-PROS), volume 10, Oxford University Press (soumis)
2. RIOT E. (2019), Oberkampf and Knoll : Schumpeterian Entrepreneurs, *Entrepreneurship and Regional development* (special issue on « Risk and Adventure » (editors Robin Holt, Daniel Hjorth and Karine Farias) à paraître
3. RIOT E., ASPORD P., DELLER M. et MICAELLI.(2019) , Camp Bastion, *European Management Review* (à paraître au printemps 2018)
4. RIOT E. (2019), Bonding with the Children. SIBs in France , *Journal of Urban Studies (special issue on Social Impact Bonds* à paraître)
5. RIOT E., SCHNUGG C. et RAVIOLA E. (2018), « Dawning over the Horizon : Artists in the Street, Activists in the Museum » In Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (Ed.), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018)
6. RIOT E. (2018), « AH-AH Fashion : The Fashion-Victim Tribe and the Hottest-Tips a Show on Folklore Can Give », in Riot E., C.Schnugg et E.Raviola (ed.) (2018), *Arts and Politics : Fights in the Arena*, Cambridge Scholar, Cambridge (à paraître en Décembre 2018)
7. RIOT E., (2018) « On the Silk Road with the Ah-Ah : A Tale from the Himalaya », in M. Statler and W. Kuepers, "Leadership and Wisdom: Lessons from Folklore", Routledge, London
8. RIOT E. , (2018), « Anarchist Cooperatives and the Complex Role of Collective Memories in Framing Collective Choices », M. Parker and K. Stoborod, *Anarchism and Management*, Routledge Publishing, London
9. RIOT E. et B. Ramanantsoa (2018), « La passion politique des patrons », Numéro Spécial Albert Hirschman, *Management International* (à paraître en mars 2018)
10. RIOT E. (2018) , « Long Live Act Up : the Stand of a Movie « 120 Beats per Minute », M@n@gement
11. RIOT E. (2018), SIB, *Saved by Finance? Empirical analysis and critical perspectives on the interaction between financialization, welfare and welfare*, Autonomia locali e servizi sociali (n.2/2018).
12. RIOT E. (2018), Market and Non-Market : Two Changing Forms of Local Trades in Relation to Political Economics. *Vol. 4 Issue 2 of Inter-disciplinary Political Studies.*
13. RIOT E. and REINHOLT E. (2018), Merchandise Fetishism and Luxury Today in Rancière and Boltanski and Esquerre, EGOS 2018, Tallin
14. RIOT E. (2018), « Le Son des Choses : a Grassroots Association dealing with Memory », *Process Symposium*, Thessalonique
15. RIOT E. (2018), « Migrants in a Camp : on the Organization of Camps », *Organization studies OS-Workshops*, 24-26 mai 2018, Samos

16. RIOT E. (2018), « Framed on Stage. The Insight of Merleau-Ponty's Words on the Theatre World », *Séminaire de Paris-Dauphine*, « Workshop on Phenomenology », 1er juin
17. RIOT E. (2018), Ironic Artists (journées de l'Innovation Abbé Grégoire, CNAM Paris, 3 avril 2018)
18. RIOT E. (2017), *Social Impact Bonds and the Transformation of Social Services fo Children in Danger, « Children in Danger »*, Conference of the Humbolt Institute, Hamburg, Conference on SIB ; April 2017
19. RIOT E. (2017) , « The Allegory of Prudence : Of Scandals and Banks », Philosophie du Management, Metz, 11-12 Mai 2017, http://www.primal-paris.eu/cinquieme-congres-philosophies-du-management-11-et-12-mai-2017/
20. RIOT E. (2017) , « Champagne Family Houses and the Role of Key Figures in Fixing Collective Memories », Colloque sur le rôle des émotions collectives, Entrepreneuriat familial,EDHEC, Lille, 12 mai 2017, https://www.edhec.edu/fr/efbconference
21. RIOT E. (2017), « The Pig Crisis : the Role of Social Movements in Taking Stock of Environmental Challenges and Maintaining Business as Usual. », Organization studies Workshop, Crete, 20-18-20 mai 2017, http://osofficer.wixsite.com/osworkshop/previous
22. RIOT E. (2017), « La crise du Porc en Bretagne, néo-corporatisme et syndicalisme en Bretagne en 2015 », SFER, Reims, 22-23 Juin 2017, , https://www.sfer.asso.fr/event/view/4
23. RIOT E. (2017) , « The Invention of a Tribe : The Ah-AH on the Silk Road », EGOS 2018, Copenhague, 6-8 Juillet 2017, https://www.egosnet.org/2017_copenhagen/general_theme
24. RIOT E. (2017), « Life of the Ah-AH tribe : In love with Fashion on the Silk Road », Ethnography Conference, Manchester, August 29-September 1, 2017, http://www.confercare.manchester.ac.uk/events/ethnography/
25. RIOT E. (2017), « Social Impact Bonds : a European Comparison ». 10th EspaNet Conference Bologna, 21-23 Septembre, https://blogg.hioa.no/espanet/2017/05/04/cpf-10th-espanet-italia-conference-21-23-september-bologna/
26. RIOT E. (2017) , « Les Obligations à Impact Social dans le Domaine de l'Enfance en Danger », GESS, Reims, December 12-13, 2017, http://www.univ-reims.fr/minisite_92/colloque-gess-2017/appel-a-communications/appel-a-communication,20890,34890.html
27. RIOT, E. (2017), *A CSR Patron of the Arts ? When Bernard Arnault Open the Louis Vuitton Foundation.* In Eweje E, G., et Bathurst R., CSR, Sustainability and Leadership, Routledge, London
28. RIOT E. Dans Métivier, F., Lemaire, P., & Riot, E. (2015). *CIR et R&D: efficacité du dispositif depuis la réforme de 2008* (Doctoral dissertation, Sciences en Marche).
29. RIOT, E. (2014), 'Anarchy by the book? Forget about it!': The role of collective memory in shaping workers' relations to anarchism and work today. *ephemera: theory & politics in organization*, *14*(4).

30. RIOT, E. (2014), L'œuvre virale, Net art et culture hacker, Note de lecture, *Sociologie du travail*, vol 56, n°2, avril-juin 2014, 272-274
31. RIOT, E. (2013), L'édition française à l'heure de la rupture du livre numérique. *Entreprendre & innover*, (2), 31-40.
32. RIOT, E. (2013), A l'école de l'entrepreneuriat social : Transmission de savoir et action collective autour d'espaces faits pour apprendre *Entreprendre et Innover*, numéro spécial *Entrepreneuriat social,* à paraître au printemps 2013
33. RIOT, E. et BAZIN, Yoann (2013), Imperceptible or Insensible? The Aesthetics of Gestures, Choices and Moves at Work, *Society and Business Review*
34. RIOT, E. (2013,) Woman in Love, Fashion Artist or Entrepreneur ? The Edifying, Mistifying Life of Coco Chanel, *Society and Business review, Special Issue on Arts and Management*
35. RIOT E. (2013), The Forrest of Mirrors. Mimesis and Management Control in a Multinational, *International Journal of Work, Organization and Emotion* (editor Heather Höpfl).
36. RIOT, E., CHAMARRET C. et RIGAUD E. (2013), *Murakami on the Bag : Louis Vuitton Facing the Commodity Trap*, Special issue of the International Journal of Retail and Distribution Management
37. RIOT E. (2012), La stratégie du Titanic : leçon tirée d'un échec d'une formation pour développer l'intrapreneuriat, *Gestion : Revue Internationale de Gestion,* (Vol 36, n°4) : pp.54-60.
38. RIOT, E. et de la Burgade, E. (2012), Stamping la Poste, an illustration of the influence of societal effects on strategic change, *Journal of Strategy and Management*, Vol. 5 Iss: 2 pp. 175 – 210.
39. RIOT, E. (2013), *Mascarade Américaine, Portrait de l'Artiste en Entrepreneur*, "Sociétés entrepreneuriales et les mondes anglophones", Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris
40. RIOT E. et DE LA BURGADE E. (2013), *Adapter les services à la personne en fonction des besoins exprimés. Analyse de trois bureaux urbains.* « Le cas des services » (ouvrage collectif). Centrale de cas et de Médias Pédagogiques
41. RIOT, E. (2013), Sensation in the "Monde des Lettres": The impact of the eBook on the French Publishing Industry, in DeFilippi R. and Wikström, P. (co-editors), *Business Innovation and Disruption in Publishing*, media XXI publisher, Boston, pp 195-243 C 2
42. RIOT E. et RAMANANTSOA B. (2011), *Partager le pouvoir : le cas des relations entrepreneurs capital-risqueurs,* in BLOCH Alain, MORIN DELERM Sophie (eds), Innovation et création d'entreprise : de l'idée à l'organisation, Paris : Editions Eska.
43. RIOT E. (2010), *Le générateur poïétique et le Cube Festival ou regard sur l'ontologie de l'objet social,* in BORILLO Mario (eds), Dans l'Atelier de l'Art - Expériences cognitives, Seyssel : Champ Vallon, Collection Milieux, pp.69-89.
44. RIOT E. (2008), Le petit monde du Cube. Une analyse ethnographique d'un centre d'art numérique en France, HEC (Ecole doctorale GREGHEC, Paris 1-La Sorbonne, HEC, CNAM, Ecole Polytechnique)

45. RIOT Elen, NEF Frédéric (2009), *The Wedding the Carp and the Rabbit: A Realist Stand for an Ontology of Social Facts and Organizational Objects,* AIMS 2008 (Association Internationale de Management Stratégique), Nice, France, May 28 - May 31 2008.
46. RIOT E., VAARA E. (2007), *The Battle of steel: A post-colonial reading of a cross-border merger,* 23rd EGOS (European Group of Organizational Studies) colloquium, Vienna, Austria, July 05 - July 07 2007.
47. RIOT E. (2006), *Entrepreneurs, investisseurs, entre confiance et allégeance : la lutte avec l'ange,* Paris : L'Harmattan, Collection Entreprises et Management

BIBLIOGRAPHIE

Abel W. (1973), *Crises agraires en Europe,* Editions Flammarion, Paris

Ades, D. (1995). *Art and power: Europe under the dictators 1930-45* (Vol. 23). Hayward Gallery, London

Afeissa H.S. et Lafolie Y. (2015), *Esthétique de l'environnement, appréciation, connaissance et devoir*, éditions Vrin, Paris

Agamben G. (2007), *Le règne et la gloire. Pour une généalogie théléologique de l'économie et du gouvernement. Homo Sacer, II.2,* Editions du Seuil, Paris

Agamben, G. (2009). *" What is an apparatus?" and other essays*. Stanford University Press

Aghion P. and P. Howitt [1998] *Growth Theory*. Cambridge, Mass., MIT Press.

Aglietta, M., & Rigot, S. (2012). Investisseurs à long terme, régulation financière et croissance soutenable. *Revue d'économie financière*, (4), 189-200.

Agricolianski, A. (2013), « Globalization and Movement », in Snow D. *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements,* Wiley-Blackwell Publishing, London. Pp 283-287

Albert M. [1991] *Capitalisme contre capitalisme*. Paris : Seuil

Alinski, S. (1989 (1971), *Rules for Radicals. A Pragmatic Primer for Realistic Radicals,* New York: HarperColophon.

Allouche, J., Huault, I., & Schmidt, G. (2005). La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE): discours lénifiant et intériorisation libérale, une nouvelle pression institutionnelle. *La responsabilité sociale de l'entreprise*, 177-188.

Amable B. [2000] Institutional complementarity and diversity of social systems of innovation and production. *Review of International Political Economy* 7:4, 645-687.

Amable B., R. Barré and R. Boyer [1997] *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*. Economica, Paris.

Amable, B. (2006). Innovation et compétitivité en Europe. *Reflets et perspectives de la vie économique*, *45*(1), 15-30.

Anderson, B. (2006). *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*. Verso Books, London.

Ankersmit F.R. (2001), *Historical Representation,* Stanford University Press, Stanford, California

Ankersmit, F.R. (1996), *Aesthetic politics, political philosophy. Beyond Fact and Value,* Stanford University Press, Stanford.

Anteby, M. (2008). *Moral gray zones: Side productions, identity, and regulation in an aeronautic plant*. Princeton University Press, Princeton

Anteby, M. (2015), *L'école des patrons. Silence et morales d'entreprises à la Business School de Harvard*, Editions Rue d'Ulm, Paris

Appadurai, A. (1990). Disjuncture and difference in the global cultural economy. *Theory, culture & society*, *7*(2), 295-310.

Ardenne, P. (2009). *Art, le présent: la création plasticienne au tournant du XXIe siècle.* Éditions du Regard, Paris

Aspers S. (1988), *Rembrandt's Enterprise. The Studio and the Market,* the University of Chicago/Thames and Hudson, London

Aspers S. (1996), *The Making of Rubens*, Yale University Press, New Haven and London

Aspers, P. (2008). Labelling fashion markets. *International Journal of Consumer Studies*, *32*(6), 633-638.

Aspers, P. (2012). *Markets in fashion: A phenomenological approach*. Routledge, London.

Auerbach, E. (2013 (1953)). *Mimesis: The representation of reality in Western literature*. Princeton University Press.

Balibar É. (1982), "Le concept de coupure épistémologique de Gaston Bachelard à Louis Althusser", Communication au Segundo Coloquio Nacional de Filosofia du Mexique, 3-7 octobre 1977, Monterrey (Nuevo Leon) (publiée dans La filosofía y las revoluciones cientificas, Éditorial Grijalbo, México, 1979). La version française a paru dans les Cahiers philosophiques (ministère de l'Éducation nationale, CNDP), n° 12, septembre 1982. p 9-57.

Balibar, É. (1993). « Science et vérité dans la philosophie de Georges Canguilhem » in collectif. *Georges Canguilhem. Philosophe, historien des sciences*. Editions Albin Michel, Paris
Barley, S. R. (2007). Corporations, democracy, and the public good. *Journal of Management Inquiry, 16*(3), 201-215.
Barley, S. R. (2010). Building an institutional field to corral a government: A case to set an agenda for organization studies. *Organization Studies*, *31*(6), 777-805.
Barley, S. R., & Tolbert, P. S. (1997). Institutionalization and structuration: Studying the links between action and institution. *Organization studies*, *18*(1), 93-117.
Barley, S.R et Kunda G. (2006), *Gurus, Hired Guns, and Warm Bodies: Itinerant Experts in a Knowledge Economy*. Princeton University Press, Princeton
Barthes, R. (1982), L'Obvie et l'Obtus: Essais critiques III, Éditions du Seuil, Paris.
Bartlett, C. A., & Wozny, M. (1999). *GE's two-decade transformation: Jack Welch's leadership*., Harvard Business School, Boston
Bataille G. (2003 (1949), *La part maudite*, Editions de Minuit, Paris
Bateson, G. (1987 (1972)). *Steps to an Ecology of Mind: Collected essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology*. San Francisco, Scranton, London, Toronto: Chandler. Reprinted, with added "1987 Preface" by Mary Catherine Bateson. Northvale, NJ, London: Aronson
Baxandall, M. (1972), *Painting and experience in Fiftheenth Century Italy,* Oxford University Press, Oxford
Baxandall, M. (1989), *Giotto et les humanistes, la découverte de la composition en peinture,* Editions du Seuil, Paris
Baxandall, M. (1991), *Formes de l'intention, sur l'explication historique des tableaux,* Editions Jacqueline Chambon, Paris Groenewegen
Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. La découverte.
Beck, U., Giddens, A., & Lash, S. (1994). *Reflexive modernization: Politics, tradition and aesthetics in the modern social order*. Stanford University Press.
Becker, H. (2002) *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La découverte, 2002.
Becker, H. S. (1982). *Art worlds*. Univ of California Press.
Beckert, J., & Aspers, P. (Eds.). (2011). *The worth of goods: Valuation and pricing in the economy*. Oxford University Press.
Benjamin W. (1991), « Paralipomènes et variantes des thèses sur le concept d'histoire (1940) in *Ecrits français*, , Editions Gallimard, Paris
Benjamin W. (2000), « Le conteur. Réflexions sur l'œuvre de Nicolas Leskov » (1940) in *Œuvres*, Editions Gallimard, Paris
Berleant, A. (1991), *Art and Engagement*. Philadelphia: Temple University Press.
Berleant, A. (1993), "The Aesthetics of Art and Nature." In S. Kemal and I. Gaskell, eds., *Landscape, Natural Beauty and the Arts.* Cambridge, New York, and Melbourne: Cambridge University Press, 228–43.
Berleant, A. (1998). Living in the landscape: Towards an aesthetics of environment., Journal of Aesthetics and Art Criticism, 56 (3):302-303 (1998)
Blake E. Ashforth, Kristie M. Rogers, Michael G. Pratt, Camille Pradies (2014) Ambivalence in Organizations: A Multilevel Approach. *Organization Science* 25(5):1453-1478.
Blanchet, V., & Roux, D. (2018). Chapitre 7 Revisiter la notion d'hétérotopie: le trottoir comme contre-espace de consommation. *Michel Foucault et la consommation: Gouverner et séduire*, 149-167.
Blumer, H. (1963), "Society as Symbolic Interaction," in Arnold Rose, editor, *Human Behavior and Social Processes: An Interactionist Approach*, Boston, Houghton Mifflin, pp. 179-192.
Boggs C. (1976), Revolutionary process, political strategy and the dilemma of power, *Theory and Society,* 4.3. (1977), 359-393.
Boltanski, L., & Esquerre, A. (2017). *Enrichissement. Une critique de la marchandise*. Editions Gallimard.

Bookchin M. (1977), 'Paris, 1968' in G. Woodcock (ed.) *The Anarchist Reader* (Glasgow: Fontana).
Bookchin M. (1995), *Social Anarchism or Lifestyle Anarchism: An Unbridgeable Chasm,* (Stirling: AK Press).
Bootes, C. D. (2009). Contextualizing the Russian avant-garde: the rise of the Soviet Union and its impact on suprematism and constructivism. The University of Arizona, Tucson.
Bourdieu, P. (1988). *Les règles de l'art: Genèse et structure du champ littéraire,* Editions du Seuil, Paris
Bourdieu, P. (1997), *Les usages sociaux de la science, Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Editions INRA, Paris
Bourdieu, P., Darbel, A., & Schnapper, D. (1991). *The love of art: European art museums and their public* (pp. 1994-97). Cambridge: Polity Press.
Boyer R. (2015), *Économie politique des capitalismes, Théorie de la régulation et des crises,* Editions la Découverte, Paris
Boyer R. et M. Didier (1998) : *Innovation et croissance*, Rapport du Con- seil d'Analyse Économique, n° 10, Paris, La Documentation Française
Boyer, R., & Freyssenet, M. (2000). *Les modèles productifs*. Paris: La Découverte.
Braudel F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Editions Arthaud, Paris
Brettell, C. B. (ed.) (1993), *When They Read and When we Write. The Politics of Ethnography.* Bergin & Garvey, Westport
Brodsky, J. (1993), *Vertumne et autres poèmes.* Editions Gallimard, Paris
Bruno, G., & Vidler, A. (2007). *Public intimacy: architecture and the visual arts*. Cambridge, MA: Mit Press.
Burawoy, M.1979 *Manufacturing consent*. Chicago: University of Chicago Press.
California. *Journal of Rural Social Sciences, 25*(3), 111-140.
Canguilhem G. (1991), « Qu'est-ce qu'un philosophe en France aujourd'hui ? », *Commentaire,* N°53.
Canguilhem, G. (1955), *La formation du concept de réflexe aux XVIIe et XVIIIe siècle,* Presses Universitaires de France, Paris
Canguilhem, G. (1964), *Le normal et le pathologique,* Editions des Presses Universitaires de France, Paris
Canguilhem, G. (1969), *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences,* Editions Vrin, Paris
Carlos, W. C., & Lewis, B. W. (2018). Strategic silence: Withholding certification status as a hypocrisy avoidance tactic. *Administrative Science Quarterly*, *63*(1), 130-169.
Carlson A. (2004), *The Aesthetics of Natural Environmen*t : Peterborough, Broadview Press
Carlson, A. (2008). Environmental aesthetics., *Stanford Encyclopedia of Philosophy*
Castel, R. (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Editions du Seuil, Paris
Child, J. (1972). Organizational structure, environment and performance: The role of strategic choice. *sociology*, *6*(1), 1-22.
Crozier M. Et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système,* Editions du Seuil, Paris
Deliss, C. (1989). Conjuring tricks. *Artscribe International*, (77), 48-53.
Deliss, C. (1993). The Dakar Biennale 92: Where Internationalism Falls Apart. *Third Text*, *7*(23), 136-141.
Deliss, C. (1995). 7+ 7= 1: Seven stories, seven stages, one exhibition. *Seven Stories about Modern Art in Africa. London: Whitechapel*.
den Hond, F, Stolwijk, S & Merk, J. (2014). 'A strategic-interaction analysis of an urgent appeal system and its outcomes for garment workers', *MOBILIZATION: an international journal*, Volume 19, Issue 1, Pages 83-112.
Den Hond, F. (2010). Review essay: reflections on relationships between NGOs and corporations. *Business & Society*, *49*(1), 173-178.
den Hond, F. & de Bakker, FGA. (2012), 'Boomerang politics: How transnational stakeholders impact multinational corporations in the context of globalization'. In A. Lindgreen, P. Kotler, J. Vanhamme & F. Maon (ed.), *A Stakeholder Approach to Corporate Social Responsibility: Pressures, Conflicts, Reconciliation*. Gower Publishing, Aldershot, p. 275-292.
Den Hond, F., & De Bakker, F. G. (2007). Ideologically motivated activism: How activist groups influence corporate social change activities. *Academy of Management Review*, *32*(3), 901-924.
Deutsche, R. (1996). *Evictions: Art and spatial politics*. Cambridge, MA: Mit Press

Didi-Huberman, G. (2002), *L'image survivante. Histoire de l'art et temps des fantômes selon Warburg*, editions de Minuit, Paris
Didi-Huberman, G. (2009), *Survivance des Lucioles,* Les éditions de Minuit, Paris
Didi-Huberman, G. (2010). Harun Farocki ou la dialectique des Lumières. *Les Cahiers du Musée national d'Art moderne,*, (112-113), p-160.
Didi-Huberman, G. (2016). Glimpses. Between Appearance and Disappearance. *Zeitschrift für Medien-und Kulturforschung*, *2016*(1), 109-124.
Didi-Huberman, G., Lambert, F., & Niney, F. (2008). La condition des images. *MédiaMorphoses (Bry-sur-Marne), 2008, 22" Les jeux vidéo, un" bien" culturel?"*.
Dockès, P. (1998). La nouvelle économie" institutionnelle", l'évolutionnisme et l'histoire. *Revue européenne des sciences sociales*, 77-96.
Dockès, P. (1999). *Pouvoir et autorité en économie*. Economica Editions, Paris.
Dockès, P. (2002). *Ordre et désordres dans l'économie-monde*. PUF, coll. Quadrige., Paris.
Dockès, P. (2015), « Les débats sur la stagnation séculaire dans les années 1937-1950. Hansen-Terborgh et Schumpeter-Sweezy, *Revue Economique* 5., Vol. 66, p 967-992
Dockès, P., & Rosier, B. (1991). Histoire" raisonnée" et économie historique. *Revue économique*, 181-208
Douglas, M. (2003 (1966)). *Purity and danger: An analysis of concepts of pollution and taboo*. Routledge and Kegan Paul, London.
Esping-Andersen, G. (2013). *The three worlds of welfare capitalism*. John Wiley & Sons.
Fabian, J. (1983), *Time and the Other: How Anthropology Makes its Object,* Columbia University press, Columbia
Farias, C. (2017). That's What Friends Are For: Hospitality and affective bonds fostering collective empowerment in an intentional community. *Organization Studies*, *38*(5), 577-595.
Farocki, H. (2017), *Reconnaître et prousuivre,* textes réunis par Christa Blümlinger, Editions TH.TY. Centre Pompidou, Paris
Faubion, J. D., Guyer, J. I., Boellstorff, T., Strathern, M., Deliss, C., Keck, F., & Smith, T. (2016). On the anthropology of the contemporary: Addressing concepts, designs, and practices. *HAU: Journal of Ethnographic Theory*, *6*(1), 371-402.
Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, (8), 3-9.
Fligstein, N. (1983). The transformation of southern agriculture and the migration of blacks and whites, 1930-1940. *International Migration Review*, 268-290.
Fligstein, N. (1990). *The Transformation of Corporate Control*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
Fligstein, N. (2001). *The Architecture of Markets*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
Fligstein, N. (1996). Markets as politics: A political-cultural approach to market institutions. *American sociological review*, 656-673.
Fligstein, N. (2002). *The architecture of markets: An economic sociology of twenty-first-century capitalist societies*. Princeton University Press.
Fligstein, N., & McAdam, D. (2012). *A theory of fields*. Oxford University Press.
Flusser, V. (2013). *Towards a philosophy of photography*. Reaktion Books, London
Flyvbjerg, B. (2001). *Making social science matter: Why social inquiry fails and how it can succeed again*. Cambridge university press, Cambridge.
Flyvbjerg, B. (2006). Making Organization Research Matter: Power, Values and Phronesis. *The Sage handbook of organization studies*, pp. 370-389.
Flyvbjerg, B. (2016). The Fallacy of Beneficial Ignorance: A Test of Hirschman's Hiding Hand. *World Development*, *84*, 176-189.
Flyvbjerg, B., & Sunstein, C. R. (2015). The Principle of the Malevolent Hiding Hand; or, the Planning Fallacy Writ Large. *Social Research, Forthcoming*.
Flyvbjerg, B., Bruzelius, N., & Rothengatter, W. (2003). *Megaprojects and risk: An anatomy of ambition*. Cambridge University Press.
Fontaine L. (2018), Prodigality, Avarice and Anger. Passions and Emotions at the Heart of the Encounter between Aristocratic Economy and Market Economy, *European Journal of Sociology*, 59, 1 (2018), pp. 39–61
Foucault M. (1973), *L'ordre du discours,* Editions Gallimard, Paris.

Foucault M. (1994), « Qu'est-ce que les Lumières ? », *in Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 679-688.
Foucault, M. (1989), « *Il faut défendre la société »*, *Résumé des cours (1970-1982),* Editions Julliard, Paris.
Foucault, M. (1997a), *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France*, Editions Gallimard-Le Seuil, Paris.
Foucault, M. (1997b), The ethics of the concern for self as a practice of freedom. Pp. 281–302 in Paul Rabinow, series ed., *Essential Works of Michel Foucault, 1954–1984*. New York: The New Press. Vol 1, *Ethics, Subjectivity and Truth,* Paul Rabinow, ed. Vintage Books-Random House, New York
Foucault, M. (1998a), Foucault. Pp. 459–463 in Paul Rabinow, series ed., *Essential Works of Michel Foucault, 1954–1984*. New York: The New Press. Vol. 2, *Aesthetics, Method, Epistemology,* James D. Faubion, ed.
Foucault, M. (2000a), Governmentality. Pp. 201–222 in Paul Rabinow, series ed., *Es- sential Works of Foucault 1954–1984*. New York: The New Press. Vol. 3, *Power,* J.B. Faubion, ed.
Foucault, M. (2000b), Truth and power. Pp. 111–133 in Paul Rabinow, series ed. *Es- sential Works of Foucault 1954–1984*. New York: The New Press. Vol. 3, *Power,* J.B. Faubion, ed. Gueniffey, P., *La politique de la Terreur*, Editions Gallimard, Paris
Foucault, M. (2001a), *Dits et Ecrits 1976-1988,* Editions Gallimard, Paris
Foucault, M. (2001b), *Fearless Speech*. Joseph Pearson, ed. Los Angeles: Semiotext(e).
Foucault, M. (2015), *Oeuvres, Tome I.*, Editions Gallimard, Paris
Foucault, M. (2017), *Oeuvres, Tome II*., Editions Gallimard, Paris
Foucault, M.(1998b), Nietzsche, genealogy, history. Pp. 369-391 in Paul Rabinow, ser- ies ed., *Essential Works of Michel Foucault, 1954–1984*. New York: The New Press. Vol. 2, *Aesthetics, Method, Epistemology,* James D. Faubion, ed.
Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire,* Les Petits matins-Alternatives économiques, Paris.
Geertz, C. (1963). *Agricultural involution: the process of ecological change in Indonesia* (No. 11). Univ of California Press.
Geertz, C. (1973), *The Interpretation of Cultures*. New York: Basic Books, New York.
Geertz, C. (1977). Centers, kings, and charisma: Reflections on the symbolics of power. *Local knowledge: Further essays in interpretive anthropology*, 121-46.
Goffman, E. (1971). The presentation of self in everyday life. London: Penguin Books.
Georgescu-Roegen N., Grinevald J. et Rens I. (1979), *Demain la Décroissance: Entropie-écologie-économie,* Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne.
Gilbert M. (1989), *On Social Facts*, London, New York: Routledge
Gilbert M. (1996), *Living Together: Rationality, Sociality, and Obligation*, Rowman and Littlefield, Lanham, MD.
Gilbert M. (2000), *Sociality and Responsibility: New Essays in Plural Subject Theory*, Rowman and Littlefield, Lanham, MD. (2000)
Gilbert M. (2003), *Marcher Ensemble: Essais sur les Fondements des Phenomenes Collectifs*, Presses Universitaires de France: Paris, France
Glaser B. Et Strauss A. (1967), *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for qualitative research,* Aldine Publications, Chicago.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience.* Vintage Books-Random House, New York
Goffman, E. (2009). *Relations in public*. Transaction Publishers. New York
Goody, J. (2000). *The power of the written tradition* (p. 109). Washington, DC: Smithsonian Institution Press.
Gray, B. & J.M. Purdy. 2018. *Collaborating for Our Future: Confronting Complex Problems through Multi-Stakeholder Partnerships.* Oxford, UK: Oxford University Press.
Greenwood, R., & Hinings, C. R. 1996. Understanding radical organizational change: Bringing together the old and the new institutionalism. *Academy of Management Review*, 21(4): 1022-1054.
Greenwood, R., Suddaby, R., & Hinings, C. R. (2002). Theorizing change: The role of professional associations in the transformation of institutionalized fields. *Academy of management journal*, *45*(1), 58-80.

Guillet de Monthoux, P. (2004). *The art firm: Aesthetic management and metaphysical marketing*. Stanford University Press, Stanford.
Halbwachs, M. (1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Editions Albin-Michel, Paris
Halbwachs, M. (1997), *La mémoire collective*, editions Albin Michel, Paris
Hausman, D., McPherson, M. and Satz, D. (2016), *Economic Analysis, Moral Philosophy, and Public Policy*, Cambridge University Press. Cambridge.
Heinich, N. (2012). *De la visibilité: excellence et singularité en régime médiatique*. Gallimard, Paris.
Heinich, N. (2014). *Le paradigme de l'art contemporain. Structures d'une révolution artistique*. Editions Gallimard.
Hermitte M.A. et Noiville C. (2012), Marrakech et Cartagène comme figures opposées du commerce international. *Colloque du 12 juin 2012 sur la protection de l'environnement*, Paris
Hirschman, A. O. (2013), *The Essential Hirschman*, Princeton University Press. Princeton
Hirschman, A.O. (1995), A Propensity to Self-Subversion (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1995)
Hobsbawm, E. (1959), *Primitive Rebels. Studies in Archaic Forms of Social Movement in the19th and 20th centuries*, Norton Library, New York.
Hobsbawm, E. (2017). *Primitive rebels*. Hachette UK.
Hobsbawm, E. and Ranger, T. (Eds.). (2012). *The invention of tradition*. Cambridge University Press.
Hobsbawm, E. J. (1973). Peasants and politics. *The Journal of Peasant Studies*, *1*(1), 3-22.
Hobsbawm, E. J. (1984). *Workers: Worlds of labour*. New York: Pantheon Books.
Holt, R. (2018). *Judgment and Strategy*. Oxford University Press. Oxford
Holt, R., & den Hond, F. (2013). Sapere Aude. *Organization Studies,* 34(11) 1587–1600
Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth: Economics for a finite planet*. Routledge, Londres.
Jasper, J. M. (2008). *The art of moral protest: Culture, biography, and creativity in social movements*. University of Chicago Press.
Jasper, J. M. (2008). *The art of moral protest: Culture, biography, and creativity in social movements*. University of Chicago Press, Chicago.
Jenkins, C. (1995). The political opportunity structure of new social movements: Its impact on their mobilization. In *The politics of social protest* (pp. 89-104). Routledge.
Keohane, R.O. (1988), «The rhetoric of economics as viewed by a student of politics » In Arjo Klamer (editor), Donald N. McCloskey (editor), Robert M. Solow (editor) - *The Consequences of Economic Rhetoric* (1988, Cambridge University Press)
Kornberger, M. (2017). The values of strategy: Valuation practices, rivalry and strategic agency. *Organization Studies*, *38*(12), 1753-1773.
Kriesi, H. (2004). Political context and opportunity. In Snow, D. A., Soule, S. A., & Kriesi, H. (Eds.). *The Blackwell companion to social movements*, John Wiley & Sons. 67-90.
Kunda, G. (1992). *Engineering Culture: Control and Commitment in High-Tech Corporation*. Temple University Press, Philadelphia, PA.
Kunda, G. (2013). Reflections on becoming an ethnographer. *Journal of Organizational Ethnography*, *2*(1), 4-22.
Lawrence, T. B., Suddaby, R. and Leca, B. (Eds.). (2009). *Institutional work: Actors and agency in institutional studies of organizations*. Cambridge university press.
Lawrence, T., Suddaby, R., & Leca, B. (2011). Institutional work: Refocusing institutional studies of organization. *Journal of management inquiry*, *20*(1), 52-58.
Le Blanc, G. (1998), *Canguilhem et les normes,* Editions des Presses Universitaires de France, Paris
Lévi-Strauss, C. (2008), *Le Totémisme aujourd'hui,* Oeuvres, Editions de la Pléiade, Gallimard, Paris
Lewin, M. (1985), *La formation du système soviétique,* Editions Gallimard, Paris
Lind, M., Ashford, D., Bismarck, B. V., Buden, B., Deliss, C., Draxler, H., ... & Oberg, J. (2012). *Performing the curatorial: within and beyond art*. Sternberg Press.
Loconto, A., Stone, J. V., & Busch, L. (2012). Tripartite standards regime. *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Globalization*.
Marin L. (1981), *Le portrait du Roi.* Editions de Minuit, Paris
Marin, L. (1988). Portrait of the King, trans. *Martha M. Houle, University of Minnesota Press, Minneapolis*

McAdam, D. (2004). Revisiting the US civil rights movement: Toward a more synthetic understanding of the origins of contention, in Mc Adam D., Tarrow S. and C. Tillly, *Rethinking social movements: Structure, meaning, and emotion*, 201-32.
McAdam, D., McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (1996). Introduction: Opportunities, mobilizing structures, and framing processes—Toward a synthetic, comparative perspective on social movements. In D. McAdam, J. D. McCarthy, & M.N. Zald (Eds.), *Comparative perspe tives on social movements* (pp. 1-20). New York: Cambridge University Press.
McAdam, Doug, Tarrow, Sidney, & Tilly, Charles (2001). *Dynamics of contention*. Cambridge: Cambridge University Press
McAlister, Melani. 2001. *Epic Encounters: Culture, Media, and U.S. Interests in the Middle East, 1945–2000.* Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
McDonald, M. (1989). *" We are Not French!": Language, Culture, and Identity in Brittany*. Routledge, London
Merleau-Ponty M. (1989 (1946)), *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques,* Editions Cyrana, Paris
Merleau-Ponty M. (1997a (1969)), *La Prose du Monde,* Editions Gallimard, Paris
Merleau-Ponty M. (1997b(1964)), *L'œil et l'esprit,* Editions Gallimard, Paris
Merleau-Ponty M. (2009 (1945)), *Phénoménologie de la perception,* Editions Gallimard, Paris
Merleau-Ponty M. (2010 (1964)), *Le visible et l'invisible,* Editions Gallimard, Paris
Métivier, F., Lemaire, P., & Riot, E. (2015). *CIR et R&D: efficacité du dispositif depuis la réforme de 2008* (Doctoral dissertation, Sciences en Marche).
Miller, A. (1981). *Prisoners of childhood: The drama of the gifted child and the search for the true self*. Basic Books, Londres
Mintzberg, H., & Waters, J. A. (1985). Of strategies, deliberate and emergent. *Strategic management journal*, *6*(3), 257-272.
Moerman, Michael (1988) *Talking culture*, Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press. Samra-Fredericks, Dalvir (1998) Conversation analysis, in: G. Symon and C. Cassell (Eds) *Qualitative methods and analysis in organizational research,* London: Sage
Morsing, M., Schultz, M., & Nielsen, K. U. (2008). The 'Catch 22'of communicating CSR: Findings from a Danish study. *Journal of Marketing Communications*, *14*(2), 97-111.
Morsing, M., Schultz, M., & Nielsen, K. U. (2008). The 'Catch 22'of communicating CSR: Findings from a Danish study. *Journal of Marketing Communications*, *14*(2), 97-111.
Nicolet, C. (1976), *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine,* Editions Gallimard, Paris
Nora, P. (1993). *Les Lieux de mémoire. Tome 1. La République*. Gallimard.
Offe C.et Wiesenthal H. (1985), 'Two Logics of Collective Action', in C.Offe, *Disorganized Capitalism,* Cambridge University Press, Cambridge)
Olson M. (1965), *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups,* Cambridge University Press, Cambridge, Mass.,
Orwell G. (1984), *Hommage à la Catalogne,* Collection 10-18, Paris
Orwell G. (1998), *The Complete Works of George Orwell,* Edited By Peter Davidson, Seck and Warburg, London
Orwell G. (2009), *Écrits politiques (1928-1949), Sur le socialisme, les intellectuels et la démocratie,* Editions Agone, Paris
Orwell, G. (1983 (1939), *Un peu d'air frais*, Editions 10-18, Paris
Pedersen, M. A. (2011). *Not quite shamans: spirit worlds and political lives in northern Mongolia*. Cornell University Press, New York.
Pettit, P. (2004), *Républicanisme, Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Editions Gallimard Essais, Paris.
Pilkington, H. (2016). *Loud and proud: Passion and politics in the English Defence League*. Manchester University Press.
Polanyi, K., & MacIver, R. M. (1957). *The great transformation* (Vol. 5). Boston: Beacon Press.
Rabinow, P. (2009). *Marking time: On the anthropology of the contemporary*. Princeton University Press.
Rabinow, P., & Stavrianakis, A. (2016). Movement space: Putting anthropological theory, concepts, and cases to the test. *HAU: Journal of Ethnographic Theory*, *6*(1), 403-431.

Rabinow, P., Marcus, G. E., Faubion, J. D., & Rees, T. (2008). *Designs for an Anthropology of the Contemporary*. Duke University Press.
Raphals, L. (2018). « The Meaning of Kairos », in M. Trédé-Boulmer Kairos. L'à-propos et l'occasion. Le mot et la notion, d'Homère à la fin du IVe siècle avant J.-C.(Collection d'Études Anciennes, Série Grecque, 150.) Pp. 361. Paris: Les Belles Lettres, 2015. From *The Classical Review*, *68*(1), 3-5.
Raviola, E. and Zackariasson P. (2016). *Arts and Business: Building a Common Ground for Understanding Society*. Taylor & Francis.
Reichardt S. (2013), Fascist Movements, in Snow D.A., *The Wiley-Blackwell encyclopedia of social and political movements,* Wiley, London, pp 877-883.
Reinecke J. (2018), Social Movement and Prefigurative Organizing : Confronting Entrenched Inequalities in Occupy London, *Organization Studies, Inequalities, Institutions and Organizations,* 1-23
Reinecke, J., & Donaghey, J. (2015). After Rana Plaza: Building coalitional power for labour rights between unions and (consumption-based) social movement organisations. *Organization*, *22*(5), 720-740.
Rosanvallon P. (2018), *Notre histoire intellectuelle et politique,* Editions du Seuil, Paris
Roux, D., & Sitz, L. (2015). *Michel Foucault: le souci du pouvoir*. Éditions EMS, Paris
Sapiro, G. (2014). Droit et histoire de la littérature: la construction de la notion d'auteur. *Revue d'histoire du XIXe siècle*, (1), 107-122.
Schneiberg, M., and Soule, S.A. (2005) Institutionalization as a contested, multi-level process: The case of rate regulation in American fire insurance. In: Davis, G.F., McAdam, D., Scott, W.R., and Zald, M.N. (eds), *Social Movements and Organization Theory*. Cambridge University Press, New York, pp. 122–160.
Schopenhauer, A. (1966), *Le monde comme volonté et comme représentation,* Editions Vrin, Paris
Scott, J. C. (1998). *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*. Yale University Press
Scott, James C. (1977), *Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia.* New Haven: Yale University Press.
Sereni, E. (1964), *Histoire du paysage rural italien,* Editions Julliard, Paris
Shapiro, Michael. 1994. "Moral Geographies and the Ethics of Post-sovereignty." *Public Culture* 3:41–70.
Shelley, P. B., & Rossetti, W. M. (1881). *The complete poetical works of Percy Bysshe Shelley* (Vol. 1). John Slark.
Silverman B. (2005) *Doing qualitative Research*, Sage Publishing, Londres
Snow, D. A. (2004a). Framing processes, ideology, and discursive fields. *The Blackwell companion to social movements*, *1*, 380-412.
Snow, D. A. (2004b). Social movements as challenges to authority: Resistance to an emerging conceptual hegemony. In *Authority in contention* (pp. 3-25). Emerald Group Publishing Limited.
Solow, R. (1988), Comments from Inside the Economics, Arjo Klamer (editor), Donald N. McCloskey (editor), Robert M. Solow (editor) - *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge University Press)
Stern, R. N., & Barley, S. R. (1996). Organizations and social systems: Organization theory's neglected mandate. *Administrative Science Quarterly*, 146-162.
Sternhell, Z. (2009), *The Anti-Enlightenment Tradition.* Yale University Press, Yale
Sternhell, Z., Sznajder M. and Asher M. (1994), *The Birth of Fascist Ideology. From Cultural Rebellion to Political Revolution.* Princeton University Press, Princeton
Strathern, M. (1988). Commentary: Concrete Topographies. *Cultural Anthropology*, *3*(1), 88-96.
Strathern, M. (2010). Ars synthetica: A rehearsal. *BioSocieties*, *5*(3), 393-395.
Stuart, D. (2010). Science, Standards, And Power: New Food Safety Governance In California. *Journal of Rural Social Sciences, 25*(3), 111-140
Suddaby, R. (2010). Editor's comments: Construct clarity in theories of management and organization. *The Academy of Management Review*, 346-357.
Suddaby, R., & Greenwood, R. (2005). Rhetorical strategies of legitimacy. *Administrative science quarterly*, *50*(1), 35-67.

Suddaby, R., Foster, W. M., & Quinn Trank, C. (2010). Rhetorical history as a source of competitive advantage. In *The globalization of strategy research* (pp. 147-173). Emerald Group Publishing Limited.
Suddaby, R., Foster, W., & Mills, A. J. (2014). Historical institutionalism. *Organizations in time: History, theory, methods*, 100-123.
Suddaby, R., Viale, T., & Gendron, Y. (2016). Reflexivity: The role of embedded social position and entrepreneurial social skill in processes of field level change. *Research in Organizational Behavior*, *36*, 225-245.
Swedberg, R. (ed.) (1991). *Joseph A. Schumpeter: The Economics and Sociology of Capitalism,* Princeton University Press, Princeton.
Tarrow S. (1994), *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge University Press, Cambridge
Tarrow, S. (2005). *The new transnational activism*. Cambridge university press.
Tarrow, S., & Della Porta, D. (2005). Transnational processes and social activism: An introduction. *D. Della Porta. S. Tarrow (eds.) Transnational Protest & Global Activism. Lanham: The Roman & Littlefield Publisher*, 1-17.
Tinti, P., & Reitano, T. (2017). *Migrant, refugee, smuggler, savior*. Oxford University Press, Oxford.
Troy, N. J. (2003). *Couture culture: A study in modern art and fashion* (p. 98101105116). Cambridge, MA: MIT Press.
Turcotte, M. F., Reinecke, J., & den Hond, F. (2014). Explaining variation in the multiplicity of private social and environmental regulation: a multi-case integration across the coffee, forestry and textile sectors. *Business and Politics*, *16*(1), 151-189.
Van Maanen, J. (1978). The asshole. *Policing: A view from the street*, 221-238.
Van Maanen, J. (2011). *Tales of the field: On writing ethnography*. University of Chicago Press
Vanhamme, & F. Maon (Eds.), *A Stakeholder Approach to Corporate Social Responsibility, Pressures,*
Veyne, P. (2005), *L'empire gréco-romain,* Éditions du Seuil, Paris
Vivien, F. D., Nieddu, M., Barthelemy, D., & Barrere, C. (2005). *Réinventer le patrimoine: de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?*. Editions L'Harmattan, Paris.
Wachtel N. (1998), *Le retour des ancêtres, Du XXème au XVIème siècle, l'histoire regressive.* Editions Gallimard, Paris
Wachtel N. (2014), *Des archives aux terrains. Essais d'anthropologie historique.* Editions Gallimard-Le Seuil, Paris
Warner, M. E. (2013). Private finance for public goods: social impact bonds. *Journal of economic policy reform*, *16*(4), 303-319.
Watzlawick, P. (1984), *Faites vous-même votre malheur*, Editions du Seuil, Paris
Weick K.E. (1995) Sensemaking in Organizations (Sage, Thousand Oaks, CA).
Weick KE, Sutcliffe KM, Obstfeld D (2005) Organizing and the process of sensemaking. *Organization Science*, 16(4):409–421.
Weick KE. (1998) The attitude of wisdom: Ambivalence as the optimal compromise. Srivastva S, Cooperrider DL, eds. *Organizational Wisdom and Executive Courage*, (Lexington Press, San Francisco), 40–64.
Winkin Y. (1996), « Le touriste et son double », in *Anthropologie de la communication,* Bruxelles, De Boeck, pp. 193-204
Winkin Y. (1997), « L'observation participante est-elle un leurre ? », Communication et organisation [En ligne], 12 | 1997, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : http://communicationorganisation.revues.org/1983 ; DOI 10.4000/communicationorganisation.1983
Winkin, Y. (1981), *La nouvelle communication*. Editions du Seuil, Paris.
Yin, R.K. (2003), *Case Study Research, Design and Methods*, Sage Publications, Londres
Zald, M. N. (1996). More fragmentation? Unfinished business in linking the social sciences and the humanities. *Administrative Science Quarterly*, 251-261.
Zerubavel, E. (2006). *The elephant in the room: Silence and denial in everyday life*. Oxford University Press.
Zerubavel, E. (2009). *Social mindscapes: An invitation to cognitive sociology*. Harvard University Press. Harvard

Zerubavel, E. (2012). *Time maps: Collective memory and the social shape of the past*. University of Chicago Press, Chicago
Zerubavel, E. (2015). *Hidden in plain sight: The social structure of irrelevance*. Oxford University Press, Oxford.

[i] *« Les fruits que portent les branches, ceux que lui tend, dans sa bonté, la campagne, il les cueille, ignorant la rigueur des codes, les fureurs de la place publique ou les archives nationales. »*
Virgile

[ii] Je fais référence aux travaux de sur le patrimoine réalisés dans le cadre de mon laboratoire, REGARDS, par mes collègues économistes (Vivien, Nieddu, Barthélémy et Barrère, 2005) dans la lignée de Georgescu-Roegen, Grinevald et Rens (1979). L'on peut aussi se référer aux débats entre Aglietta et Rigot (2012), Bonaiuti (2014), Daly (1997), d'Alisa, Demaria et Kallis (2014), Gadrey (2010), Jackson (2009). Ce n'est pas ici l'objet central de mon mémoire dans la mesure où cette thématique fait l'objet de travaux en cours sur la bioéconomie.

[iii] Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour un chercheur qui se veut progressiste, mais comme le dit Hirschman (1995), il est essentiel de cultiver sa propension à l'auto-subversion.

[iv] *« Order implies restriction; from all possible materials, a limited selection has been made and from all possible relations a limited set has been used. So, disorder by implication is unlimited, no pattern has been realized in it, but its potential for patterning is indefinite. This is why, though we seek to create order, we do not simply condemn disorder. We recognize that it is destructive to existing patterns; also that it has potentiality. It symbolizes both danger and power. »* (Douglas, 1966: 1).

[v] *«(...) the analytical preferences indicated by model and tastes for particular vocabulary, investigation styles and ways of writing »* (Silverman, 2003 : 126).

[vi] Yin définit la triangulation comme un argumentaire rationnel: *« rationale for using multiple sources of evidence » évoquant l'une des meilleures études de cas où « all sources of evidence were reviewed and analyzed together, so that the case-study's findings were based on the convergence of information from different sources, not quantitative or qualitative data alone. »* (Ibidem : 93). D'après lui, dans la méthode de cas *« (...) the need to use multiple sources of evidence far exceeds that in other research strategies, such as experments, surveys or histories. »* (Ibidem) car cela permet d'élargir le propos : *« The use of multiple sources of evidence in case studies allows an investigator to address a broader range of historical, attitudinal and behavioural issues. However, the most important advantage presented by using multiple sources of evidence is the development of converging lines of inquiry, a process of triangulation (...). Thus, any finding or conclusion in a case study is likely to be much more convincing and accurate if it is based on several different sources of information following a corroboratory mode (Ibidem).*

[vii] . *« For case study analysis, one of the most desirable techniques is using a pattern-matching logic. Such a logic (...) compated an impirically based pattern with a predicted one (or with several alternatve predictions). If the pattern coincide, the results can help a case study to strengthen its internal validity. »* (Ibidem : 116)

[viii] *« Low levels of precision can allow for some interpretive deiscretion on the part of the investigator who may be overly restrictive in claiming a pattern to have been violated or overly lenient in deciding that a pattern has been matched. »* (Ibidem : 120).

[ix] *« The notion of authoritative PSI is therefore strained : we do not discover a problem 'out there' ; we make a choice about how we want to formulate a problem. And, of course, opinions also differ as to whether a phenomenon is or not a problem. War is often taken to be a problem, yet nations use wars as a solution to problems. »* (Lindblom et Cohen, 1979 : 6).

[x] *"Grounded theory (...) should not be used to test hypotheses about reality, but rather, to make statements about how actors interpret reality. As Martin and Turner (1986) observed, grounded theory is best used when no explicit hypotheses exist to be tested or when such hypotheses do exist but are too abstract to be tested in a logical, deductive manner. This is where grounded theory is most appropriate, where researchers have an interestuing phenomenon without explanation and from which they seek to 'discover theory from data'. » (Glaser and Strauss, 1967 : 1). »* (Suddaby, 2006 : 636).

[xi] *« We may increasingly need to study fields, networks, or narratives that cut across multiple sites. Techniques such as fuzzy set qualitative comparative analysis (Ragin, 2000), narrative analysis (Polletta, 2006), network analysis (Diani and McAdam, 2003), or multi-sited ethnography (Marcus, 1995) and "mobile ethnology" (Czarniawska, 2004) may facilitate understanding the constant organizing and reorganizing of information and people across time and space that, in turn, provide the raw materials for social movements. Social movements may also exert delayed effects and secondary indirect effects on sites, and the study of such spillover effects requires the use of multi-method approaches to the study of social movements. »* (Davis, Morrill, Rao and Soule, 2008 : 393).

[xii] Je remercie Gideon Kunda de m'avoir permis de discuter en profondeur de ces questions à l'occasion des séminaires de recherche auxquels il m'a invitée à l'université de Göteborg durant les quatre années passées.

[xiii] Je remercie beaucoup David Courpasson et Ignasi Marti avec qui j'ai pu échanger sur cette recherche en décembre 2018 et qui m'ont encouragée à continuer sur cette lancée.

[xiv] *« (...) on le traite dans son irruption historique ; ce qu'on essaie de mettre sous le regard, c'est cette incision qu'il constitue, cette irréductible – et bien souvent minuscule – émergence. Aussi banal qu'il soit, aussi peu important qu'on l'imagine dans ses conséquences, aussi vite oublié qu'il puisse être après son apparition, aussi peu entendu ou mal déchiffré qu'on le suppose, aussi vite qu'il puisse être dévoré par la nuit, un énoncé est toujours un événement que ni la langue ni le sens ne peuvent tout à fait épuiser. Événement étrange, à coup sûr : d'abord, puisqu'il est lié d'un côté à un geste d'écriture ou à l'articulation d'une parole, mais que, d'un autre côté, il s'ouvre à lui-même une existence rémanente dans le champ d'une mémoire, ou dans la matérialité des manuscrits, des livres, et de n'importe quelle forme d'enregistrement ; ensuite, puisqu'il est unique comme tout événement, mais qu'il est offert à la répétition, à la transformation, à la réactivation ; enfin, parce qu'il est lié à la fois à des situations qui le provoquent et à des conséquences qu'il incite, mais qu'il est lié en même temps et selon une modalité toute différente, à des énoncés qui le précèdent et qui le suivent. »* (Foucault, 1994 : 596)

[xv] *« L'entreprise de l'historien des images, aussi modeste soit- elle – car les images ne sont que vestiges de l'histoire, traces, symptômes –, s'apparente donc, non seulement à une archéologie, puisqu'elle désenfouit ce que la représen- tation médiatique tend à recouvrir, mais encore à une prise de position critique visant à faire lever une mémoire dans l'actualité ou une actualité dans l'histoire. C'est, en effet, ce qu'on pourrait appeler le caractère intempestif de toute analyse conséquente des images. »* (Didi-Huberman, Lambert et Niney, 2008 : 15-16)

[xvi] *« These new techniques have allowed us to review our theoretical conclusions; paper and pencil are no longer the only instruments at our disposal. The recorder is a long way from solving all our analytic problems. It forms one of our tools, in the fashion of the computer. As I have said, the publication of a fixed transcription in a 'text' replaces the creative heterogeneity of the myth with an authoritarian orthodoxy. The recording of different versions does more than reveal to us that there are serious problems about the hypothesis of an original source. It also shows creativity and the existence of versions which propose different ways of understanding the world, which may also be contradictory of one another. »* (Goody, 2010: 63).

[xvii] *« Issues of identity and representation are always at stake, and we need to be aware of this in the preparation of texts that will increasingly be read and contested. »* (Brettell, 1993 : 22).

[xviii] *« (a field) can be defined as mesolevel social orders, as the basic structural building block of modern political/organizational life in the economy, civil society, and the state. »* (Fligstein et McAdam, 2012 : 3).

[xix] *« incumbents, challengers, and governance units ; social skill and the existential functions of the social ; the broader field environment ; exogenous shocks, mobilization, and the onset of contention ; episodes of contention ; settlement. »* (2012 : 8-9).

[xx] *« First, there is a general, shared understanding of what is going on in the field, that is, what is at stake (Bourdieu and Wacquant 1992). Here, we would expect that actors in a settled strategic action field would share a consensus as to what is going on. Such a consensus does not imply that the division of spoils in the field is viewed as legitimate, only that the overall account of the terrain of the field is shared by most field actors. »* (Fligstein et Mc Adam: 10-11)

[xxi] *« (...) a consensual frame that holds for all actors, which is implied by the idea of "logics,"*(Ibidem : 11).

[xxii] A propos des cycles : *« They do not accumulate, they do not build and they are not consumed. They don't tell what time it is, they tell you what kind of time it is. »* (1973 : 393)

[xxiii] « *At the political center of any complexly organized society (to narrow our focus now to that) there is both a governing elite and a set of symbolic forms expressing the fact that it is in truth governing. No matter how democratically the members of the elite are chosen (usually not very) or how deeply divided among themselves they may be (usually much more than outsiders imagine), they justify their existence and order their actions in terms of a collection of stories, ceremonies, insignia, formalities, and appurtenances that they have either inherited or, in more revolutionary situations, invented. It is these--crowns and coronations, limousines and conferences--that mark the center as center and give what goes on there its aura of being not merely important*

*but in some odd fashion connected with the way the world is built. The gravity of high politics and the solemnity of high worship spring from liker impulses than might first appear. » (*Geertz, 1977 : 123).

[xxiv] *"(...) cultural and political practices that work together to mark not only states but also regions, cultural groupings, and ethnic or racial territories"* (McAlister 2001, 4).

[xxv] *« Frame articulation involves the connection and coordination of events, experiences, and strands of one or more ideologies so that they hang together in a relatively integrated and meaningful fashion. It constitutes a kind of collective packaging device that assembles and collates slices of observed, experienced, and/or recorded ''reality.'' Frame elaboration refers to the process in which some events, issues, and beliefs or ideas are accented and highlighted in contrast to others, with the result that they become more salient in an array or hierarchy of group- relevant issues, perhaps coming to function as significant coordinating symbols or mechanisms. »* (Snow, 2004 : 400).

[xxvi] *« Field stability is generally achieved in one of two ways: through the imposition of hierarchical power by a single dominant group or the creation of some kind of political coalition based on the cooperation of a number of groups. At the core of the problem is whether or not the strategic action field will be built on coercion, competition, or cooperation. »* (Fligstein et McAdam: 14).

[xxvii] *'a broad set of agreements concerning what is desirable, what a reasonable "exchange of sacrifices" comprises'* (Appadurai, 1986: 570)

[xxviii] *« The overlapping concepts of submerged networks (Melluci 1989), abeyance structures (Taylor 1989), subcultures of accommodation (Johnston and Snow 1998), and free spaces (Evans and Boyte 1986; Groch 2001), and the dramaturgical distinctions between front stage and back stage (Goffman 1959) and public and hidden transcripts (Scott 1990), remind us that framing processes and ideological work can and often do proceed in the face of repressive political structures, albeit cautiously and in private, hidden, or submerged rather than public contexts. »* (in Snow, Soule and Kriesi, 2004 : 404).

[xxix] *"According to the institutional work approach to the question of persistence, maintenance work—in the form of socialization, rule monitoring, and enforcement activities by institutional custodians—is required to overcome the entropic tendencies that characterize most institutions (...). »* (Lok and de Rond, 2013: 185).

[xxx] *« The gray zone practices (...) contribute to the maintenance of identities by affording workers a comforting sense of fashioning their views of self, especially when workers feel their identities are threatened. (...) many gray zones were shown to encapsulate micro-struggles for relevance that might independently appear trivial, but cumulatively provide the substance of actual and desired social life. (...). Similarly, for those workers who can discern proper from improper occupational enactment, and who feel they can trust the judgment of their coworkers and supervisors, gray zones can be alluring. When properly executed and linked to valued, shared identities, gray zone practices are testimonies to the participants' moralities. (...). »* (Anteby, 2008 : 168).

[xxxi] *« À la surface du globe, pour la matière vivante en général, l'énergie est toujours en excès, la question est toujours posée en termes de luxe, le choix est limité au mode de dilapidation des richesses. »* (Bataille, 2003 (1949) : 39).

[xxxii] *« (...) managers are concerned about their organizations being labeled as hypocrites and will remain strategically silent about their environmentally positive activities if such communications may place the firm at risk of being targeted by activists. (...) factors that increase the risk of perceived hypocrisy are associated with a lower incidence of disclosure. Future research could examine other disclosure strategies, such as selectively manipulating the content, timing, and target audiences of each disclosure. Such questions are particularly relevant given that past literature suggests that firms can accumulate goodwill by proactively engaging in impression management activities, which create insurance-like benefits that provide protection against future threats(...). »* (Carlos et Lewis, 2017: 29).

[xxxiii] *"To the food safety scientists, a pond represented possible wildlife habitat and should be drained and filled. In contrast, to an environmental scientist, a sediment basin represented a means to reuse and conserve farm water, capture sediment and pollutants in run off, and support threatened wildlife"* (Stuart, 2010, 128).

[xxxiv] *« The effects of globalization on social movements thus constitute both a constraint and an opportunity. »* (2013 : 284).

[xxxv] *« Perhaps the most critical methodological problem involves measuring the degree to which a strategic action field is in crisis and therefore ripe for transformation. This is both a conceptual and an empirical problem. Conceptually, the notion of crisis is fuzzy and can be read into lots of more routine conflicts within a strategic action field. Here, we have argued that crisis must refer to a situation in which the legitimacy of the principles of the field is being threatened such that they no longer are able to deliver valued ends. One empirical indicator of the crisis in a field is the inability of incumbents to reproduce themselves. When incumbents in the field begin to fail, this is a sign that the underlying principles of the field are not working. One would expect challenger organizations to fail all of the time. But the failure of incumbents means that something is undermining the basic principles of the field. Unlike more routine conflict processes, a true crisis results in an*

"episode of contention," by which we mean a temporally bounded period of intense contestation during which the rules and power relations of a given field are very much up for grabs. Such episodes are experienced as clear and distinct ruptures in the social and political fabric and taken for granted routines of the strategic action field. » (Fligstein and McAdam, 2012 : 176).

[xxxvi] *« Whatever the system, adaptive change depends upon feedback loops, be it those provided by natural selection or those of individual reinforcement. In all cases, then, there must be a process of trial and error and a mechanism of comparison. But trial and error must always involve error, and error is always biologically and/or psychically expensive. It follows therefore that adaptive change must always be hierarchic. There is needed not only that first-order change which suits the immediate environmental (or physiological) demand but also second-order changes which will reduce the amount of trial and error needed to achieve the first-order change. And so on. By superposing and interconnecting many feedback loops, we (and all other biological systems) not only solve particular problems but also form habits which we apply to the solution of classes of problems. We act as though a whole class of problems could be solved in terms of assumptions or premises, fewer in number than the members of the class of problems. In other words, we (organisms) learn to learn, or in the more technical phrase, we deutero-learn. »* (Bateson, 1987 : 201).

[xxxvii] *« (...) institutions do not survive through "stasis" or by standing still but rather precisely through their ongoing adaptation and renegotiation in response to shifts in the political, market, and social environments. By tracking changes in the political coalitions on which institutions are founded, this study illuminates the ways in which the form and functions of these institutions could be radically reconfigured over time. »* (Thelen, 2004 : xiii).

[xxxviii] *« The culture patterns which, after having reached what would seem to be a definitive form, nonetheless fail either to stabilize or transform themselves into a new pattern but rather continue to develop by becoming internally more complicated. » (...) The primary effect of pattern is (...) to check development or at least to limit it. As soon as the pattern forms reach out, further change is inhibited by the tenacity of the pattern ... but there are also instances where pattern merely sets a limit, a frame within which further change is permitted if not invited. (...). Take for instance the decorative art of the Maori, distinguished by its complexity, elaborateness, and the extent to which the entire decorated object is pervaded by the decoration. On analysis, the unit elements of the design are found to be few in number; in other instances, in fact, the complex design is brought about through a multiplicity of spatial arrangements of one and the same unit. What we have here is a pattern plus continued development. The pattern precludes the use of another unit or units, but it is not inimical to play within the unit or units. The inevitable result is progressive complication, a variety within uniformity, virtuosity within monotony. This is involution. (...) development goes on being hemmed in on all sides by a crystallized pattern, it takes the function of elaborateness. Expansive creativeness having dried up at the source, a special kind of virtuosity takes its place, a sort of technical hairsplitting (...). »* (Geertz, 1963: 80-81).

[xxxix] *« Without evoking the more determinant conceptions of "false consciousness," the fact remains that existing settlements represent an often imposing cognitive barrier to contentious action. After all, such settlements define stable, predictable worlds and sources of meaning and identity for all participants in the strategic action field. To overcome this barrier, challengers must fashion alternative conceptions of control that simultaneously undermine the existing settlement, while providing a new animating vision for the field. In their discussion of the construction and promulgation of "collective action frames," social movement theorists have long recognized the critical importance of this process (Benford and Snow 2000; McAdam 1999; Snow and Benford 1988; Snow et al. 1986). »* (Fligstein et McAdam, 2012 : 107).

[xl] *« Or avec l'un au moins de ses effets (de la maladie), la douleur, nous quittons sans équivoque le plan de la science abstraite pour la sphère de la conscience concrète. »* par opposition au *« silence des organes »* : *« L'état de santé, c'est l'inconscience où le sujet est de son corps. »* (Canguilhem, 1957 : 52).

[xli] Pour Canguilhem, la norme scientifique construite à partir du XIXème siècle dans un esprit positiviste par les protocoles de la méthode expérimentale s'est imposée comme norme sociale grâce à quatre postulats : d'abord la disparition d'un mal propre, interne à la maladie : *« En cette histoire se fait jour, tout d'abord, la conviction d'optimisme rationaliste qu'il n'y a pas de réalité du mal. »* (Canguilhem, 1957 : 61) et c'est le parallèle de la santé (comme déni de la maladie) qui s'impose pour définir le corps politique comme un corps sain, qu'il faut conserver et protéger *« sous toutes ses formes »* (Ibidem) ; ensuite le refus de la valeur propre de la technique or *« Refuser de reconnaître à la technique toute valeur propre en dehors de la connaissance qu'elle réussit à s'incorporer, c'est rendre inintelligible l'allure irrégulière des progrès du savoir. »* (Canguilhem, 1957 : 62) ; troisièmement la reconnaissance d'un postulat déterministe dans les phénomènes de la vie ; enfin la réduction de la qualité à la quantité par la référence à la moyenne. La distinction qualitative de la santé et de la maladie est annulée car : *« La conviction de pouvoir scientifiquement restaurer le normal est telle qu'elle finit par annuler le pathologique. »* (Canguilhem, 1957 : 14).

[xlii] Ainsi, l'approche positiviste de la pathologie refuse de voir que la normativité vitale choisit son milieu (Ibidem, 53) donc que la vie est une activité normative : *« La vie n'est pas indifférence aux conditions dans lesquelles elle est possible. (...) la vie est polarité et par là-même position inconsciente de valeur (...) la vie est en fait une activité normative (...) Au sens plein du mot, normatif est ce qui institue des normes. Et c'est en ce sens que nous nous proposons de parler d'une normativité biologique. »* (Canguilhem, 1957 : 56).

Cette norme de la vie s'oppose donc à celle de la connaissance car elle crée sans cesse de nouvelles normes, alors que la connaissance stabilise les normes connues : *« La philosophie est mise en question de la vie et par là déjà menace pour la suffisance de la vie. Dès que l'on cherche ce dont la vie devrait être le moyen en cherchant une raison de vivre, on trouve aussi des raisons de perdre la vie. Rien n'est plus contraire au vivant que de voir dans l'interruption de la vie une valeur et non pas seulement un accident. »* (Canguilhem, 1942 in Le Blanc, 1998 : 16).

[xliii] *"(...) a script or model that actors can draw upon to design policy"; they "provide reasons for action, an often neglected function of norms"*. Cela les promeut dans une sphère supérieure, celle des droits universels : *"(It) symbolically move policies out of the realm of zero-sum, partisan politics and into the realm of fundamental, universally recognized rights"* (1993:242-243).

[xliv] *«Deux séries de règles juridiques prétendent régler le même objet, la circulation internationale des organismes vivants modifiés (OVM) : les premières découlent logiquement du droit du commerce international, et plus précisément des différents accords relevant de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les secondes, du droit international de l'environnement et plus précisément de la Convention sur la diversité biologique et du Protocole de Carthagène qui en est issu. Celui-ci, postérieur aux accords de Marrakech, stipule qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les deux textes ; de son côté, la convention de Vienne sur le droit des traités ne fournit pas de solution. »* (Hermitte et Noiville, 2002 :1).

[xlv] *« This raises another important and difficult problem: that of deciding what a resource is. Access to money is an important resource in many fields. But the kinds of resources that one might expect to be important are quite numerous. Scholars have emphasized how human capital, cultural capital, and social capital (e.g., networks and who you know) might all be pivotal to who wins in a field. Social capital is the vaguest form of capital because it can be any kind of social connection. The idea of social capital does not specify who the important actors are or to whom one must be connected to gain power. Thus, if one does a field analysis and discovers that some social connections seem to matter, one can have a hard time a priori deciding why some social connections matter and others do not. »* (Fligstein et McAdam, 2012: 172).

[xlvi] *All have discovered that in times of dramatic change, new ways of organizing "cultural frames" or "logics of action" come into existence. These are wielded by skilled social actors, sometimes called "institutional entrepreneurs," who come to innovate, propagate, and organize strategic action fields. »* (Fligstein et McAdame, 2012 : 4).

[xlvii] *« Skilled strategic actors in fields that are already structured do not have much choice as to their position in that field, the resources available to them, and the opportunities they have to either reproduce or change their position. This does not, however, mean that social skill will be irrelevant under conditions of field stability. If the actors are in an incumbent group, they will use their skill to keep their group together, to sustain or enhance the group's identity, and, in general, to continue to ensure the realization of the group's instrumental aims. If the actors are in a challenging group, they must convince those who face a more uncertain world that staying the course, using what opportunities they have, and continuing to voice opposition will serve group interests. »* (Ibidem : 202).

[xlviii] « *« The task of reflexive science does not stop with situational comprehension with the recovery of situational knowledge. First, there are always multiple knowledges reflecting the position of different actors within a social situation. Reflexive science w ould be impossibly cumbersome if its goal were the display of multiple narratives, multiple voices. Butworse still, situational knowledge is knowledge located in a specific time and space. Neither space nor time can be frozen and so situational knowledges are in continual flux. Therefore, like any other science, reflexive science has to perform some redudction. In this instance the reduction is an aggregation-the aggregation of situational knowledge into social process. Just as survey research aggregates data points from a large number of cases into statistical distributions from which causal inferences can be made, reflexive science collects multiple readings of a single case and aggregates them into social processes. The move from situation to process is accomplished differently in different reflexive methods but it is always reliant on prior theory. »* (Burawoy, 1998 : 15).

[xlix] *"People know what they do; they frequently know why they do what they do; but what they don't know is what what they do does."* Dreyfus and Rabinow évoquent une conversation avec Foucault où il aurait dit cela. (Dreyfus et Rabinow, 2014: 187)

[l] *« By singling out and celebrating this variety, Western social scientists implicitly accepted the notion that conflict is normally destructive and kept themselves from fully appreciating the extent and characteristics of conflict in their societies. For one thing, with pluralist market society spawning a never-ending series of social conflicts in fairly rapid succession, it differs from other types of socio-political arrangements in one important respect: it cannot pretend to establish any permanent order and harmony; all it can aspire to accomplish is to "muddle through" from one conflict to the next.*
The muddling-through mode of problem solving is facilitated not only by the quantity and variety of conflicts likely to erupt in market society but also by their quality. Many conflicts of market society are over the distribution of the social product among different classes, sectors, or regions. Highly varied though they are, they tend to be divisible conflicts over more or less, in contrast to conflicts of the either-or or nondivisible category that are characteristic of societies split along rival ethnic, linguistic, or religious lines. Nondivisible conflicts have recently also become more prominent in the older democracies and particularly in the United States, as a result of the importance assumed by such issues as abortion and multiculturalism. France, or between Slavs and Teutons in much of Germany. It is nevertheless useful to abstract from these complications for the moment and to contrast the two types of conflict— the more or less and the either-or— as though they could be found in "pure" form. As is well known, conflicts of the more-or-less type are intrinsically easier to settle than conflicts of the either-or variety: even when the parties are initially far apart they can theoretically "split the difference" or "meet halfway" (" half a loaf is better than none") whereas these kinds of compromise solutions are often less available when the sections making up a society and coming into conflict are divided by matters of religion, language, race, or gender. In the light of this distinction, it is today difficult to understand how Marxism was so long so successful in presenting social conflict, impressively dressed up as Klassenkampf or "class struggle," as the principal, ultimate, and most irreconcilable type of conflict of modern society, when it is in fact the conflict that lends itself most readily to the arts of compromise. »

[li] *« The problem with the arguments against all of these proposals for more pollution in LDCs (intrinsic rights to certain goods, moral reasons, social concerns, lack of adequate markets, etc.) could be turned around and used more or less effectively against every Bank proposal for liberalisation. (quoted in the Economist, February 8, 1992, p. 66). »* (in Hausman, McPherson, et Satz, (2016 : 20).

[lii] *"John Rawls, in A Theory of Justice (1971), offered systematic criticism as well as an alternative theory that was suitable for guiding policy. The resurgence in practical moral philosophizing that was so prominent in the 1970s usually took for granted some sort of reciprocity or rights perspective rather than any sort of consequentialism. Yet by the end of the 1980s utilitarianism and consequentialism were again highly influential in both theoretical and applied moral philosophy."* (Hausman, McPherson and Satz, 2016: 117).

[liii] *« In Hirschman's account, social planners tend to be unrealistically optimistic, especially in underdeveloped nations. Ironically, that is fortunate, because if they were more realistic, they would not be bold enough to get started in the first place. Planners begin their projects by greatly overestimating some factor or condition that is indispensable to success, and underestimate difficulties and costs. According to Hirschman, planners thus tend to blunder in a predictable direction, because they neglect "a set of possible and unsuspected threats" to the profitability and even the ultimate existence of their projects. There is an evident connection here with the planning fallacy, much emphasized by behavioral scientists (Buehler 1994, Kahneman 2011), which suggests that people systematically underestimate the time that it will take to complete projects. To this point, Hirschman's argument can be seen as a version of the planning fallacy writ large (a claim to which we will return). »* (Flyvbjerg et Sunstein, 2015 : 2).

[liv] *« La notion de champ est là pour désigner cet espace relativement autonome, ce microcosme doté de ses lois propres. Si, comme le macrocosme, il est soumis à des lois sociales, ce ne sont pas les mêmes. S'il n'échappe jamais complètement aux contraintes du macrocosme, il dispose à son égard d'une autonomie partielle, plus ou moins marquée. Et l'une des grandes questions qui se posera à propos des champs (ou des sous-champs) scientifiques sera précisément le degré d'autonomie dont ils jouissent. L'une des différences relativement simple, mais pas toujours facile à mesurer, à quantifier entre les différents champs scientifiques, ce qu'on appelle les disciplines, sera en effet leur degré d'autonomie. Même chose entre les institutions. On pourra se demander par exemple si le CNRS est plus autonome que l'INRA, l'INRA plus autonome que l'INSEE, etc. L'un des problèmes connexes sera évidemment de savoir quelle est la nature des contraintes externes, la forme sous laquelle elles s'exercent, crédits, ordres, commandes, contrats, etc. et sous quelles formes se manifestent les résistances qui caractérisent l'autonomie, c'est-à-dire quels sont les mécanismes que le microcosme met en place pour s'affranchir de ses contraintes externes et être en mesure de ne reconnaître que ses propres déterminants externes. » (Bourdieu, 1997 : 3).*

[lv] *« 'Salience in general is uniqueness of a coordination equilibrium in a pre-eminently conspicuous respect' (Lewis 1969: 38, also see Sugden 1986: 47–52). » (2008 : 182).* »

[lvi] Au sens où la *« precedence is merely the source of one important kind of salience: conspicuous uniqueness of an equilibrium because reached it last time »* (Lewis 1969: 36)

[lvii] *« In some of the cases they describe I would be more willing to blame the excessive ambitions and resulting self-deception of economics. Perhaps all I mean is that those things drive the rhetoric rather than the other way around. I am particularly interested in the way that theoretical commitments of economists constrain or control their empirical judgments. »* (Solow, 1988 : 36).

[lviii] Je salue à cette occasion les collègues économistes avec qui j'ai eu de très nombreux échanges à ce sujet au laboratoire, à l'occasion de nos séminaires et de nos déjeuners…

[lix] *« Construct clarity allows us to build on prior research by providing the research community with a common language. A common language is an essential prerequisite for a community of scholars interested in the same or similar phenomena to exchange ideas and build knowledge. The ability to precisely articulate the key elements that underpin an idea helps us to understand the degree to which ideas overlap or differ. Moreover, the advancement of theory and knowledge relies on the ability of new researchers to build on the work of prior researchers. If new and old researchers cannot agree on or communicate the basic elements of a phenomenon, the accumulation of knowledge cannot occur. »* (Suddaby, 2010 : 352).

[lx] *« The ability to precisely define the essence of an abstraction in such a way that differentiates it from other similar abstractions produces serious advantages for a scholarly community. »* (Ibidem)

[lxi] *« Why things are hidden in plain sight: « Studying how we notice things thus also presupposes studying how we effectively ignore others. As such, it calls for a fuller understanding of "the epistemology of ignorance," to paraphrase Charles W. Mills. »* (Zerubavel, 2015: 6)

[lxii] *« (…) the applicability of the figure-and-ground model beyond the visual domain is most strikingly evident in our ability to differentiate auditory figures from the acoustic background in which they are perceptually embedded, as exemplified by the way we habitually parse continuous spoken input into distinct words. »* (Zerubavel, 2015: 17).

[lxiii] *« The role of context sensivity : Hence, the "making present" of entrepreneurial opportunity depends on the ongoing interplay between entrepreneur, place and the process of becoming, enveloped by the "experiential flow of history" (Popp & Holt, 2013: 10). Notwithstanding the parsimony principle, which cautions that too much detail may detract from the argument being made (Mayer, Davis, & Schoorman, 1995), organizations are historically nested in specific temporal, socio-political contexts and processes. Context sensitivity is required to elucidate more fully their present significance in contemporary society (Geertz, 1973; Zald, 1993). »* (Mc Lean, Harvey and Clegg, 2014 : 21).

[lxiv] *« That is, constitutive historicism helps us account for how entrepreneurs' understanding of their own historical context shapes the nature of the opportunity they pursue (Gerschenkron, 1966; Sabel and Zeitlin, 1997; Popp and Holt, 2013). »* (Wadhwani and Jones, 2013: 210).

[lxv] *« (It can) shape the interpretation of opportunities in particular times and places. Constitutive historical reasoning hence offers an opportunity to further deepen our understanding of entrepreneurial "sense making" about opportunities by understanding how entrepreneurs' understanding of their own historical situation shapes their reasoning about new business opportunities (Popp and Holt, 2013). For similar reasons it can contribute to emerging research on how entrepreneurial identity formation takes place. »* (Wadhwani and Jones, 2013: 212).

[lxvi] *« Structuring the practices of these immediate market participants poses three challenges that are central for understanding market emergence (e.g., Fine, 2004; Fligstein and Dauter, 2007). First, how are entrepreneurial producers themselves produced? What prompts them to enter an emerging market segment, and how do they make related production decisions? Second, how do individual producers establish a collective identity that forms the basis of internal community and external differentiation? And lastly, how are relationships between producers and consumers as well as rules of exchange established? Each "how" identifies a necessary process of market creation that movements can trigger and operate on. »* (Weber, Heinze and DeSoucey, 2008 : 530)

[lxvii] *« Key characteristics of movements are their diffuse boundaries and limited formal organization, the articulation of a conflict with prominent practices in the name of a greater good, and the sustained nature of these efforts (McAdam, Tarrow, and Tilly, 2001). This definition allows for the participation of insurgent and elite actors, reformist, revolutionary, and reactionary strategies, action in political, economic, and social domains, and movements' goals that are in the social, political, and cultural realm. »* (Weber, Heinze and DeSoucey, 2008 : 532).

[lxviii] *« Unfortunately, however, various authors attributed and added multiple features and prefixes to corporatism over time, and matters of definition were confused with empirical features of specific examples of corporatism. 'Corporatism has been defined as an ideology, a variant of political culture, a type of state, a form of economy, or even as a kind of society. »* (Schmitter 1996 : 3).

[lxix] *« Faced with this conceptual stretching, which has led to much confusion, it seems useful to stick with the narrower, two-dimensional concept as formulated by Schmitter and Lehmbruch, which combines only structural and procedural aspects. Any other facets with regard to further dimensions, or levels, can be discussed with the*

relevant empirical examples to hand. They should not be part of the definition itself. » (Falkner in Crouch and Streeck, 2006 : 225).

[lxx] Les groupes ont plus de poids : *«(they are) granted a delibrate representational monopoly within their respective categories in exchange for observing certain control on their selection of leaders and articulation of demands and support. »* (Schmitter, 1974 : 93-94).

[lxxi] *« In the pluralist theory that neo-corporatism may be tending to supplant, there was an emphasis on the number of competign interest groups in a mature democratic society, and the number and variety of these groups was taken to be more or less a measure of the vitalité, diversitu and effectiveness of the democratic process ; there was not suggestion that any interest group ought to have a monopoly even in any one functional area. »* (Olson, 1986 : 167).

[lxxii] *« Corporatism can be defined as a system of interest representation in which the constituent units are organized into a limited number of singular, compulsory, noncompetitive, hierarchically ordered and functionnally differentiated categories, recognized or licensed (of not created) by the State »* (Schmitter, 1974 : 93).

[lxxiii] « *Here it should be pointed out that pluralism need not necessarily be identified with relativism. But pluralism can lead to relativism when it denies the existence of absolute values or when, claiming the equality of all values, it asserts the impossibility of a choice between values. »* (Sternhell, 2009: 9).

[lxxiv] *« But, ''What does to 'enlightenment mean?'' asked the people of the eighteenth century via Moses Mendelssohn. Kant, in a famous text published in 1784, one of the finest produced by the thinkers of his time, gave in a few pages to which one never tires of returning an answer that remains the definition of the Enlightenment that is truest to the spirit of the philosophes: ''Enlightenment is man's emergence from his self-incurred immaturity. Immaturity is the inability to use one's understanding without the guidance of another. . . . The motto of the Enlightenment is therefore 'Sapere aude!' Have the courage to use your own understanding. »* (Sternhell, 2009: 49).

[lxxv] *« Compared to that of any individual member of the working class', they assert, 'the interest of a capitalist is far less likely to be ambiguous, controversial, or wrongly perceived. »* (1985 : 184).

[lxxvi] *« Very likely, corporatism 'worked', if at all, precisely because, and only as long as, the way it worked was not publicly explained. For example, while one could have defended neo-corporatism as an effective way in practice of giving workers and their organizations a say in the running of a capitalist political economy, the concept and its practice were so devoid of any utopian vision that precisely class-conscious trade unionists and Social Democrats, especially in Scandinavia, refused to accept it even as a description of what they were doing. In fact, it was the often explicitly anti-corporatist 'new social movements' of the 1970s, and not the theorists and practitioners of neo-corporatism, who were able to claim for themselves a new, morally superior vision of participatory citizenship. »* (Crouch et Streeck, 2006 : 36).

[lxxvii] *« (...) when neoliberal reforms slowly eroded those protections, identities were repoliticized, culminating in a wave of indigenous organization and protest. Thus, what might seem like suddenly emerging revolts are in fact better conceived as products of a slow-moving causal process dating to the end of the corporatist period. »* (Thelen et Mahoney, 2015 : 23).

[lxxviii] *« The traditional corporatist literature of the 1970s was built around the practice of arraying countries along a single continuum, and differences between them (i.e., between "more" versus "less" corporatism) were seen as differences in degree (Thelen 1994). By contrast, the varieties-of-capitalism framework recast the debate by organizing the analysis of political economies around ideal-typical models that operate according to wholly different logics – the differences among them, in other words, are in kind and not in degree. The current debate, which centers on the extent of liberalization effectively re-situates countries on a single continuum and reduces the question of change to movement along that continuum. By now an impressive body of research has accumulated that demonstrates that, even after two decades of liberalization, a substantial gap remains between the coordinated and liberal market economies « the 'varieties of capitalism' perspective now employed by a substantial number of scholars (see Hall and Soskice 2001). Building on the literatures of neo-corporatism and the 'regulation school', this approach applies the new economics of organization to the macroeconomy. It focuses on firms, as actors central to the process of economic adjustment with core competencies that depend on the quality of the relations they develop with other actors, including producer groups, employees and other firms. Those relationships depend, in turn, on the institutional support provided for them in the political economy as a whole. »* (Hall et Thelen, 2009 : 1)

[lxxix] Kaplan (2001b) mentionne le rôle de François Perroux dans le définition de la doctrine corporatiste depuis les années 30 jusqu'aux années d'après-guerre dans une forme de continuité qui dépasse les régimes politiques. Ses positions ont beaucoup évolué entre les années 30, un soutien relatif au régime de Vichy puis une position d'économiste hétérodoxe, dans la lignée d'un Schumpeter de gauche, après la guerre.

[lxxx] *« On the surface, these two conceptions of social change seem incompatible. But we argue that with a deeper understanding of field dynamics we can make sense of the conditions under which both can occur. Our central insight is that the emergence of a field is akin to a social movement moment in which entirely new things can occur. It is the fluid quality of such moments that make radically innovative new forms of action and organization, mobilized around appeals to new collective identities, possible. In this kind of situation, one may observe pivotal events that bring about a kind of punctuated equilibrium. In a short period of time, fields can coalesce into a congealed social, political order. Similarly, when fields are collapsing, the situation once again becomes fluid and many new things are possible. The rules that hold fields together and the resources that help groups maintain their positions are up for grabs, encouraging skilled social actors to engage once again in novel framing and innovative forms of action. »* (Fligstein et McAdam, 2012: 84-85).

[lxxxi] « *"The only way to protect the peasants against integration into capitalist firms is to integrate them into cooperative organizations that will operate with the resources and strategies of industrial firms. If the cooperatives are to be powerful enough to negotiate with industry, they must integrate the functions of production, trade and processing and push intro the distribution channels. De Sagazan of the Office Central declared: 'Unless we integrate the market, the industrialists, the big international trusts, Libby's, Nestle's – will come and integrate us. Thus in the sixties the Office Central relearned the lesson of the Social catholics: the only way to keep the city out was to perform for the countryside the functions that the city performed and to capture all points of contact between the city and peasant society. The corporatists, reasoning that only the cooperative organization of agriculture could protect the individual farm against industry, had understood this too."* (Berger, 1972 : 220).

[lxxxii] *« Large for-profit firms face a different kind of challenge in their efforts to maintain a stable top-down authority structure. Their challenge stems from the fact that at least some subunits are not simply embedded in the firm but in a competitive external market as well. Success in that external market is likely to embolden the division to make greater claims on the material, status, and political resources of the firm as a whole. And unlike a state bureaucracy for which profit is irrelevant, higher-ups in for-profit firms are clearly vulnerable to challenges by nominally lower level units that can legitimately claim to be significant profit centers for the larger organization. Since the survival of the organization depends, to a considerable extent, on the profitability of the firm, such challenges are likely to be at least partially successful, serving in the process to restructure incumbent–challenger relations within the overall firm strategic action field. »* (Fligstein and McAdam, 2012 : 66)

[lxxxiii] *« The modern state formalizes the problem of creating new social spaces in two ways: it provides for or enables expansion into known and unknown social spaces, and it limits that expansion by setting the rules by which that expansion can occur. It does so by creating procedures to create new social spaces and govern existing ones and by providing procedures to enforce both the claims of the state and the claims of actors in nonstate strategic action fields. The extension of these rules, procedures, and techniques of field creation happened over a relatively long historical period. The process turned on a series of changes that were the result of successfully deploying state and nonstate strategic action fields: the pacification of a territory, the growth of cities, and the creation of a market economy. All of these innovations relied on the creation of strategic action fields to control populations, to produce incumbents and challengers, and to work out the problem of internal governance within strategic action fields. The formalization of the rights of states, the extension and elaboration of the rule of law, the institutionalization of procedures for adjudicating conflicts within and across strategic action fields, and the growth of the private economy all reinforced one another and encouraged the rapid growth and institutionalization of more and more state and nonstate fields. »* (Fligstein and McAdam, 2012 : 70).

[lxxxiv] *« Differing conditions of market stability produce different kinds of politics. A stable market is defined as a market in which the identities and status hierarchy of firms (the incumbents and the challengers) are well known and a conception of control that guides actors who lead firms is shared. Firms resemble one another in tactics and organizational structure.Politics will reproduce the position of the advantaged groups. »* (Fligstein, 1996: 663).

[lxxxv] *« My view of markets is roughly consistent with the idea of organizational fields, in that a market consists of firms who orient their actions towardone another (DiMaggio andPowell 1983). I have elaborated this view by considering how markets are constructed and the roles that conceptions of control and politics play in this process. »* (Fligstein, 1996 : 663, Note 8).

[lxxxvi] *« We find that the salience and importance of different forms of maintenance work vary with the nature and process history of practice breakdowns. This lends institutions the plasticity through which ever-changing practice performances can be accommodated without necessarily effecting permanent structural change. »* (Lok and De Rond, 2013 : 185).

[lxxxvii] Rumelt s'intéresse aux points névralgiques qu'un bon connaisseur de son environnement peut repérer pour cibler son action: *(« (..) a natural or created imbalance in a situation, a place where a relatively small adjustment can unleash much larger pent-up forces (…) that magnify the effect of effort»* (2011: 102).

[lxxxviii] *« Firms that practice what they preach use more complex styles of language than do firms that decouple their action from their statements. »* (2016: 705).

[lxxxix] *« (...) dominant since World War II. This system was fueled by scientific discoveries that changed the basic technology of animal husbandry, new breeding techniques, and the use of growth hormones and antibiotics. In particular, the "green revolution" of synthetic fertilizers and pesticides increased the productivity of grain production and, together with government subsidies, made corn and other grains a cheap and abundant supply of animal feed. Grain-fed animals fatten more quickly, and their meat contains more intramuscular fat, which produces the tender texture and "marbling" that consumers like. As a result, and aided by governmental subsidies, specialized "confined animal feeding operations" (CAFOs, or simply feedlots) and large-scale "factory farms" replaced smaller diversified family farms as the dominant organizational form in agriculture. The new industry structure and technologies lowered cost and standardized quality, so that meat and dairy products turned into affordable mass- market commodities distributed via a highly concentrated food-processing industry. This new industrial logic of agriculture was further institutionalized by corresponding USDA regulations and curricula at agricultural colleges and extension services. »* (Weber, Heinze and DeSoucey, 2008 : 533).

[xc] *« The movement's coalition thus expanded and gained momentum through the co-evolution of action frames and mobilization alliances that brought together previously unconnected stakeholders, such as animal breeding experts, environmental preservationists, and high-end food critics. In the process, the movement's identity, concerns, and solutions were elaborated and became more expansive. »* (Weber, Heinze and DeSoucey, 2008 : 535).

[xci] Weber (2003) imaginait un corps d'hommes politiques par vocation, avec le coup d'œil, un parlement composé d'un « vivier de chefs » par opposition à « un marigot de carriéristes ». Simon Nora reproduit ce même idéal-type dans son image de lui-même et des hauts fonctionnaires, héritiers de X-Crise et d'une vision technocratique du gouvernement : *«Nous étions les plus beaux, les plus intelligents, les plus honnêtes et les détenteurs de la légitimité. Il faut reconnaître que pendant trente ou quarante ans, le sentiment que j'exprime là de façon un peu ironique a nourri la couche technocratique. »* (1986: 102).

[xcii] L'association nationale de la meunerie française.

[xciii] Office des céréales.

[xciv] *« Informal institutions exist by no means only in premodern societies; in fact informal norms enforced by community disapproval are universally present in social life. They are, however, not the subject of our study. This is because to the extent that modern economies are political economies—that is, governed by politics—they are mainly controlled by norms and sanctions that are formalized. »* (Streeck et Thelen : 2005 : 10).

[xcv] *« With an institution we are dealing only if and to the extent that third parties predictably and reliably come to the support of actors whose institutionalized, and therefore legitimate, normative expectations have been disappointed. This they do not necessarily because they identify with the interests of such actors, although they may. Rather, they intervene as an expression of moral disapproval (in traditional societies, or on behalf of informal institutions), or because they are specifically charged by an organized modern society with ensuring the reliability of certain expectations of actors with respect to the behavior of others. »* (Streeck et Thelen, 2005 : 11).

[xcvi] *« Defining institutions as regimes has the advantage for us that it directs attention to important sources of institutional change. They all have to do with the fact that the enactment of a social rule is never perfect and that there always is a gap between the ideal pattern of a rule and the real pattern of life under it.»* (Streeck et Thelen, 2005 : 14).

[xcvii] *« The McCracken Report (...) illustrates a common tendency among some policy economists to move without sufficient reflection from positive to normative statements. When this conclusion takes on the status of doctrine, and its proponents preach to governments about the "narrow path" to the Heaven of full employment with price stability, policy-oriented economics - whether Keynesian or monetarist - comes to resemble traditional theology. It becomes "neo-orthodox."* (Keohane 1978: 119) » (Keohane, 1988 : 245).

[xcviii] *« Fascism focused on the "political field" (Bourdieu) in which what counted were power struggles, affects, and emotions as well as strategic aims, while its implementation in the "intellectual field," where what counted were coherent ideologies, doctrines, and ideas, remained secondary (Breuer & Bach 2010). »* (Reichardt in Snow, 2013 : 883).

[xcix] *« Pre-war corporatism had been based on authoritarian compulsory structures: organizations that ostensibly represented interests in fact subordinated them to the priorities of an authoritarian political regime*

(...) a very different, liberal form of corporatism that [Schmitter, 1974] called 'societal'. Here, labour and employer organizations cooperated voluntarily at a central level with each other and with governments, effecting continuous compromises that enabled them to reap gains for their members without disadvantaging national economies. » (Crouch, 2006 : 46).

[c] *« La conscience moderne tend à ordonner à la distinction du normal et du pathologique le pouvoir de délimiter l'irrégulier, le déviant, le déraisonnable, l'illicite, le criminel aussi. À tout ce qu'elle éprouve comme étranger, elle donne par là statut d'exclusion quand il faut juger, d'inclusion quand il s'agit d'expliquer. L'ensemble des dichotomies fondamentales qui, dans notre culture, distribuent des deux côtés de la limite les conformités et les déviations trouve là une justification et l'apparence d'un fondement. Ces prestiges pourtant ne doivent pas faire illusion : ils ont été instaurés à une date récente ; la possibilité même de tracer une ligne entre normal et pathologique n'a pas été formulée à une époque beaucoup plus ancienne, puisqu'il faut en reconnaitre l'absolue nouveauté dans les textes de Bichat, au détour du XVIII[e] et du XIX[e] siècle. Si étrange que cela puisse paraitre, le monde occidental a connu, et pendant des millénaires, une médecine qui reposait sur une conscience de la maladie où normal et pathologique n'organisaient pas les catégories fondamentales. »* (Foucault, 1994 : 521).

[ci] L'on peut se référer à Canguilhem pour définir l'ambiguïté de la norme telle qu'elle est importée dans le domaine social et le champ des organisations depuis le monde des sciences de la nature : « *On a souvent noté l'ambiguïté du terme normal qui désigne tantôt un fait capable de description par recensement statistique – moyenne des mesures opérées sur un caractère présenté par une espèce et pluralité des individus présentant ce caractère selon la moyenne ou avec quelques encarts jugé indifférents – et tantôt un idéal, principe positif d'appréciation, au sens de prototype ou de forme parfaite. Que ces deux acceptions soient toujours liées, que le terme de normal soit toujours confus, c'est ce qui ressort des conseils mêmes qui nous sont donnes d'avoir à éviter cette ambiguïté. Mais peut-être est-il plus urgent de chercher les raisons de l'ambiguïté pour en comprendre la vitalité renouvelée, et en tirer leçon plutôt que conseil. »*

[cii] *« For an elementary illustration of tactics, take parts of you face as the point of reference ; your eyes, your ears, and your nose. First the eyes : if you have organized a vast, mass-based people's organization, you can parade it visibly before the ennemy and openly show you power. Second, the ears : if your organization is small in numbers, then do what Gideon did : conceal the members in the dark but raise a din and clamor that will make the listener believe that your organization numbers many more than it does. Third, the nose ; if you organization is too tiny even for noise, stink up the place. »* (Alinski, 1971 : 126)

[ciii] *« Power is not only what you have but what the enemy thinks you have. Never go outside the experience of your people. Wherever possible go outside of the experience of the ennemy (effet de surprise, éviter les méthodes standard). Make the enemy live up to their own book of rules (blame and shame). Ridicule is man's most potent weapon. A tactic that drags on too long becomes a drag. Keep the pressure on. The threat is usually more terrifying than the thing itself*

The major premise for tactics is the development of operations that will maintain a constant pressure upon the opposion. If you push a negative hard and deep enough it will break through its counterside (gandhi). The price of a successful attack is a constructive alternative. Pick the target, freeze it, personalize it and polarize it. » (Ibidem : 128).

[civ] *« The committee can shift the responsibilty back by pointing out that it is the mayor who has the authority to select the names and so it goes in a comic (if it were not so tragic) routine of 'who's on first' or 'under which shell is the pea hidden'. »* (Alinsky, 1989 : 131).

[cv] *« Radicals' goal is to destabilize the field, but « this gives radical groups little influence over the overall direction of the development of corporate social change activities at the field level ».* (Den Hond and de Bakker, 2007 : 916)

[cvi] As *« claimants of the firm, being motivated by ethical concerns rather than material self-interest (...) activist groups are secondary stakeholders »* (Den Hond and de Bakker, 2007 : 901)

[cvii] *«(...) both the interests and the identity of (...) stakeholders groups matter in explaining why and how these group acts »* (Den Hond and de Bakker, 2007 : 902). Cela explique pourquoi : *« (...) activist groups with similar interests and identities operate differently and (this can be related) to radical and reformative ideologies »* (Den Hond and de Bakker, 2007 : 902)

[cviii] *«(...) activist groups are aware of the complex amalgam of more or less converging interests, identities and ideologies that characterize the movement in which they operate. Ideological variety within a social movement can lead to « radical flank effects »* (which can be a problem or something the movement can use as a form of threat during its direct or indirect actions) (Den Hond and de Bakker, 2007 : 904)

[cix] *« consequential arguments/structural arguments ; moral/pragmatic legitimacy ; spend more time on deinstitutionalization or reinstitutionalisation ; damage and gain (material or symbolic) ; the logic of numbers and participation (elite or mass, elite can allow for nonparticipatory protest tactics) ; target laggards or*

proactive firms »

[cx] *« (...) since the early 1990s, activist groups have increasingly challenged business firms directly, as opposed to the more established ways of indirectly challenging them through channels of public policy »* (Den Hond and de Bakker, 2007 : 918)

[cxi] *« (...) efficacy of joing protest tactics by radical and reformative activist groups (for instance in the anti-biotech movement »* mais à ce jour ce sujet demeure encore peu étudié : *« we did not consider the outcome of activist groups' efforts to great detail. »* ((Den Hond and de Bakker, 2007 : 920)

[cxii] *« The larger the group, the more people will prefer to "free ride" on the efforts of the individuals whose interest in the collective good is strong enough to pursue it. To overcome this problem, Olson posited that would-be leaders must either impose constraints on their members or provide them with "selective incentives" to convince them that participation is worthwhile (p. 51). »* (Tarrow, 1994 : 23-24).

[cxiii] *« The greatest barrier to communication between myself and would-be organizers arises when I try to get across the concept that tactics are not the product of careful cold reason, that they do not follow a table of organization or plan of attack. Accident, unpredictable reactions to you own action,s, necessity and improvisation dictate the dirction and nature of tactics. When analytic logic is required to appraise where you are, what you can do next, the risks and hopes that you can look forward to. It is analysis that protects you from being a blind prisoner of the tactic and the accidents that accompany it. »* (Alinsky, 1989 : 165).

[cxiv] *« As the ambiguity of the nodal point increased, the range of floating signifiers that could attach to it increased. »* (Van Bommel and Spicer, 2011 : 1733).

[cxv] « *In Exit, Voice, and Loyalty, I allowed myself to be imprisoned by the traditional notion that the use of voice is always costly. My case for the potential superiority of voice over exit would have been considerably strengthened had I realized that in certain situations the use of voice becomes acutely pleasurable and should therefore no longer be computed as a cost, but as a benefit. »* (Hirschman, 2013 : 31).

[cxvi] *« (...) because engaging in political struggle publicly demonstrates the ability that was hurtfully disrespected, this participation restores a bit of the individual's lost self-respect. This may, of course, be further strength- ened by the recognition that the solidarity within the political groups offers by enabling participants to esteem each other. »* (Honeth and Anderson, 1996 : 164).

[cxvii] '*focal points toward which activist groups deploy most of their time and resources, how and why they might move from one focal point to another (scale shift), and how a particular focal point's characteristics impact on activists*' (Mena & Waeger, 2014, pp. 1097–1098).

[cxviii] *« The Tenessee Valley Authority was one of the prize jewels in the democractic crowd. Visitors came from every part of the world to see, admire, and study this physical and social achievement of a free society. Today it is the scourge of the Cumberland Mountains, strop mining for cial and wreacking havoc on the countryside. »* (1989 (1971) : 16).

[cxix] *« Part of the reason why anarchist strategy fails lies in the radicalism of its objective. Any theorist whose objective is as sweeping, abstractly defined and strongly opposed as the anar- chists' will find his choice of means treacherous and unreliable. To reach a vast, vague end in the teeth of opposition calls for energetic, wide-ranging measures. Such measures are sure to have numerous unexpected consequences and may have none of the intended ones. Hence the goal sought will not be reached, or, if it is, it will be undermined by destructive side effects.67 Rapid, wholesale change can certainly be warranted in situations where it is the alternative to great misery. But as a means of achieving radical aspirations it is very nearly doomed to fail.*
If the vastness of the change needed to reach anarchy makes its achievement difficult, the special character of the needed change makes achieving it virtually impossible. The communal indi- viduality that must flourish under anarchy involves personal traits, such as honesty and sympathy, and social traits, such as trust and cooperation, which, needing a stable peaceful climate, are put in special jeopardy by energetic measures. Yet anarchists must use such measures, unless they are willing to abandon hope. The genial humaneness of their aspirations thus burdens anar- chists with an especially intractable version of the dilemma in which all radicals are caught. » (Ritter, 1980 : 110).

[cxx] *« Premier point, le déroulé des faits, et le caractère spontané de l'insurrection populaire se lit dans le déroulé précis des épisodes de l'action: « Ma lecture de la situation, tirée de ce que les gens faisaient et disaient réellement à l'époque est la suivante : les travailleurs sont descendus dans la rue en un mouvement spontané de défense et ils n'étaient conscients que de vouloir deux choses : qu'on leur rende le central téléphonique et que les gardes civils détestés soient désarmés. En outre, il ne faut pas oublier le ressentiment provoqué par la misère toujours plus grande à Barcelone et le train de vie luxueux de la bourgeoisie. Mais il est probable qu'il existait une possibilité de renverser le gouvernement catalan s'il s'était trouvé un dirigeant capable de tirer parti de la situation. Il semble que tout le monde s'accorde à dire que, le troisième jour, les travailleurs étaient en mesure*

de prendre le contrôle de la ville et que les gardes civils, fortement démoralisés, se rendaient en masse. Et, bien que le gouvernement de Valence ait été en mesure d'envoyer des troupes fraîches pour écraser les travailleurs (il a en fait envoyé six mille gardes d'assaut une fois les combats terminés), il n'aurait pas été capable de maintenir ces troupes à Barcelone si les ouvriers du transport avaient choisi de ne pas les ravitailler. En réalité, il n'existait pas de direction révolutionnaire déterminée. Les dirigeants anarchistes ont désavoué toute action et ont dit : « Retournez au travail » tandis que les dirigeants du POUM maintenaient une position incertaine. Les ordres qui nous avaient été envoyés directement par la direction du POUM, alors que nous défendions les barricades du POUM, étaient de soutenir la CNT mais de ne tirer que si on nous tirait dessus ou si nos bâtiments étaient attaqués (j'ai moi-même essuyé plusieurs coup de feu sans jamais riposter). En conséquence, comme la nourriture commençait à manquer, les travailleurs sont progressivement retournés au travail ; et naturellement, une fois ces derniers dispersés dans plus présenter de danger, les représailles ont commencé. Savoir s'il aurait fallu profiter de l'occasion révolutionnaire est une autre question. Quant à moi, personnellement, ma réponse serait « non. » Pour commencer, il est peu probable que les travailleurs auraient pu conserver le pouvoir plus de quelques semaines ; et deuxièmement, cela aurait peut-être signifié perdre la guerre contre Franco. D'autre part, l'action essentiellement défensive des travailleurs était parfaitement légitime ; guerre ou pas ils avaient le droit de défendre ce qu'ils avaient conquis en juillet 1936. Il se peut, bien sûr, que la révolution ait été définitivement perdue pendant ces quelques jours en mai. Mais je pense toujours qu'il valait mieux, même si ce n'était qu'un tout petit peu mieux, perdre la révolution que perdre la guerre. » (Orwell, 2009 : 52-53)

[cxxi] *« Le POUM n'était pas et n'a pas pu en être le moteur. Tout d'abord le POUM était un tout petit parti... sans doute même pas 5000 (partisans) et « deuxièmement il y a eu une grève générale (...) mais le POUM n'avait pas la possibilité d'appeler à la grève »* (car c'est la seule CNT, le syndicat majoritaire alors, qui le pouvait) (Orwell, 2009 : 55).

[cxxii] *« (...) my reasons for thinking that the Communist anti-revolutionary policy was mistaken, but so far as its effect upon the war goes I do not hope that my judgement is right. A thousand times I hope that it is wrong. I would wish to see this war won by any means whatever. And of course we cannot tell yet what may happen. The Government may swing to the Left again, the Moors may revolt of their own accord, England may decide to buy Italy out, the war may be won by straightforward military means — there is no knowing. I let the above opinions stand, and time will show how far I am right or wrong.*

But in February 1937 I did not see things quite in this light. I was sick of the inaction on the Aragon front and chiefly conscious that I had not done my fair share of the fighting. I used to think of the recruiting poster in Barcelona which demanded accusingly of passers-by: 'What have you done for democracy?' and feel that I could only answer: 'I have drawn my rations.' When I joined the militia I had promised myself to kill one Fascist — after all, if each of us killed one they would soon be extinct — and I had killed nobody yet, had hardly had the chance to do so. And of course I wanted to go to Madrid. Everyone in the army, whatever his political opinions, always wanted to go to Madrid. This would probably mean exchanging into the International Column, for the P . O . U . M . had now very few troops at Madrid and the Anarchists not so many as formerly.

For the present, of course, one had to stay in the line, but I told everyone that when we went on leave I should, if possible, exchange into the International Column, which meant putting myself under Communist control. Various people tried to dissuade me, but no one attempted to interfere. It is fair to say that there was very little heresy- hunting in the P . O . U . M ., perhaps not enough, considering their special circumstances; short of being a pro-Fascist no one was penalized for holding the wrong political opinions. I spent much of my time in the militia in bitterly criticizing the P . O . U . M . 'line', but I never got into trouble for it. There was not even any pressure upon one to become a political member of the party, though I think the majority of the militiamen did so. I myself never joined the party — for which afterwards, when the P.O.U.M. was suppressed, I was rather sorry. » (Orwell, 1990 (1938) : 33).

[cxxiii] *« With regard to these multiple games of truth, one can see that ever since the age of the Greeks our society has been marked by the lack of a precise and imperative definition of games of truth which are permitted to the exclusion of all others. In a given game of truth, it is always possible to discover something different and to more or less modify this or that rule, and sometimes even the entire game of truth. »* (Foucault 1997:297)

[cxxiv] *« (...) Kriesi identifies a third alternative to the Iron Law – radicalization, or "reinvigorated mobilization," which we saw in the escalation of collective violence in the American Weathermen and the Italian advocates of armed struggle. Indeed no Iron Law exists, but a variety of exits from activism are present, apart from the exhaustion and privatization that was the modal outcome predicted by Hirschman (1982) and others after the 1960s cycle. »* (Weber et King, 2013 : 11).

[cxxv] *"It is the same!—For, be it joy or sorrow,*
The path of its departure still is free;
Man's yesterday may ne'er be like his morrow;

Nought may endure but Mutability."
(Shelley, 1881 (1816)).

[cxxvi] *« Cf. le passage fameux de Marx dans l'Introduction de 1857 à la Critique de l'économie politique, § III : « [...] et ceci est exact dans la mesure où la totalité concrète en tant que totalité de pensée (Gedankentotalität), en tant que concret de pensée (Gedankenkonkretum), est in fact un produit de l'acte de penser, de concevoir (des Denkens, des Begreifens)(...). »* (Balibar, 1982 : 31, note 26).

[cxxvii] *« Like local governments, the state, representatives of other authority structures, the media, and interested publics, social movements are regarded as being embroiled in ''the politics of signification'' (Hall 1982). The verb ''framing'' is used to conceptualize this signifying work, which is one of the activities that social movement adherents and their leaders do on a regular basis. That is, ''they frame, or assign meaning to and interpret relevant events and conditions in ways that are intended to mobilize potential adherents and constituents, to garner bystander support, and to demobilize antagonists'' (Snow and Benford 1988: 198). The resultant products of this framing activity within the social movement arena are referred to as ''collective action frames.''* (Snow, 2004 : 385)

[cxxviii] *« (...) insofar as collective action frames are connected to extant ideologies, they probably are rarely determined by or isomorphic with them (Snow and Benford 2000). Instead, they often, and perhaps more typically, appear to constitute innovative articulations and elaborations of existing ideologies or sets of beliefs and ideas, and thus function as extensions of or antidotes to them. This makes collective action frames somewhat akin to what the historian George Mosse (1985: 134) has called ''scavenger ideolog(ies).' »* (Snow, 2004 : 401)

[cxxix] *« But as James Scott (1985, 1990) argues, between open rebellion and slavish conformity, there lies a zone of strategic action that is rarely acknowledged by scholars, let alone theorized. So even while accepting the existing settlement, we should expect field actors to routinely engage in behaviors that are designed to improve their position in the field while guarding against any significant loss of strategic advantage. »* (Fligstein and McAdam, 2012 : 103)

[cxxx] Se penchant sur le projet de société des pacifistes anarchistes libertaires, Orwell conclue : *« (...) le véritable problème est de savoir si le pacifisme est comptable avec la recherche du confort matériel. Dans l'ensemble, la pensée pacifiste se dirige vers une sorte de primitivisme. Si vous désirez un niveau de vie élevé, vous avez besoin d'une société industrielle complexe) mais celle-ci nécessite planification, organisation et coercition -, en d'autres mots, l'Etat, avec ses prisons, ses forces de police et ses guerres inévitables. Les plus extrêmes des pacifistes diraient que l'existence même de l'Etat est incompatible avec la paix véritable. Il est clair que quiconque suit cette ligne de pensée sera incapable d'imaginer une régénération complète et rapide de la société. L'idéal pacifiste et anarchiste, s'il peut se réaliser, ne peut se concrétiser que petit à petit. D'où l'idée, qui hante la pensée anarchiste depuis cent ans, de communautés agricoles autarciques dans lesquelles la société non violente et sans classes peut existe, pour ainsi dire, par petits morceaux. »* (Ibidem : 269) Il en a existé, des groupes d'objecteurs de conscience en Russie, en France et en Allemagne et en Espagne pendant la Guerre Civile.

« Le problème, avec ce genre de communautés, est qu'elles ne sont jamais vraiment indépendantes du monde extérieur et qu'elles ne peuvent exister qu'aussi longtemps que l'État, qu'elles considèrent comme leur ennemi, continue à les tolérer. Dans un sens plus large, la même critique s'applique au mouvement pacifiste dans son ensemble. Il ne peut survive que s'il existe un certain degré et démocratie, et dans certaines parties du monde, il n'a jamais pu exister. » (Ibidem : 270).

[cxxxi] *« Between 2013 and 2016, the number of migrants and asylum seekers trying to penetrate into Europe increased by 1,500 percent, quickly making it one of the largest illegal market opportunities in recent history. »* (Tinti and Reitano, 2017: 40) et le rôle des passeurs a été essential: *« A recent report commissioned by the EU estimated that all of the more than a million irregular migrants who entered the EU illegally in 2015 used the services of a smuggler at some point in their journey. »* (Ibidem: 32)

[cxxxii] *« These logics affect many aspects of the partnership, from the way problem domains are interpreted to how information is presented and analyzed to preferred solutions for addressing the domain. For example, private sector participants may assume that a cost/benefit approach is the most appropriate approach to evaluating a problem, while public sector participants may interpret the problem in terms of rights and fairness, and a nonprofit sector participant may primarily consider the collective impacts of the partnership on those served by it and how they match up with deeper values such as decency and well-being.* » (Gray & Purdy, 2014: 214).

[cxxxiii] *« Rubens had the distinctive habit of retouching drawings in his collection by artists who were dead. Rembrandt did the same to the work of the living. »* (Aspers, 1988 : 71).

[cxxxiv] Rubens résout des problèmes techniques : *« solves the problem in scale and finish that implicitly confronted sixteenth century painters in the north looking south : how to paint at once as small as Van Eyck and as large as Michelangelo. »* (Ibidem : 47)

[cxxxv] *« (...) Rubens fulfills the aims and crowns the achievements of Italian renaissance picture-making by bringing together observed nature and and ideal view of ordering. »* (Aspers, 1995)

[cxxxvi] *« While Rubens invoked known figural models for the expressive power they had accumulated within the tradition (Pathosformel was Aby Warburg's term for this), Rembrandt avoided them (...) as what he would have viewed as stereotypes. »* (Aspers, 1988 : 74).

[cxxxvii] *« Rembrandt was an artist who, from the begining, called attention to his often alborious working of the paint. »* (Aspers, 1988 : 7).

[cxxxviii] *« It is by imitating artists before him that an artist such as Rubens claimed his place in the tradition (...). An inheritance or filitation and artistic continuity is confirmed and a certain canon of works is taken up in the process. »* (Aspers, 1988 : 73)

[cxxxix] *« With the nature of Silenus and of his performance in mind- drunken, bound taken over, seized, transformed into a mouthpiece, as it were, for songs -let us consider some aspects of Rubens's artistic practices (...) ».*

[cxl] *« The condition of Virgil's Silenus – in a textual but also in a bodily sense – can be said to resonate throughout Rubens' works (...). First, the Dilenus mode of inventing is serial – a pouring out which is a compendium of poetic precedents. (...) secondly, Silenus not only makes things happen but, like Proteus (another figure to whom he is related in myth), he transforms himself into the experience of those (...) of whom he sings (...) identifying, for example, with the desperation of Pasiphae in her love for a bull. Finally (...) Silenus is not just the singer of, but the creator of the benets of which he sings. Silenus not only tells about, he also brings about the pain, death, metamorphoses that come to those captured by love – captus amore. »* (Aspers, 1996 : 143)

[cxli] *« Technical images are produced by apparatus. It may be supposed that the characteristics of apparatus in general are also those of the photographic camera specifically, and that the character of apparatus can be discovered through an analysis of the simple camera, as if in an embryonic state. In this sense, the camera constitutes a prototype for all the immense apparatus which threaten to become monolithic (such as the administrative apparatus) as well as those microscopic apparatus which threaten to slip from our grasp (such as the chips in electronic apparatus) — and which determine the present and Immediate future to such a high degree. Analyzing the camera helps to understand apparatus In general, in other words. This analysis Is impossible without a general consensus as to the meaning of "apparatus" — a consensus which does not at present obtain.*

The Latinate term "apparatus" stems from the verb "apparare," which is "to prepare." Latin also contains the verb "praeparare," however; the difference is one of prefixes: "ad" and, "prae." The most available translation for "apparare" in English would be "to make ready." In this sense, an apparatus would be an object which makes itself ready for something, while a "preparation" would be an object which patiently waits for something. The camera makes itself ready to take pictures, tries to ambush them, is on the lurk for them. This lying-in-want for something, this predatory character of the apparatus, must be understood in our attempt to define "apparatus" etymologically. » (Flusser : 2013 : 7).

[cxlii] *"I will call an apparatus literally anything that has in some way the capacity to capture, orient, determine, intercept, model, control, or secure the gestures, behaviors, opinions, or discourses of living beings."* (Agamben, 2009 : 13).

[cxliii] *« (...) an amazingly cynical, pessimistic and egotistic conception of the human individual »* (Ankersmit, 1995 : 169)

[cxliv] « *One important consequence of Machiavelli's colonization of that hitherto inaccessible domain of the* civitas terrena *should be mentioned here. This secularization of the Augustinian conception and man and the world involved two movements : first, the vertical bonds with the civitas dei were now cut through and, second, virtu was strongly centered upon the individual. Obviously, this second movement was near to inevitable, given the intellectual means that Machiavelli has at his disposal : there was as yet no intellectual instruments for structuring the civitas terrena and it was therefore only natural that Machiavelli should beging to do so by appealing to the individual's virtu. What had to be the immediate result of this secularization of the Augustinian conception of the world was a community of individuals wholly reduced to their own capacity for structuring their world (by making use of their virtu) in the absence of any social or political matrix. »* (Ankersmit, 1995 : 169-170)

[cxlv] *«Même lorsqu'ils usaient d'une expression courante comme par accident et de façon plus ou moins irréfléchie, les humanistes disaient quelque chose de précis sur ce qu'est la peinture : grâce à l'antithèse, le sens d'ars se précisa pour désigner la dextérité qu'on peut acquérir et enseigner à partir de règles et de modèles, tandis qu'ingenium s'étoffa d'une riche série d'associations qui devaient prendre la forme de considérations sur le génie et l'imagination de l'artiste (...) les mots avaient fait le système. »* (Baxandall, 1989 : 48).

« La facilité avec laquelle le système classique faisait jouer des métaphores inter-sensorielles était tout aussi déconcertante. La terminologie de la rhétorique antique reposait, dans une très forte proportion, sur des métaphores issues de l'expérience visuelle : un style pouvait être translucidus ou versicolor. » (Baxandall, 1989 : 48)

[cxlvi] La composition est une invention néoclassique d'Alberti dans son ouvrage *De pictura* lorsque pour définir l'harmonie d'ensemble d'un tableau il se réfère à l'équilibre des éléments étagés selon quatre niveaux (phrases, propositions, groupes et mots) dans *« le montage d'ensemble d'une phrase ou d'une période développée »* (Baxandall, 1989 : 207) d'après la tradition rhétorique classique. Plus précisément, d'après Baxandall : *« Il s'agit d'un objet non classique qui a été constitué selon des procédures néoclassiques à partir d'ingrédients néoclassiques. Il émane de l'ensemble d'éléments et de dispositions humanistes, peu suggestifs par eux-mêmes (...) : l'habitude d'établir des analogies entre la littérature et la peinture ; le recours constant à des métaphores critiques ; l'existence, dans le système rhétorique, d'une bagage, facile d'accès, de termes se prêtant à ces métaphores ; le présupposé que, par définition, tout art fait système et peut s'enseigner par des règles ; la conviction qu'un certain nombre de compétences analytiques sont indispensables à qui entend apprécier proprement un art comme la peinture ; enfin la passion pour la phrase périodique. »* (Baxandall, 1989 : 213).

[cxlvii] « *Le peintre ne dirige les yeux vers nous que dans la mesure où nous nous trouvons à la place de son motif. Nous autres, spectateurs, nous sommes en sus. Accueillis sous ce regard, nous sommes chassés par lui, remplacés par ce qui de tout temps s'est trouvé là avant nous : par le modèle lui-même. Mais inversement, le regard du peintre adressé hors du tableau au vide qui lui fait accepte autant de modèles qu'il lui vient de spectateurs ; en ce lieu précis, mais indifférent, le regardant et le regardé s'échangent sans cesse. »*

[cxlviii] *« (...) the centrality of the studio in Rembrandt's life and in his carreer (...). Compared to the standard procedures and strategies in the instruction of artists in the Netherlands at the time, Rembrandt's practices seem distinctive, even idiosyncratic. » p 69 « The characteristic format of his late paintings – the single, half or three-quarter-length figure which we referred to as undrawn – is also a sign of Rembrandt's resistance to canonical works of art. These paintings make the claim of being originating : their fiction is that life in the studio replaces the art of the past (...) after the live model. Through Rembrandt knew and learned from previous artists, there is something Protestant in his unwillingness to acknowledge any authority outside of himself. »* (Aspers, 1988 : 77).

[cxlix] *« Rembrandt was an entrepreneur of the self. In the course of considering Rembrandt as a pictor economicus, we have been considering his practice (...)- his obsessive working of the pigment, the framing of the studio as the domain where lige is reenacted under direction, the desire for freedom from the patronage system, and the claim to individuality. The question of his relationshp to tradition can also be put in the frame of his relationship to the market. (...) Rembrandt relates to artistic tradition neither in the name of imitation, not of originality, but in the name of slef-possession. We have need for a third term : perhaps property woll do. Rembrandt registers an uneasiness about taking up an inheritance because he wants assets that he can call his own. »* (Ibidem : 119).

[cl] *« But what can one make of the disturbing fact that some of the works of the very artist whose paintings have been seen as paradigmatic of individuality are painted by other hands ? »* (Ibidem : 3)

[cli] *« As far as interpretation goes, we are left uncertain as to where reality ends and fiction begins, and even precisely what, if any, the fiction might be ; We find ourselves uncomfortably close to the evocative vein of writing that has been thought appropriate for Rembrandt. But on what basis and to what end was this pictorial appeal produced ? How and why was the painting made to look like this ? »* (Ibidem : 7).

[clii] *« Mais l'homme, en tant que savant, construit un univers de phénomènes et de lois qu'il tient pour un univers absolu. La fonction essentielle de la science est de dévaloriser les qualités des objets composant le milieu propre, en se proposant comme théorie générale d'un milieu réel, c'est-à-dire inhumain. Les données sensibles sont disqualifiées, quantifiées, identifiées. L'imperceptible est soupçonné, puis décelé et avéré. Les mesures se substituent aux appréciations, les lois aux habitudes, la causalité à la hiérarchie et l'objectif au subjectif. [...] La qualification de réel ne peut en rigueur convenir qu'à l'univers absolu, qu'au milieu universel d'éléments et de mouvement avéré par la science, dont la reconnaissance comme tel s'accompagne nécessairement de la disqualification au titre d'illusion ou d'erreurs vitales, de tous les milieux propres subjectivement centrés, y compris celui de l'homme. » (Ibidem : 87).*

[cliii] *L'élément lockien qui paraissait nécessaire était simple, à savoir les distinctions radiales et fermes entre « substance », « sensation » et « perception ». (...) Il est clair que le Chardin n'avait nul besoin de lire Locke : il vivait dans une culture lockienne. »* (Baxandall, 1991 : 172) et c'est en se référant à la pensée de Locke qu'une critique inférentielle peut accéder aux formes de l'intention et qu'elle peut faire accéder les spectateurs d'aujourd'hui à cet ordre passager qui avait présidé à la création.

[cliv] *« Anachronism signifies a fact, or statement of fact, that is out of tune with a given time frame; it is a mistake, perhaps an accident. I am trying to show that we are facing, not mistakes, but devices (existential,*

rhetorical, political). To signal that difference I will refer to the denial of coevalness as the allochronism of anthropology" (Fabian, 1983 : 32).

clv *« Rather, I take the object of anthropological science (Wissenschaft) to be the dynamic and mutually constitutive, if partial and dynamic, connections between figures of anthropos and the diverse, and at times consistent, branches of knowledge available during a period of time; that claim authority about the truth of the matter; and whose legitimacy to make claims is accepted as plausible by other such claimants; as well as the power relations within which and through which those claims are produced, established, contested, defeated, affirmed, and disseminated.* (Rabinow 2007: 4)

clvi *« Anthropology, then, is meta-discourse. When is it contemporary? When, Rabinow suggests, it is applied to current discursive settings and when it uses "practices, terms, concepts, forms, and the like" from "tradition" and from recent (modern) pasts but reconfigures them in fresh ways (Rabinow 2011: 110–11).*

clvii *"Then they began to specialize, in doing things the planned way. In effect they cast out from the Garden the concept of their own systemic nature and of its total systemic nature. . . . After they had cast out God from the Garden . . .".* (Bateson, 2000 : 440)

clviii *« The pastoral evokes an urge to become aware and make something of an allotted span on earth, freed somewhat from the bucolic sentimentality so typical of romantic schemers and improvers. »* (Holt, 2018: 230).

clix *« If trade is to improve the social and economic conditions of all—and Smith believed it could—it was better, he thought, to argue from a more sceptical position in which trade was characterized by groping in the gloom for singular advantage as often as it was whelmed by the light murmur of polite conversation settled nicely on a course of mutual material and civic progress. »* (Holt, 2018: 3304-3308).

clx *" (...) factitious creation of a temporal continuity with discontinuous plans set in sequences (but) on the contrary a way to unfold (...) the discontinuities of time working historical sequences (...) it frees paradoxes: manifest disparities always point at latent links and the manifest homologies tend to always point at latent antinomies (...) far from being a narrative artifice to unify scattered phenomena, it is a dialectic tool where the apparent unit of Western figurative traditions split."* (Didi-Huberman, 2002: 474).

clxi *"A newsreel from 1947 tells us about montage and diction at the time it was produced. What things looked like, what the commentator had to say about it, we barely perceive. It is quite different from the work on text, since the montage of a video reel deports forever the film material towards a determined interest, whether for science or figuration whereas texts can be still open to several uses depending on their interpretations."* (2017: 24).

clxii *"The montage room is an office for the movie in that nothing would prove more critical towards television work, facts work, ideas work than showing only one entire day of non-edited pictures."* (Ibidem: 36).

clxiii *"(...) individuals are concerned not with the moral issue of realizing these standards, but with the amoral issue of engineering a convincing impression that these standards are being realized. Our activity, then, is largely concerned with moral matters, but as performers we do not have a moral concern in these moral matters. As performers we are merchants of morality. Our day is given over to intimate contact with the goods we display and our minds are filled with intimate understandings of them; but it may well be that the more attention we give to these goods, the more distant we feel from them and from those who are believing enough to buy them. To use a different imagery, the very obligation and profitablility of appearing always in a steady moral light, of being a socialized character, forces us to be the sort of person who is practiced in the ways of the stage."* (2009: 125).

clxiv *« Human society is to be seen as consisting of acting people, and the life of the society is to be seen as consisting of their actions. The acting units may be separate individuals, collectivities whose members are acting together on a common quest, or organizations acting on behalf of a constituency ... There is no empirically observable activity in a human society that does not spring from some acting unit. This banal statement needs to be stressed in light of the common practice of sociologists of reducing human society to social units that do not act – for example, social classes in modern society.* » (Blumer, 1963: 186-7).

clxv *« [Pasolini] va relire La Divine Comédie à nouveaux frais ; moins pour la perfection compositionnelle du grand poème que pour sa labyrinthique variété ; moins pour la beauté et l'unité de sa langue que pour l'exubérance de ses formes, de ses tournures, de ses appels aux dialectes et aux jargons, aux jeux de mots, aux bifurcations ; moins pour son imagination des entités célestes que pour sa description des choses terrestres et des passions humaines. Moins donc, pour sa grande luce que pour ses innombrables et erratiques lucciole. »* (Ibidem : 12).

clxvi *"Factitious creation of a temporal continuity with discontinuous plans set in sequences (but) on the contrary a way to unfold (...) the discontinuities of time working historical sequences (...) it frees paradoxes: manifest disparities always point at latent links and the manifest homologies tend to always point at latent antinomies (...) far from being a narrative artifice to unify scattered phenomena, it is a dialectic tool where the apparent unit of Western figurative traditions split."* (Didi-Huberman, 2002: 474).

[clxvii] *« Le monde est ma représentation. (...). Tout ce qui existe pour la pensée, c'est-à-dire l'univers entier n'est objet qu'à l'égard d'un sujet, perception que par rapport à un esprit percevant, en un mot, il est pure représentation. Cette loi s'applique naturellement à tout le présent, à tout le passé et à tout l'avenir, à ce qui est loin comme à ce qui est près de nous ; car elle est vraie du temps et de l'espace eux-mêmes, grâce auxquels les représentations particulières se distinguent les unes des autres. Tout ce que le monde renferme ou peut renfermer est dans cette dépendance nécessaire vis-à-vis du sujet, et n'existe que pour le sujet, le sujet est donc représentation. »* écrivait Arthur Schopenhauer dans en introduction du *Monde comme volonté et comme représentation* (1966 : 3). Alors que Schopenhauer suggère d'aller vers le néant du monde par la seule force de la volonté, Ankersmit suggère d'y échapper par une action résolue.

[clxviii] « *(...) ce qui nous intéresse ici, c'est que la sphère de la gloire- dont nous avons tenté de reconstruire la signification et l'archéologie – ne disparaît pas dans les démocraties modernes, mais se déplace simplement dans un autre contexte, celui de l'opinion publique. Si tel est bien le cas, le problème aujourd'hui si discuté de la fonction politique des médias dans les sociétés contemporaines acquiert une nouvelle signification et une nouvelle urgence (...) à l'échelle planétaire de la politique et de l'économie capitaliste en une « immense accumulation de spectacles », où la marchandise et le capital lui-même prennent la forme médiatique de l'image. »* (Agamben, 2007 : 383).

[clxix] « *Et il semble bien qu'il continue de sombrer indéfiniment. Il suffit d'ouvrir le journal pour constater que, depuis la veille, une nouvelle baisse a été enregistrée, que non seulement l'image du monde extérieur, mais aussi celle du monde moral ont subi des transformations qu'on n'aurait jamais crues possibles. (...) Il n'y avait à cela rien d'étonnant. Car jamais expériences acquises n'ont été aussi radicalement démenties que l'expérience stratégique par la guerre de position, l'expérience économique par l'inflation, l'expérience corporelle par la bataille de matériel, l'expérience morale par les manœuvres des gouvernants. Une génération qui était encore allée à l'école en tramway hippomobile se retrouvait à découvert dans un paysage ou plus rien n'était reconnaissable, hormis les nuages et, au milieu, dans un champ de forces traversé de tensions et d'explosions destructrices, le minuscule et fragile corps humain. »* écrit encore Benjamin à la suite.

[clxx] « *(...) ce qui nous intéresse ici, c'est que la sphère de la gloire- dont nous avons tenté de reconstruire la signification et l'archéologie – ne disparaît pas dans les démocraties modernes, mais se déplace simplement dans un autre contexte, celui de l'opinion publique. Si tel est bien le cas, le problème aujourd'hui si discuté de la fonction politique des médias dans les sociétés contemporaines acquiert une nouvelle signification et une nouvelle urgence (...) à l'échelle planétaire de la politique et de l'économie capitaliste en une « immense accumulation de spectacles », où la marchandise et le capital lui-même prennent la forme médiatique de l'image. »* (Agamben, 2007 : 383).

[clxxi] *« Organiser le pessimisme signifie... dans l'espace de la conduite politique... découvrir un espace d'images. Mais cet espace des images, ce n'est pas de façon contemplative qu'on peut le mesurer. Cet espace des images (Bildraum) que nous cherchons... est le monde d'une actualité intégrale et, de tous côtés, ouverte (die Welt allseitiger und integraler Aktualität). »* (Benjamin, 1991: 350).

[clxxii] Traduction de Leconte de Lisle.

[clxxiii] Traduction de Véronique Schiltz.

[clxxiv] *« The benefit of not being a discipline is a capacity to tolerate different knowledge questions and embrace different methods. »* (Holt et Don Hond, 2013 : 1592).

[clxxv] *« Horace's full line from which Kant borrowed Sapere aude reads: 'To begin is already to be halfway. Dare to know, begin' (Dimidium facti, qui coepit habet. Sapere aude, incipe). Being underway, starting in the first place, is what matters. It is precisely the possibility to compare, contrast, and challenge across different possible ways of being underway that makes the field interesting and vivid, and again which exposes those working in the field to sources of new theorizing. »* (Holt et Den Hond, 2013 : 1593).

[clxxvi] *« Parsons' third component was the analysis of "mechanisms by which the organization is integrated with other organizations and other types of collectivities in the total social system" (p. 80). Here, Parsons explicitly excluded examining instrumental relations between organizations and their environments, since this was the thrust of the first focus. Instead, he urged organizational theorists to examine the "compatibility of the institutional patterns under which the organization operates with those of other organizations and social units, as related to the integrative exigencies of the society as a whole." In short, Parsons believed that organizational theorists had a mandate to attend to the role of organizations in the larger sociocultural system. We shall refer to Parsons' third agenda as the "social systems" perspective. »* (Stern et Barley, 1996 : 151).

[clxxvii] *« What is at stake is the foundation of our system of governance. It seems to me that organizational theorists have, on this topic, an opportunity to use their expertise to do research that not only makes a difference but that could make history. »* (Barley, 2007 : 214).

[clxxviii] *« Thus, social behaviours constitute institutions diachronically, while institutions constrain action synchronically. »* (Barley et Tolbert, 1997 : 100).

[clxxix] *« (…) scripts are observable, recurrent activities and patterns of interactions characteristic of a particular setting. Scripts encode the social logic of what Goffman (1983) called an 'interaction order'. »* (Barley et Tolbert 1997 : 98). Barley et Tolbert choisissent d'illustrer le script par les visites des comités d'accréditation dans les universités et les écoles.

[clxxx] *« There are at least three ways that corporate influence can be said to have undermined the concept of representative democracy and, by extension, the public good. The first is by promoting legislation that benefits corporate citizens at the expense of individual citizens. Second, corporations have found ways to hamper or redirect agencies created to protect the public good from the acts of corporations and the externalities they create. Third is the privatization of functions that have historically been the mandate of local, state, and federal government. »* (Barley, 2007 : 204).

[clxxxi] *« By institutional field, I mean a set of organizational populations and the relations that embed members of these populations into a social system or network with a purpose. (…). These populations represent an example of what Zald and Lounsbury (forthcoming) refer to as 'command posts': 'centres of societal power ... that regulate, oversee and aim to maintain social order in society and economy'. To their verbs, I would add 'change'. In discussing the populations, I will draw attention to their growth and to the 'linkages' that structure the populations into a field or system. »* (Barley, 2010 : 780).

[clxxxii] *« The combination of 'social regulation', the sudden influence of well organized public interest groups, and an increasingly hostile public, which included a radical fringe that had little compunction about bombing corporate headquarters, caught corporate America by surprise (…). »* (Barley, 2010 : 782)

[clxxxiii] *« The combination became the impetus for a social movement aimed at defeating the public interest groups, creating a more business-friendly climate, reining in the new regulatory agencies, and electing a pro-business government (…). »* (Barley, 2010 : 782).

[clxxxiv] *« (…) even though the information needed to sketch the field's structure comes from the work of political scientists, economists, historians, journalists, and sociologists, none have outlined the institutional field that emerges when the information is combined (…). »* (Barley, 2010 : 794).

[clxxxv] *« The field is structured to deliver messages along multiple channels using multiple voices. »* (Barley, 2010 : 794). Le nombre et la diversité de ces instances représentant les intérêts privés facilite l'amplification de ce même message : *« Amplification occurs a second way: by replicating organizations and providing replicants with aliases. »* (Barley, 2010 : 794)

[clxxxvi] *« (…) rummaging through a discipline's refuse may occasionally prove prudent, for in sifting through the discards one sometimes uncovers treasures that appear to have been too hastily or unwittingly thrown out. It is in the spirit of such intellectual scavenging that we submit for consideration the rehabilitation of a line of inquiry set adrift by organization theory in its formative years: the study of how organizations affect the social systems in which they are embedded. »* (Stern et Barley, 1996 : 146).

[clxxxvii] *« Organizations have not only become prominent actors in society, they may have become the only kind of actor with significant cultural and political influence. Yet recent organizational theory has surprisingly little to say about how organizations affect the society. »* (Stern et Barley, 1996 : 148)

[clxxxviii] *« The rationale for broadening our purview is simple: We cannot study or model dynamics we cannot yet describe. To support such breadth, we may also need to move beyond advocating proficiency in regression analysis, survey design, and qualitative field methods alone and encourage some students to become rigorous historians and others competent econometricians. »* (Stern et Barley, 1996 : 158).